



C4

C4 X

Manuel d'utilisation

nothing
moves us
like citroën



BIENVENUE

Vous avez choisi une Citroën C4/ë-C4 ou Citroën C4 X/ë-C4 X et nous vous en remercions. Ce document contient les informations et recommandations essentielles dont vous aurez besoin pour découvrir votre véhicule en toute sécurité.

Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance, ainsi que du Carnet d'entretien et de garantie.

Le véhicule est équipé d'une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.

Automobiles CITROËN se réserve le droit de modifier les spécifications techniques, l'équipement et les accessoires sans devoir mettre à jour ce document.

En cas de cession du véhicule, pensez à remettre ce **Manuel d'utilisation** au nouveau propriétaire.

POUR OBTENIR LE MANUEL D'UTILISATION



ONLINE



Consultez ou téléchargez le Manuel d'utilisation à l'adresse suivante :

<http://service.citroen.com/ACddb/>

Scanner ce QR Code pour un accès direct.

Sélectionnez :

- la langue,
- le véhicule et sa silhouette,
- la période d'édition du Manuel d'utilisation correspondant à la date
de la 1ère mise en circulation du véhicule.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.

VERSION IMPRIMÉE



Commandez le Manuel d'utilisation complet au format papier auprès du Réseau CITROËN.

	Introduction	1
Clé	3	
Utilisation de ce manuel	3	
Type de propulsion	3	
Éco-conduite	4	
	Présentation du véhicule	2
Clés	7	
Fonction de la télécommande radio	7	
Système de clé électronique	10	
Verrouillage central	10	
Remplacement de la pile	11	
Clé d'urgence	12	
Démarrage à distance	14	
Système d'alerte sonore pour les piétons (MHEV, BEV)	16	
Système de sécurité du véhicule	16	
Portes	18	
Actionnement du hayon	18	
Lève-vitres électriques	19	
Pare-brise chauffant	20	
Pare-brise	21	
Toit ouvrant	22	
Rétroviseurs	23	
Position des appuie-tête	25	
Sièges	26	
Sièges arrière	27	
Ceintures de sécurité	28	
Affichage des voyants d'avertissement des ceintures de sécurité	29	
Ceinture de sécurité à trois points	30	
Système d'airbags	31	
Présentation des systèmes de retenue pour enfants	33	
Volant	42	
Essuie-glace et lave-glace	43	
Réglages mémoire conducteur	46	
Feux extérieurs	46	
Éclairage intérieur	52	
Toit ouvrant	53	
Espace de rangement intérieur - Caractéristiques intérieures	54	
	Instruments de bord	3
Présentation du tableau de bord	58	
Combiné d'instruments	60	
Voyants d'avertissement, indicateurs et messages	63	
Commandes de climatisation	74	
Écran tactile et Écran d'informations	81	
Affichage tête haute	84	
	Système d'infodivertissement	4
Mes raccourcis	86	
Radio sur l'écran tactile central 10"	87	
Navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"	102	
Applications tierces	120	
	Démarrage et utilisation	5
Procédure de démarrage	122	
Freins	127	
Transmission	130	
Modes de conduite	135	
Carburant	136	
Charge	137	
Chargement du véhicule	147	
Dispositif d'attelage	148	
Conseils de conduite	151	
	Systèmes avancés d'aide à la conduite	6
Présentation des systèmes d'aide	153	
Système anti-collision	155	
Système d'aide à la stabilité du véhicule	159	
Système d'aide à la performance de freinage	160	
Système d'aide à l'amélioration de la visibilité	161	
Système d'aide au maintien dans la voie	163	
Système d'aide au stationnement et à la marche arrière	171	
Système de détection de perte d'attention du conducteur	177	
Alerte Attention Conducteur par minuterie	177	
	Détection de la somnolence du conducteur (DDD)	7
Système d'aide à la régulation de vitesse	180	
Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente	189	
Caractéristiques de l'aide aux fonctions utilitaires	190	
	En cas d'urgence	7
Feux de détresse	198	
Assistance et SOS	198	
Triangle de présignalisation	200	
Mise sur cric du véhicule et changement de roue	201	
Kit de réparation des pneus	206	
Démarrage par câbles auxiliaires	209	
Remorquage	213	
	Maintenance et entretien du véhicule	8
Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule	218	
Entretien programmé	218	
Compartiment moteur	220	
Entretien du véhicule	225	
Fusibles	228	
Remplacement des ampoules	228	
Pneus et roues	231	
Remisage du véhicule	235	
Carrosserie - Entretien de l'extérieur	235	
Entretien de l'intérieur	237	
	Spécifications techniques	9
Identification du véhicule	240	
Données du véhicule	241	
Fluides et lubrifiants moteur	248	
	Informations au client	10
Introduction	249	
Caractéristiques techniques du véhicule	249	
Fonctions de confort et d'infodivertissement	251	

Table Des Matières

Intégration de smartphone (par ex. : Android Auto® ou Apple® CarPlay®)	251
Services en ligne - Connectivité "Over The Air"	251
Déclaration de conformité	254

Clé

	Avertissement pour la sécurité
	Information complémentaire
	Contribution à la protection de la nature
	Véhicule avec poste de conduite à gauche
	Véhicule avec poste de conduite à droite
	Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit.

Utilisation de ce manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. **Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à**

votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.

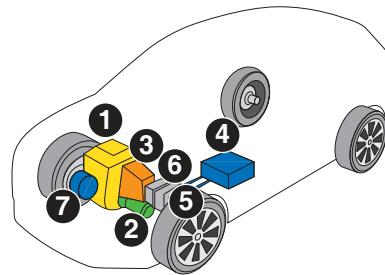
- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.
- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.
- Le manuel d'utilisation utilise l'appellation moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre "Caractéristiques techniques".
- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.
- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères **gras**.

Type de propulsion

VÉHICULE À MOTEUR THERMIQUE (ICE)

Un véhicule ICE est propulsé par un moteur thermique uniquement.

VÉHICULE HYBRIDE 48 V (MHEV)



1. Moteur Essence
2. Moteur électrique
3. Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage à 6 vitesses (e-DCS6)
4. Batterie de traction 48 V
5. Batterie d'accessoires 12 V
6. Convertisseur DC/DC
7. Démarrreur à courroie

La technologie MHEV ne nécessite aucune connexion pour charger la batterie de traction.

Le **système hybride** ne fonctionne pas en continu, mais s'active en fonction de l'état du véhicule, de l'état de charge de la batterie de traction, du confort thermique de l'habitacle (allumage du chauffage ou de la climatisation),

des conditions de conduite (accélération, ralentissement, freinage, démarrage moteur) et les conditions de la route (montée, descente) :

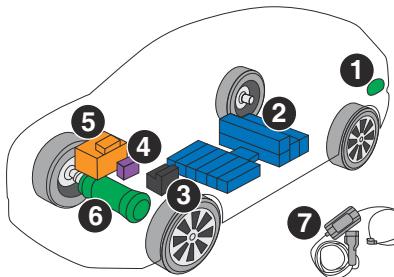
- Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.
- En conduite normale, le moteur essence et le moteur électrique fonctionnent ensemble ou séparément pour optimiser la consommation de carburant et l'énergie électrique ou pour charger la batterie de traction.
- Lors des phases d'accélération, le moteur électrique apporte un coup de pouce supplémentaire pour atteindre le plus rapidement possible le couple nécessaire et améliorer l'accélération à basse vitesse.
- Lors des phases de décélération, le moteur électrique charge la batterie de traction, en utilisant l'inertie du véhicule.
- La conduite en tout électrique est possible pour les manœuvres de stationnement, pour les zones de vitesse de 30 km/h en ville, sur les routes urbaines et de campagne avec une conduite douce et sur les autoroutes en légère décélération ou en descente.

Le moteur électrique est intégré à la boîte de vitesses automatique.

Le convertisseur DC/DC assure la liaison entre l'alimentation des accessoires de 12 V et l'alimentation de traction de 48 V.

Le démarreur à courroie redémarre le moteur essence après une conduite en tout électrique.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE À BATTERIE (BEV)



1. Trappe de charge
2. Batterie de traction
3. Batterie d'accessoires
4. Pompe à chaleur
5. Chargeur embarqué
6. Moteur électrique
7. Câble de charge

Les connecteurs de charge **1** permettent **3** types de charge :

- Charge domestique en mode 2, via l'utilisation d'une prise domestique et d'un câble de charge associé
- Charge accélérée en mode 3, via l'installation d'un boîtier de charge accélérée.

- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public.

La batterie de traction 400 V **2** est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique, de la climatisation et du chauffage. Son niveau de charge est représenté par un indicateur et un voyant de réserve au combiné d'instruments.

La batterie d'accessoires de 12 V **3** alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué. La pompe à chaleur **4** assure le chauffage dans l'habitacle et régule le refroidissement de la batterie de traction et du chargeur embarqué. Le chargeur embarqué **5** gère les charges domestique (mode 2) et accélérée (mode 3) de la batterie de traction, ainsi que la recharge de la batterie accessoires de 12 V.

Le moteur électrique **6** assure la traction en fonction du mode de marche sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère l'énergie lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

Éco-conduite

Éco-conduite L'est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et l'émission de CO2 du véhicule.

Optimiser l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de vitesse vous invite à engager le rapport le plus adapté. Chaque fois que cette indication s'affiche au combiné d'instruments, la suivre immédiatement.

Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO₂ et à atténuer le fond sonore de la circulation. Avec un moteur hybride, le freinage moteur est plus efficace. Anticiper au maximum les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec frein moteur afin de recharger la batterie de traction, d'augmenter la conduite tout électrique et de réduire la consommation de carburant.

En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de démarrer, si l'habitacle est trop chaud, l'aérer en ouvrant les fenêtres et les bouches d'aération avant d'utiliser l'air conditionné. Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (par exemple pare-soleil de toit ouvrant, stores). Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.

Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Éviter de faire tourner le moteur avant de démarrer, surtout en hiver (sauf conditions hivernales sévères : température inférieure à -23°C). Le véhicule se réchauffera beaucoup plus rapidement pendant la conduite.

En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (par exemple film, musique, jeu vidéo) pour contribuer à la réduction de la consommation d'énergie.

Débrancher les appareils mobiles avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule. Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque). Préférer l'utilisation d'un coffre de toit.

Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneus neige et remonter les pneus été.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneus, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- Avant un long déplacement.
- À chaque changement de saison.
- Après un remisage prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneus de la remorque ou de la caravane.

Entretien régulièrement le véhicule (par exemple, huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle, etc.). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement.

Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

Optimiser l'autonomie des véhicules électrifiés

La consommation électrique du véhicule dépend fortement du profil du parcours, de la vitesse et du type de conduite, de l'utilisation du chauffage/de la climatisation.

Privilégier les zones **ECO** et **CHARGE** de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse régulière.

Véhicules hybrides 48 V

Maximiser l'inertie du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur pour que le véhicule ralenti de lui-même (par exemple lors d'une descente ou à l'approche d'un feu rouge).

Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la récupération d'énergie est optimale à condition que le curseur de l'indicateur de puissance

au combiné d'instruments soit toujours en mouvement dans la zone CHARGE.
La récupération d'énergie permet d'exploiter efficacement les phases "passives" de la conduite (décélération).
L'énergie récupérée est utilisée pour recharger la batterie de traction et est ensuite utilisée pour la conduite tout électrique ou une accélération supplémentaire.
Lorsque la batterie de traction est presque pleine, la récupération d'énergie se réduit progressivement.

Véhicules électriques

Programmer une destination dans le système de navigation GPS du véhicule pour optimiser la consommation au cours d'un trajet.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif ou les freinages souples ; l'indicateur de puissance entre alors dans la zone "**CHARGE**".

Privilégier l'utilisation de la climatisation par rapport au chauffage pour désembuer l'habitacle.

Clés

La clé intégrée à la télécommande permet de réaliser, selon version, les opérations suivantes :

- Déverrouillage / Verrouillage du véhicule.
- Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.
- Activation / Désactivation de l'airbag passager avant.
- Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.
- Mise du contact et démarrage / arrêt du moteur.

SANS ACCÈS ET DÉMARRAGE MAINS LIBRES (PASSIVE ENTRY)



- Pour déplier ou replier la clé, appuyer sur le bouton.

AVEC ACCÈS ET DÉMARRAGE MAINS LIBRES (PASSIVE ENTRY)



- Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.



Avertissement

Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Fonction de la télécommande radio



La télécommande permet d'exécuter les fonctions suivantes à distance (selon version) :

- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Éclairage à distance.
- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Ouverture / Fermeture des vitres.
- Fermeture du toit ouvrant.
- Antidémarrage du véhicule.

Des procédures de sauvegarde permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie... Pour plus d'informations sur les **procédures de sauvegarde**, consulter la rubrique correspondante.

**Note**

Éviter d'accrocher un objet lourd à la clé ou à la télécommande. Il pèserait sur son axe dans le contacteur et pourrait engendrer un dysfonctionnement.

**Avertissement**

Ne jamais couper le contact avant d'avoir complètement immobilisé le véhicule.

Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !



Verrouillage du véhicule



Déverrouillage du véhicule



Allumage des feux à distance

Avec radio sur l'écran tactile central 10"

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"

Le paramétrage du déverrouillage sélectif se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

DÉVERROUILLAGE SÉLECTIF**Déverrouillage total**

- ▶ Si le déverrouillage sélectif est désactivé, appuyer sur le bouton de déverrouillage.

Déverrouillage sélectif**Porte conducteur**

- ▶ Appuyer sur le bouton de déverrouillage.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (ICE MHEV).

La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (BEV).

- ▶ Pour déverrouiller les autres portes et le coffre, appuyer **une seconde fois**.

Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.

Le déverrouillage total ou sélectif, et la désactivation de l'alarme, est confirmé par le clignotement des feux de position et/ou diurnes.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

DÉVERROUILLAGE ET**ENTREBÂILLEMENT DU COFFRE**

- ▶ Appuyer sur ce bouton pendant plus d'une seconde pour déverrouiller le coffre. Le coffre s'ouvre légèrement.

Cette action déverrouille d'abord le véhicule.

VERROUILLAGE DU VÉHICULE**Verrouillage simple**

- ▶ Contact coupé, appuyer sur le bouton de verrouillage.

Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

**Note**

Un ouvrant (porte ou coffre) mal fermé empêche le verrouillage du véhicule. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes.

En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

SUPER-VERROUILLAGE

Avertissement

Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.

- Contact coupé, appuyer sur le bouton de verrouillage.
- Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

Pour les véhicules équipés du système ADML Proximity, un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.



Selon version, avec la navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10", l'activation / désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

OUVERTURE / FERMETURE DES VITRES

Ouverture des vitres



- Appuyer plus de 3 secondes sur le bouton de déverrouillage.

Selon version, les vitres s'arrêtent au relâchement du bouton ou par un second appui sur le bouton.

FERMETURE DES VITRES ET DU TOIT OUVRANT (SELON VERSION)



- Appuyer plus de 3 secondes sur le bouton de verrouillage.

Selon version, les vitres et le toit ouvrant s'arrêtent au relâchement du bouton ou par un second appui sur le bouton.



Avertissement

Lors de la fermeture des vitres et du toit ouvrant, s'assurer que rien ni personne n'empêche leur fermeture correcte.

Sur les versions avec alarme, pour laisser les vitres et/ou le toit ouvrant entrouvert, il est nécessaire de désactiver au préalable la surveillance volumétrique de l'alarme. Pour plus d'informations sur l'**Alarme**, se reporter à la rubrique correspondante.

Allumage des feux à distance

(Selon version)



- Appuyer sur ce bouton. Les feux de position, de croisement, de plaque minéralogique et les spots de rétroviseurs extérieurs s'allument pendant 30 secondes.

Un nouvel appui, avant la fin de la temporisation, entraîne l'extinction immédiate des feux.

Conseils



Avertissement

Télécommande. La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu. Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation. La télécommande ne peut pas fonctionner tant que la clé est dans l'antivol, même contact coupé.



Avertissement

Protection antivol. Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.

Pour les versions avec contacteur à clé, ne pas oublier de retirer la clé et de tourner le volant pour bloquer la colonne de direction.



Avertissement

Verrouillage du véhicule.

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence. Par mesure de sécurité, prendre la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.



Note

Achat d'un véhicule d'occasion

Faire effectuer une mémorisation des clés par le Réseau afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

Système de clé électronique



Avertissement

La clé électronique peut affecter un pacemaker. Tenir la clé électronique à l'écart de la poitrine.



Permet une utilisation sans la clé des fonctions suivantes :

- système de verrouillage centralisé
- allumage sans démarrage du moteur

Il suffit que le conducteur porte la clé électronique sur lui.

Pour des raisons de sécurité, la clé électronique peut être équipée d'un capteur de mouvements. Si c'est le cas, il est impossible de démarrer le véhicule lorsque la clé électronique n'a pas changé de place pendant un certain temps. Lorsque le conducteur tente de faire démarrer le véhicule, un message correspondant s'affiche au centre d'informations du conducteur. Déplacer la clé électronique et essayer de nouveau de faire démarrer le véhicule.

En outre, la clé électronique intègre la fonction de télécommande radio.

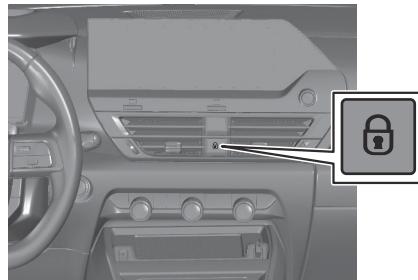
Manipuler la télécommande avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées, éviter tout actionnement inutile.



Note

Les composants électroniques de la clé peuvent être endommagés si la clé subit des chocs violents. Afin d'assurer l'efficacité complète des dispositifs électroniques de la clé, éviter d'exposer cette dernière à la lumière directe du soleil.

Verrouillage central



Manuel

- Appuyer sur ces boutons pour verrouiller / déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'habitacle.



Avertissement

Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

**Note****En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur**

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

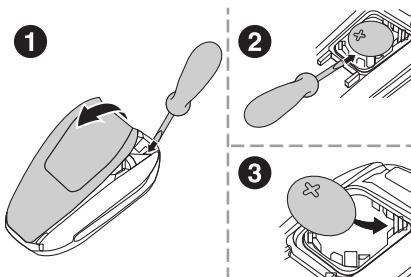
► Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.

► Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Remplacement de la pile



En cas de pile usée, ce voyant s'allume, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Type de batterie : CR2032 / 3 volts.**Sans ADML****Avec ADML**

► Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.

► Retirer la pile usagée de son logement.

► Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité. Commencer par l'insérer dans les contacts situés dans le coin, puis clipper le cache sur le boîtier.

► Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, consulter la rubrique correspondante.

**Restriction**

Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

**Avertissement**

Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique ! Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort. Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

**Avertissement**

Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect !

Remplacer la pile par le même type.



Avertissement

Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !
Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.
Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Clé d'urgence

CLÉS PERDUES, TÉLÉCOMMANDE, CLÉ ÉLECTRONIQUE

Se rendre dans le Réseau Après-vente STELLANTIS avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés.
Le Réseau Après-vente STELLANTIS pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

DÉVERROUILLAGE / VERROUILLAGE TOTAL DU VÉHICULE AVEC LA CLÉ

Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Batterie du véhicule déchargée.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.

Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande.
Se reporter aux rubriques correspondantes.



- Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- Tourner la clé vers l'avant ou l'arrière pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule.



Note

Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé.

Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

VERROUILLAGE CENTRALISÉ INOPÉRANT

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.

- Batterie débranchée ou déchargée.



Avertissement

En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

PORTE AVANT GAUCHE

- Insérer la clé dans la serrure puis la tourner vers l'avant ou l'arrière du véhicule pour verrouiller et déverrouiller la porte.

SÉCURITÉ ENFANTS PORTES ARRIÈRE

Ce dispositif empêche l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure.

La commande est située sur le chant de chaque porte arrière (indiquée par un marquage sur la carrosserie).

Verrouillage / Déverrouillage

- Ouvrir les portes.
- Pour verrouiller, tourner la clé intégrée jusqu'en butée :
 - Vers la droite sur la porte arrière gauche.
 - Vers la gauche sur la porte arrière droite.
- Pour déverrouiller, tourner en sens inverse.

Déverrouillage

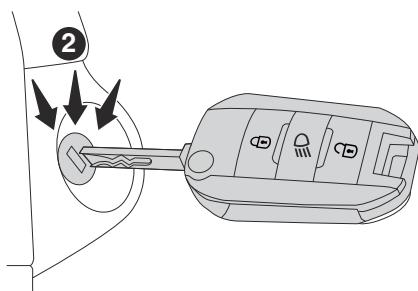
- Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Verrouillage

- ▶ Ouvrir les portes.
- ▶ Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.

Se reporter à la rubrique correspondante.

- ▶ Insérer la clé sans forcer dans le loquet situé dans le verrou de la porte, puis tourner le loquet d'un huitième de tour vers l'extérieur de la porte.
- ▶ Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Sans ADML

- ▶ Couper le contact.
- ▶ Remettre la clé en position 2 (Mise sous contact).
- ▶ Appuyer aussitôt sur le cadenas fermé pendant quelques secondes.
- ▶ Couper le contact et retirer la clé du contacteur.

La télécommande est de nouveau complètement opérationnelle.

Avec ADML

- ▶ Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.
- ▶ Placer la clé électrique contre le lecteur de secours situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact.
- ▶ **Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite**, depuis le mode P, appuyer sur la pédale de frein.

RÉINITIALISATION DE LA TÉLÉCOMMANDE

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.



► Mettre le contact en appuyant sur le bouton **START/STOP**.

Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement le Réseau ou un atelier qualifié.

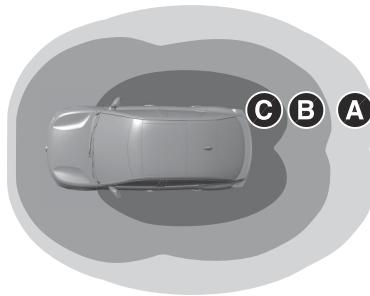
Démarrage à distance

Il s'agit du système Accès et Démarrage Mains Libres (ADML).

Ce système permet le verrouillage / déverrouillage automatique du véhicule sur simple détection de la clé électronique.

Lorsque le conducteur a la clé électronique sur lui, le véhicule se déverrouille à son approche et se verrouille à son éloignement.

Zones de reconnaissance de la clé :



Zone A : éclairage d'accueil à l'approche (entre 3 et 5 mètres du véhicule).

Zone B : verrouillage automatique à l'éloignement (2 mètres du véhicule environ).
Zone C : déverrouillage automatique à l'approche (entre 1 et 2 mètres du véhicule).

Activation / Désactivation

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



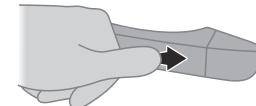
Le paramétrage des fonctions automatiques se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



Le paramétrage des fonctions automatiques se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage du véhicule



Avec radio sur l'écran tactile central 10"



Le paramétrage du déverrouillage sélectif se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



Le paramétrage du déverrouillage sélectif se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

Le véhicule (portes et coffre) se déverrouille automatiquement lorsque le conducteur approche de la zone **C**, avec les fonctions automatiques activées.

Le véhicule peut également être déverrouillé en appuyant sur le bouton du coffre.

Le déverrouillage, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

i Note

Si la clé reste autour du véhicule (zones **A**, **B** ou **C**) plus de 15 minutes sans action, les fonctions automatiques se désactivent. Pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur une poignée.

En cas de non-fonctionnement du verrouillage/déverrouillage du véhicule par la poignée, rapprocher la clé et refaire l'action souhaitée.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

Fonctionne automatiquement à l'approche de la porte conducteur, si les fonctions automatiques sont activées.

Selon version, peut également fonctionner en appuyant délicatement sur la poignée de porte conducteur

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (ICE MHEV).

La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (BEV).

► Une fois à l'intérieur du véhicule, pour déverrouiller l'ensemble des ouvrants, appuyer sur le bouton de verrouillage centralisé ou tirer la commande d'ouverture de n'importe quelle porte.

Déverrouillage sélectif du hayon

Le hayon se déverrouille automatiquement à l'approche de l'arrière du véhicule.

► Appuyer sur la commande du hayon pour ouvrir le coffre.

Les portes restent verrouillées.

Après un déverrouillage sélectif du hayon, si le véhicule n'a pas été complètement déverrouillé, le hayon se referme automatiquement après fermeture.

Verrouillage du véhicule

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"

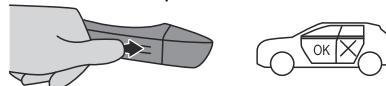


Selon version, l'activation / désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Verrouillage simple



Portes et coffre fermés, le véhicule se verrouille automatiquement en quittant la zone **B**, si les fonctions automatiques sont activées.



Selon version, le véhicule peut également être verrouillé en appuyant délicatement sur la poignée de porte conducteur

Le verrouillage est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction, ainsi que par un double signal sonore pour le verrouillage à l'éloignement.



Avertissement

L'alarme ne s'active pas lors du verrouillage automatique à l'éloignement (les indicateurs de direction ne s'allument pas).

Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si la clé électronique est laissée à l'intérieur.

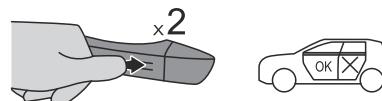
Super-verrouillage



Avertissement

Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.



- Appuyer légèrement sur la poignée conducteur pour verrouiller le véhicule.
- Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des indicateurs de direction).

Un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

Conseils



Note

Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique pour le système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.



Note

En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le hayon, le véhicule se verrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement (si activée auparavant).



Note

Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur les

Rétroviseurs, reportez-vous à la rubrique correspondante.



Avertissement

Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée.

Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.



Avertissement

Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule :

- La fonction déverrouillage à l'approche (zone C) se met automatiquement en veille prolongée après plusieurs jours de non-utilisation (une semaine environ). Pour déverrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur l'une des poignées. Au prochain démarrage du véhicule, les fonctions automatiques de

déverrouillage et de verrouillage seront réactivées.

- Après plusieurs déclenchements successifs de l'éclairage d'approche sans démarrage du véhicule, celui-ci est désactivé.
- L'ensemble des fonctions "mains-libres" se met en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande puis démarrer le moteur.



Note

Perturbations électriques

La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électrique (par exemple, un téléphone portable (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électrique.

Défaut



En cas de défaut, ce voyant s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système de sécurité du véhicule

DISPOSITIF ANTIVOL

Automatique (sécurité anti-intrusion)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).

Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

- Appuyer sur le bouton jusqu'à l'apparition d'un message de confirmation.



Note

Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé.

Si non, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

Système d'alerte sonore pour les piétons (MHEV, BEV)

Ce système avertit les piétons de l'arrivée du véhicule.

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h (19 mph), en marche avant et arrière. Cette fonction ne peut pas être désactivée.

SYSTÈME ANTIVOL



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

Surveillance périmétrique

Le système contrôle l'ouverture du véhicule. L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

Surveillance volumétrique

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle.

L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.

L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

Avertissement

Intervention sur le système d'alarme

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Verrouillage du véhicule avec système d'alarme complet

Activation

- ▶ Couper le contact et sortir du véhicule.
- ▶ Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur la poignée de porte conducteur.

Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ. La surveillance périmétrique est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique et antisoulèvement après 45 secondes.



Note

L'alarme ne s'active pas lors du verrouillage automatique à l'éloignement.



Avertissement

Si un ouvrant (porte, coffre ou capot) est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que la surveillance volumétrique.

Désactivation

- ▶ Appuyer sur l'un des boutons de déverrouillage de la télécommande :



Appui court.

ou



Appui long.

- ▶ Déverrouiller le véhicule par appui sur la poignée de porte conducteur.

Le système de surveillance est neutralisé ; le voyant du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant 2 secondes environ.



Note

Après un déverrouillage par télécommande

En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

Fermeture du véhicule avec surveillance périmétrique extérieure seule

Désactiver la surveillance volumétrique pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.

- Transport sur un bateau.

Désactivation de la surveillance volumétrique

- Couper le contact, et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe du voyant.
- Sortir du véhicule.
- Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou par appui sur la poignée de porte conducteur.

Seule la surveillance périmétrique est activée : le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.

Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation de la surveillance volumétrique

- Neutraliser la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule avec la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant du bouton s'éteint.

- Réactiver le système d'alarme complet en verrouillant le véhicule à la télécommande ou par appui sur la poignée conducteur.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon le pays de commercialisation, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.

Au déverrouillage du véhicule avec la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres", le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant l'absence de l'utilisateur. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.
- Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- Mettre le contact ; l'alarme s'arrête.

Le voyant du bouton s'éteint.

Verrouillage du véhicule sans activation de l'alarme

- Verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte avant gauche.

Activation automatique

(Selon version) Le système s'active automatiquement 2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre.

- Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Défaut

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique un défaut du système. Faire vérifier par le Réseau Après-vente STELLANTIS ou par un atelier qualifié.

Portes

Ouverture

De l'extérieur

- Après déverrouillage du véhicule ou avec la clé électronique du système "Accès et Démarrage Mains Libres" dans la zone de reconnaissance, tirer la poignée de porte.

De l'intérieur

- Tirer la commande intérieure d'ouverture d'une porte ; cette action déverrouille complètement le véhicule.



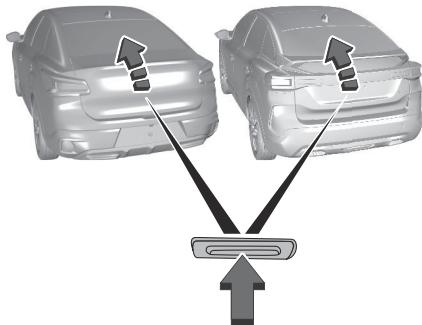
Note

Déverrouillage sélectif activé :

- L'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable).
- L'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.

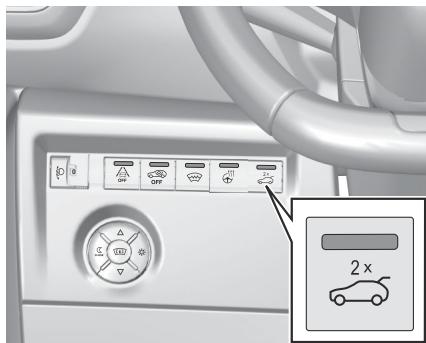
Actionnement du hayon

Ouverture



- Après déverrouillage du véhicule, appuyer sur la commande d'ouverture puis soulever le volet de coffre.

Ouverture depuis l'intérieur



- Appuyer sur le bouton d'ouverture du coffre situé sur la planche de bord.

Le hayon se déverrouille et s'ouvre légèrement.

Fermeture

- Abaissé le volet de coffre à l'aide d'une des poignées de préhension intérieures.



Avertissement

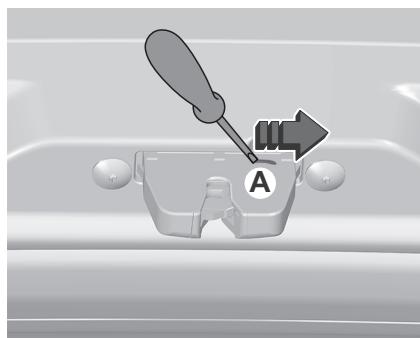
En cas de défaut ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le hayon lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le Réseau Après-vente STELLANTIS ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

Fonctionnement d'urgence

Pour déverrouiller manuellement le coffre en cas de panne de batterie ou de verrouillage centralisé.

Déverrouillage

- Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



- Introduire un petit tournevis dans l'orifice A de la serrure pour déverrouiller le coffre.
- Déplacer le loquet vers la gauche.

Verrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.



Note

En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, il est impératif de débrancher la batterie pour verrouiller le coffre et assurer ainsi le verrouillage complet du véhicule.

Lève-vitres électriques



- Avant gauche
- Avant droit
- Arrière droit
- Arrière gauche
- Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière

Vitres manuelles

- ▶ Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement automatique

- ▶ Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.



Note

Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact.

À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

Désactivation des commandes arrière de lève-vitres arrière

Pour la sécurité des enfants, appuyer sur la commande **5** pour désactiver les commandes des lève-vitres arrière, quelles que soient leurs positions.

Le voyant rouge du bouton s'allume.

L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.



Note

En cas de choc violent, l'utilisation des commandes de lève-vitres arrière est de nouveau possible, si celles-ci étaient désactivées.

Réinitialisation des lève-vitres électriques

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

La fonction antipincement est inopérante pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

- ▶ Descendre complètement la vitre, puis la remonter ; elle remontera par palier de quelques centimètres à chaque action. Renouveler l'opération jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
- ▶ Garder la commande tirée pendant au moins une seconde après avoir atteint la position vitre fermée.

Dans certains cas, la fonction de sécurité peut s'activer en l'absence d'un obstacle visible. La fermeture automatique de la vitre est interrompue et elle se rouvre.

Agir comme suit :

- ▶ Dans les 5 secondes suivant la réouverture, appuyer sur le lève-vitre jusqu'à l'ouverture complète de la vitre.
- ▶ Dans les 2 secondes, tirer le lève-vitre vers le haut et le maintenir dans cette position jusqu'à la fermeture complète de la vitre.



Avertissement

Pendant cette manœuvre, la fonction de sécurité est désactivée.



Avertissement

En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée. Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.

Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

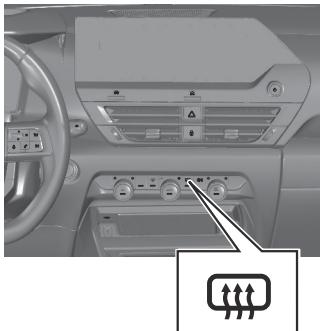
Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à l'aide de la clé électronique ou du système d'accès et démarrage sans clé.

Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Pare-brise chauffant

Ce désembuage - dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant.

Il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La révision est arrivée à échéance. Effectuer la révision très prochainement.

La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure.

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.

Le désembuage - dégivrage s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Pare-brise

Avec climatisation manuelle

- Régler la température au maximum (rouge).
- Régler le débit d'air au maximum.



- Appuyer sur ce bouton pour activer la répartition d'air sur la position "Pare-brise" ; son voyant s'allume.

- Vérifier que la recirculation d'air intérieur est désactivée ; son voyant doit être éteint.
- Mettre en marche l'air conditionné en appuyant sur "A/C" ; son voyant s'allume.

Avec l'air conditionné automatique bizona

Programme automatique visibilité

Ce mode permet de désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Il gère automatiquement l'air conditionné (selon version), le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

Le débit d'air peut être modifié manuellement sans provoquer la désactivation du programme automatique Visibilité.

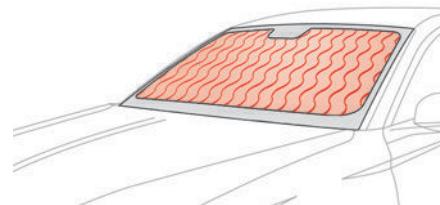


Note
Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.



Avertissement
En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou la givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.
Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

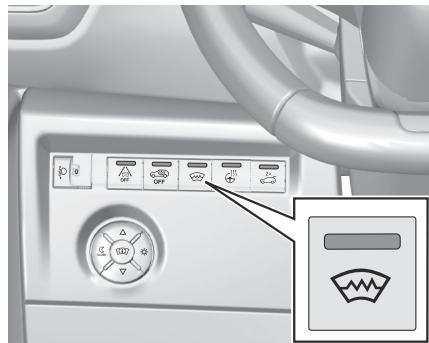
PARE-BRISE CHAUFFANT



Par temps froid, cette fonction chauffe l'ensemble du pare-brise et vient en complément du Programme de visibilité automatique pour accélérer l'évacuation d'éléments gênant la visibilité (par exemple rosée, buée, givre, neige), situés de part et d'autre du pare-brise.

Elle peut être utilisée aussi bien avant de partir qu'en roulant.

Marche / Arrêt



► Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.

La fonction s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Toit ouvrant

Le toit ouvrant est constitué d'une vitre mobile pouvant coulisser au-dessus du pavillon, et d'un rideau d'occultation pouvant être ouvert indépendamment. L'ouverture du toit entraîne automatiquement celle du rideau d'occultation.

► Pour ouvrir et fermer le toit, utiliser le bouton situé sur la console de pavillon.



Le toit peut être manœuvré dès la mise du contact (avec un niveau de charge suffisant de la batterie), moteur tournant, en mode STOP du Stop & Start, et jusqu'à 45 secondes après la coupure du contact.

Précautions

Avertissement

Ne pas passer la tête ni les bras à travers le toit ouvrant lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Avertissement

Vérifier que les bagages et accessoires transportés sur les barres de toit ne gênent pas les manœuvres du toit ouvrant.

Ne pas poser de charges lourdes sur la vitre mobile du toit ouvrant.

Avertissement

Si le toit ouvrant est mouillé, après une averse ou le lavage du véhicule, attendre son séchage complet avant de le manœuvrer.

Ne pas manœuvrer le toit ouvrant s'il est couvert de neige ou de givre - Risque de détérioration ! Pour déneiger ou dégivrer le toit ouvrant, utiliser uniquement des outils en plastique.

Avertissement

Vérifier régulièrement l'état des joints du toit ouvrant (par exemple, présence de saleté, feuilles mortes).

En cas de nettoyage du véhicule dans une station de lavage, vérifier au préalable la bonne fermeture du toit ouvrant et ne pas approcher la lance haute pression à moins de 30 centimètres des joints.

Avertissement

Ne jamais quitter le véhicule en laissant le toit ouvert.

Fonctionnement

Lors de l'ouverture complète du toit, la vitre mobile passe en position entrebâillée, puis coulisse au-dessus du pavillon. Toutes les positions intermédiaires sont possibles.

Avertissement

Avant d'actionner le bouton de commande du toit, s'assurer que rien ni personne n'empêche la manœuvre. Faire particulièrement attention aux enfants pendant la manœuvre du toit. En cas de pincement lors de la manipulation du toit, il faut inverser le mouvement du toit en appuyant sur la commande concernée.

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le toit ouvrant.

Toute intervention manuelle sur la position du toit ouvrant peut perturber le dispositif d'antipincement. Procéder à une réinitialisation.

Dispositif d'antipincement

Si le toit rencontre un obstacle pendant sa fermeture, le mouvement est automatiquement inversé.

Ouverture / Fermeture du toit

- ▶ Pour ouvrir le toit, utiliser la partie du bouton située vers l'arrière.
- ▶ Pour fermer le toit, utiliser la partie du bouton située vers l'avant.

Fonctionnement du bouton

- Une impulsion au-delà du point de résistance du bouton entraîne directement l'ouverture ou la fermeture complète.
- Une deuxième impulsion interrompt le mouvement en cours.
- En maintenant l'appui sur le bouton (sans passer le point de résistance), le mouvement de la vitre s'arrête lorsque ce bouton est relâché.
- Toit fermé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, le fait passer à la position entrebâillée.
- Toit entrebâillé : une impulsion simple sur la partie avant du bouton, sans aller au-delà du point de résistance, le ferme complètement.

Note

Le toit et les vitres peuvent être fermés en maintenant l'appui sur le bouton de verrouillage de la télécommande.

Ouverture / Fermeture du rideau d'occultation

- ▶ Pour ouvrir le rideau d'occultation, utiliser sa poignée et tirer vers l'arrière jusqu'à la position désirée.
- ▶ Pour fermer le rideau d'occultation, utiliser sa poignée et pousser vers l'avant jusqu'à la position désirée.

Réinitialisation

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de défauts ou de mouvement saccadé du toit ouvrant, une réinitialisation est nécessaire.

- ▶ Vérifier que rien ne gêne le déplacement du toit ouvrant et que les joints sont propres.



Note

La fermeture automatique du toit n'est plus disponible, seule la fermeture manuelle est possible.
La fermeture du toit à distance avec la clé électronique n'est également plus disponible dans ce cas.



- ▶ Contact mis, appuyer sur la partie avant du bouton pour fermer le toit ouvrant et maintenir l'appui.

Le toit ouvrant se ferme pas à pas. Lorsqu'il est complètement fermé, il effectue un léger mouvement d'ouverture / fermeture.

- ▶ Relâcher l'appui sur le bouton 1 seconde après la fin du mouvement.

Rétroviseurs

Avertissement

Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire "l'angle mort".

Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS ÉLECTRIQUES

Réglage



- ▶ Déplacer la commande **A** à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- ▶ Déplacer la commande **B** dans les quatre directions pour effectuer le réglage.
- ▶ Replacer la commande **A** en position centrale.

Rabattement manuel

Il est possible de rabattre manuellement les rétroviseurs (stationnement gênant, garage étroit...).

- Faire pivoter le rétroviseur vers le véhicule.

Rabattement électrique

Selon équipement, les rétroviseurs extérieurs se rabattent électriquement.



- De l'intérieur, contact mis, placer la commande **A** en position centrale.
- Tirer la commande **A** vers l'arrière.
- De l'extérieur, verrouiller le véhicule.



Note

Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

Procédure de sauvegarde

Lorsqu'un rétroviseur est impacté ou manipulé manuellement, il perd sa position et peut rester coincé. Dans ce cas, il est possible de rétablir

le fonctionnement automatique en suivant la procédure de sauvegarde :

- Véhicule à l'arrêt, manipuler le rétroviseur de porte concerné, en le dépliant puis en le rabattant.
- Contact mis, appuyer une fois ou deux sur la commande **A** pour réinitialiser le système et déplier les deux rétroviseurs.

Déploiement électrique

- De l'extérieur : déverrouiller le véhicule.
- De l'intérieur : contact mis, placer la commande **A** en position centrale, puis la tirer vers l'arrière.

Activation / Désactivation

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



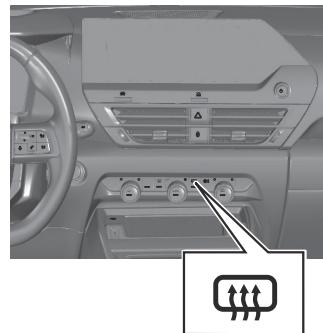
Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

RÉTROVISEURS CHAUFFANTS



Le désembuage/dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage/dégivrage de la lunette arrière.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

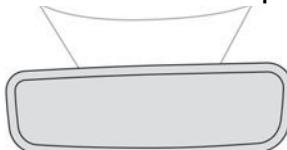
Comporte un dispositif anti-éblouissement qui assombrit le miroir du rétroviseur et réduit la gêne du conducteur due au soleil, aux faisceaux d'éclairage des autres véhicules, etc.

Modèle manuel**Position jour / nuit**

- ▶ Tirer le levier pour passer en position anti-éblouissement "nuit".
- ▶ Pousser le levier pour passer en position normale "jour".

Réglage

- ▶ Régler le rétroviseur en position normale "jour".

Modèle "électrochrome" automatique

Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

**Note**

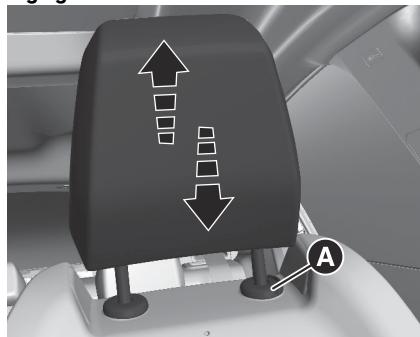
Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit

automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.

Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Position des appuie-tête

APPUIE-TÊTE AVANT

Réglage en hauteur**Vers le haut :**

- ▶ Soulever l'appuie-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le déclic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas :

- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour abaisser l'appuie-tête.

**Note**

Le réglage est correct lorsque le bord supérieur de l'appuie-tête se trouve au niveau du dessus de la tête de l'occupant.

Dépose d'un appuie-tête

- ▶ Basculer le dossier du siège en arrière pour faciliter le retrait de l'appuie-tête.
- ▶ Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.
- ▶ Par sécurité, ranger l'appuie-tête.

Remise en place d'un appuie-tête

- ▶ Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
- ▶ Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.
- ▶ Procéder au réglage en hauteur.

**Avertissement**

Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

APPUIE-TÊTE ARRIÈRE



Ils peuvent prendre deux positions :
Position haute, d'utilisation :

- Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.

Position basse, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :

- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

Les appuie-tête arrière sont démontables.

Dépose d'un appuie-tête

- Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande 1.
- Basculer légèrement le dossier vers l'avant.
- Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.

Remise en place d'un appuie-tête

- Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.

- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

Avertissement

Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute.

L'appui-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.



Sièges

Avertissement

Avant d'effectuer de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège.

Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Avertissement

Rester vigilant en réglant les sièges électriques. Ne pas placer d'objets sous le siège électrique et ne pas entraver son mouvement. Risque de blessures, en particulier pour les enfants, et d'endommagement des commandes. Les passagers du véhicule doivent en être informés.

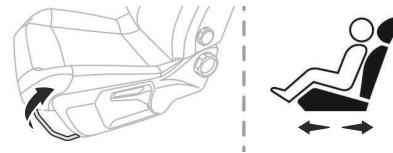
Avertissement

Le tissu de rembourrage des sièges a été conçu pour résister à un usage à long terme résultant d'une utilisation normale de la voiture. Certaines précautions sont toutefois requises. Éviter le frottement prolongé et/ou excessif contre le revêtement d'accessoires comme des boucles métalliques et des bandes Velcro qui peuvent l'endommager en exerçant une pression élevée sur une petite zone du revêtement.

Avertissement

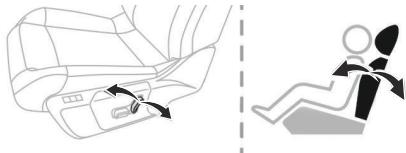
Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

Réglage longitudinal



- Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- Relâcher la barre pour verrouiller la position sur l'un des patins.

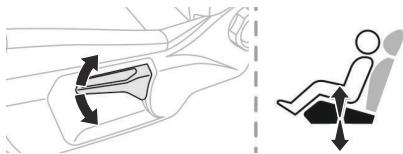
Réglage de l'inclinaison du dossier



- Soulever le levier de commande à la hauteur maximale afin d'éviter le bruit et la défaillance du mécanisme.

Réglage en hauteur

(Conducteur uniquement, selon version)



- Relever ou abaisser la commande autant de fois que nécessaire.

Avertissement

Ne pas marcher sur ces pièces en plastique - Risque de blessures ou d'endommagement des composants !

Sièges arrière

Banquette avec assises fixes et dossiers rabattables en deux parties (2/3-1/3) pour moduler l'espace de chargement du coffre.

Note

L'assise arrière reste fixe. Pour augmenter le volume de chargement du coffre, basculer le dossier de la banquette.

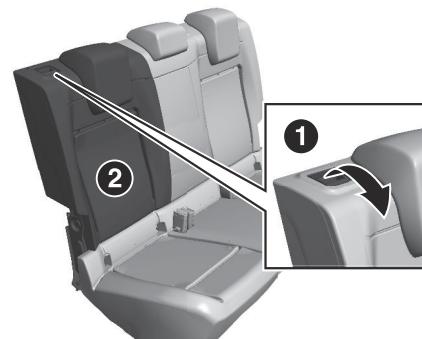
DOSSIERS RABATTABLES

Avertissement

Les manœuvres de dossiers doivent être effectuées seulement véhicule à l'arrêt.

Au préalable :

- Abaisser les appuie-tête des dossiers.
- Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
- Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (par exemple, vêtements, bagages).



- Presser la poignée 1 de déverrouillage du dossier.
- Accompagner le dossier 2 jusqu'à l'horizontale.

Note

Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

REMISE EN PLACE DES DOSSIERS

Avertissement

Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.



- ▶ Redresser le dossier **2** et le pousser fermement pour le verrouiller.
- ▶ Vérifier que le voyant rouge de la poignée **1** de déverrouillage n'est plus visible.
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.



Avertissement

Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc.
Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Ceintures de sécurité

Introduction



Avertissement

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les

ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.

Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.

Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par ex. une pièce de monnaie) avant de le fixer.

Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée.

Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

Avertissement

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque trajet.

En cas d'accident, les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité mettent en danger les autres passagers et eux-mêmes.

Avertissement

Pose. La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin.

La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

À l'avant, pour régler la position de la ceinture de sécurité, il peut être nécessaire de régler la hauteur du siège.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps

- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne s'entortille pas
- ne doit maintenir qu'une seule personne
- ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage ;
- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.



Avertissement

Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants. Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, consulter la rubrique correspondante.

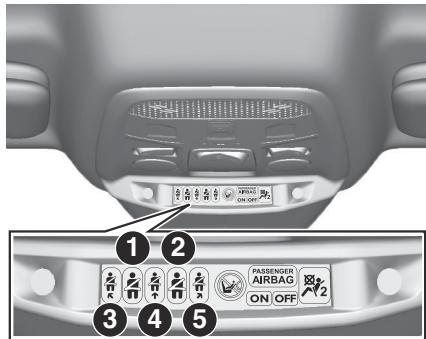


Avertissement

Entretien. Conformément aux réglementations en vigueur en matière de sécurité, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité u véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le réseau CITROËN est en mesure d'apporter. Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.

Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le réseau CITROËN.

Affichage des voyants d'avertissement des ceintures de sécurité



1. Voyant d'avertissement de ceinture avant gauche
2. Voyant d'avertissement de ceinture avant droite
3. Voyant d'avertissement de ceinture arrière gauche
4. Voyant de ceinture arrière centrale
5. Voyant d'avertissement de ceinture arrière droite

Voyant de non-bouclage / débouclage

Il s'allume en rouge à la fois au combiné d'instruments et sur l'afficheur des voyants de ceintures de sécurité, dès que le système détecte qu'une ceinture de sécurité est non bouclée ou débouclée.

Type 1

Alerte de non-bouclage à l'avant



À la mise du contact, si le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (1 ou 2) s'allume en rouge. À une vitesse supérieure à 20 km/h, ce voyant clignote en rouge, accompagné d'un signal sonore pendant 2 minutes environ.

Une fois ce temps écoulé, le voyant reste rouge fixe jusqu'au bouclage de la ceinture de sécurité.

Alerte de non-bouclage à l'arrière



À la mise du contact, si un des passagers arrière n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (3, 4 ou 5) s'allume en rouge pendant 60 secondes.

Alerte de débouclage



Après la mise du contact, si le conducteur ou un passager déboucle sa ceinture de sécurité, le voyant d'avertissement correspondant (1, 2, 3, 4 ou 5) s'allume en rouge.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, ce voyant clignote, accompagné d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le voyant reste allumé jusqu'au rebouclage de la ceinture de sécurité.



Contact mis, si le conducteur ou un passager attache sa ceinture de sécurité, le voyant d'avertissement correspondant (1, 2, 3, 4 ou 5) s'allume en vert.



Contact mis, si l'un des sièges passagers avant ou arrière est considéré comme étant inoccupé, le voyant d'avertissement correspondant (2, 3, 4 ou 5) s'allume en gris.

Lorsqu'il n'y a plus d'alerte de non-bouclage/débouclage, les voyants verts ou gris restent allumés pendant 30 secondes environ, puis s'éteignent.

Type 2

Ceinture de sécurité avant non bouclée



À la mise du contact, si le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (1 ou 2) s'allume en rouge.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, ce voyant clignote en rouge, accompagné d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le voyant reste rouge fixe jusqu'au bouclage de la ceinture de sécurité.

Alerte de non-bouclage à l'arrière



À la mise du contact, si l'un des passagers arrière n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (**3, 4 ou 5**) s'allume en rouge pendant 60 secondes.

Alerte de débouclage



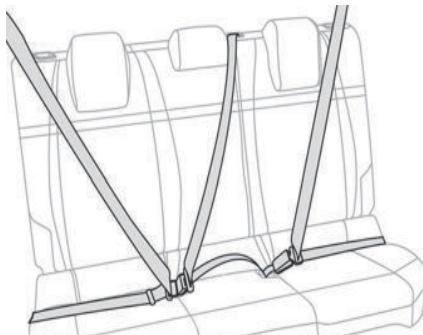
Après la mise du contact, si le conducteur ou un passager déboucle sa ceinture de sécurité, le témoin correspondant (**1, 2, 3, 4 ou 5**) s'allume en rouge.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, ce voyant clignote, accompagné d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le voyant reste allumé jusqu'au rebouclage de la ceinture de sécurité.

CEINTURES AUX PLACES AVANT

Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prévention pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

CEINTURES AUX PLACES ARRIÈRE



Chaque siège arrière est équipé d'une ceinture de sécurité à trois points avec enrouleur à inertie.

Les places latérales sont équipées d'un système de prévention pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Ceinture de sécurité à trois points

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Prétension pyrotechnique

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux.

Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort

Ce système réduit la pression de la ceinture de sécurité sur la poitrine de l'occupant, en améliorant ainsi sa protection.



Avertissement

En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des préteintionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Dans tous les cas, le voyant d'airbag s'allume.

Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Bouclage

- ▶ Tirer la sangle et insérer le pêne dans la boucle.
- ▶ Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- Accompagner l'enroulement de la ceinture.

Système d'airbags

PRÉSENTATION DU SYSTÈME D'AIRBAGS

Système conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort. Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflient rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer la protection dans ces situations.

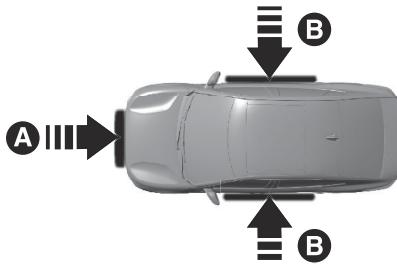
L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

Avertissement

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



A. Zone d'impact frontal

B. Zone d'impact latéral



Note

Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Avertissement

Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale. S'attacher dans son siège et boucler correctement la ceinture de sécurité. Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par exemple enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement. Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags. Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet. Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau Après-vente CITROËN ou par un atelier qualifié.



Avertissement

Le système d'airbags se déploie d'une manière explosive. Les réparations doivent être confiées exclusivement au personnel qualifié.



Avertissement

L'ajout d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle métallique à l'avant ou sur le côté, peut entraver le bon fonctionnement du système d'airbags. Le fonctionnement du système d'airbags peut également être affecté par la modification de parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des airbags, du volant, du combiné d'instruments, des joints intérieurs de porte, y compris les haut-parleurs, d'un des modules d'airbag, du garnissage du plafond ou des montants, des capteurs avant, des capteurs de chocs latéraux ou du câblage des airbags.



Avertissement

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.



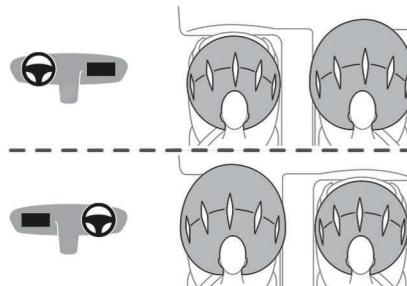
Avertissement

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par ex. enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne rien fixer ou coller sur :

- Le volant et la planche de bord.
- Les dossier des sièges (par ex. vêtements).
- Le pavillon.

AIRBAGS AVANT



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le(s) passager(s) avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déploiement

Ils se déplient, sauf l'airbag passager avant s'il est désactivé¹, en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal A.

L'airbag avant s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord,

côté passager, pour amortir sa projection en avant.



Avertissement

Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

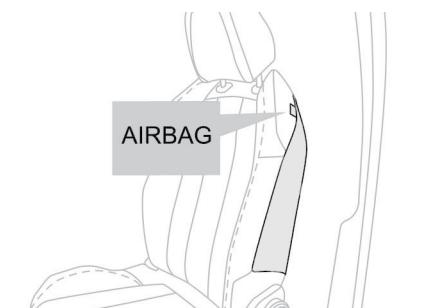
Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.

Ne jamais retirer ni percer jamais le volant, ni le frapper violemment.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

AIRBAGS LATÉRAUX



Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin

¹ Pour plus d'informations sur la Désactivation de l'airbag passager avant, se reporter à la rubrique correspondante

de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.

Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déploiement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.



Avertissement

Airbags latéraux. Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le Réseau CITROËN.

Ne rien fixer ou attacher sur les dossier des sièges (ex. : des vêtements), car cela pourrait provoquer des blessures à la poitrine ou au bras lors du déploiement de l'airbag.

Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte. Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux.

Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux ! Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

AIRBAGS RIDEAUX

Système contribuant à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déploiement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant, en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag frontal s'interpose entre les occupants à l'avant et l'arrière du véhicule et les vitres correspondantes.



Avertissement

Airbags rideaux.

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

DÉFAUT DU SYSTÈME D'AIRBAGS



En cas de défaut, ces voyants s'allument au combiné d'instruments. Consulter impérativement le Réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.



Avertissement

Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Présentation des systèmes de retenue pour enfants



Note

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour une sécurité maximale, respecter les recommandations suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à un mètre cinquante doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leurs taille ou poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule.**
- **Un enfant de moins de 9 kg doit obligatoirement être transporté en**

position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.

i Note

Il est recommandé de transporter les enfants sur les places arrière du véhicule :
- « **dos à la route** » jusqu'à 3 ans.
- « **face à la route** » à partir de 3 ans.



Avertissement

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.
Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.



Avertissement

S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue.

Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.



Avertissement

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser.

Penser à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est

bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule.

Enlever l'appuie-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager. S'assurer que l'appuie-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appuie-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

L'appuie-tête doit toujours être présent dans le véhicule et installé si le siège est utilisé par un passager adulte ou un enfant assis dans le système de retenue sans dossier.



Avertissement

Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.



Avertissement

Protections complémentaires

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".

Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Siège enfant à l'arrière

Face à la route ou dos à la route



► Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.

► Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en **place arrière centrale**.

Siège enfant à l'avant

- Régler le siège passager avant dans la **position longitudinale arrière maximum, dossier redressé.**

Sièges enfants face à la route**Avertissement**

Laisser impérativement l'airbag passager avant actif.

Dos à la route**Avertissement**

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon **l'enfant risquerait d'être gravement**

blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

Désactivation d'airbag passager avant

NEVER use a rearward facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

EN : NEVER use a rearward facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

DE : Montieren Sie auf einem Sitz mit AKTIVIERTEM Front-Airbag NIEMALS einen Kindersitz oder eine Babyschale entgegen der Fahrtrichtung, das Kind könnte schwere oder sogar tödliche Verletzungen erleiden.

FR : NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

ES : NO INSTALAR NUNCA un sistema de retención para niños de espaldas al sentido de la marcha en un asiento protegido mediante un AIRBAG frontal ACTIVADO, ya que podría

causar lesiones GRAVES o incluso la MUERTE del niño.

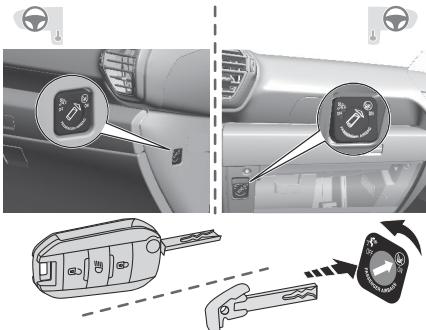
IT : NON installare MAI seggiolini per bambini posizionati in senso contrario a quello di marcia su un sedile protetto da un AIRBAG frontale ATTIVATO. Ciò potrebbe provocare la MORTE o FERITE GRAVI al bambino.

Désactivation de l'airbag passager**Avertissement**

Pour assurer la sécurité de l'enfant, neutraliser impérativement l'airbag passager avant lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé sur le siège passager avant. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

Avertissement

Véhicules non équipés de la commande de neutralisation / réactivation. Il est formellement interdit d'installer un siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessure grave ou de mort lors du déploiement de l'airbag !



Pour les véhicules équipés, la commande est située sur le côté de la planche de bord ou dans la boîte à gants.

Contact coupé :

- ▶ Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé en position "**OFF**".
- ▶ Pour le réactiver, tourner la clé en position "**ON**".

Voyants associés



Allumage fixe en permanence pour signaler la neutralisation.

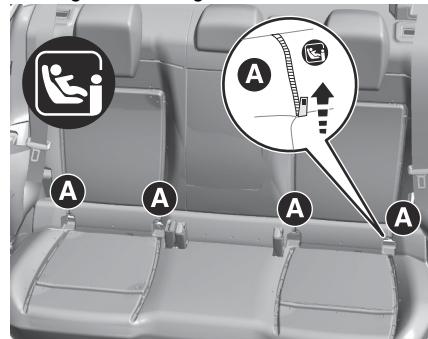


Allumage fixe à la mise du contact pendant 1 minute environ pour signaler l'activation.

POSE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

CONNECTEURS D'ANCRAGE ISOFIX

Les sièges représentés ci-dessous sont équipés d'ancrages ISOFIX réglementaires :

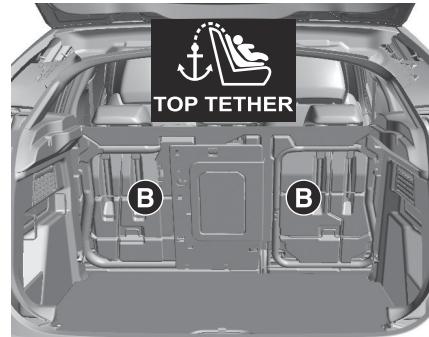


Ces anneaux sont situés derrière des fermetures éclair.

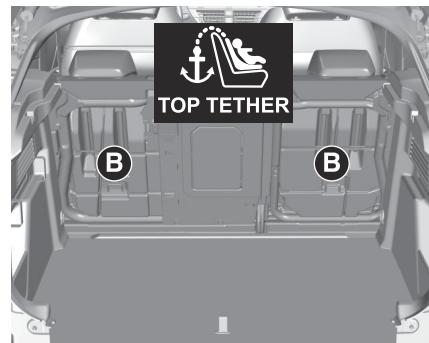
Les 2 verrous des **sièges enfants ISOFIX** viennent s'y ancrer.

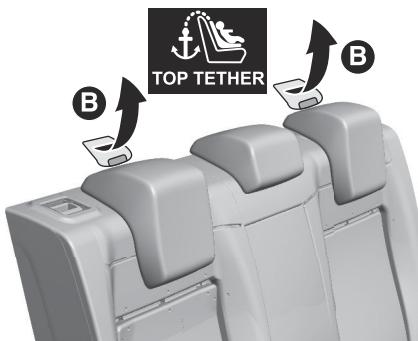
- Un anneau **B**, appelé **TOP TETHER** pour la fixation des sièges équipés d'une sangle haute.

C4



C4-X



**Avertissement**

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

**Avertissement**

S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue.
Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.

En cas de choc frontal, ce dispositif limite le basculement du siège enfant vers l'avant. Ce système de fixation ISOFIX assure un montage fiable, solide et rapide, du siège enfant dans le véhicule.

Pour fixer le siège enfant au **TOP TETHER** :

- ▶ Enlever et ranger l'appuie-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le remettre en place une fois le siège enfant enlevé).
- ▶ Passer la sangle du siège enfant derrière le dossier du siège, en la centrant entre les orifices des tiges d'appuie-tête.
- ▶ Fixer l'attache de la sangle haute à l'anneau B.
- ▶ Tendre la sangle haute.

**Note**

Lors de l'installation d'un siège enfant ISOFIX sur la place arrière gauche de la banquette, avant de fixer le siège, écarter au préalable la ceinture de sécurité arrière centrale vers le milieu du véhicule, de façon à ne pas gêner le fonctionnement de la ceinture.

**Avertissement**

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

**Note**

Pour connaître les possibilités d'installation des sièges ISOFIX dans le véhicule, consulter le tableau récapitulatif.

Sièges enfants ISOFIX recommandés**Note**

Se reporter également à la notice d'installation du fabricant du siège enfant pour connaître les instructions de pose et dépose du siège.

"RÖMER Baby-Safe 3 i-Size"

Taille : 40 - 83 cm

**De la naissance à 15 mois**

(jusqu'à 13 kg)

Avec ou sans sa base ISOFIX.
S'installe uniquement "dos à la route".

"RÖMER TriFix 2 i-Size"

Taille : 76 - 105 cm

**De 15 mois à 4 ans**

(de 9 à 22 kg)

Installé avec ISOFIX et Fixations Top Tether.
S'installe uniquement "face à la route".

<p>"RÖMER KidFix i-Size"</p> <p>Taille : 100 - 138 cm</p> 	<ul style="list-style-type: none">- Ou d'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size. Son rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision. Pour plus d'informations sur les fixations ISOFIX, se reporter à la rubrique correspondante.
<p>De 3,5 à 12 ans</p> <p>(de 15 à 36 kg)</p> <p>Peut être installé avec ou sans supports ISO-FIX.</p> <p>L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.</p>	

<p>"GRACO Booster"</p> <p>Taille : plus de 135 cm</p> 	
<p>(de 22 à 36 kg)</p> <p>L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.</p>	

SIÈGES ENFANTS I-SIZE

Les sièges enfants i-Size sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux **A**.

Ces sièges enfants i-Size disposent également soit :

- D'une sangle haute qui s'attache sur l'anneau **B**.

TABLEAU POUR L'INSTALLATION DES SIÈGES ENFANTS UNIVERSEL, ISOFIX ET i-SIZE

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel **(a)** ainsi que les plus grands sièges enfants **ISOFIX** et **i-Size** aux places équipées d'ancrages **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéro du siège					
	Sièges avant (d)			Sièges arrière (d)		
Conduite à gauche	1	2		3	4	5
Conduite à droite	2	1				
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (b)	Activé "ON" (c)			
Position compatible avec un siège enfant universel (a) dos à la route (k)	non	oui (g)	non	oui	oui (e)	oui
Position compatible avec un siège enfant universel (a) face à la route (b) (l)	non	oui (g)		oui	oui (e)	oui
Position compatible avec un siège pour enfant i-Size dos à la route	non	non		oui	non	oui
Position compatible avec un siège pour enfant i-Size face à la route	non	non		oui	non	oui
Place équipée d'une attache Top-tether	non	non		oui	non	oui

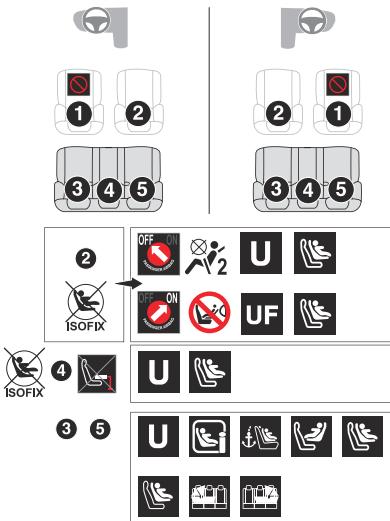
	Numéro du siège					
	Sièges avant (d)		Sièges arrière (d)			
Conduite à gauche	1	2	3	4	5	
Conduite à droite	2	1				
Siège enfant de type "Nacelle" (L1 / L2)	non	non	non	non	non	non
Siège enfant ISO-FIX "dos à la route" (R1 / R2 / R3)	non	non	R3 (h) (i)	non	non	R3 (h) (i)
Siège enfant ISO-FIX "Face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	non	F3	non	non	F3
Siège enfant "Rehausseur"	non	B3 (f) (j)	B3	non	non	B3

Règles :

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1, R2 et F2X, F2, B2**.
- Une place compatible **R3** est également compatible avec **R1 et R2**.
- Une place compatible **R2** est également compatible avec **R1**.
- Une place compatible **F3** est également compatible avec **F2X et F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible avec **B2**.

- (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "OFF" l'airbag passager avant.
- (c) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "**ON**".
- (d) Pour un siège avec réglage en hauteur, régler celui-ci en position haute maximum et en position longitudinale arrière maximum, dossier redressé. Pour un siège sans réglage en hauteur, régler celui-ci en position longitudinale arrière maximum, dossier redressé.
- (e) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.
- (f) Sièges non équipés de fixations "ISOFIX".
- (g) Régler le siège passager avant dans la position longitudinale centrale, dossier redressé.
- (h) Pour un siège enfant universel "dos à la route" et/ou "face à la route" (U), de groupe 0, 0+, 1, 2 ou 3.
- (i) Pour un siège enfant universel "face à la route" (UF), de groupe 1, 2 ou 3.
- (j) Selon version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.

- (k)** Régler le siège passager en position longitudinale arrière maximum.



Signalétique

- Place interdisant l'installation d'un siège enfant.
- Airbag passager avant **désactivé**.
- Airbag passager avant **activé** et voyant d'avertissement associé.

U Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**", (U) de groupes **0, 0+, 1, 2 ou 3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.

UF Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué universellement "face à la route"** (UF) de groupes **1, 2 et 3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.

Place autorisant la fixation d'un siège enfant **i-Size**.

Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.

Présence d'un ancrage **Top Tether** Une arrière du dossier, autorisant l'installation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.

Présence d'un ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant l'installation d'un **siège enfant ISOFIX universel "face à la route"**.

Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :

- **R1 : Siège enfant ISOFIX pour nourrisson.**
- **R2 : Siège enfant ISOFIX de taille réduite.**
- **R3 : Siège enfant ISOFIX de grande taille.**



Siège enfant ISOFIX face à la route :

- **F2X : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits.**
- **F2 : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite.**
- **F3 : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur.**



Rehausseur siège enfant :

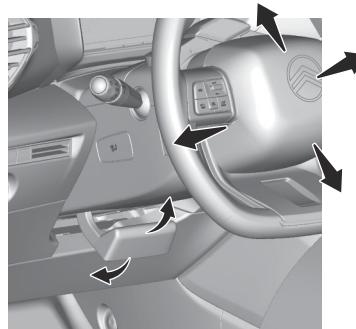
- **B2 : siège rehausseur de largeur réduite.**
- **B3 : siège rehausseur de grande largeur.**



Place interdisant l'installation d'un siège enfant ISOFIX.

Volant

RÉGLAGE DU VOLANT



- À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- Réglér la hauteur et la portée en douceur pour vous adapter à votre position de conduite et vérifier que le combiné d'instruments est visible.
- Pousser la commande pour verrouiller le volant.



Avertissement

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

CHAUFFAGE DU VOLANT

(Selon pays de commercialisation) Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant.

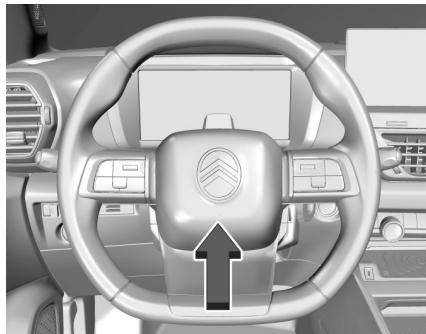
Elle est activable lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.



- Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La fonction est désactivée automatiquement à chaque coupure du moteur.

AVERTISSEUR SONORE



- ▶ Appuyer sur la partie centrale du volant.

Essuie-glaces et lave-glace

COMMANDÉE D'ESSUIE-GLACE



Note

En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glace.



Avertissement

Ne pas faire fonctionner les essuie-glace sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.



Note

Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

Avec balayage intermittent



Avec balayage automatique



Essuie-glaces avant

- ▶ Pour sélectionner la cadence de balayage : baisser ou relever la commande sur la position désirée.

2

Balayage rapide (fortes précipitations)

1

Balayage normal (pluie modérée)

Int

Balayage intermittent

AUTO

Essuie-glaces automatiques

0

Arrêt



Manuel



Note

En position 1 ou 2, la fréquence de balayage diminue automatiquement lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 5 km/h (3 mph).

Lorsque la vitesse redevient supérieure à 10 km/h (6 mph), le balayage retrouve sa fréquence initiale (rapide ou normale).

Balayage simple

- ▶ Appuyer sur la commande et la relâcher ou tirer brièvement la commande vers soi.

Lavage du pare-brise

- ▶ Tirer et maintenir la commande multifonction vers soi.

L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.



Note

Avec l'air conditionné automatique, toute action sur la commande de lave-vitre entraîne la fermeture momentanée de l'entrée d'air pour préserver l'habitacle de l'odeur.



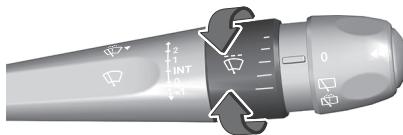
Avertissement

Pour ne pas endommager les balais d'essuie-glace, ne pas actionner le lave-vitre si le réservoir de liquide de lave-vitre est vide. Actionner le lave-vitre seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale.

Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Balayage intermittent avant

En mode Intermittent, le conducteur peut ajuster la cadence de balayage en tournant la bague sur l'une des 5 positions disponibles.



La première position (supérieure) correspond à l'intervalle de temps le plus long entre 2 essuyages pour une pluie faible. La dernière position (inférieure) correspond à l'intervalle de temps le plus court entre 2 essuyages pour une pluie forte. Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuyage de confirmation.



Note

Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-glace en position **INT, 1 ou 2**, à la remise du contact :

- Le système fonctionne dès que le véhicule dépasse 10 km/h, si la température extérieure est inférieure à +3 °C.
- Le système fonctionne immédiatement, si la température extérieure est supérieure à +3 °C.



Avertissement

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, couper les essuie-glace automatiques et le contact.

En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Défaut

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-glace fonctionne en mode intermittent.

Faire vérifier par le Réseau Après-vente STELLANTIS ou par un atelier qualifié.

Position particulière des essuie-glace avant

Cette position d'entretien est utilisée lors du nettoyage ou du remplacement des balais d'essuie-glace. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.

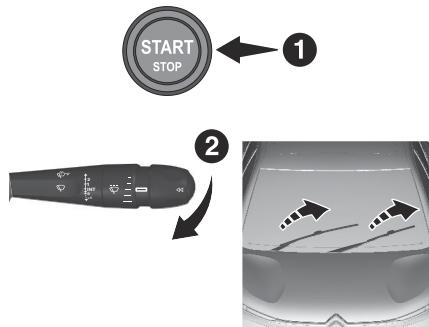


Note

Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé de :

- les manipuler avec précaution
- les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse
- ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise
- les remplacer dès les premiers signes d'usure

Mise en position d'entretien des essuie-glaces du pare-brise



Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-glace positionne les balais verticalement.

- ▶ Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Remise en place des essuie-glaces en position normale

- ▶ Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

COMMANDÉE D'ESSUIE-GLACE AVEC CAPTEUR DE PLUIE

En mode AUTO, le balayage de l'essuie-glace avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations en fonction de la sensibilité du capteur sélectionnée.

La détection est réalisée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.



Note

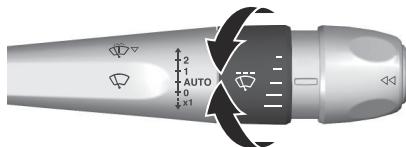
Dans certaines conditions météorologiques (par exemple, brouillard, givre, neige, projections sur routes salées), le conducteur peut être amené à revenir en balayage manuel.

Marche / Arrêt

Pour la mise en service :

- ▶ Placer la commande d'essuie-vitres sur la position AUTO.
- ▶ Tourner la bague pour régler la sensibilité du capteur.
Un cycle d'essuyage, accompagné d'un message confirme la prise en compte de la demande.
- ▶ Pour l'arrêt, placer la commande d'essuie-vitre sur une autre position ou sur 0.

Réglage de la sensibilité



La première position (supérieure) correspond à la sensibilité la plus faible du capteur.
La dernière position (inférieure) correspond à la sensibilité la plus forte du capteur.

Plus la sensibilité est forte, plus le système réagit rapidement et augmente la cadence de balayage.

Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuyage de confirmation.



Note

Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-glace en position AUTO, à la remise du contact :

- Le système fonctionne suivant la quantité de pluie détectée dès que le véhicule dépasse 10 km/h (6 mph), si la température extérieure est inférieure à +3°C.
- Le système fonctionne immédiatement suivant la quantité de pluie détectée, si la température extérieure est supérieure à +3°C.



Avertissement

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, couper les essuie-glaces automatiques et le contact.

En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Défaut

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-glace fonctionne en mode intermittent.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Réglages mémoire conducteur



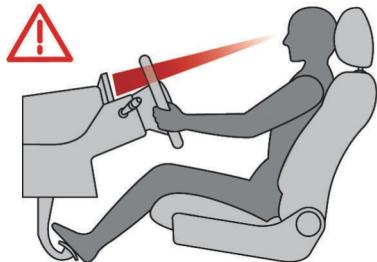
Avertissement

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, régler dans l'ordre suivant :

- La hauteur de l'appui-tête.
- L'inclinaison du dossier.
- La hauteur de l'assise du siège.
- La position longitudinale du siège.
- La hauteur et la profondeur du volant.

Les rétroviseurs extérieurs et intérieur.



Avertissement

Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné d'instruments.

Feux extérieurs

COMMANDES D'ÉCLAIRAGE

Éclairage principal



Allumage automatique des phares / feux de jour



Feux de position uniquement



Feux de croisement ou de route

Feux de croisement ou de route



- Tirer la commande d'éclairage pour permettre l'allumage des feux de croisement / feux de route.

Dans les modes "AUTO" et feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

Affichage

L'allumage du voyant correspondant au combiné d'instruments confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.

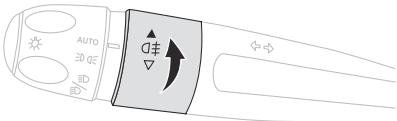


Le dysfonctionnement d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce voyant, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Feu antibrouillard arrière



Il fonctionne seulement si les feux de croisement ou de route sont allumés.



- Tourner la bague vers l'avant / l'arrière pour l'allumer / l'éteindre.

Lors d'une coupure automatique des feux (position "**AUTO**"), le feu antibrouillard et les feux de position restent allumés.

Feux antibrouillard avant et arrière



Ils fonctionnent avec les feux de position, de croisement ou de route allumés.



- Tourner la bague vers l'avant :
 - un fois pour allumer les feux antibrouillard avant ;
 - une deuxième fois pour allumer le feu antibrouillard arrière.
 - Procéder dans le sens inverse pour éteindre.
- Lors d'une coupure automatique des feux (position "**AUTO**") ou lors d'une coupure manuelle des feux de croisement, les feux antibrouillard et les feux de position restent allumés.
- Tourner la bague vers l'arrière pour éteindre les feux antibrouillard ; les feux de position s'éteignent alors.



Avertissement

L'allumage des antibrouillards est interdit par temps clair ou par temps de pluie, de jour comme de nuit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils ne doivent être utilisés que par temps de brouillard ou de chute de neige (les règles peuvent varier selon les pays).

Ne pas oublier d'éteindre les antibrouillards dès qu'ils ne sont plus nécessaires.



Note

Extinction des feux à la coupure du contact

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.



Note

Allumage des feux après la coupure du contact. Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position "**AUTO**", puis sur la position souhaitée. Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (passage en mode économie d'énergie).



Note

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est

normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.



Avertissement

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



Note

Déplacements à l'étranger

Véhicules équipés de projecteurs halogènes : Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face. Consulter le réseau ou un atelier qualifié.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DES PROJECTEURS



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, le faisceau de ces projecteurs doit être réglé en hauteur en fonction de la charge du véhicule.

0 (Réglage initial)

Conducteur seul ou conducteur + passager avant

1 5 personnes

2 5 personnes + charges dans le coffre

3 Conducteur seul + charge dans le coffre

4 5 6 Non utilisé

CLIGNOTANTS



► Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

ÉCLAIRAGE AUTOMATIQUE

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de pluie, en même temps que le fonctionnement automatique des essuie-glace avant.

Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-glace, les feux s'éteignent automatiquement.

Ce système permet automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.

Défaut



En cas de défaut du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Avertissement

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.



Note

Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.



Note

La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Systèmes automatiques d'éclairage - Recommandations générales

Les systèmes automatiques d'éclairage utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.



Note

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (par exemple, chute de neige, forte pluie).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (par exemple : autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.
- Le système n'est pas en mesure de détecter :
 - Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propres tels que les piétons.
 - Véhicules avec éclairage masqué (par exemple, circulant derrière une barrière de sécurité sur autoroute).
 - Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinuieux, dans des carrefours en croix.



Avertissement

Entretien.

Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra. La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

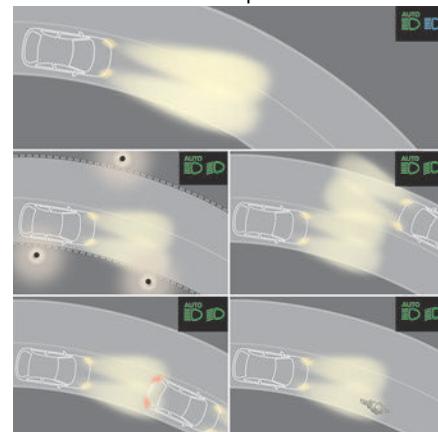
ALLUMAGE AUTOMATIQUE DES PHARES



Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO" et la fonction activée dans l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



Avertissement

Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son

adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

i Note

Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 45 km/h (28 mph). Lorsque la vitesse descend en dessous de 35 km/h (22 mph), la fonction n'est plus opérationnelle.

Activation / Désactivation

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



Les paramètres sont modifiés par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

i Note

Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :



Les feux de route s'allument automatiquement. Ces voyants s'allument au combiné d'instruments.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



Les feux de croisement sont maintenus. Ces voyants s'allument au combiné d'instruments. Les feux de croisement sont maintenus. Ces voyants s'allument au combiné d'instruments.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés. Dès que les feux antibrouillard sont éteints, la fonction se réactive automatiquement.



Ce voyant s'éteint tant que la fonction est désactivée.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

► Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Si les voyants "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les voyants "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

► Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Défaut

En cas de défaut de la fonction ou de la caméra, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau Après-vente STELLANTIS ou par un atelier qualifié.

FEU D'ANGLE

Ce système permet au faisceau du feu antibrouillard avant d'éclairer l'intérieur du virage, lorsque les feux de croisement ou de route sont allumés et lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h (conduite urbaine, route sinuose, intersections, manœuvres de parking).



Sans / avec feu d'angle**Activation / Désactivation****Avec radio sur l'écran tactile central 10"**

Le paramétrage se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Marche / Arrêt

Cette fonction se déclenche :

- Sur activation de l'indicateur de direction correspondant.
- ou
- À partir d'un certain angle de rotation du volant.

Elle devient inactive :

- Au-dessous d'un certain angle de rotation du volant.
- À une vitesse supérieure à 40 km/h environ.
- Au passage de la marche arrière.

ÉCLAIRAGE D'ACCOMPAGNEMENT (GUIDE ME HOME) / ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

Éclairage d'accompagnement (Guide-Me-Home)**Automatique**

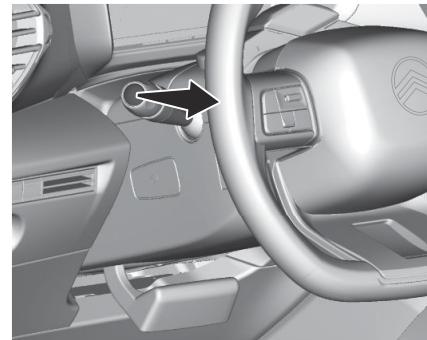
Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**", en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"

L'activation / la désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"

L'activation / désactivation de cette fonction et le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Manuel

- Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour activer / désactiver la fonction.

L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement :

- À l'extérieur, les feux de position, de croisement et les spots de rétroviseurs.
- À l'intérieur, les plafonniers et les éclairages de cave à pieds.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



L'activation / désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage d'accueil se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



L'activation / désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage d'accueil se font dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Spots de rétroviseurs extérieurs

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant.



Lorsque la commande du plafonnier avant est sur cette position, les spots s'allument automatiquement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'ouverture d'une porte.
- Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

Quelle que soit la position de la commande du plafonnier avant, ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil et l'éclairage d'accompagnement.

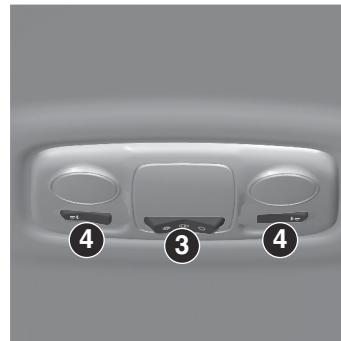
Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Éclairage intérieur

PLAFONNIERS



1. Plafonnier avant
2. Spots de lecture avant



3. Plafonnier arrière

Liseuses arrière

Plafonniers avant et arrière



Dans cette position, le plafonnier s'allume progressivement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'extraction de la clé de contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint progressivement :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.



Éteint en permanence.



Éclairage permanent.

Avec le mode "éclairage permanent", la durée d'allumage varie, suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Quand le plafonnier avant est en position "éclairage permanent", le plafonnier arrière

s'allumera également, sauf si ce dernier est en position "éteint en permanence". Pour éteindre le plafonnier arrière, le mettre en position "éteint en permanence".

Spots de lecture

- Contact mis, actionner l'interrupteur correspondant.

Ne rien mettre en contact avec les plafonniers.

ÉCLAIRAGE DE COFFRE

Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

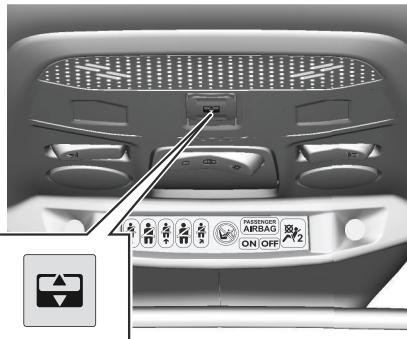
La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- moteur tournant, sans limite.

Toit ouvrant

Le toit ouvrant est constitué d'une vitre mobile pouvant coulisser au-dessus du pavillon, et d'un rideau d'occultation pouvant être ouvert indépendamment. L'ouverture du toit entraîne automatiquement celle du rideau d'occultation.

- Pour ouvrir et fermer le toit, utiliser le bouton situé sur la console de pavillon.



Le toit peut être manœuvré dès la mise du contact (avec un niveau de charge suffisant de la batterie), moteur tournant, en mode STOP du Stop & Start, et jusqu'à 45 secondes après la coupure du contact.

Précautions



Avertissement

Ne pas passer la tête ni les bras à travers le toit ouvrant lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !



Avertissement

Vérifier que les bagages et accessoires transportés sur les barres de toit ne gênent pas les manœuvres du toit ouvrant.
Ne pas poser de charges lourdes sur la vitre mobile du toit ouvrant.



Avertissement

Si le toit ouvrant est mouillé, après une averse ou le lavage du véhicule, attendre son séchage complet avant de le manœuvrer.

Ne pas manœuvrer le toit ouvrant s'il est couvert de neige ou de givre - Risque de détérioration !

Pour déneiger ou dégivrer le toit ouvrant, utiliser uniquement des outils en plastique.



Avertissement

Vérifier régulièrement l'état des joints du toit ouvrant (par ex., présence de saleté, feuilles mortes).

En cas de nettoyage du véhicule dans une station de lavage, vérifier au préalable la bonne fermeture du toit ouvrant et ne pas approcher la lance haute pression à moins de 30 centimètres des joints.



Avertissement

Ne jamais quitter le véhicule en laissant le toit ouvert.

Fonctionnement

Lors de l'ouverture complète du toit, la vitre mobile passe en position entrebâillée, puis coulisse au-dessus du pavillon. Toutes les positions intermédiaires sont possibles.



Avertissement

Avant d'actionner le bouton de commande du toit, s'assurer que rien ni personne n'empêche la manœuvre. Faire particulièrement attention aux enfants pendant la manœuvre du toit.
En cas de pincement lors de la manipulation du toit, il faut inverser le mouvement du toit en appuyant sur la commande concernée. Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le toit ouvrant.

Toute intervention manuelle sur la position du toit ouvrant peut perturber le dispositif d'antipincement.
Procéder à une réinitialisation.

Dispositif d'antipincement

Si le toit rencontre un obstacle pendant sa fermeture, le mouvement est automatiquement inversé.

Ouverture / Fermeture du toit

- ▶ Pour ouvrir le toit, utiliser la partie du bouton située vers l'arrière.
- ▶ Pour fermer le toit, utiliser la partie du bouton située vers l'avant.

Fonctionnement du bouton

- Une impulsion au-delà du point de résistance du bouton entraîne directement l'ouverture ou la fermeture complète.
- Une deuxième impulsion interrompt le mouvement en cours.
- En maintenant l'appui sur le bouton (sans passer le point de résistance), le mouvement de la vitre s'arrête lorsque ce bouton est relâché.
- Toit fermé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, le fait passer à la position entrebâillée.
- Toit entrebâillé : une impulsion simple sur la partie avant du bouton, sans aller au-delà du point de résistance, le ferme complètement.



Note

Le toit et les vitres peuvent être fermés en maintenant l'appui sur le bouton de verrouillage de la télécommande.

Ouverture / Fermeture du rideau

- ▶ Pour ouvrir le rideau d'occultation, utiliser sa poignée et tirer vers l'arrière jusqu'à la position désirée.
- ▶ Pour fermer le rideau d'occultation, utiliser sa poignée et pousser vers l'avant jusqu'à la position désirée.

Réinitialisation

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de dysfonctionnement ou de mouvement saccadé du toit ouvrant, une réinitialisation est nécessaire.

- Vérifier que rien ne gêne le déplacement du toit ouvrant et que les joints sont propres.

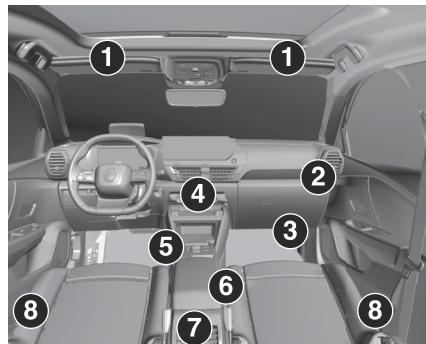


- ▶ Contact mis, appuyer sur la partie avant du bouton pour fermer le toit ouvrant et maintenir l'appui.

Le toit ouvrant se ferme pas à pas. Lorsqu'il est complètement fermé, il effectue un léger mouvement d'ouverture / fermeture.

- ▶ Relâcher l'appui sur le bouton 1 seconde après la fin du mouvement.

Espace de rangement intérieur - Caractéristiques intérieures



1. Pare-soleil
2. Tiroir de planche de bord
3. Boîte à gants
4. Chargeur de smartphone sans fil
Prises USB (type A / type C)
5. Vide-poches
Prise 12 V
6. Rangement avec porte-gobelets
7. Accoudoir central avec rangement
8. Bacs de porte

Avertissement

S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

Pare-soleil

- Contact mis, relever le volet d'occultation ; selon version, le miroir s'éclaire automatiquement.

Ce pare-soleil comprend également un range-ticket.

Avertissement

Ne pas ranger d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement.

Avertissement

Toujours s'assurer que le chargement dans le véhicule est correctement fixé. Les objets entreposés peuvent se transformer en projectiles en cas de décélération brutale. Risque de blessures !

BOÎTE À GANTS

- Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée.

Contact mis, la boîte à gants s'éclaire à l'ouverture.

Avertissement

Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé

à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale !

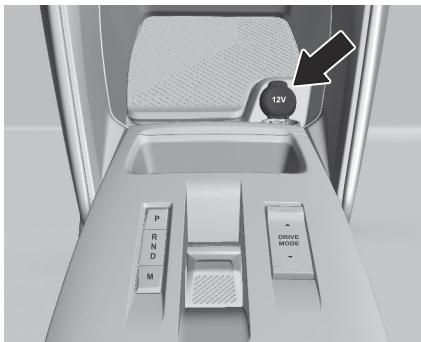
Tiroir de planche de bord

- Pour ouvrir le tiroir, appuyer sur la poignée puis tirer.

Avertissement

Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale !

PRISES 12 V



- Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maximale : 120 W), utiliser l'adaptateur adéquat.

Avertissement

Bien respecter la puissance sous peine d'abîmer l'accessoire.

Avertissement

Le branchement d'un équipement électrique non homologué par CITROËN, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

PORTS USB

Ces symboles déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :

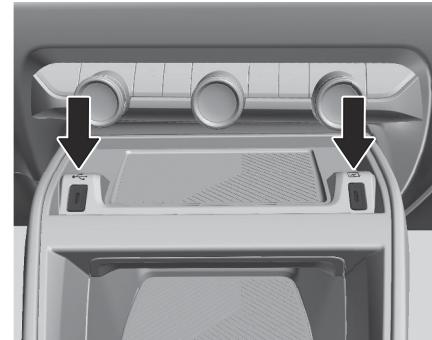


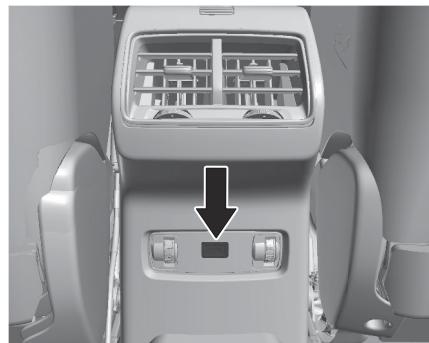
Contact mis, appuyer sur la partie avant du bouton pour fermer le toit ouvrant et maintenir l'appui.



Alimentation et recharge. Idem, plus échange de données multimédia avec le système audio.

Avant



Arrière

Les prises USB permettent de brancher un équipement mobile.



► La prise USB, située à l'avant, côté gauche au centre, permet

également de brancher un smartphone en connexion Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile.

Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine Constructeur ou certifié Constructeur est nécessaire.

Ces applications peuvent être gérées avec les commandes au volant ou avec celles du système audio.

**Note**

Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement.

Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade

est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

**Note**

Le système peut ne pas fonctionner correctement si le smartphone est équipé d'une coque de protection.

CHARGEUR DE SMARTPHONE SANS FIL



Ce système recharge sans fil des appareils mobiles tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi 1.1.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur.

La zone de charge est signalée par le symbole Qi .

La charge fonctionne moteur tournant, avec le système Stop & Start en mode STOP.

La charge est gérée par le smartphone.

Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Charge

- Zone de charge dégagée, déposer un appareil au centre.



Dès que l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

**Note**

Le système peut ne pas fonctionner correctement si le smartphone est équipé d'une coque de protection.

**Avertissement**

Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

**Avertissement**

Ne pas laisser d'objets métalliques (par exemple, pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !

**Avertissement**

Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité

thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

Contrôle de fonctionnement

L'état du voyant permet de suivre le fonctionnement du chargeur.

État du voyant	Signification
Arrêt	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge.
Orange fixe	Défaut de la jauge de batterie de l'appareil portable. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Défaut du chargeur.



Si le voyant est allumé fixe en orange :

- Enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.

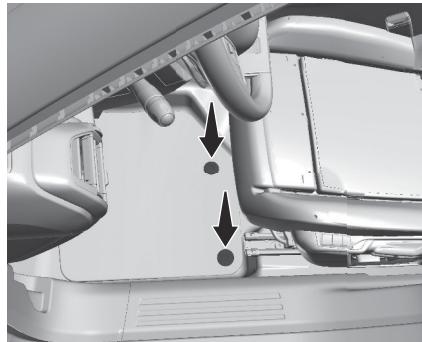
ou

- Enlever l'appareil et faire un nouvel essai un quart d'heure plus tard.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le Réseau Après-vente STELLANTIS ou par un atelier qualifié.

TAPIS DE SOL

Pose



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage). Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Dépose / Repose

- Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- Vérifier la bonne tenue du surtapis.

Avertissement

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

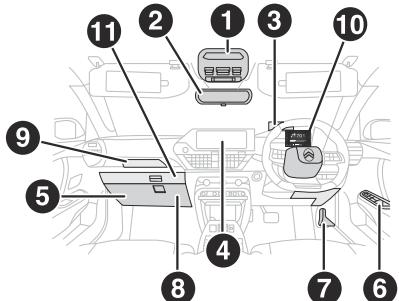
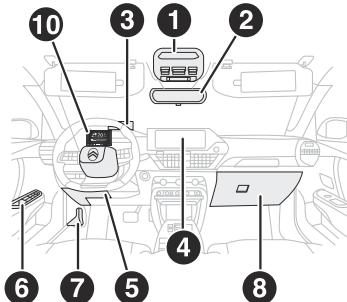
- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

L'utilisation de surtapis non homologués par CITROËN peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Présentation du tableau de bord

COMBINÉ D'INSTRUMENTS



- 1** Lampes de courtoisie/Liseuses avant
Boutons d'appel d'urgence et d'assistance
Toit ouvrant

Afficheur des voyants d'avertissement de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant

- Rétroviseur intérieur
- Affichage tête haute
- Écran tactile
- Boîte à fusibles
- Lève-vitres électriques / Rétroviseurs extérieurs électriques
- Déverrouillage du capot
- Boîte à gants
- Support Smart Pad Citröen
- Combiné d'instruments numérique
- Tiroir de planche de bord

COMMANDES AU VOLANT



- Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction / Sélectionner le mode affichage combiné d'instruments
- Commandes d'essuie-glace / Lave-glace / Ordinateur de bord
- Commandes du Limiteur de vitesse / Régulateur de vitesse / Régulateur de vitesse adaptatif
- Avertisseur sonore / Airbags frontaux conducteur
- Commande du système audio
- Augmentation/diminution du réglage de la vitesse Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède (Régulateur de vitesse adaptatif)
- Passage entre le régulateur de vitesse / l'aide au conducteur sur autoroute/la désactivation

C Démarrage/Pause du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse avec la vitesse de consigne enregistrée Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go)

D Sélection / Désélection du limiteur

E Activation du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse avec la vitesse de consigne enregistrée.
Prise en compte de la vitesse proposée par la reconnaissance des panneaux routiers

F Sélection du média précédent / suivant

G Diminution / Augmentation du volume sonore

H Accès au menu Téléphone
Gestion des appels

I Commandes vocales

COMMANDES DU PANNEAU GAUCHE



- 1 Réglage de la hauteur des phares
- 2 Aide au maintien de la position dans la voie
- 3 Stockage de carte

4 Alarme

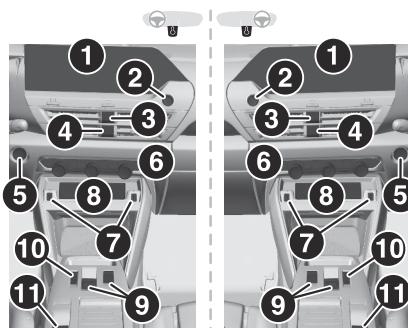
5 Pare-brise chauffant

6 Volant chauffant

7 Ouverture du hayon

8 Commandes de l'affichage tête haute

COMMANDES DU PANNEAU CENTRAL



- 1 Écran tactile 10"
- 2 Marche/Arrêt de l'écran tactile et réglage du volume sonore
Accès direct au menu **Conduite** Accès aux menus de l'écran tactile
Accès aux Raccourcis des aides à la conduite Accès aux pages ACCUEIL
- 3 Feux de détresse
- 4 Verrouillage centralisé

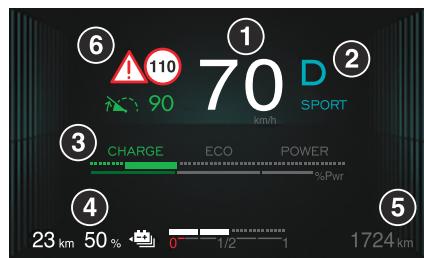
- 5** Démarrage / Arrêt du moteur
- 6** Sièges ventilés et chauffants
- 7** Prises USB (type A / type C)
- 8** Vide-poches ou recharge smartphone sans fil
- 9** Boîte de vitesses ou sélecteur de mode de conduite
- 10** Choix d'un mode de conduite
- 11** Frein de stationnement électrique

Combiné d'instruments

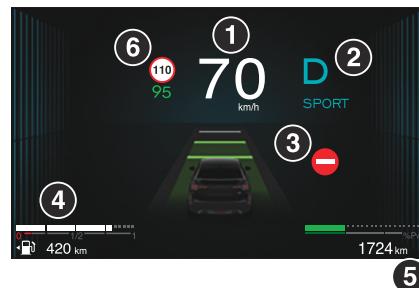
Le combiné d'instruments peut être personnalisé.

Selon la page d'affichage sélectionnée, certaines informations n'apparaissent pas ou s'affichent différemment.

Écran 5"



Écran 7"



Indication des zones de danger (avec navigation connectée)

Affichage des informations au combiné d'instruments

Les informations affichées au combiné d'instruments (par exemple voyants, indicateurs) peuvent avoir un emplacement fixe ou variable selon la page ou l'aide à la conduite activée.

Pour les fonctions disposant à la fois d'un voyant de marche et d'un voyant de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.



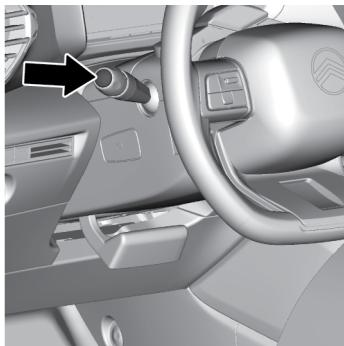
Note

Langue et unités d'affichage Elles dépendent du paramétrage de l'écran tactile. En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

Choix de la page affichée

Par défaut, des pages sont mémorisées dans le tableau de bord.

- 1** Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph)
- 2** Position du sélecteur et rapport avec boîte de vitesses automatique
Position du sélecteur de mode de conduite (BEV)
Indicateur de changement de vitesse (ICE/MHEV)
Mode de conduite sélectionné
- 3** Zone personnalisable
- 4** Jauge de carburant (ICE+ MHEV)
Indicateur du niveau de charge (BEV)
Autonomie restante (km ou miles)
- 5** Compteur kilométrique total (miles ou km).
- 6** Consignes du régulateur de vitesse ou du limiteur de vitesse
Affichage des panneaux reconnus



- ▶ Appuyer sur le bouton situé à l'extrême de la commande d'éclairage pour faire défiler les différentes pages.

La nouvelle page est appliquée immédiatement.



Note

Lorsqu'un message s'affiche dans une fenêtre temporaire, un appui sur ce bouton fait disparaître la fenêtre immédiatement.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"

Il est possible de choisir entre les pages suivantes :

"Minimum" : indicateur de vitesse numérique, position du sélecteur, autonomie, totalisateur kilométrique et :

- Jauge de carburant (ICE + MHEV).
- Indicateur de niveau de charge de la batterie (BEV).
- Indicateur de puissance (BEV + MHEV).

"Cadrans" (ICE) : indicateur de vitesse numérique, position du sélecteur, autonomie, totalisateur kilométrique, jauge de carburant, compte-tours et indicateur de température du liquide de refroidissement moteur.

"Ordinateur de bord" (ICE, MHEV et BEV) : indicateur de vitesse numérique, position du sélecteur, autonomie, totalisateur kilométrique, jauge de carburant, informations instantanées et trajet sélectionné (1 ou 2).

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"

Les opérations de paramétrage disponibles sont : ajout, suppression et agencement des pages et widgets.

Il est possible de mémoriser jusqu'à 5 pages. Chaque page peut contenir 1 ou 2 widgets :

- Si 1 seul widget est sélectionné, celui-ci s'affiche en grand au centre de l'écran.

Il est possible de personnaliser la couleur de chaque mode de conduite. Un réglage par défaut est proposé.

Le réglage est également assorti à l'éclairage d'ambiance (selon disponibilité).



Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

TOTALISATEUR KILOMÉTRIQUE

Le compteur kilométrique total mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.

Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche

à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.



Note

En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier l'unité de distance (km ou mile) : la vitesse affichée doit être exprimée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).

Le changement d'unité se fait par le menu de configuration de l'écran, véhicule à l'arrêt.

ORDINATEUR DE BORD

Affiche des informations sur le trajet en cours (autonomie, consommations, vitesse moyenne, etc.).

Affichage des données au combiné d'instruments



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrême de la commande d'essuie-glace pour afficher successivement les onglets suivants :

Informations instantanées :

- Consommation instantanée (ICE [l/100]/MHEV [l/100]/BEV [kWh/100])
- Compteur de temps % ZEV (MHEV)
- Compteur de temps Stop & Start (ICE)

Trajets "1" puis "2" :

- Vitesse moyenne.
- Consommation moyenne.
- Distance parcourue.

Remise à zéro du parcours

► Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.

Les trajets "1" et "2" sont indépendants et d'utilisation identique.

Autonomie

(km ou miles)



Nombre de kilomètres pouvant encore être parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres (miles) parcourus).

Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée. Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km (19 miles), des tirets s'affichent.

Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.

L'affichage fixe de tirets à la place de chiffres en roulant indique un défaut. Contacter le Réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Consommation actuelle

(l/100 km ou km/l ou mpg)



Calculée d'après les dernières secondes écoulées.

Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h (ICE).

Consommation moyenne

(mpg ou l/100 km ou km/l) (miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh) (BEV)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Vitesse moyenne

(km/h ou mph)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Distance parcourue

(km ou miles)

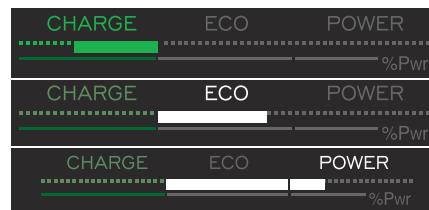


Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Compteur de temps Stop & Start

(minutes / secondes ou heures / minutes)

Si le véhicule est équipé de la fonction Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet. Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

INDICATEUR DE PUISSE (BEV)

CHARGE Charge de la batterie de traction pendant les phases de décélération et de freinage.

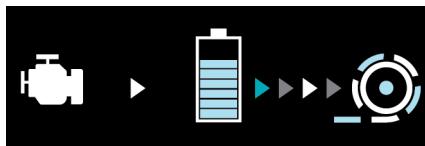
ECO Consommation électrique modérée et optimisation de l'autonomie.

POWER Consommation d'énergie de la chaîne de traction pendant la phase d'accélération.

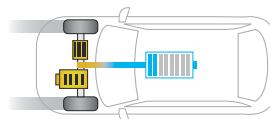
FLUX D'ÉNERGIE (BEV)

L'indicateur de flux montre en temps réel les flux d'énergie dans le véhicule.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



L'indicateur change de couleur selon l'utilisation de l'énergie de la batterie de traction :

- Bleu : consommation d'énergie.
- Vert : récupération d'énergie



Note

Cet indicateur n'est pas représentatif du niveau de charge réel de la batterie.

Voyants d'avertissement, indicateurs et messages

VUE D'ENSEMBLE

L'allumage d'un voyant d'avertissement (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition

d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Les niveaux de gravité suivants indiquent les mesures appropriées à prendre lorsqu'un témoin s'allume ou se met à clignoter.

- (1) Pour information uniquement
- (2) Pour information et avertissement : une action peut être nécessaire
- (3) Demander l'assistance d'un atelier
- (4) Arrêter le moteur et demander l'assistance d'un atelier
- (5) Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier

AVERTISSEMENTS ASSOCIÉS

L'allumage d'un voyant peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.

La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque voyant pour plus d'informations.

À LA MISE DU CONTACT

Certains voyants d'avertissement, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces voyants doivent s'éteindre.

Pour plus d'informations sur un équipement / une fonction, consulter la rubrique correspondante.

VOYANTS ROUGES

Défaut majeur - Arrêter le véhicule



Fixe, associé à un autre voyant d'alerte, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une anomalie électrique majeure est détectée. Effectuer, puis (4).

Système d'autodiagnostic moteur (ICE)



Fixe.
Une défaillance majeure du moteur est détectée.

Effectuer, puis (4).

Température maxi du liquide de refroidissement



Fixe.
La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Arrêter le véhicule, puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire (2). Si le problème persiste, effectuer (4).

Pression d'huile moteur (ICE)



Fixe.
La pression d'huile est insuffisante (5).

Défaut du système (MHEV ou BEV)

Fixe.
Un défaut a été détecté dans le système (moteur électrique ou batterie de traction).

Effectuer (5), puis (4).

Câble branché (BEV)

Fixe dès la mise du contact.
Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.

Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Surchauffe de la batterie de traction (MHEV ou BEV)

Fixe, associé au voyant STOP, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

La température de la batterie de traction est trop élevée.

Effectuer (4).

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.**Défaut de la batterie de traction (MHEV ou BEV)**

Fixe, associé au voyant de Service et accompagné de l'affichage d'un message.

La batterie de traction est défaillante.

Effectuer (4).

Charge batterie de 12 V

Fixe.
Le circuit de charge de la batterie est défaillant (cosses sales, courroie d'alternateur détendue ou sectionnée, etc.).
Le niveau de charge de la batterie 12 V est faible (2), s'il persiste, effectuer (5) ou (4).

Effectuer (1).

Si le frein de stationnement électrique cesse de fonctionner, immobiliser le véhicule :

- Avec la boîte de vitesses automatique ou le sélecteur de marche, installer la cale contre l'une des roues.

Nettoyer et resserrer les cosses. Si le voyant ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer.

Freinage

Fixe.
La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.

Effectuer (2), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du constructeur. Si le problème persiste, effectuer (4).



Fixe.
Le répartiteur électronique de freinage (EBFD) est défaillant.
Effectuer (2), puis (4).

Frein de stationnement électrique

Fixe.
Le frein de stationnement électrique est serré.



Clignotant.
Le serrage / desserrage est défaillant.
Effectuer (1) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Selectionner le mode P sur la boîte de vitesses automatique.

Couper le contact et effectuer (3).

Porte(s) ouverte(s)

Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant.
Un signal sonore complète

l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h.
Une porte ou le coffre est mal fermé.

Non-bouclage / débouclage des ceintures de sécurité



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant. Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

VOYANTS ORANGE

Service



Allumé temporairement, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans voyant spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments.

Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres défauts, comme le système de détection de pression des pneus (TPMS), effectuer (3).



Fixe, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans voyant spécifique, sont détectées.

Identifier la cause du défaut à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments, puis effectuer (3).



Corrigé, accompagné de l'affichage du message "Défaut du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire".

Le système d'avertissement sonore est en panne.

Les aides à la conduite suivantes peuvent être perturbées ou indisponibles

- Reconnaissance des panneaux routiers
- Frein de sécurité actif/Alerte risque de collision.
- Aide au maintien dans la voie.
- Alerte Attention Conducteur.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné du message "Défaut frein de stationnement".
Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible.

Effectuer (2).



Voyant de Service fixe et voyant de la clé d'entretien clignotant puis fixe.

L'échéance de révision est dépassée.

La révision du véhicule doit être effectuée dès que possible.

Freinage



Fixe.
Une défaillance mineure du système de freinage est détectée.
Rouler prudemment.

Effectuer (3).



Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de stationnement".

Le véhicule ne peut pas être immobilisé lorsque le moteur tourne.

Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante.

Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la commande.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné du message "Défaut frein de stationnement".

Le frein de stationnement électrique est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.

À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

- Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du voyant au combiné d'instruments.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- Stationner sur un endroit plat.
- Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, sélectionner le mode **P**, puis installer la cale fournie contre l'une des roues.

Puis effectuer (3).

Fonctions automatiques désactivées (avec frein de stationnement électrique)



Fixe.
Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- Relâcher la commande et la pédale de frein.

Si le voyant du frein de stationnement automatique reste allumé, exécuter (3).

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.
Le système d'antiblocage des roues est défaillant.
Le véhicule conserve un freinage classique.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Direction assistée



Fixe.
La direction assistée est défaillante.
Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Système d'autodiagnostic moteur (ICE ou MHEV)



Clignotant.
Le système du contrôle moteur est défaillant.
Risque de destruction du catalyseur.

Effectuer **impérativement** (2).



Fixe.
Le système d'antipollution est défaillant.
Le voyant doit s'éteindre au démarrage du moteur.

Effectuer (3) rapidement.



Fixe.
Une défaillance mineure du moteur est détectée.
Effectuer (3).

Le véhicule ne peut pas être immobilisé lorsque le moteur tourne.

Défaut du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)



Fixe, accompagné du message "Défaut frein de stationnement". Le freinage d'urgence ne fournit pas de performances optimales.

Si le desserrage automatique est indisponible, utiliser le desserrage manuel ou effectuer (3).

Contrôle dynamique de la stabilité (DSC)/ Antipatinage (TCS)



Clignotant.
La régulation du système DSC/TCS s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.
Le système DSC/TCS est défaillant.
Effectuer (3).

Aide au démarrage en côte



Fixe, accompagné du message "**Défaut système anti-recul**".
Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Contrôle dynamique de la stabilité (DSC)/ Antipatinage (TCS)



Fixe.
Le système est désactivé.

Le système DSC/TCS est automatiquement réactivé au redémarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h.
En dessous de 50 km/h, il peut être réactivé manuellement.

Sous-gonflage



Fixe.
La pression est insuffisante dans un ou plusieurs pneus.

Contrôler la pression des pneus le plus rapidement possible.
Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.
Le système de surveillance de la pression des pneus est défaillant.
La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.
Dès que possible, vérifier la pression des pneus et effectuer (3).

Reconnaissance des panneaux routiers



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".
Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant ou
Reste allumé 10s lorsque le son de vitesse excessive est désactivé à l'écran.

Airbags



Voyant de défaut d'airbag clignotant puis fixe et voyant Service fixe.

Fixe, associé au voyant Service et accompagné de l'affichage d'un message.
L'un des airbags ou prétensoyeurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.
Effectuer (3).

Airbag passager avant (ON)



Fixe.
L'airbag passager avant est activé.

La commande est actionnée sur la position "ON".

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (OFF)



Fixe.
L'airbag passager avant est neutralisé.

La commande est actionnée sur la position "OFF".

Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas d'anomalie de fonctionnement des airbags (voyant d'alerte Airbags allumé).

Niveau mini de carburant (ICE ou MHEV)



Fixe avec le niveau de réserve représenté en rouge, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Au premier allumage, il reste **environ 6 litres de carburant** dans le réservoir (réserve).

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, cette alerte se répète à chaque mise du contact et, à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se rapproche de zéro.

Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne.

Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche, cela risquerait d'endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.

Niveau mini de la batterie de traction (BEV)

Fixe, accompagné d'un signal sonore.
Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Consulter l'autonomie restante.

Mettre le véhicule en charge dès que possible.

Avertisseur sonore pour piétons (MHEV ou BEV)

Fixe.
Une anomalie est détectée sur l'avertisseur.
Effectuer (3).

La diminution de puissance moteur est progressive.

Mode tortue avec autonomie limitée (BEV)

Fixe.
Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

La diminution de puissance moteur est progressive.

Mettre impérativement le véhicule en charge.
Si le voyant ne s'éteint pas, effectuer (2).

Alerte risque de collision / Frein de sécurité actif/

Clignotant.
Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation**.



Fixe, accompagné d'un message.
Le système a été désactivé via l'écran tactile.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.



Fixe.
Le système est défaillant.
À l'allumage de ces voyants après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).

Aide au maintien dans la voie

Clignotant.
Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.

Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement

involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Conduite correspondante.



Fixe.
Le système est automatiquement désactivé ou en veille



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".
Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.



Fixe.
Le système est défaillant.
Effectuer (3).

Alerte Attention Conducteur (Détection d'inattention)

Fixe.
Le système est désactivé.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".
Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.

Système d'autodiagnostic moteur



Fixe.
Le système moteur ou d'antipollution est défaillant.

Le voyant doit s'éteindre au démarrage du moteur.

Effectuer (3) rapidement.

Feu antibrouillard arrière



Fixe.
Le feu est allumé.

Pied sur le frein



Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

Avec une boîte de vitesses automatique, moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter la position P.

VOYANTS VERTS

Véhicule prêt à rouler (BEV)



Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler et les équipements de confort thermique sont disponibles. Le voyant s'éteint lorsque la vitesse atteint plus de 5 km/h. Se rallume lorsque la vitesse du véhicule revient à 0 km/h et que le rapport est sur neutre (N).

Stop & Start (ICE)



Fixe.
À l'arrêt du véhicule, le système Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.



Clignotant temporairement.
Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation**.

Indicateurs de direction



Indicateurs de direction avec signal sonore. Les feux clignotants sont allumés.

Feux de croisement



Fixe.
Les feux sont allumés.

Feux de position



Fixe.
Les feux sont allumés.

Feux antibrouillard avant



Fixe.
Les feux antibrouillard sont allumés.

VOYANTS BLEUS

Feux de route



Fixe.
Les feux sont allumés.

VOYANTS D'AVERTISSEMENT ET NOIRS

Service



Clignotant.
Une défaillance est détectée. Effectuer (3).



Fixe.
L'échéance de révision est dépassée.

La révision du véhicule doit être effectuée dès que possible. Effectuer (3).

TEST MANUEL

Cette fonction permet de vérifier certains indicateurs et d'afficher le journal des alertes.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



Elle est accessible par la touche "**Contrôle**" dans le menu Conduite de l'écran tactile.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



Elle est accessible par l'application **Paramètres > véhicule** de l'écran tactile.

- Sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- Pression des pneus.
- Niveau d'huile moteur (selon moteur).
- Échéance de révision.
- Alertes en cours.



Note

Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

Affichés sous forme de symboles, les voyants lumineux informent de l'apparition d'un défaut (voyants d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (voyants de marche ou de neutralisation). Certains voyants présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.



Appuyer sur **Paramètres** dans la barre d'état ou y accéder avec les boutons de menu.



Sélectionner "**Éteindre l'écran**" ou "**Noir**", selon équipement.

L'écran s'éteint complètement.

- Appuyer une nouvelle fois sur l'écran (toute la surface) pour l'activer.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

- Dans la catégorie "**Cockpit**", appuyer ou déplacer le curseur sur le réglage souhaité.



Sélectionner "**Luminosité**" ou "**Configuration de l'écran**", selon équipement.



Régler la luminosité du combiné et de l'écran en utilisant les flèches ou en déplaçant le curseur.



Appuyer sur ce bouton pour enregistrer et quitter, selon l'équipement. Ou éteindre l'écran :

INDICATEUR DE NIVEAU D'HUILE MOTEUR

(Selon version)

Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné, à la mise du contact, après l'information d'entretien.

i Note

Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Niveau d'huile correct

Signalé par l'affichage du message "**Niveau d'huile correct**" (selon combiné d'instruments).

Défaut de jauge d'huile

Indiqué par l'affichage du message "**Niveau d'huile incorrect**" (selon combiné d'instruments), accompagné de l'allumage du voyant Service et d'un signal sonore. Contacter le Réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.

! Avertissement

En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile moteur n'est pas surveillé.

Tant que le système est défaillant, il faut contrôler le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux de liquide**, se reporter à la rubrique correspondante.

Manque d'huile

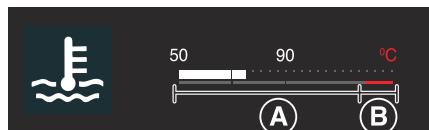
Indiqué par l'affichage du message "**Niveau d'huile incorrect**" (selon combiné

d'instruments), accompagné de l'allumage du voyant Service et d'un signal sonore. Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux de liquides**, se reporter à la rubrique correspondante.

INDICATEUR DE TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Selon le type de combiné d'instruments, cette information est uniquement disponible dans la zone personnalisable du combiné d'instruments.



Moteur tournant :

- Dans la zone **A**, la température est correcte.
- Dans la zone **B**, la température est trop élevée. Le voyant associé et le voyant **STOP** s'allument en rouge sur le combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.

Attendre quelques minutes avant de couper le moteur.

! Avertissement

Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

i Note

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux de liquides**, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour les versions MHEV

POWER **Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur thermique et du moteur électrique.**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO **Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur thermique, accessibles avec une conduite adaptée.

CHARGE Récupération d'énergie permettant la recharge de la batterie de traction.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de décélération : levée de pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

INDICATEUR D'ENTRETIEN

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours). L'alerte est donnée au premier de ces deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné d'instruments.

Selon version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir, ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.



Note

La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision. L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance.

Clé d'entretien



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3000 km et 1000 km (1860 et 620 miles) ou 60 et 21 jours.



Fixe, dès la mise du contact.
L'échéance de révision suivante est inférieure à 1000 km (620 miles) ou 21 jours.

Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante



Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision est dépassée.

Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.

Si la révision du véhicule a été effectuée par l'utilisateur :

- Couper le contact.



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage et le maintenir enfoncé.
- Mettre le contact sans démarrer le moteur ; une fenêtre d'affichage temporaire apparaît et un compte à rebours commence.
- Lorsque l'affichage indique =0, relâcher le bouton de la commande d'éclairage ; la clé disparaît.



Note

En cas de débranchement de la batterie après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



L'information d'entretien est accessible par la touche "**Contrôle**" dans le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



L'information d'entretien est accessible par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

INDICATEUR DE CONSOMMATION DU CONFORT THERMIQUE (BEV)

(Selon version) Il est disponible dans les pages d'affichage du combiné d'instruments.



La jauge représente la consommation d'énergie électrique de la batterie de traction liée au confort thermique dans l'habitacle.

Les équipements concernés sont le chauffage et l'air conditionné.

Il est possible d'utiliser ces équipements :

- Si le véhicule n'est pas branché, à l'allumage du voyant **READY**.
- Si le véhicule est branché, à la mise du contact (mode "Lounge").

La sélection du mode **ECO** limite les performances de certains de ces équipements. L'indicateur de consommation du confort thermique est alors dans la zone "**ECO**".



Note

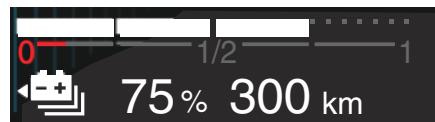
Pour refroidir ou réchauffer rapidement l'habitacle, ne pas hésiter à sélectionner temporairement le niveau de froid ou de chaud maximum.

Lorsque le chauffage est au maximum, la jauge sur l'indicateur de consommation du confort thermique se trouve dans la

zone **MAX**. Lorsque l'air conditionné est au maximum, elle reste dans la zone **ECO**. Une utilisation excessive des équipements de confort thermique, notamment à basse vitesse, peut réduire considérablement l'autonomie du véhicule.

Penser à optimiser son utilisation dès que le niveau de confort désiré est atteint et à vérifier son réglage à chaque démarrage. Après une période prolongée d'inutilisation du chauffage, une légère odeur peut survenir pendant les premières minutes d'utilisation.

INDICATEUR DU NIVEAU DE CHARGE (BEV)



Le niveau de charge réel de la batterie de traction et l'autonomie restante sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.



Note

Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur.

Voyants associés

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

1er niveau : Réserve



Le niveau de charge de la batterie de traction est faible. Fixe et voyant dans la zone rouge, accompagné d'un signal sonore.

- Consulter l'autonomie restante au combiné d'instruments.
- Mettre le véhicule en charge dès que possible.

2e niveau : Critique



Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

Fixe, associé au voyant de réserve, accompagné d'un signal sonore.

- Mettre impérativement le véhicule en charge.



Avertissement

L'autonomie restante n'est plus calculée. La puissance de la chaîne de traction est progressivement réduite. Le chauffage et l'air conditionné sont arrêtés (même si l'indicateur de consommation du confort thermique n'est pas au niveau "**ECO**").

Commandes de climatisation

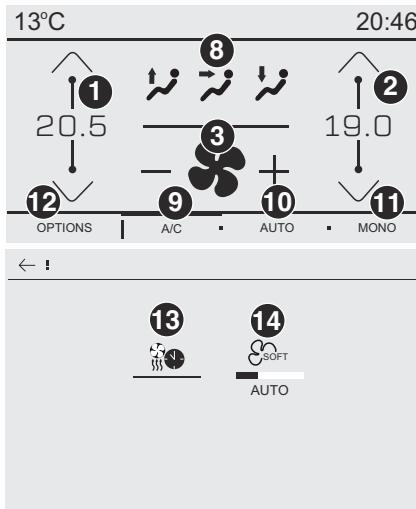
AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE BIZONE

Ce système régule automatiquement l'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle. Pour régler le système, utiliser les commandes centrales des fonctions de base (température, ventilateur, etc.) ou l'application **Climatisation** de l'écran tactile pour les fonctions spéciales (répartition, synchronisation, etc.).

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



Commandes centrales



Écran tactile

- 1 Réglage de la température côté gauche
Marche / Arrêt air conditionné (commandes centrales)
- 2 Réglage de la température côté droit
Air conditionné maximum (commandes centrales)
- 3 Réglage du débit d'air
Programme automatique confort (commandes centrales)
- 4 Recyclage de l'air ambiant
- 5 Programme automatique visibilité

6 Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière

7 Accès direct au menu **Climatisation**

8 Réglage de la répartition d'air

9 Activation/désactivation de la climatisation

10 Programme automatique confort

11 Monozone / Bizone

12 Accès à la page secondaire

13 Préconditionnement de la température (selon version)

14 Sélection du réglage du programme automatique Confort
Programme confort (Faible/Normal/Rapide).

Ce système fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes reste possible contact mis.

Réglage de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun régler la température à leur convenance.

La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise. Tourner la molette 1 ou 2 des commandes centrales pour augmenter (rouge) ou diminuer (bleu) la valeur.

Il est recommandé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3°C.

Synchronisation des températures

Le réglage de la température côté conducteur est appliqué au côté passager.

Appuyer sur la touche **10** pour activer / désactiver la fonction.

La fonction est désactivée automatiquement si le passager utilise ses touches de réglage de température.

Réglage de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun régler la température à leur convenance.

La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise. Tourner la molette **1** ou **2** ou appuyer sur l'une des touches **1** ou **2** de l'écran tactile pour augmenter (rouge) ou diminuer (bleu) la valeur. Il est recommandé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3°C.

Programme automatique confort

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

► Appuyer sur la molette **3** des commandes centrales ou sur la touche **10** de l'écran tactile pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

Lorsque le voyant de la touche est allumé, le système d'air conditionné fonctionne en automatique.

L'intensité du programme automatique confort se module en choisissant l'un des réglages accessibles depuis la touche "**OPTIONS**" :

- "Soft" : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.
- "Normal" : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).

- "Fast" : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.

Pour modifier le réglage en cours, signalé par l'allumage du voyant correspondant, appuyer successivement sur la touche **14** jusqu'à afficher le réglage souhaité.

Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages "**Normal**" et "**Rapide**".

Ce réglage est associé au mode automatique uniquement. Cependant, à la désactivation du mode **AUTO**, le voyant du dernier réglage sélectionné reste allumé.

La modification du réglage ne réactive pas le mode **AUTO** si celui-ci est désactivé.



Note

Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.

En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Reprises manuelles

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système :

- Débit de l'air.
- Répartition de l'air.

Si un réglage est modifié, le voyant de la touche "**AUTO**" s'éteint.

► Appuyer de nouveau sur la molette **3** ou sur la touche **10** de l'écran tactile pour réactiver le programme automatique confort.

Le symbole du débit d'air (hélice) se remplit en fonction de la demande.

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

"**OFF**" s'affiche à côté du ventilateur.

Réglage de la répartition d'air

► Appuyer sur les touches **8** de l'écran tactile pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales



Bouches d'aération centrales et latérales



Cave à pieds

L'allumage du bouton signale la présence d'air pulsé dans la direction indiquée.

Il est possible d'activer les boutons suivants simultanément :

- Aérateurs centraux et latéraux + caves à pieds
- Pare-brise et vitres latérales + caves à pieds

Activation/désactivation de la climatisation

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées.

Il est utilisé pour abaisser la température en été, augmenter l'efficacité du désembuage en hiver, au-dessus de 3°C.

Appuyer sur le bouton **1** ou la touche **9** de l'écran tactile pour activer/désactiver l'air conditionné. À la mise en marche du système, le voyant s'allume.



Note

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est neutralisé. Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur. L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Air conditionné automatique

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

► Appuyer sur le bouton **3** des commandes centrales pour activer le mode automatique du système d'air conditionné.

Lorsque le voyant de la touche est allumé, le système d'air conditionné fonctionne en automatique.

L'intensité de la climatisation automatique se module en choisissant l'un des réglages suivants :

- **AUTO SOFT** : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.
- **AUTO NORMAL** : offre le meilleur compromis entre confort thermique et

silence de fonctionnement (réglage par défaut).

- **AUTO RAPIDE** : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.
- Pour changer le mode **AUTO**, appuyer successivement sur la touche **9**.

Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages **AUTO NORMAL** et **AUTO RAPIDE**.



Note

Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte. En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Air conditionné maximum

Cette fonction règle automatiquement la température de consigne au niveau de confort le plus bas, la diffusion de l'air vers les aératateurs centraux et latéraux, le débit d'air maximal et active le recyclage de l'air ambiant.

Appuyer sur le bouton **2** pour activer/désactiver la fonction (confirmé par l'allumage/l'extinction du témoin P). Une fois la fonction désactivée, le système revient aux réglages précédents.

Monozone / Bizone

Le niveau de confort côté passager peut être indexé sur le niveau de confort côté conducteur (fonction monozone).

Appuyer sur la touche **11** pour activer la fonction "**MONO**".

La fonction se désactive automatiquement lorsque le passager utilise ses touches de réglage de température (fonction bizone).

Ventilation contact mis

À la mise du contact, le système de ventilation et les réglages du débit d'air et de la répartition d'air dans l'habitacle sont actifs pour une durée qui dépend de l'état de charge de la batterie. Cette fonction ne permet pas le fonctionnement de l'air conditionné.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"

Ce système régule automatiquement l'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle. Pour régler le système, utiliser les commandes centrales des fonctions de base (température, ventilateur, etc.) ou l'application **Climatisation** de l'écran tactile pour les fonctions spéciales (répartition, synchronisation, etc.).



Commandes centrales



Écran tactile

- 1 Réglage de la température côté gauche
Marche / Arrêt de la climatisation
- 2 Réglage de la température côté droit
Air conditionné maximum
- 3 Réglage du débit d'air
Air conditionné automatique
- 4 Recyclage de l'air ambiant
- 5 Programme automatique visibilité
- 6 Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière
- 7 Accès direct à l'application **Climatisation**

- 8 Réglage de la répartition d'air
- 9 Réglage de l'air conditionné automatique
- 10 Synchronisation des températures
- 11 Préconditionnement de la température (selon version)

Ce système fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes reste possible contact mis.

Réglages manuels de la climatisation automatique

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système : débit d'air, répartition d'air

Si un réglage est modifié, le voyant de la touche "AUTO" s'éteint.

Appuyer de nouveau sur la touche **3** pour réactiver l'air conditionné automatique.

Réglage du débit d'air

► Tourner la molette **3** pour augmenter ou diminuer le débit d'air.



Note

Arrêt du système d'air conditionné

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

"OFF" s'affiche à côté du ventilateur.

Réglage de la répartition d'air

► Appuyer sur les boutons **8** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales



Bouches d'aération centrales et latérales



Cave à pieds

Une animation s'active pour afficher la présence d'air pulsé dans la direction indiquée.

Il est possible d'activer simultanément les fonctions "Bouches d'aération centrales et latérales" et "Caves à pieds" ou "Pare-brise et vitres latérales" et "Caves à pieds" pour répartir l'air uniformément dans l'habitacle.

Activation/désactivation de la climatisation

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées. En été, il abaisse la température. En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.

► Appuyer sur la molette **1** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.

À la mise en marche de la fonction, le voyant du bouton s'allume.



Note

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.

Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant

quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.
L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Air conditionné maximum

Cette fonction règle automatiquement la température de consigne au niveau de confort le plus bas, la diffusion de l'air vers les aérateurs centraux et latéraux, le débit d'air maximal et active le recyclage de l'air ambiant.

- Appuyer sur la molette **2** pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

À la désactivation de la fonction, le système revient aux réglages antérieurs.

Recyclage de l'air ambiant

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.



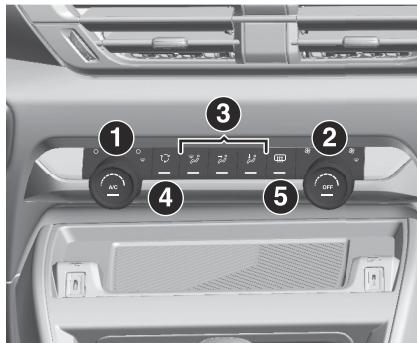
- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).



Note

La fonction s'active automatiquement à l'engagement de la marche arrière.

CLIMATISATION MANUELLE



- 1** Réglage de la température
Marche / Arrêt de la climatisation
- 2** Réglage du débit d'air
Arrêt du système
- 3** Réglage de la répartition d'air
- 4** Recyclage de l'air ambiant
- 5** Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière

Le système d'air conditionné fonctionne uniquement moteur tournant.

Réglage de la température

- Tourner la molette **1** de bleu (froid) vers rouge (chaud).

Réglage du débit d'air

- Tourner la molette **2** pour obtenir un débit d'air suffisant afin d'assurer le confort.



Note

Si la commande de débit d'air est placée en position **minimum** (neutralisation du système), le confort thermique n'est plus géré. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

Réglage de la répartition d'air



Pare-brise et vitres latérales



Bouches d'aération centrales et latérales



Cave à pieds

- Appuyer sur l'un des boutons **3** pour régler la répartition d'air dans l'habitacle.

L'allumage du bouton signale la présence d'air pulsé dans la direction indiquée. Il est possible d'activer les boutons suivants simultanément :

- Aérateurs centraux et latéraux + caves à pieds.
- Pare-brise et vitres latérales + caves à pieds.

Marche / Arrêt de la climatisation

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées. Il est utilisé pour abaisser la température en été, augmenter l'efficacité du désembuage en hiver, au-dessus de 3°C.

Appuyer sur le bouton **1** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné. À la mise en marche de la fonction, le voyant s'allume.

Arrêt du système

► Appuyer sur le bouton **2** ; tous les voyants du système s'éteignent.

Cette action désactive toutes les fonctions du système d'air conditionné.

La température n'est plus régulée. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

CHAUFFAGE ET VENTILATION

Entrée d'air

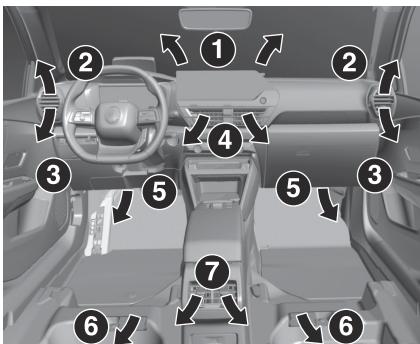
L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du lave-glace, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

Commandes



Selon version, les commandes sont soit accessibles par l'écran tactile, soit regroupées sur le panneau de la console centrale.

Diffusion d'air



- 1** Buses de désembuage / dégivrage du pare-brise
- 2** Buses de désembuage / dégivrage des vitres latérales avant
- 3** Bouches d'aération latérales obturables et orientables
- 4** Aérateurs centraux obturables et orientables
- 5** Sorties d'air aux pieds des passagers avant
- 6** Sorties d'air aux pieds des passagers arrière
- 7** Bouches d'aération obturables et orientables

Conseils



Note
Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.

- Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
- Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.
- Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le réseau ou un atelier qualifié CITROËN.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

Avertissement

! Éviter de rouler trop longtemps avec la ventilation coupée ou avec un fonctionnement prolongé du recyclage de l'air intérieur. Risque de buée et de détérioration de la qualité de l'air !

Restriction

Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants.

Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

i Note

La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule. Ce phénomène est normal.

i Note

Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

- Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.

Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs.

- Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

i Note

Stop & Start / Mode e-Auto (selon version)

Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant.

Désactiver temporairement le système correspondant pour maintenir une température confortable dans l'habitacle.

Pour plus d'informations, se reporter à la section correspondante.

i Note

Mode de conduite ECO

La sélection de ce mode optimise la consommation d'énergie électrique, mais diminue les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver.

PRÉ-CONDITIONNEMENT

THERMIQUE

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

Programmation

Avec radio sur l'écran tactile central 10"

Dans le menu **Climatisation > OPTIONS** : Sélectionner **Conditionnement de la température**.



- ▶ Appuyer sur + pour ajouter une programmation.
- ▶ Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.
- ▶ Appuyer sur **ON** pour activer ce programme.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Pré-conditionnement**.

- ▶ Appuyer sur + pour ajouter une programmation.
- ▶ Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.
- ▶ Appuyer sur **ON** pour activer ce programme.

La séquence du pré-conditionnement thermique débute environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et est maintenue 10 minutes après.

i Note

Il est possible d'effectuer plusieurs programmations. Chacune est mémorisée dans le système. Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.



La programmation peut également s'effectuer depuis un smartphone via l'application **MyCitroën App**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

**Note**

Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.

Conditions de fonctionnement

- La fonction ne s'active que **contact coupé et véhicule verrouillé**.
- Lorsque le véhicule n'est pas branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 30 %.
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (par exemple du lundi au vendredi) et que deux séquences de préconditionnements de la température sont effectuées sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

Écran tactile et Écran d'informations



Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Affichage permanent de l'heure et de la température extérieure (un témoin bleu apparaît en cas de risque de verglas).
- Commandes du système de chauffage / d'air conditionné (selon version).
- Menus de paramétrage des fonctions et des équipements du véhicule.
- Commandes du système audio et du téléphone et affichage des informations associées.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre (informations visuelles du capteur de stationnement, aide au stationnement, ...).
- Services Internet et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon version).

**Avertissement**

Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

RECOMMANDATIONS

L'écran est de type capacitif.

- Ne pas utiliser d'objets pointus sur la tablette tactile.
- Ne pas toucher la tablette tactile avec les mains mouillées.

- Utiliser un chiffon propre et doux pour le nettoyage de la tablette tactile.

AVEC RADIO SUR L'ÉCRAN TACTILE CENTRAL 10"

Principes

Utiliser ce bouton pour afficher les menus, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.



Utiliser ce bouton pour accéder directement au menu **Conduite / Véhicule**.

Certains menus peuvent s'afficher sur deux pages : appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la seconde page.

**Note**

Au bout de quelques instants sans action sur la seconde page, la première page s'affiche automatiquement.

Pour désactiver / activer une fonction, sélectionner "**OFF**" ou "**ON**".



Paramétrage d'une fonction



Accès à des informations complémentaires sur la fonction



Valider



Retour à la page précédente ou validation



Marche / Arrêt / Réglage du volume sonore du système audio

Menus



Note

Appuyer avec trois doigts sur la tablette tactile pour faire apparaître l'ensemble des touches des menus.



Note

Pour plus d'informations sur les menus, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.



Radio / Média



Climatisation

Réglages de la température, du débit d'air, etc.

Pour plus d'informations sur l'**Air conditionné manuel** ou l'**Air conditionné automatique**, se reporter à la rubrique correspondante.



Navigation (selon équipement)



Conduite / Véhicule (selon équipement)

Activation, désactivation et paramétrage de certaines fonctions. Les fonctions sont organisées en 2 onglets : "Démarrage et utilisation" et "Présentation du véhicule".



Téléphone



Applications

Accès à certains équipements paramétrables.



Réglages

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.



Charge

Cette page permet de programmer une charge différée.

Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction (BEV)**, se reporter à la rubrique correspondante.

AVEC NAVIGATION CONNECTÉE 3D SUR L'ÉCRAN TACTILE CENTRAL 10"

Commandes principales



Au 1er appui : Si l'on se trouve dans une application, retour à la page d'accueil précédente. Si l'on se trouve sur une page d'accueil autre que la première, retour à la 1ère page d'accueil. Si l'on se trouve déjà sur la 1ère page d'accueil, aucune action.
Au 2ème appui : Si l'on se trouve sur une page d'accueil autre que la première, retour à la 1ère page d'accueil. Si l'on se trouve déjà sur la 1ère page d'accueil, aucune action.



Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**

- ▶ Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder à une liste de réglages rapides (par exemple **Luminosité**, **Diagnostics**).
- ▶ Selon les pages affichées à l'écran, avec ou sans menu contextuel, faire défiler le texte par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.



Affichage / Masquage du menu contextuel



Retour à la page précédente

▶ Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction



Accès aux paramètres de la fonction



Ajout / Suppression de raccourcis



Contrôle du volume sonore
Tourner le bouton pour modifier le volume sonore. Appui court à l'intérieur de le bouton pour couper/rétablir le son. Appui long pour passer en mode veille (son désactivé, écran central éteint).

Applications



Appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications..



Note

Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts ou plus sur la tablette tactile pour faire apparaître le mur des applications.

Pour obtenir des informations sur les autres applications non décrites ci-après, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.



Aides à la conduite

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'aides à la conduite.



Climatisation

Réglages de la température, du débit d'air, etc.



Réglages

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.



Énergie

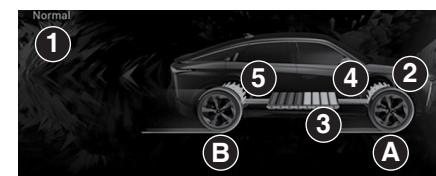
Accès aux fonctionnalités du système de charge (flux d'énergie, statis-

tiques de consommation, charge différée).

APPLICATION DE L'ÉNERGIE

Flux

Cette page présente le fonctionnement de la chaîne de traction électrique en temps réel.



1 Mode de conduite actif

2 Moteur électrique

3 Niveau de charge estimé de la batterie de traction

4 Flux d'énergie

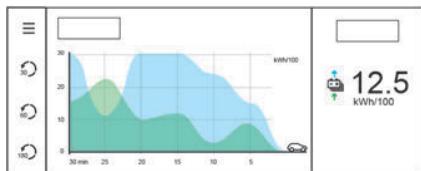
Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de roulage :

A Bleu : consommation d'énergie

B Vert : récupération d'énergie

Statistiques

Cette page indique les statistiques de consommation d'énergie électrique.



- Graphique bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Graphique vert : énergie générée lors des phases de décélération et de freinage et utilisée pour recharger la batterie de traction.

Le résultat moyen sur le trajet en cours est exprimé en kWh/100 km.

Charge

Cette page permet de programmer une charge différée.

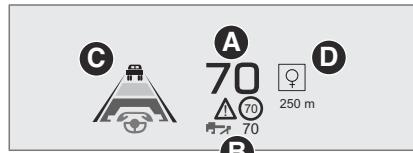
Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction (BEV)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage tête haute

Système projetant un ensemble d'informations sur une lame transparente dans le champ de vision du conducteur pour lui permettre de ne pas quitter la route des yeux.

Sélecteur

AFFICHEUR EN MARCHE



Une fois le système activé, les informations regroupées sur l'affichage tête haute sont :

- La vitesse du véhicule.
- Les informations du régulateur/limiteur de vitesse, d'indication des zones de danger (avec navigation connectée) et, sur véhicule équipé, de la fonction de reconnaissance des panneaux routiers.
- Sur véhicule équipé, les informations de distance inter-véhicules, les informations de l'aide au maintien de la position dans la voie et les alertes de freinage automatique d'urgence.
- Sur véhicule équipé, les informations de navigation.



Note

Pour plus d'informations sur la **Navigation**, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

SÉLECTEUR



1 Mise en service

2 Arrêt (appui long)

3 Réglage de la luminosité

4 Réglage en hauteur de l'affichage

Activation / Désactivation

► Moteur tournant, appuyer sur le bouton **2** et le maintenir enfoncé pour activer le système et sortir la lame.

L'état du système à l'arrêt du moteur est conservé au redémarrage.

Réglage en hauteur

- Moteur tournant, régler la hauteur de l'affichage à l'aide des boutons **4** :
 - vers le haut pour déplacer l'affichage vers le haut,
 - vers le bas pour déplacer l'affichage vers le bas.

Réglage de la luminosité

- ▶ Moteur tournant, régler la luminosité de l'écran d'information à l'aide des boutons **3** :
 - ▶ sur le "soleil" pour augmenter la luminosité,
 - ▶ sur la "lune" pour diminuer la luminosité.

Avertissement

À l'arrêt ou en roulant, aucun objet ne doit être posé autour de la lame (ou dans la cavité) pour ne pas empêcher les mouvements de la lame et son bon fonctionnement.

Note

Dans certaines conditions météorologiques extrêmes (pluie et/ou neige, fort ensoleillement...) l'affichage tête haute peut ne pas être lisible ou être perturbé momentanément.

Certaines lunettes de soleil peuvent gêner la lecture des informations.

Pour nettoyer la lame, utiliser un chiffon propre et doux (type chiffon à lunettes ou microfibre). Ne pas utiliser un chiffon sec ou abrasif, ni un produit détergent ou solvant : risque de rayer la lame ou d'abîmer le traitement anti-reflets.

Mes raccourcis



AVEC NAVIGATION CONNECTÉE 3D SUR L'ÉCRAN TACTILE CENTRAL 10"

Afficher les raccourcis par glissement du doigt vers la droite ou la gauche, depuis le bord droit ou gauche de l'écran du système audio.

Par défaut, les principales applications sont suggérées : **Média, Navigation, Téléphone, Mirror Screen, Paramètres, Aide...**

Ces raccourcis sont personnalisables.

Pour plus d'informations sur **Personnalisation**

- **Mes raccourcis**, se reporter à la rubrique correspondante consacrée aux systèmes audio et télématique.

PERSONNALISATION



Faire un appui long sur l'écran à partir de l'une des pages d'accueil du système.

Ou



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".
 - Appuyer dans le champ "**Affichage**".
- Une page divisée en 2 parties s'affiche.
- Il est possible d'appuyer à tout moment sur le bouton ACCUEIL pour quitter cette page.

Personnalisation de l'écran



Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser l'écran tactile**".

Une représentation de l'organisation des différents widgets de la page d'accueil (**ACCUEIL**) apparaît.



Note

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



Pour ajouter un Widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

Selectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Organisation des widgets dans une page d'accueil (ACCUEIL)

Pour déplacer un widget, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

Ajouter une page



Pour ajouter une page, appuyer "**Page**" à gauche de l'écran.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Personnalisation du combiné



Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser les informations sur le conducteur**".

La modification de l'organisation des différents widgets apparaît au combiné d'instruments en temps réel.

**Note**

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget

Pour ajouter un Widget, appuyer sur "Widget" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget

Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Personnalisation de Mes raccourcis (selon équipement)

Afficher les raccourcis par glissement du doigt vers la droite ou la gauche, depuis le bord droit ou gauche de l'écran.
Une représentation de six raccourcis s'affiche.

**Note**

Les raccourcis permettent d'accéder à une application (page de climatisation, page de radio, etc.) ou lancer une action (température à 21°, appeler une personne sélectionnée dans son répertoire, etc.).

Appuyer brièvement sur un raccourci à remplacer, un panneau s'affiche avec tous les raccourcis configurables. Une notification informe également de l'étape suivante à appliquer.

Sélectionner le nouveau raccourci souhaité. Il sera dupliqué dans la plage Mes raccourcis et remplacera le raccourci initial. Une notification en informe également l'utilisateur.



Pour quitter cette fonction à tout moment, appuyer sur cette touche ou de nouveau sur le bouton AC-CUEIL.

Radio sur l'écran tactile central 10"**Note**

Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

**Avertissement**

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Connexion du smartphone via Bluetooth, USB ou Wi-Fi.
- L'utilisation du smartphone.
- Connexion aux applications CarPlay® ou Android Auto (certaines applications interrompent leur affichage à la reprise du roulage).
- Les réglages et paramétrages du système.

**Avertissement**

Toute intervention ou modification sur le système du véhicule est strictement interdite - Risques de brûlures graves ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) !
En cas de problème, toujours faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

**Avertissement**

Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur le véhicule. L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

**Note**

Les codes sources OSS (Open Source Software) des systèmes sont disponibles sur

les liens suivants : <https://www.citroen.com/open-source>



Note

Le système émet et/ou reçoit des ondes radio soumises à la Directive 2014/53/UE.
Les constructeurs du système indiqué déclarent que ce dernier est conforme à la Directive 2014/53/UE.
La version intégrale de la **Déclaration UE de conformité** pour chaque système est disponible à l'adresse suivante : <http://service.citroen.com/ACddb/>

PREMIERS PAS



Moteur tournant, un appui permet de couper le son.
Contact coupé, un appui met le système en marche.

Augmenter ou diminuer le volume à l'aide de la molette ou des boutons "plus" ou "moins" sur les commandes au volant.

Utiliser les touches disposées de chaque côté ou en dessous de l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Utiliser les boutons "**ACCUEIL**" et "**Véhicule**" disposés sous l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.

Il est à tout moment possible d'afficher le carrousel des menus, par un appui court sur l'écran, avec trois doigts.

Pour les pages avec plusieurs onglets en bas de l'écran, il est possible de changer de pages, soit en appuyant sur l'onglet correspondant à

la page souhaitée, soit à l'aide d'un doigt, faire glisser les pages vers la gauche ou vers la droite. Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau ou pour valider.



Avertissement

L'écran est de type "capacitif".

Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel.
Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.
Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

Certaines informations sont affichées en permanence sur l'écran tactile :

- Rappel des informations d'air conditionné (selon version), et accès direct au menu correspondant.
- Rappel des informations des menus Radio Média et Téléphone.
- Rappel des informations de confidentialité.
- Accès aux Réglages de l'écran tactile et du combiné numérique.

Selection de la source sonore (selon équipement) :

- Radios FM / DAB / AM (selon équipement).
- Téléphone connecté en Bluetooth et en diffusion multimédia Bluetooth (streaming).
- Clé USB



Note

En cas de très forte chaleur, le volume sonore peut être limité afin de préserver le système. Il peut se mettre en veille

(extinction complète de l'écran et du son) pendant une durée minimale de 5 minutes. Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

Le système est opérationnel à des températures comprises entre -40 °C et +70 °C.

COMMANDES AU VOLANT



Commande vocale : commandes vocales du smartphone.



Augmenter le volume.



Diminution du volume sonore.
Couper le son par un appui simultané sur les boutons augmentation et diminution du volume sonore (selon équipement).
Rétablir le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.



Téléphone (appui court) : décrocher le téléphone.

Appel en cours (appui court) : accéder au menu téléphone.

Téléphone (appui long) : refuser un appel entrant, raccrocher un appel en cours ; hors appel en cours, accéder au menu téléphone.



Radio (haut/bas) : recherche automatique de la station précédente / suivante.

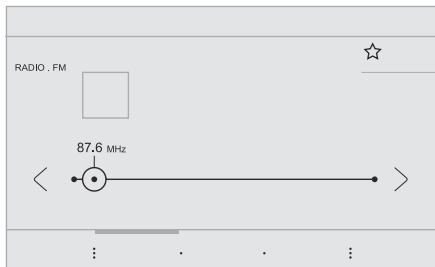
Média (haut/bas) : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Appui court : validation d'une sélection ; hors sélection, accéder aux mémoires.

Navigation accélérée.

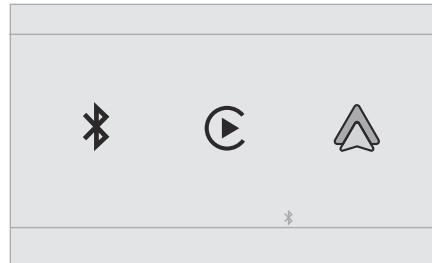
MENUS

Radio Média



Sélectionner une source sonore, une station de radio.

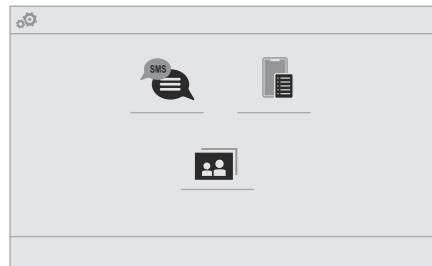
Téléphone



Connecter un téléphone en Bluetooth®.

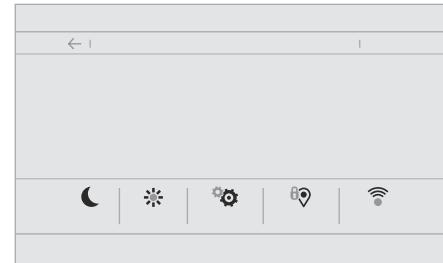
Exécuter certaines applications sur un smartphone connecté en CarPlay® ou Android Auto.

Applications



Accéder à des équipements paramétrables.

Réglages



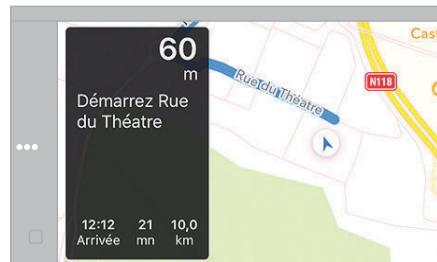
Paramétriser le son (balance, ambiance, etc.), l'affichage (langue, unités, date, heure...) et certaines fonctions système.

Conduite



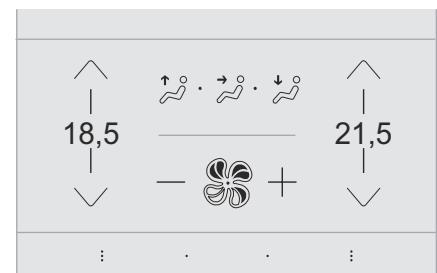
Activer, désactiver, paramétrier certaines fonctions du véhicule.

Navigation



Paramétriser le guidage et choisir sa destination par CarPlay® ou Android Auto.

Air conditionné



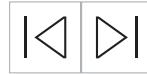
Gérer les différents réglages de température et de débit d'air.

RADIO

Sélection d'une station



Appuyer sur **Radio Média** pour afficher la page principale.



Appuyer sur l'une de ces touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.



Appuyer sur la fréquence et saisir les valeurs des bandes FM et AM sur le clavier virtuel.



Appuyer sur "OK" pour valider.



Avertissement

La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V. L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS.

Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit en

aucune manière un dysfonctionnement du système audio.

Changement de bande radio



Appuyer sur **Radio Média** pour afficher la page principale.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Bandé**" pour changer de bande.



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Préréglage d'une station

Selectionner une station ou une fréquence.



Faire un appui court sur le contour de l'étoile. Si l'étoile est pleine, la station radio est déjà préprogrammée.

Ou sélectionner une station ou une fréquence. Appuyer sur "**Préréglage**".



Effectuer un appui long sur l'un des boutons pour préréglcer la station.

Présélection d'une station, activation/désactivation du RDS

Le RDS, si activé, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence.



Appuyer sur **Radio Média** pour afficher la page principale.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver le "**RDS**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.



Note

Le suivi de station RDS n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de radio ne couvrant pas 100 % du territoire. Cela explique la perte de réception de station lors d'un trajet.

Afficher les informations textes

La fonction "Radio Texte" permet d'afficher des informations transmises par la station radio, relatives à l'émission de la station ou la chanson en cours d'écoute.



Appuyer sur **Radio Média** pour afficher la page principale.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**Actualités**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Écoute des messages TA

La fonction TA (Annonce trafic) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, le média en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur **Radio Média** pour afficher la page principale.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**TA**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Paramètres audio



Appuyer sur **Radio Média** pour afficher la page principale.



Appuyer sur "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner l'onglet "**Tonalité**", "**Balance**" ou "**Son**" pour configurer les paramètres audio.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Note

Dans l'onglet "**Tonalité**", les réglages **Ambiance**, **Basses**, **Médium** et **Aigus** sont différents et indépendants pour chaque source audio.

Dans l'onglet "**Égaliseur**", les réglages **Tous les passagers**, **Conducteur** et **Avant** sont communs à toutes les sources.

L'onglet "**Son**" permet d'activer ou de désactiver "**Volume lié à la vitesse**", "**Entrée auxiliaire**" et "**Tonalité des touches**".



Avertissement

La répartition (ou spatialisation grâce au système Arkamys©) du son est un traitement audio qui permet d'adapter la

qualité sonore, en fonction du nombre de passagers dans le véhicule.

Note

Système audio embarqué : Arkamys Sound Staging® optimise la répartition du son dans l'habitacle.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio Numérique Terrestre

La radio numérique permet une écoute de qualité supérieure.

Les différents "multiplex/ensemble" proposent un choix de radios classées par ordre alphabétique.



Appuyer sur **Radio Média** pour afficher la page principale. Appuyer sur le bouton "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Bande**" pour sélectionner "**Bande DAB**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Suivi FM-DAB

Le "DAB" ne couvre pas 100 % du territoire. Lorsque la qualité du signal numérique est dégradée, le "suivi FM-DAB" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).



Appuyer sur **Radio Média** pour afficher la page principale.

Appuyer sur le bouton "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver le "**Suivi FM-DAB**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.



Note

Si le "Suivi FM-DAB" est activé, il peut y avoir un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio analogique "FM" avec parfois une variation de volume.

Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebascule automatiquement en "DAB".

Pour réduire au maximum ce décalage, il est recommandé de mémoriser des stations de radio dans la bande "DAB".



Avertissement

Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM", ou si le "Suivi FM-DAB" n'est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

MÉDIA

Port USB



Insérer la clé USB dans le port USB ou brancher le périphérique USB au port USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).



Avertissement

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB. Il n'est pas compatible.

Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion. Réduire le nombre de fichiers autres que musicaux et le nombre de répertoires permet de diminuer le temps d'attente.

Les listes de lecture sont actualisées à chaque coupure du contact ou connexion d'une clé USB. Le système audio mémorise ces listes, qui se chargeront ensuite plus rapidement si elles n'ont pas été modifiées.

Choix de la source



Appuyer sur **Radio Média** pour afficher la page principale.

Appuyer sur le bouton "**SOURCE**".
 Sélectionner la source.

Bluetooth Streaming®

Le streaming permet d'écouter le flux audio provenant d'un smartphone.
Le profil Bluetooth doit être activé.

Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé). Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas automatiquement, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone. Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

Note

Une fois connecté en mode Streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Connexion lecteurs Apple®

Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

La lecture commence automatiquement. Le pilotage se fait via les commandes du système audio.

Note

Les classements disponibles sont ceux du lecteur portable connecté (artistes / albums / genres / morceaux / playlists / livres audio / podcasts). Il est aussi possible d'utiliser un classement structuré sous forme de bibliothèque.

Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists, par exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

La version du logiciel de l'autoradio peut être incompatible avec la génération du lecteur Apple®.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés via le streaming Bluetooth, suivant la compatibilité.



Avertissement

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB. Il n'est pas compatible.

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wav, .wma, .aac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Tous les fichiers ".wma" doivent être de type WMA 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 11, 22, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : " ? , ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).



Note

Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.

TÉLÉPHONE

Couplage d'un téléphone Bluetooth®



Avertissement

Les services disponibles dépendent du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés.

Vérifier sur le manuel du téléphone et auprès de l'opérateur les services disponibles.

La fonction Bluetooth doit être activée et le téléphone "visible par tous" (configuration du téléphone).

Pour finaliser le couplage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.



Note

En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth du téléphone.

Procédure à partir du téléphone



Selectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.

Procédure à partir du système



Appuyer sur Téléphone pour afficher la page principale.



Appuyer sur "**Appareils connectés**".

La liste des téléphones détectés s'affiche.



Appuyer sur cette touche pour lancer la recherche de nouveaux appareils.



Sélectionner le nom du téléphone choisi dans la liste.

Finaliser le couplage en utilisant le code affiché.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le téléphone avec 3 profils :

- "**Téléphone**" (kit mains libres, téléphone uniquement),
- "**Streaming**" (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone),
- "**Données Internet mobiles**".



Sélectionner un ou plusieurs profils.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Selon le type de téléphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire et des messages.



Note

La capacité du système à ne connecter qu'un seul profil dépend du téléphone. Les trois profils peuvent être activés par défaut.



Note

Profils compatibles avec le système : HFP, OPP, PBAP, A2DP, AVRCP, MAP et PAN.

Se connecter sur le site de la Marque pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire...).

Reconnexion automatique

De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone connecté est de nouveau présent, il est automatiquement reconnu, et dans les 30 secondes environ qui suivent la mise du contact, le couplage est opéré automatiquement (Bluetooth activé).

Modification du profil de connexion :



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page principale.



Appuyer sur le bouton "**TÉLÉPHONE**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques couplés.



Appuyer sur le bouton "Détails" d'un périphérique couplé.



Sélectionner un ou plusieurs profils.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page principale.



Appuyer sur le bouton "**TÉLÉPHONE**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques couplés.



Appuyer sur le nom du téléphone choisi dans la liste pour le déconnecter.



Appuyer de nouveau pour le connecter.

Suppression d'un téléphone



Appuyer sur la corbeille dans le coin supérieur droit de l'écran pour afficher une corbeille en face du téléphone sélectionné.



Appuyer sur la corbeille en face du téléphone sélectionné pour le supprimer.

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et l'affichage en superposition à la vue en cours à l'écran.



Faire un appui court sur le bouton **TÉLÉPHONE** des commandes au volant pour décrocher.

Et



Faire un appui long.



Faire un appui court sur le bouton **TÉLÉPHONE** des commandes au volant pour décrocher.

Ou



Appuyer sur le bouton **TÉLÉPHONE** des commandes au volant pour refuser l'appel.

Passage d'un appel

Avertissement

L'utilisation du téléphone est en conduisant.

Stationnement du véhicule.

Passer l'appel à l'aide des commandes au volant.

Appeler un nouveau numéro



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page principale.



Entrer le numéro de téléphone à l'aide du clavier numérique.



Appuyer sur "Appeler" pour lancer l'appel.

Appeler un contact



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page principale.



Ou faire un appui long.



Appuyer sur le bouton **TÉLÉPHONE** des commandes au volant.

Appuyer sur "Contacts".

Sélectionner le contact souhaité dans la liste proposée.



Appuyer sur "Appeler".

Connexion des smartphones CarPlay®

La disponibilité de l'application dépend du pays.

Appel d'un des derniers numéros composés



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page principale.

Ou



Faire un appui long



Appuyer sur le bouton **TÉLÉPHONE** des commandes au volant.

Appuyer sur "Derniers appels".

Sélectionner le contact souhaité dans la liste proposée.



Note

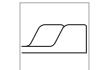
Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Réglage de la sonnerie



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page principale.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "Volume sonnerie" pour afficher la barre du volume.



Appuyer sur les flèches ou déplacer le curseur pour régler le volume de la sonnerie.

Utilisation de CarPlay® ou Android Auto

La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications, adaptées à la technologie CarPlay® ou Android Auto du smartphone à l'écran du véhicule. Pour la technologie CarPlay®, il faut au préalable activer la fonction CarPlay® sur le smartphone. Le smartphone peut être connecté via un câble USB ou une connexion sans fil.



Note

Déverrouiller le smartphone pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne. Les principes et les normes sont constamment en évolution, c'est pourquoi il est conseillé de mettre à jour le **système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système**.



Note

Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Connexion USB

Prises USB

Selon équipement, pour plus d'informations sur la ou les prises USB compatibles avec les applications **CarPlay® ou Android Auto**, se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".



Note

Au branchement du câble USB, la fonction CarPlay® désactive le mode Bluetooth® du système.

La fonction "**CarPlay**" nécessite un smartphone et des applications compatibles.



Brancher le câble USB.
Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



À partir du système, appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher la page principale.



Appuyer sur "**CarPlay**" pour afficher l'interface CarPlay®.



Note

L'interface CarPlay® peut apparaître automatiquement.



Note

Lorsque le câble USB est débranché, et que le contact est coupé puis remis, le système ne bascule pas automatiquement sur un mode Radio Média ; le changement de source doit être réalisé manuellement.



À tout moment, il est possible d'accéder à la navigation CarPlay® par un appui sur la touche **Navigation** du système.

Connexion sans fil



Avertissement

Avant d'utiliser CarPlay® ou Android Auto sans fil, s'assurer que la réglementation applicable au Wi-Fi est respectée selon la position géographique, comme l'indique le message qui s'affiche sur l'écran tactile. Si la fréquence réseau Wi-Fi de 5 GHz n'est pas autorisée sur le lieu de circulation du véhicule, sélectionner **2,4 GHz** à la première connexion.

Vérifier de nouveau la réglementation applicable au Wifi lors de déplacements et régler la fréquence Wifi en conséquence. La législation relative à la fréquence 5 GHz est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.



Note

L'utilisation de CarPlay® avec la fréquence 5 GHz activée peut créer des interférences avec certains appareils (péages, bornes de paiement de zones de stationnement...) et entraîner une déconnexion. Pour éviter cela, il est recommandé de désactiver la fonction 5 GHz.



Note

La connexion sans fil du smartphone peut être compromise pour les raisons suivantes :

- Interférences avec d'autres réseaux W-Fi.
- Interférences avec certains appareils (péages, bornes de paiement de zones de stationnement) si Android Auto est utilisé.
- Smartphone mal configuré.

Dans ces cas-là, il est recommandé de connecter le smartphone avec son câble d'origine.

Connexion via Bluetooth®

Activer au préalable la fonction Bluetooth® sur le smartphone.



À partir du système, appuyer sur "Téléphone" pour afficher la page principale.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir CarPlay® comme mode de connexion sans fil.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique correspondante).

Le système détecte si le smartphone est compatible avec CarPlay® et propose de s'y connecter à la suite du processus d'couplage. La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur "CarPlay" pour afficher l'interface CarPlay®.



Faire un appui long sur ce bouton des commandes au volant et dire "Siri" pour lancer les commandes vocales du smartphone.

Connexion du smartphone à Android Auto

La disponibilité de l'application dépend du pays.



Sur le smartphone, télécharger l'application Android Auto.



Note

La fonction "Android Auto" nécessite un smartphone et des applications compatibles.



Note

À la première connexion, il est préférable de connecter Android Auto au système par un câble USB.

Connexion USB



Brancher le câble USB.
Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



À partir du système, appuyer sur "Téléphone" pour afficher la page principale.



Appuyer sur "Android Auto" pour lancer l'application du système.

Selon le smartphone, il peut être nécessaire d'activer la fonction "Android Auto".



Lors de la procédure, plusieurs pages-écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s'affichent.

Accepter pour lancer et terminer la connexion.



Lors du branchement du smartphone au système, il est préconisé de lancer Bluetooth® sur le smartphone.



Brancher un câble USB.



À partir du système, appuyer sur "Téléphone" pour afficher la page principale.



Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Android Auto® comme mode de connexion sans fil.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique correspondante).

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus de couplage.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



Dès que la connexion est établie, appuyer sur "Android Auto" pour afficher l'interface Android Auto. Brancher un câble USB.



Faire un appui long sur ce bouton des commandes au volant et dire "OK Google" pour lancer les commandes vocales du smartphone.

En marge de l'affichage Android Auto, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur.

L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.

**Note**

Suivant la qualité du réseau, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

APPLICATIONS

Visualisation des photos

Insérer la clé USB dans la prise USB.

**Avertissement**

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB. Il n'est pas compatible.

Le système peut lire les dossiers et fichiers images dans les formats suivants : .tiff ; .gif ; .jpg/jpeg ; .bmp et .png.



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page principale.



Appuyer sur **"Photos"**.



Sélectionner un dossier.



Sélectionner une image pour la visualiser.



Appuyer sur cette touche pour afficher le détail de la photo.



Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau.

Gestion des messages



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page principale.



Appuyer sur "SMS".



Sélectionner l'onglet "SMS".



Appuyer sur cette touche pour sélectionner les paramètres d'affichage des messages.



Appuyer sur cette touche pour rechercher et sélectionner un destinataire.



Sélectionner l'onglet "Messages courts".



Appuyer sur cette touche pour sélectionner les paramètres d'affichage des messages.



Appuyer sur cette touche pour rédiger un nouveau message.



Appuyer sur la corbeille en face du message choisi pour le supprimer.



Appuyer sur cette touche en face du message choisi pour afficher une page secondaire.



Appuyer sur cette touche pour éditer le texte existant et le modifier.



Appuyer sur cette touche pour rédiger un nouveau message.



Appuyer sur la corbeille pour supprimer le message.

RÉGLAGES

Régler la luminosité



Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page principale.



Appuyer sur **Luminosité**.



Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné d'instruments (selon version).



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Modifier les paramètres du système



Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page principale.



Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Configuration du système**".

Appuyer sur l'onglet "**Unités**" pour changer les unités de distance, consommation et température.

Appuyer sur l'onglet "**Paramètres usine**" pour revenir aux réglages initiaux.



Avertissement

Le rétablissement des paramètres usine du système active la langue anglaise par défaut (selon version).

Appuyer sur l'onglet "**Informations système**" pour consulter la version des différents modules installés dans le système.

Appuyer sur l'onglet "**Confidentialité**", ou



Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page principale.



Appuyer sur "**Confidentialité**" pour activer ou désactiver le mode des données privées.



Activer ou désactiver :

- "**Aucun partage (données, position du véhicule)**".
- "**Partage de données uniquement**".
- "**Partage des données et de la position du véhicule**".



Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page principale.



Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Configuration de l'écran**".

Appuyer sur "Luminosité".



Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné d'instruments (selon version).



Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Appuyer sur "**Animation**".



Activer ou désactiver : "**Défilement automatique**".



Sélectionner "**Transitions animées**".



Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Sélection de la langue



Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page principale.



Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Langue**" pour changer de langue.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Régler l'heure



Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page principale.



Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Date et heure**".

Sélectionner "**Heure**".



Appuyer sur cette touche pour régler l'heure à l'aide du clavier virtuel.



Appuyer sur "**Heure**" pour enregistrer l'heure.



Appuyer sur cette touche pour définir le fuseau horaire.



Sélectionner le format d'affichage de l'heure (12h / 24h).



Activer ou désactiver l'heure d'été (+1 heure).



Appuyer sur la flèche retour pour enregistrer les réglages.



Note

Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Régler la date



Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page principale.



Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Date et heure**".

Sélectionner "**Date**".



Appuyer sur cette touche pour définir la date.



Appuyer sur la flèche retour pour enregistrer la date.



Sélectionner le format d'affichage de la date.



Appuyer de nouveau sur la flèche retour pour valider.



Note

Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la "synchronisation GPS" est désactivée.

Réglages WiFi



Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page principale.



Appuyer sur "**WiFi**" pour régler la fréquence réseau.



Activer ou désactiver la fonction **Wi-Fi 5 GHz**.



Note

Android Auto utilise la fréquence 5 GHz.

CarPlay® utilise les fréquences 2,4 et 5 GHz.



Note

L'utilisation de CarPlay® avec la fréquence 5 GHz activée peut créer des interférences avec certains appareils (péages, bornes de paiement de zones de stationnement...) et entraîner une déconnexion. Pour éviter cela, il est recommandé de désactiver la fonction 5 GHz.

**Note**

La connexion sans fil du smartphone peut être compromise pour les raisons suivantes :

- Interférences avec d'autres réseaux Wi-Fi.
- Interférences avec certains appareils (péages, bornes de paiement de zones de stationnement) si Android Auto est utilisé.
- Smartphone mal configuré.

Dans ces cas-là, il est recommandé de connecter le smartphone avec son câble d'origine.

**Note**

La législation relative à la fréquence 5 GHz est spécifique à chaque pays.

Consulter la législation en vigueur dans son pays.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Radio

La qualité de réception de la station de radio écoutée se dégrade progressivement ou les stations mémorisées ne fonctionnent pas (pas de son, 87,5 Mhz s'affiche, etc.).

Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoutée ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.

- Activer la fonction "RDS" par le biais du bandeau supérieur, afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique.

L'environnement (colline, immeuble, tunnel, parking sous-sol...) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS.

Ce phénomène est normal et ne traduit pas un défaut de l'autoradio.

L'antenne est absente ou a été endommagée (par exemple lors d'un passage en station de lavage ou dans un parking souterrain).

- Faire vérifier l'antenne par le Réseau de la Marque.

Je ne retrouve pas certaines stations radio dans la liste des stations captées.

Le nom de la station de radio change.

La station n'est plus captée ou son nom a changé dans la liste.

- Appuyer sur la flèche ronde dans l'onglet "Liste" de la page "Radio".

Certaines stations de radio envoient, à la place de leur nom d'autres informations (titre de la chanson par exemple).

Le système interprète ces données comme le nom de la station.

- Appuyer sur la flèche ronde dans l'onglet "Liste" de la page "Radio".

Média

La lecture de ma clé USB démarre après un temps excessivement long (environ 2 à 3 minutes).

Certains fichiers fournis avec la clé peuvent ralentir de façon très importante l'accès à la lecture de la clé (multiplication par 10 du temps de catalogage).

- Supprimer les fichiers fournis avec la clé et limiter le nombre de sous-dossiers dans l'arborescence de la clé.

Certains caractères des informations du média en cours de lecture ne sont pas affichés correctement.

Le système audio ne sait pas traiter certains types de caractère.

- Utiliser des caractères standards pour nommer les pistes et les réertoires.

La lecture des fichiers en streaming ne commence pas.

Le périphérique connecté ne permet pas de lancer automatiquement la lecture.

- Lancer la lecture depuis le périphérique.

Les noms des plages et la durée de lecture ne s'affichent pas sur l'écran en streaming audio.

Le profil Bluetooth ne permet pas de transférer ces informations.

Téléphone

Je n'arrive pas à connecter mon téléphone Bluetooth.

Il est possible que le Bluetooth du téléphone soit désactivé ou l'appareil non visible.

- Vérifier que le Bluetooth du téléphone est activé.
- Vérifier dans les paramètres du téléphone qu'il est "Visible par tous".

Le téléphone Bluetooth n'est pas compatible avec le système.

- Vérifier la compatibilité du téléphone sur le site de la Marque (services).

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay peuvent ne pas s'activer si les câbles USB sont de mauvaise qualité.

- Utiliser des câbles USB officiels pour garantir une utilisation conforme.

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay ne sont pas disponibles dans tous les pays.

- Vérifier la liste des pays supportés sur les sites Internet : Google Android Auto ou Apple.

Le son du téléphone connecté en Bluetooth est inaudible.

Le son dépend à la fois du système et du téléphone.

- Augmenter le volume de l'autoradio, éventuellement au maximum et augmenter le son du téléphone si nécessaire.

Le bruit ambiant influe sur la qualité de la communication téléphonique.

- Réduire le bruit ambiant (fermer les fenêtres, diminuer la ventilation, ralentir...).

Les contacts ne sont pas classés dans l'ordre alphabétique.

Certains téléphones proposent des options d'affichage.

Selon les paramètres choisis, les contacts peuvent être transférés dans un ordre spécifique.

- Modifier les paramètres d'affichage du répertoire du téléphone.

Réglages

En changeant le réglage des aigus et des graves, l'ambiance est désélectionnée.

En changeant d'ambiance, les réglages des aigus et des graves reviennent à zéro.

Le choix d'une ambiance impose le réglage des aigus et des graves et inversement.

- Modifier le réglage des aigus et des graves ou le réglage d'ambiance pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

En changeant le réglage des balances, la répartition est désélectionnée.

En changeant la répartition, le réglage des balances est désélectionné.

Le choix d'une répartition impose le réglage des balances et inversement.

- Modifier le réglage des balances ou le réglage de répartition pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio.

Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio peuvent être adaptés aux différentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source.

- Vérifier que les réglages audio sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions audio sur la position milieu.

Moteur coupé, le système s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.

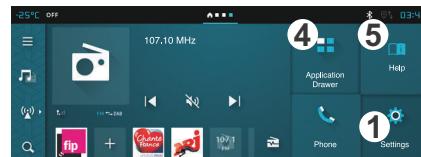
Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement du système dépend du niveau de charge de la batterie.

L'arrêt est normal : le système se met en mode économie d'énergie et se coupe afin de préserver la batterie du véhicule.

- Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.

Navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"

PANNEAU DE COMMANDE





1. Affiche l'application des paramètres.
2. Affiche l'application de navigation.
3. Affiche l'application du téléphone.
4. Affiche le **tiroir des applications** qui permet d'ouvrir le mur des applications avec des applications supplémentaires.
5. Affiche l'application AIDE (manuel, tutoriels ...).
6. Affiche l'application Apple CarPlay ou Android Auto sur l'écran d'informations.
7. Affiche l'application de la page **ADAS**.
8. Affiche la page **Climatisation**.

9. Affiche le menu des réglages **Date et Heure**.
10. Affiche l'application **Énergie**.
11. Lance la reconnaissance vocale.
12. Affiche l'application **Radio / Média**.
13. Affiche le menu Connectivité.

Couplage d'un appareil mobile

- ▶ Activer Bluetooth sur l'appareil mobile et vérifier la visibilité par rapport aux autres appareils.
- ▶ Appuyer sur et rechercher des appareils.
Une recherche de tous les appareils Bluetooth à proximité immédiate est effectuée.
- ▶ Dans la liste affichée, sélectionner l'appareil mobile à coupler.
- ▶ Suivre les instructions qui s'affichent sur l'appareil mobile.

▶ Activer les fonctions souhaitées sur l'appareil couplé et valider les paramètres. Ces réglages du profil Bluetooth peuvent être modifiés à tout moment, voir ci-dessous.
Le système d'infodivertissement et l'appareil sont couplés.

Dès que l'appareil mobile est correctement couplé, il se connecte automatiquement et sa connexion s'affiche.

▶ Pour supprimer un appareil, ouvrir le menu Connectivité, puis sélectionner Supprimer dans les paramètres

STATIONS DE SMARTPHONE

La station de smartphone se commande à l'aide de l'application **MyCitroën** sur un appareil externe, comme un téléphone mobile connecté au véhicule via Bluetooth.

Les menus suivants peuvent être sélectionnés :

- Bibliothèque : pour rechercher des playlists, des artistes, des albums, des pistes et des répertoires.
- Téléphone : pour passer et prendre des appels téléphoniques.
- Radio web : pour choisir parmi une liste de stations de radio web.
- Tuner radio : pour rechercher manuellement des stations radio.
- Paramètres : pour personnaliser les paramètres du système.

Installation de l'appareil externe

Pousser le support coulissant vers la droite, insérer l'appareil mobile dans le support et le fixer avec le support coulissant.

Couplage d'un appareil mobile

Couplage automatique

Appuyer sur le bouton Bluetooth de la station de smartphone pour activer la visibilité Bluetooth.

Ouvrir le menu Bluetooth sur l'appareil mobile et activer la fonction de recherche.

Le système recherche automatiquement de nouveaux appareils.



Note

L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

Pour plus d'informations sur le **mode économie d'énergie**, se reporter à la rubrique "**Démarrage et utilisation**".



Note

Le mode de sélection radio AM n'est pas disponible sur les véhicules électriques.



Avertissement

Avertissement La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas se substituer au conducteur. Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur. En utilisant la navigation, vous acceptez les conditions générales suivantes : https://www.tomtom.com/en_gb/legal/eula-automotive/?388448

REMARQUES GÉNÉRALES

Premiers pas



À la mise du contact, le système se met en marche.

Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.

Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.

Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).

Rotation : Réglage du volume sonore.

Information

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.

- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).
- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrages des fonctions d'aides à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules électriques.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo (par exemple gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).

Bandeau supérieur

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Température extérieure issue des capteurs du véhicule (associée à un symbole bleu en cas de risque de verglas).
- Rappel du réglage de la température de l'air conditionné côté conducteur et côté passager.
- Niveau de charge du téléphone connecté.
- État de connexion du système (Bluetooth®, WiFi, réseau cellulaire).
- Heure.

- Accès rapide aux fonctions Mirror Screen® (associé à un smartphone connecté).

Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder au centre des notifications et afficher la liste des réglages rapides : Invité, Paramètres de confidentialité, Luminosité, Mes appareils, Mode nuit, etc.

Principes



Utiliser ce bouton (ACCUEIL) pour afficher la dernière page d'accueil utilisée, un second appui affiche la première page d'accueil, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.



Faire défiler les pages d'accueil, par glissement du doigt sur l'écran vers la droite ou vers la gauche.

Principe de déplacement dans le système

Selon les pages affichées à l'écran, faire défiler le texte ou le menu (à gauche de l'écran) par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

Touches tactiles



Afficher / masquer le menu contextuel.



Retour à la page précédente.

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement

du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction.



Accès aux paramètres d'une fonction.



Ajouter / supprimer les raccourcis.



Appuyer sur l'application "Paramètres".



Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Profil**". L'écran affiche un profil "Invité" intégré au système et permet de créer et personnaliser plusieurs nouveaux profils associés ou non à un appareil mobile.



Le profil "**Invité**" dispose d'un affichage par défaut avec la possibilité de l'enrichir et/ou de rétablir sa configuration initiale. Ce profil est intégré au système et ne peut pas être supprimé.



Chaque profil créé peut être associé à un appareil mobile de son choix connecté en Bluetooth® ; activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile.

Cette association permet au système de détecter la présence du conducteur dans le véhicule au moment de son démarrage et de proposer l'activation de son profil personnalisé. Si un profil n'est pas connecté à l'appareil mobile, le dernier profil utilisé sera mis en avant.



Sélectionner "**Créer un profil**", puis suivre la procédure.

L'avantage de créer un nouveau profil est de personnaliser :

- Langue, Unités, Paramètres de confidentialité.
- Configuration de l'écran, Aspect, i-Toggles (selon équipement).
- Paramètres audio, stations radio favorites.
- Éclairage, ambiance intérieure (se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort").
- Historique de navigation, points d'intérêts (POI) préférés, paramètres de navigation.
- Certaines aides à la conduite et la liste des favoris.



Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils puis appuyer sur la corbeille.

SERVICES CONNECTÉS

Les services connectés peuvent inclure les données de navigation en direct, telles que les

informations en ligne sur la circulation et l'état du véhicule, ainsi que des informations telles que les alertes de rappel d'entretien.

Les services accessibles à bord du véhicule comprennent également l'appel d'urgence et l'appel en cas d'assistance. Ces fonctions sont automatiquement activées. Des conditions générales s'appliquent.

Des paramètres de connectivité et de confidentialité corrects sont nécessaires pour établir la connexion avec les services connectés disponibles.

PARAMÈTRES DE CONFIDENTIALITÉ

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction est utilisée avec profil "Invité" configuré par défaut en "Mode privé", ou

un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile.

Pour chaque profil (même "Invité"), la dernière valeur enregistrée du mode de confidentialité sera restaurée.



"Partage de données et de localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.



Note

Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.



"Partage de données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (par exemple coordonnées GPS).



Note

Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.



Note

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (ex. Alarme connectée).



"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.



Note

Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.



Note

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti

dans le cadre de contrats commerciaux (ex. Alarme connectée).



Note

Utilisation à titre professionnel

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (exemple : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran tactile du haut vers le bas.



Appuyer sur cette touche et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

Ou



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".



Sélectionner "Paramètres de confidentialité".



Choisir le mode.

Portail Internet

Lors de la première utilisation, à l'acquisition du véhicule, l'utilisateur est invité à sélectionner le pays de résidence pour l'utilisation du portail Internet.

Si le pays n'est pas sélectionné, la notification est stockée dans le centre de notification et disparaît une fois le pays sélectionné.

Faire glisser un doigt sur l'écran tactile du haut vers le bas pour afficher l'ensemble des notifications.

La sélection du pays est nécessaire pour utiliser les applications Internet disponibles.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".



Choisir le pays.



Lors de la première utilisation, par l'intermédiaire d'un appareil mobile connecté, le système fait le lien avec le profil. L'appareil mobile connecté sert de clé d'accès aux informations personnelles enregistrées.

Activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile.

Sélectionner l'application souhaitée, une authentification sera demandée si nécessaire. Cette authentification sera sauvegardée pour les prochaines utilisations par l'intermédiaire de l'appareil mobile connecté au profil en cours.

Une authentification sera demandée à chaque utilisation si l'appareil mobile n'est pas connecté au profil en cours ou dans le cas de l'utilisation du profil Invité.



Avec l'utilisation du profil "Invité", une identification est demandée à chaque utilisation.

MISE À JOUR DU SYSTÈME



Note

Gestion à distance des appareils et mise à jour à distance des logiciels et micrologiciels.

Partie intégrante du service lié à la réalisation du (des) contrat(s) de services connectés, la gestion nécessaire des appareils ainsi que les mises à jour nécessaires des logiciels et micrologiciels liés au service connecté cité seront effectuées à distance, en utilisant notamment la technologie "Over the Air". Pour cela, une connexion sécurisée par réseau radio entre le véhicule et le serveur de gestion des appareils du Fabricant est établie après chaque « mise du contact », lorsqu'un réseau de téléphonie mobile est disponible.

Selon l'équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être réglée sur "Véhicule connecté" pour permettre la connexion au réseau radio.

Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront

effectuées lorsque y procéder est nécessaire pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (ex. : la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'e-call) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.

L'établissement d'une connexion sécurisée par réseau radio et les mises à jour à distance correspondantes ne sont pas affectés par les paramètres de confidentialité et sont effectués en principe après initialisation de l'utilisateur en réponse à la notification respective.

Le système est en capacité de notifier la réception de mise à jour dès lors qu'il est connecté à un réseau WiFi extérieur ou un réseau cellulaire.

Le téléchargement des mises à jour volumineuses se fait uniquement via le réseau WiFi.

La mise à disposition d'une mise à jour est notifiée sur l'écran en fin de trajet avec une option d'installation immédiate ou de report d'installation.

La durée d'installation est variable et peut prendre plusieurs minutes avec un maximum de 30 minutes environ. Une notification donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

Les informations de mise à jour sont disponibles par l'application "Paramètres".



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Mise à jour**".



Ce bouton permet de changer l'autorisation de téléchargement automatique des mises à jour via le réseau WiFi extérieur.



Avertissement

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être réalisée contact mis sans démarrer le moteur.

L'installation ne peut s'effectuer dans les cas suivants :

- Moteur tournant.
- Appel d'urgence en cours.
- Niveau de batterie insuffisant.
- Lors de charge pour les véhicules électriques.

Si une mise à jour a échoué ou a expiré, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.



Avertissement

L'utilisation de ce service n'est pas facturée par le Constructeur.

En revanche, l'utilisation des réseaux WiFi et/ou cellulaire par smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement du forfait de données.

Ces frais éventuels sont répercutés sur la facture de votre opérateur téléphonique.

COMMANDES AU VOLANT



Commande vocale :

Appui court, commandes vocales du système (selon équipement).



Commande vocale :

Appui court, commandes vocales du système (selon équipement).



Augmenter le volume. Diminuer le volume.



de l'application téléphone de l'équipement Mirror Screen®.

Radio : recherche automatique de la station précédente / suivante (dans la liste des radios triées par nom ou par fréquences).

Média : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Téléphone : navigation dans le journal d'appels du téléphone.

Appui court : validation d'une sélection. Hors sélection, afficher les listes des favoris.

APPLICATIONS



Depuis la page d'accueil, appuyer sur ce bouton pour accéder au mur des applications.



Appel entrant (appui court) : accepter l'appel.

Appel en cours (appui court) : raccrocher.

Appel entrant (appui long) : refuser l'appel entrant.

Hors appel (appui court) : accéder au journal d'appels du téléphone connecté par Bluetooth®.

Mirror Screen® connecté (appui court) : accéder à la vue projetée



Aide

Accéder au guide d'utilisation et regarder des tutoriels.



Média

Sélectionner une source sonore, une station de radio.



Mirror Screen®

Smartphone connecté avec Mirror Screen® : accès à la vue projetée d'Apple® CarPlay® ou Android Auto.

Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.



Navigation

(selon équipement) Paramétrier le guidage et choisir sa destination.
Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.



Commandes vocales

(selon équipement) Utiliser la reconnaissance vocale du système ou du smartphone via le système.



Téléphone

Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone. Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.

Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.



Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

COMMANDES VOCALES

Premiers pas

(selon équipement)

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 17 langues minimum (Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe, Brésilien, Chinois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Turque) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le réseau cellulaire. Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système.

Si la langue choisie n'a pas été téléchargée, un message à l'écran apparaît dès le premier cas de non connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement.

Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au préalable (contact mis sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau WiFi.

Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran.

Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

Informations - Utilisation du système



À l'activation des commandes vocales, prononcer la commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.

Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.

Si le système n'a pas pris en compte la commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.

Ouverture de la reconnaissance vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

► Dire "Hello Citroën".

ou

► Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

ou

► Appuyer sur la touche de l'écran tactile.

**Avertissement**

Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni éléver la voix.
- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou du bouton sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler. Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est ouverte avec "Hello Citroën".
- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.
- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.



Exemple de commande vocale pour la climatisation :

"Augmenter la vitesse du ventilateur"

"Allumer la climatisation"

"J'ai trop chaud"



Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

"Je veux écouter Mickaël Jackson"

"Passer à la radio"

"Régler sur la fréquence 88,5"

**Note**

Les commandes vocales médias sont disponibles uniquement en connexion USB.



Exemple de commande vocale pour la navigation :

"Rentrer à la maison"

"Conduis-moi cher Gabrielle"

"Rechercher un parking public à proximité"

**Note**

En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"Appeler le portable de Matthieu"

"Appeler le 0113 345 9869"

"Appeler Jonathan"

**Note**

Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth®, une fenêtre pop-up apparaît : « **Connecter un téléphone et réessayer®** » et la séquence vocale sera fermée.



Exemple de commande vocale pour le temps (météo) :

"Ai-je besoin d'un imperméable ?"

"Quel temps fait-il ce soir ?"

"Quel est le taux d'humidité aujourd'hui ?"

CHATGPT

Chat GPT fait partie des Connected Services et en s'y abonnant, l'utilisateur profitera de nombreuses fonctions supplémentaires. Pour activer le ChatGPT, utiliser la même commande vocale "Hello Citroën".

NAVIGATION

Écran d'accueil de la navigation (selon équipement)



<https://www.tomtom.com/stellantis-connected-nav>



Appuyer sur l'application "**Navi-gation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur "**Rechercher**" pour entrer une adresse ou un nom.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le mode 3D / 2D.



Par appuis successifs sur cette touche, sélectionner : "**Son activé**", "**Alertes uniquement**", "**Silencieux**".



Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.

Menu principal



Appuyer sur l'application "**Navi-gation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Sélectionner "**Rechercher**" pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.



Sélectionner "**Aller au domicile**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Ajouter domicile**".



Sélectionner "**Aller au travail**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Mes destinations**".



Sélectionner "**Destinations récen-tes**" pour afficher les dernières desti-nations recherchées.



Sélectionner "**Parcours actuel**" pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.



Sélectionner "**Mes destinations**" pour accéder rapidement aux lieux enregistrés et aux destinations favori-tes.



Sélectionner "**Mes trajets**" pour affi-cher les itinéraires préférés.



Sélectionner "**Parking**" pour afficher les différentes possibilités de sta-tionnement dans la région.



Sélectionner "**Station-service**" pour afficher les différentes stations-ser-vice sur l'itinéraire en cours ou à proxi-mité.



Sélectionner "**Service TomTom**" pour accéder à l'état du réseau.



Sélectionner "**Paramètres**" pour ren-seigner le type de véhicule, pour per-sonnaliser l'affichage, les instruc-tions vocales, les options de carte, les planifi-cations de parcours, les sons et alertes et les informations système.



Sélectionner ce bouton pour affi-cher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations lé-gales.

Les détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.



Note

La connexion réguli ère à un point d'accès Wi-Fi permet de mettre à jour automatiquement la cartographie dans le monde entier.

La cartographie est également mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.

Cependant, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données. Ces frais, le cas échéant, sont reportés sur la facture émise par l'opérateur mobile du propriétaire du smartphone.

Planificateur d'itinéraire (BEV)

En programmant un guidage dans le système de navigation embarqué, le système recherche les bornes de recharge nécessaires au trajet à effectuer.

En fonction de l'avancement du trajet et de l'état de charge de la batterie de traction, le système met à jour en permanence les arrêts à effectuer pour la recharge.

EV Routing



Note

EV Routing fait partie de Connected Services, sous réserve que l'utilisateur y soit abonné.

Le système de navigation comporte plusieurs fonctions conçues pour guider le conducteur et lui garantir un trajet efficace et sans encombre.

Le système adapte l'itinéraire de manière à minimiser la durée du trajet, à maximiser l'efficacité EV et l'autonomie du véhicule, ainsi qu'à fournir des informations en temps réel sur les emplacements des bornes de recharge, pour aider le conducteur à trouver où charger son véhicule sur sa route.

Le système essaie de trouver l'itinéraire optimum, en privilégiant les stations de recharge les plus performantes, afin de réduire le nombre de trajets et de maximiser la vitesse

de conduite. Si le niveau de charge n'est pas suffisant pour parcourir tout le trajet, la navigation EV ajoute automatiquement les arrêts pour la recharge.

La navigation EV affiche les détails de la station de recharge, l'heure d'arrivée estimée à la station, le temps de recharge estimé et l'heure d'arrivée estimée à destination finale.

Le système de navigation EV s'adapte automatiquement aux changements de conditions (disponibilité, détours), actualise en permanence l'itinéraire de manière à toujours garder la prochaine station de recharge à portée et avertit le conducteur en cas de nouveau calcul.

À la fin d'un trajet, la distance, la durée du trajet, la consommation moyenne d'énergie et l'autonomie restante s'affichent.

CONNECTIVITÉ

Connexion d'un appareil filaire par USB

La connexion USB d'un appareil mobile en permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu média autorisé (contenu média type iPod®).



Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen (Apple®CarPlay® ou Android Auto) pour les appareils mobiles connectés compatibles et pour bénéficier de certaines applications de l'appareil sur l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur la prise USB compatible avec la fonction Mirror Screen®, se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements".

L'appareil mobile est en mode charge lors de la connexion avec le câble USB.



Note

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de votre appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.



Avertissement

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB. Il n'est pas compatible.

Connexion Bluetooth®

La connexion Bluetooth® d'un appareil mobile au système du véhicule assure l'accès à ses contenus et ses diffusions "Média". Elle permet également l'activation de la fonction Téléphone.

La connexion peut être initiée soit à partir du menu Bluetooth® de l'appareil mobile, soit à partir du système du véhicule, ce qui nécessite d'ouvrir le menu "Mes appareils" pour la première connexion.



Note

Dans certains cas, il convient de déverrouiller votre appareil ainsi que de vérifier l'autorisation à la synchronisation des contacts et des appels récents.

Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par votre appareil.

Pour connaître la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Procédure de couplage à partir d'un appareil



À partir du menu Bluetooth® de l'appareil portable, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.



Note

Afin de rendre visible le Bluetooth® de votre système, ouvrir au préalable le menu « Mes appareils » du système.

Poursuivre la première procédure de connexion proposée par le système et sur l'appareil.
Exemple : les validations des codes de couplage.

Procédure de couplage à partir du système



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".



Sélectionner "Mes appareils".



Sélectionner le nom de l'appareil mobile à connecter depuis :

- La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).

ou

- La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système ou précédemment supprimé du système).



Note

Un appareil nomade déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué.

La reconnexion automatique est suspendue dès lors que le menu « Mes dispositifs » ouvert.

Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil.

Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné.

Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

Connexion WiFi

Le système prédispose d'un mode de connexion WiFi extérieur pour effectuer les mises à jour du système.



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".



Sélectionner "WiFi".



Activer / Désactiver "WiFi".

Le système lance une recherche des réseaux WiFi environnants. Cette opération peut prendre quelques secondes.

Sélectionner le réseau WiFi à connecter et saisir son mot de passe.



Avertissement

Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Le niveau d'encryptage WPA2, équivalent à un niveau domestique est requis.



Note

Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction WiFi.



Note

La connexion WiFi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen® sans fil n'est pas possible.

Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

Gestion des appareils

Pour chaque appareil déjà connecté au système de manière sans fil (connexion Bluetooth® ou

Mirror Screen® sans fil), il est possible de déterminer son mode de connexion préférentiel (selon les fonctions qu'il supporte). Ainsi, il est possible de déterminer si l'appareil doit être connecté de manière sans fil en Bluetooth® ou en Mirror Screen® sans fil à chaque démarrage du système dès lors que le profil est choisi.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils accouplés.



Appuyer sur cette touche pour gérer la connexion d'un appareil.

Choisir un type de connexion, puis confirmer ce choix en appuyant sur **APPLIQUER**.

Suppression d'un appareil



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils accouplés.



Appuyer sur ce bouton.

Appuyer sur "**SUPPRIMER**".

Confirmer en appuyant sur "**OUI**".



Avertissement

Certains appareils venant d'être supprimés du système redemandent une connexion, refuser cette demande.

DUPLICATION D'ÉCRAN



Note

À la connexion d'un smartphone Mirror Screen en®, la position et certaines données du véhicule sont transmises au smartphone (ex : marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/nuit, vitesse mécanique).

Connexion smartphone Apple®CarPlay®

Un smartphone Apple®CarPlay® peut être connecté soit par USB, soit par câble, soit en mode sans fil.



Note

Activer au préalable la fonction Siri® sur votre smartphone de marque Apple®. En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction CarPlay dans le menu **Paramètres, Bluetooth** du smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et désactiver CarPlay.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen.

Apple®CarPlay® se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller l'appareil.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.



Note

Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple®CarPlay®); se référer à la rubrique « Ergonomie et confort - Aménagements ».

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Apple®CarPlay® peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Activer au préalable la fonction CarPlay® sur le smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer CarPlay.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner "**Connectivité**".



Selectionner "Mes appareils" pour afficher l'appareil à connecter à Apple®CarPlay®.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple®CarPlay® comme mode de connexion sans fil.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Apple®CarPlay® et propose de s'y connecter, suite au processus d'appairage.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "Apple®CarPlay®".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Connexion du smartphone à Android Auto

La connexion d'un seul smartphone Android Auto peut s'effectuer soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.



Note

Commencer par installer l'application « **Android Auto** » via « Play Store » sur votre smartphone.

La fonction « **Android Auto** » nécessite un smartphone compatible.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Android Auto pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Pour garantir une connexion sans fil optimale, il est recommandé de ne pas placer son smartphone trop près d'autres réseaux Wi-Fi auxquels il peut se connecter automatiquement.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction sans fil Android Auto dans le menu **Réglages** de l'application **Android Auto** du smartphone.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen®.

Android Auto se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicules à l'arrêt.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.



Note

Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Android Auto) ; se référer à la rubrique « Ergonomie et confort - Aménagements ».

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Android Auto peut être lancée à partir du menu "Mes appareils".

Commencer par activer la fonction sans fil Android Auto® du smartphone dans le menu **Paramètres** de l'application "**Android Auto**" du smartphone.



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner "Connectivité".



Sélectionner "Mes appareils" pour afficher l'appareil à connecter à Android Auto.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus de couplage.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus

et choisir Android Auto comme mode de connexion sans fil.
La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur ce bouton pour afficher l'interface "Android Auto".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

MÉDIA

Changement de source



Appuyer sur l'application "Média".



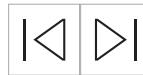
Appuyer sur cette touche pour changer de source (Radio, streaming audio via prise USB, Bluetooth® ou Mirror Screen®)).

Sélection d'une station radio



Appuyer sur l'application "Média".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Lecteur".



Appuyer sur l'un des boutons pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur ce bouton.



Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



Appuyer sur ce bouton pour valider.

Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet "Stations".



Appuyer sur "Muet" pour désactiver / réactiver le son.



Avertissement

La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branchée dans la prise de 12 V.

L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Mémorisation d'une station de radio

Sélectionner une station.



Appuyer sur l'application "Média".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Lecteur".



Appuyer sur la touche "Favoris Radio".



la mémorisation se fait par un appui court ou long sur une de ces boutons, ou un appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.



Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Recherche automatique des stations de radio

Par l'application "Média".



Appuyer sur l'application "Média".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Stations".

La recherche se fait automatiquement.

Activation du suivi de station radio

Le système change de fréquence automatiquement afin d'obtenir une meilleure réception.



Appuyer sur l'application "Média".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Paramètres".



Activer "Suivi de station de radio".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Changement de bande d'ondes



Appuyer sur l'application "Média".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Lecteur".



Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.

Activation des annonces trafic

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message.

Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur l'application "Média".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Paramètres".



Activer "Annonce trafic (TA)".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Streaming audio

La fonction de lecture en continu (streaming) permet d'écouter le flux audio provenant du ou des smartphone(s) connecté(s) via Bluetooth®, USB (type iPod®) ou Mirror Screen®. Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne démarre pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.



Note

Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Lecture d'une piste de lecture



Appuyer sur l'application "Média".



Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur ce bouton pour en sélectionner un.



Appui court : passage à la piste précédente / suivante

Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.



Désactivation / Réactivation du son.

Configuration des paramètres audio et radio

Il est possible d'accéder aux paramètres audio de 2 manières différentes.

Par l'application "Média"



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

Ou via l'application "**Paramètres**".



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Audio et Radio**".

Il est possible de paramétrier :

- Paramètres audio.
- Paramètres radio.
- Réglages volume.

Informations et conseils

Le système supporte les périphériques de stockage de masse, ou les appareils Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Les fichiers "wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (par exemple " ? , ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).



Note

Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Ou



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile pour envoyer un message automatique indiquant que vous êtes en train de conduire.

TÉLÉPHONE

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

Accepter l'appel :



faire un appui court sur le bouton téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Ou



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.

Raccrocher l'appel :



faire un appui long...



sur le bouton téléphone des commandes au volant pour refuser l'appel.

Passage d'un appel



Avertissement

L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant. Stationner le véhicule.

Appeler à l'aide du clavier numérique



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Clavier**" puis saisir le numéro.



Appuyer sur cette touche pour lancer l'appel.

Appeler depuis la liste des derniers appels



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Appels**".

Ou

Faire un appui court...



sur le bouton téléphone des commandes au volant.

Selectionner et appeler l'un des derniers appels dans la liste.



Note

Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Appeler un contact



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Contacts**".

Selectionner le contact dans la liste proposée.



Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.

Organisation de la liste des contacts



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**" pour afficher les réglages liés au téléphone.



Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.

Connexion de deux téléphones



Note

Le système permet de connecter deux téléphones en simultané :

- 2 en connexion Bluetooth®.
 - ou
 - 1 en connexion Bluetooth® et 1 en connexion Mirror Screen®.
- La priorité d'affichage et du contenu est donnée au dernier téléphone utilisé.

Pour changer la priorité du téléphone :



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".



Appuyer sur ce bouton pour changer la priorité du téléphone.

RÉGLAGES

Paramétrage de l'affichage de l'écran

Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Il est possible de paramétrier :

- Les couleurs de l'écran. Se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".
- L'ambiance sonore.
- Les animations visuelles de bienvenue et de départ.
- Les animations de transition d'écrans.

Gestion de la connectivité du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Il est possible de gérer :

- La connexion Bluetooth®.
- Les connexions smartphones Mirror Screen® (Apple®CarPlay®/Android Auto).
- La connexion WiFi.
- Le mode privé.

Configuration du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Système**".

Il est possible de paramétrier :

- La langue.
- La date et l'heure.
- L'unité de distance et de consommation (kWh/100 miles - miles, mi/kWh - miles, km/kWh - km).
- L'unité de température (Celsius, Fahrenheit).

Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.

Selection de la langue



Selectionner "**Langues**" pour changer de langue.



Appuyer sur la langue souhaitée.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Réglage de la date et de l'heure

Sélectionner "Date et heure" pour modifier la date et l'heure.



"**Date et Heure automatiques**" est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de la géolocalisation.

Pour régler manuellement, désactiver "**Date et heure automatiques**".

Appuyer sur le champ "**Sélectionner le fuseau horaire**", puis définir un fuseau horaire.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.
Appuyer sur la ligne "**Réglage de l'heure**", puis régler l'heure.



Appuyer sur "OK" pour valider.

Appuyer sur la ligne "**Date**" puis régler la date.



Appuyer sur "OK" pour valider.



Sélectionner le format heure (12h/24h).



Sélectionner le format date.



Note

Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Applications tierces

FONCTIONNALITÉS

COMPLÉMENTAIRES DISPONIBLES À DISTANCE (BEV)

(selon le pays de vente)



Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans l'application **MyCitroën App** accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

► Télécharger l'application **MyCitroën App** dans le store correspondant du smartphone.

► Créer un compte.

► Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.



Note

Couverture réseau. Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile. L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

CONNECT ONE



Note

Ce service est inclus pendant 10 ans à partir de la date de début de la garantie et est automatiquement activé lors de l'installation et de l'activation de Connect PLUS.

CONNECT PLUS



Note

Ce service est inclus pendant 12 mois à compter de la date de début de la garantie. L'activation de Connect PLUS entraîne automatiquement l'activation de Connect ONE.

Après avoir créé son compte sur l'application **MyCitroën App**, l'utilisateur doit installer Connect PLUS pour accéder aux services connectés.

Connect PLUS offre la NAVIGATION CONNECTÉE, qui comprend des informations sur le trafic et des mises à jour cartographiques, ainsi que la reconnaissance vocale.

Après expiration de la période d'abonnement de 12 mois, accéder aux Services connectés Citroën pour renouveler les services du pack Connect PLUS.

Procédure de démarrage



Avertissement

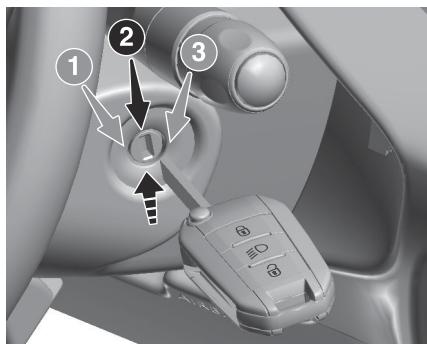
Verrouillage de la colonne de direction

En cas de panne de batterie, la colonne de direction reste verrouillée. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

DÉMARRAGE / ARRÊT DU MOTEUR

Contacteur à clé

Sans ADML



Il peut prendre 3 positions :

1. **Stop** : insertion et extraction de la clé, colonne de direction verrouillée.
2. **Allumage** : colonne de direction déverrouillée, moteur tournant.
3. **Démarrage**.



Note

Éviter d'accrocher un objet lourd à la clé ou à la télécommande. Il pèserait sur son axe dans le contacteur et pourrait engendrer un dysfonctionnement.

Position contact

Permet d'utiliser l'équipement électrique du véhicule ou de charger des accessoires.

Dès que le niveau de charge de la batterie atteint le seuil de réserve, le système bascule sur le mode économie d'énergie : l'alimentation est coupée automatiquement pour préserver la charge de la batterie.

Démarrage du moteur

Frein de stationnement serré :

- Avec une **boîte de vitesses automatique**, placer le sélecteur de vitesses en mode **N** ou **P**, puis appuyer sur la pédale de frein.
- Insérer la clé dans le contacteur ; le système reconnaît le code.
- Déverrouiller la colonne de direction en tournant simultanément le volant et la clé.



Note

Dans certains cas, il faudra peut-être exercer une force importante pour manœuvrer le volant (ex. : roues braquées).

- Avec un **moteur à essence**, actionner le démarreur en tournant la clé jusqu'à la position **3** jusqu'au démarrage du moteur, sans accélérer. Dès que le moteur démarre, relâcher la clé pour revenir en position **2**.



Note

Moteurs à essence. Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).



Note

Motorisations hybrides

Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.

Après quelques instants, le moteur essence peut s'arrêter si les conditions de fonctionnement le permettent (état de charge de la batterie de traction, température extérieure, demande de couple, mode de conduite sélectionné).



Avertissement

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact. Attendre quelques instants avant de redémarrer. Si après quelques tentatives le moteur ne démarre pas, ne pas insister - Risque d'endommagement du démarreur et du moteur ! Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Arrêt du moteur

- Immobiliser le véhicule.
- Moteur au ralenti, tourner la clé en position **1**.
- Retirer la clé du contacteur.

- ▶ Pour verrouiller la colonne de direction, manœuvrer le volant jusqu'à ce qu'il se bloque.

i Note

Pour faciliter le déverrouillage de la colonne de direction, il est conseillé de placer les roues avant dans l'axe du véhicule avant de couper le moteur.

⚠ Avertissement

Ne jamais couper le contact avant l'immobilisation complète du véhicule. Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

i Note

Vérifier que le frein de stationnement est correctement serré, notamment sur un terrain en pente.

En quittant le véhicule, conserver la clé sur soi et verrouiller le véhicule.

Mode économie d'énergie

Après l'arrêt du moteur (position **1. Stop**), il est encore possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale de 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les plafonniers ou les feux de croisement.

i Note

Pour plus d'informations sur le **Mode économie d'énergie** se reporter à la rubrique correspondante.

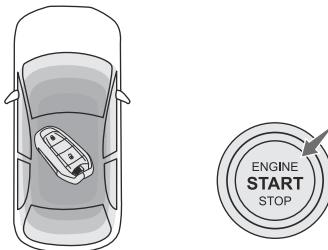
i Note

Oubli de la clé

À l'ouverture de la porte conducteur, l'affichage d'un message et un signal sonore rappellent que la clé est restée dans le contacteur en position **1**.

En cas d'oubli de la clé dans le contacteur en position **2**, le contact se coupe automatiquement au bout d'une heure. Pour remettre le contact, tourner la clé en position **1**, puis de nouveau en position **2**.

Mise en marche/à l'arrêt du moteur avec l'Accès et Démarrage Mains-Libres



i Note

La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative. La clé électronique est également détectée dans le coffre. En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche.

Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur. En cas d'échec, se reporter à la rubrique « **Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours** ».

Démarrage

- ▶ Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionner le mode **P** ou **N** et appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**" tout en maintenant l'appui sur la pédale de frein jusqu'au démarrage du moteur.

Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche.

Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "**START/STOP**" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

i Note

Moteurs à essence. Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

i Note

Motorisations hybrides

Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.

Après quelques instants, le moteur essence peut s'arrêter si les conditions de fonctionnement le permettent (état de charge de la batterie de traction, température extérieure, demande de couple, mode de conduite sélectionné).

i Note

En cas de calage du moteur, relâcher la pédale d'embrayage et l'enfoncer de nouveau à fond, le moteur redémarre automatiquement.

Arrêt

- ▶ Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.
- ▶ Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner de préférence le mode P ou N.
- ▶ Appuyer sur le bouton "START/STOP".

Dans certains cas, il est nécessaire de manœuvrer le volant pour verrouiller la colonne de direction.

Sur certaines versions avec boîte de vitesses automatique, la colonne de direction ne se verrouille pas, mais la boîte de vitesses se verrouille en mode P.

i Note

Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

! Avertissement

Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

! Avertissement

Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

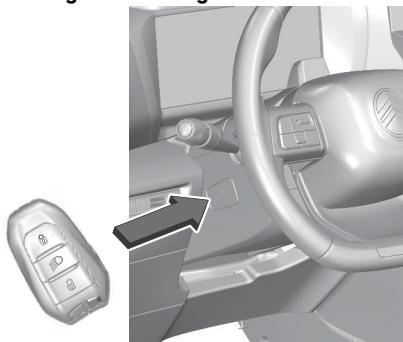
Mise du contact sans démarrer le moteur

Avec la clé électronique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton "**START/STOP**", **sans action sur les pédales**, permet la mise du contact sans démarrer le moteur.

- ▶ Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Clé non détectée

Démarrage de la sauvegarde



- ▶ Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
- ▶ Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, sélectionner le mode P, puis appuyer sur la pédale de frein.



- ▶ Appuyer sur le bouton "START/STOP".

Le moteur démarre.

Arrêt de secours



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné d'instruments à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- ▶ Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "START/STOP".

**Avertissement**

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Arrêt d'urgence

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

- Appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**".

Dans ce cas, la colonne de direction se bloque lorsque le véhicule s'immobilise.

Moteur électrique**Démarrage / Arrêt du moteur électrique****Démarrage**

Le sélecteur de mode de conduite doit être en mode **P**.

- Avec la clé à télécommande, appuyer sur la pédale de frein et tourner la clé jusqu'à la position 3 (Démarrage).
- En cas d'utilisation du système Accès et Démarrage Mains Libre, appuyer sur la pédale de frein et faire un appui court sur le bouton "**START/STOP**".
- Maintenir le pied sur la pédale de frein jusqu'à l'allumage du voyant **READY** et l'émission d'un signal sonore indiquant que le véhicule est prêt à rouler.
- Pied sur le frein, sélectionner le mode **D** ou **R**.
- Relâcher la pédale de frein, puis accélérer.

Au démarrage, le combiné d'instruments s'éclaire, le curseur de l'indicateur de puissance se place sur la position "neutre". La colonne

de direction se déverrouille automatiquement (bruit et mouvement du volant perceptibles).

Arrêt

- Avec la clé à télécommande, tourner à fond la clé en position **1 (Stop)**.
- En cas d'utilisation du système Accès et Démarrage Mains Libre, appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Avant de quitter le véhicule, vérifier que :

- Le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**.
- Le voyant **READY** est éteint.

**Note**

Le sélecteur de marche se met automatiquement en mode **P** à l'arrêt du moteur ou à l'ouverture de la porte conducteur.

**Note**

À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit accompagné de l'affichage d'un message d'alerte, si les conditions d'arrêt ne sont pas réunies.

**Note**

Pour les procédures de mise du contact sans démarrage et de démarrage / arrêt de secours avec Accès et Démarrage Mains Libres le système, se reporter à la rubrique **Démarrage / Arrêt du moteur avec système Accès et Démarrage Mains Libres (ADML)**.

FONCTION AUTOMATIQUE STOP & START

La fonction Stop & Start met temporairement le moteur en veille - mode STOP - pendant les phases d'arrêt du véhicule (par ex : feux rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir. La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt. La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"

Les paramètres sont modifiés par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile ou par les **Raccourcis des aides à la conduite**.

Navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"

L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état.

Si la fonction est désactivée pendant que le moteur est en mode STOP, il redémarre aussitôt.

Voyants associés



Fonction activée : moteur en veille (mode STOP)



Fonction désactivée ou défaut



Avertissement

Ouverture du capot

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le système Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



Avertissement

Conduite sur chaussée inondée

Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le système Start & Stop.

Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- Le niveau de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35°C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

- **Avec une boîte de vitesses automatique :** sélecteur de vitesses en mode **D**, pédale de frein enfonceée jusqu'à l'arrêt du véhicule ou sélecteur de vitesses en mode **N**, véhicule à l'arrêt.

Compteur de temps

Un compteur horaire totalise le temps passé en veille pendant le trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers :

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Vitesse du véhicule n'ayant pas dépassé 10 km/h (6 mph) après un premier démarrage (avec la clé ou le bouton **START/STOP**).

- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.



Dans ces cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.



Note
Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.



Note
En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

Avec une boîte de vitesses automatique :

- Avec le sélecteur en mode **D** : avec la pédale de frein relâchée.
- Avec le sélecteur en mode **N** et pédale de frein relâchée : sélecteur engagé en **D**.
- Avec le sélecteur en mode **P** et pédale de frein enfonceée : sélecteur engagé en **R, N, D**.
- Marche arrière engagée.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Avec une boîte de vitesses automatique, en mode **N**, vitesse du véhicule dépassant 1 km/h (0,6 mph).



Dans ces cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Défauts



En cas de dysfonctionnement, ce voyant clignote quelques instants au combiné d'instruments, puis s'allume de manière permanente, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau Après-vente STELLANTIS ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les voyants du combiné d'instruments s'allument dans ce cas d'anomalie.

- Couper le contact, puis redémarrer le moteur avec la clé ou le bouton "**START/STOP**".



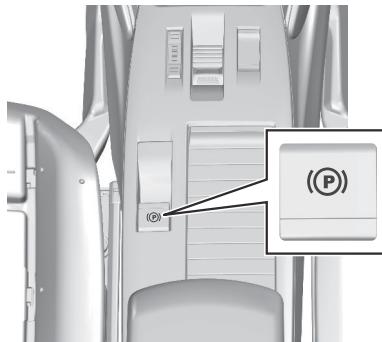
Avertissement

Batterie de 12 V. La fonction Stop & Start requiert une batterie 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Freins

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Ce système effectue, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.



Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.

- Appuyer sur la commande et la maintenir enfoncée 10 à 15 secondes maximum.

- Relâcher la commande.

- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.

- Tirer la commande pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

- Relâcher la commande et la pédale de frein.

Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.

- Suivre de nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné d'instruments).

Parking



Avertissement

Ne jamais stationner et ne jamais laisser le moteur tourner sur des surfaces inflammables (ex. : herbes sèches, feuilles mortes).

Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !



Avertissement

En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage. Avec une boîte de vitesses

automatique, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P**. En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.

Lorsque le véhicule est garé en pente, le frein de stationnement électrique doit être serré avant d'enclencher le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.



Avertissement

Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

Frein de stationnement électrique

À tout moment, moteur tournant :

- ▶ Pour serrer le frein de stationnement, tirer brièvement la commande.
- ▶ Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé.

Ce fonctionnement automatique est désactivable temporairement.

Voyant de fonctionnement



Ce voyant s'allume à la fois au combiné d'instruments et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement accompagné de l'affichage du message "**Frein de parking serré**".

Le voyant s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de parking desserré**".

Le voyant clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage.



Avertissement

En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas. Par sécurité, avec une boîte de vitesses automatique, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant les cales fournies contre une des roues. Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



ATTENTION-WARNING-PERIGO-AVVERTENZA-ACHTUNG



- (F) Ne jamais quitter le véhicule sans vérifier que le frein de stationnement est serré : voyant (1) allume fixe
- (GB) Never leave the vehicle without checking that the parking brake is applied : warning lamp (1) ON permanently
- (E) Nunca abandonar el vehículo sin verificar que el freno de mano esté activado : luz (1) encienda y fija
- (I) Prima di scendere dalla vettura verificare che il freno di stazionamento sia inserito : spia (1) accesa fissa
- (D) Fahrzeug nie verlassen, ohne vorher zu prüfen, ob die elektrische Parkbremse angezogen ist.
Die Kontrollleuchte (1) leuchtet dann permanent



Avertissement

Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.



Avertissement

En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage

Tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.

Fonctionnement manuel

Desserrage manuel

Contact mis ou moteur tournant :

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.



Note

Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Véhicule à l'arrêt :

- ▶ Tirer brièvement la commande.

La demande de serrage est confirmée par le clignotement du voyant de la commande.

Fonctionnement automatique

Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

Avec une boîte de vitesses automatique

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Sélectionner le mode **D** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Avec un sélecteur de mode de conduite

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Sélectionner le mode **D**, **B** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.



Note

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.



Avertissement

À l'arrêt, moteur tournant, ne pas appuyer inutilement sur la pédale d'accélérateur. Risque de desserrage du frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.



Avertissement

Au calage du moteur ou au passage en mode STOP en mode Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.



Note

En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

- ▶ Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré



Avertissement

En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.

Pour immobiliser le véhicule, installer la cale contre une des roues.



Note

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, le mode **P** est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.



Note

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Appuyer sur la commande et la maintenir enfoncée 10 à 15 secondes maximum.
- ▶ Relâcher la commande.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

► Relâcher la commande et la pédale de frein.

Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.

► Suivre de nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du voyant au combiné d'instruments).

Freinage de secours

Si l'enfoncement de la pédale de frein ne parvient pas à assurer un freinage efficace ou dans des circonstances exceptionnelles (par exemple malaise du conducteur, conduite assistée), le véhicule peut être freiné en tirant longuement sur la commande du frein de stationnement électrique. Le freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; il s'interrompt dès que celle-ci est relâchée.

Les systèmes ABS et DSC assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours.

En cas de défaillance du freinage de secours, le message "**Défaut frein de stationnement**" s'affiche au combiné.



En cas de défaillance des systèmes ABS et CDS, signalée par l'allumage de l'un ou des deux voyants au combiné d'instruments, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

- Dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

FREINAGE RÉGÉNÉRATIF

Utilisation du mode B

Le mode Feinage agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Dès que le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule freine.

L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.



Avertissement

La décélération du véhicule qui en résulte provoque l'allumage des feux de stop au-dessus d'un certain niveau.

- En mode **D**, appuyer sur le bouton **B** pour activer/désactiver le mode **B**.

Lorsque le mode est actif, **D** sur le tableau de bord est remplacé par **B**.

L'état du mode n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Utilisation de la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction.

Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.



Note

Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale

de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

Avertissement

Dans certaines situations (par exemple haut niveau de charge batterie, utilisation prolongée du freinage régénératif, conduite en descente sur une longue période, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

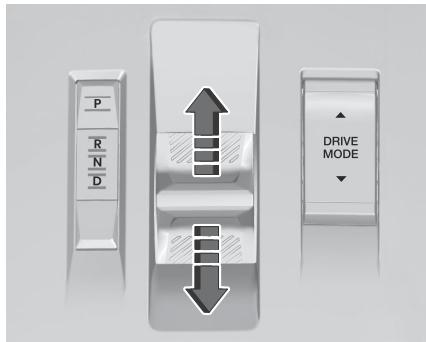
Transmission

BOÎTE AUTOMATIQUE (ICE)

Boîte de vitesses automatique à 8 vitesses avec sélecteur impulsional.

Elle offre également un mode manuel avec passage des vitesses à l'aide des palettes de commande, situées derrière le volant.

Sélecteur impulsif



P. Parking (stationnement)

Appuyer sur ce bouton pour passer en mode Parking.

Pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées.

R. Reverse (marche arrière)

N. Neutral (neutre)

Pour mettre le véhicule en roue libre et le déplacer, contact coupé.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

D. Conduite en mode automatique

La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.

La boîte gère également le freinage au relâchement de la pédale d'accélérateur.

- En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Affichage des informations au combiné d'instruments

Selon équipement (ICE et MHEV uniquement)

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné d'instruments :

P Parking (stationnement)

R Reverse (marche arrière)

N Neutral (neutre)

D1...8 Marche avant automatique (mode Sport)

À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné d'instruments.

Fonctionnement

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.

Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné d'instruments.



Avertissement

Moteur tournant, freins desserrés, si **R** ou **D** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !



Note

Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.



Avertissement

À une vitesse inférieure à 5 km/h, l'ouverture de la porte conducteur déclenche l'engagement du mode **P** - Risque de freinage brutal !



Avertissement

En cas de panne de batterie, placer impérativement la ou les cales fournie(s)

avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Particularités du mode automatique

La boîte de vitesses sélectionne le rapport offrant les performances optimales en fonction de la température ambiante, du profil de la route, du chargement du véhicule et du style de conduite.

Pour obtenir une accélération maximale, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur ("kick-down"). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur.

Les commandes au volant permettent de sélectionner temporairement les rapports si les conditions de vitesse et de régime moteur le permettent.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent.

Démarrage du véhicule

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ En maintenant le pied sur la pédale de frein, donner une ou deux impulsions vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique D, ou vers l'avant pour passer la marche arrière R.
- ▶ Relâcher la pédale de frein.
- ▶ Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

Le véhicule se déplace aussitôt.

 **Avertissement**
Boîte de vitesses automatique. Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Arrêt du véhicule

Quel que soit l'état de la boîte de vitesses à la coupure du contact, le mode P s'engage automatiquement et immédiatement. Néanmoins, en mode N, le mode P s'engagera après un délai de 5 secondes (pour réaliser la procédure de mise en roue libre du véhicule). Vérifier que le mode P est bien engagé et que le frein de stationnement électrique s'est serré automatiquement ; à défaut, le serrer manuellement.



Les voyants correspondants du sélecteur de vitesses et de la commande du frein de stationnement électrique doivent être allumés, ainsi que les voyants au combiné d'instruments.

Panne de la boîte de vitesses



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact.

Se rendre chez un concessionnaire STELLANTIS ou dans un atelier qualifié.

Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h (62 mph) en respectant les limitations de vitesse en vigueur.

Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Le mode D se bloque sur le troisième rapport.

Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

Panne du sélecteur

Panne mineure



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Rouler prudemment.

Se rendre dans le Réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné d'instruments.

Panne majeure



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message.



Avertissement
L'arrêt du véhicule est impératif.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

TRANSMISSION À DOUBLE EMBRAYAGE (MHEV)

Boîte de vitesses automatique électrifiée à double embrayage à 6 rapports avec bouton-poussoir pour véhicules hybrides.

Le moteur électrique améliore les performances du moteur thermique, réduit la

consommation de carburant et roule en tout électrique.

- P.** Parking (stationnement)
- R.** Reverse (marche arrière)
- N.** Neutral (neutre)
- D.** Conduite en mode automatique.

- En mode N, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :
- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Moteur électrique

Le moteur électrique inclus dans la boîte de vitesses automatique, qui sert au premier démarrage, fournit une alimentation de 12 V via le convertisseur DC/DC et une assistance électrique au moteur thermique.

Le moteur électrique offre les caractéristiques suivantes :

- Apporter un couple supplémentaire à la boîte de vitesses, optimisant ainsi les performances du moteur thermique.
- Récupérer l'énergie cinétique des phases de décélération en la convertissant en énergie électrique, qui peut être utilisée pour la traction ou pour l'alimentation des accessoires électriques installés sur le véhicule.
- Recharger la batterie de traction 48 V lorsque l'état de charge est trop faible.
- Fournir une conduite entièrement électrique uniquement.

Ces caractéristiques sont obtenues grâce à l'ensemble de fonctions suivantes du mode de fonctionnement automatique :

- e-Boost.
- e-Creeping.
- e-Launch.
- e-Queueing.
- e-Parking.

Un mode de fonctionnement manuel est également disponible pour activer/désactiver le redémarrage du moteur thermique pendant la conduite : le mode e-Auto.

Particularités du mode automatique

Ces fonctions répondent à des situations de conduite courantes où le moteur électrique est disponible pour fournir une puissance supplémentaire ou une conduite sans émission.

e-Launch

Moteur thermique coupé, cette fonction permet au véhicule de rouler en mode électrique sans affecter les performances. En appuyant sur la pédale d'accélérateur, le véhicule commence à rouler dès que le mode D ou R de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Creeping

Moteur thermique coupé, en relâchant la pédale de frein, cette fonction permet d'avancer ou de reculer le véhicule en mode électrique sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur, dès que le mode D ou R de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Queueing

Cette fonction permet de suivre une file de véhicules avec plusieurs arrêts suivis de redémarrages du véhicule, en utilisant les modes e-Creeping, e-Launch et conduite électrique.

e-Parking

Cette fonction permet d'effectuer des manœuvres de stationnement à vitesse réduite à l'aide du moteur électrique lorsque le mode D ou R de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Boost

Cette fonction permet le fonctionnement simultané du moteur thermique et du moteur électrique, associé à la boîte de vitesses automatique.

En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur (fonction "kick-down"), lorsque la batterie de traction est complètement chargée, il est possible de dépasser le couple du moteur thermique seul, grâce au couple supplémentaire apporté par le moteur électrique.



Note

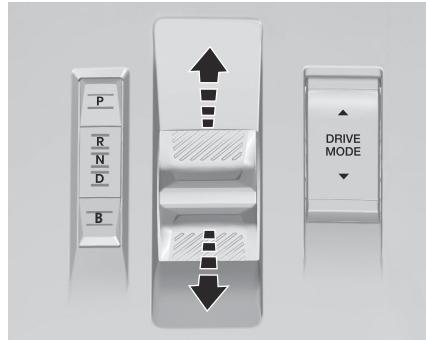
L'utilisation répétée de la pédale de frein provoque le redémarrage du moteur à essence pour assurer l'aide au freinage.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent. Le moteur thermique peut également être éteint en mode manuel lorsqu'il est arrêté

dans la circulation ou lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée. Le potentiel tout électrique du mode de conduite utilisé (**Normal** or **Éco**) est également conservé.

SÉLECTEUR DE MODE DE CONDUITE (BEV)



Sélecteur impulsionnel avec fonction de freinage régénératif.

Le sélecteur de mode de conduite gère la motricité en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule. Freinage régénératif activé, il gère également le frein moteur au relâchement de la pédale d'accélérateur.

P. Parking (stationnement)

Bouton pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées (le bouton s'allume pour indiquer l'activation).

R. Reverse (marche arrière)

Pour passer la marche arrière, pied sur la pédale de frein.

N. Neutral (neutre)

Pour déplacer le véhicule, contact coupé et ainsi mettre le véhicule en roue libre. Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

D. Drive (marche avant automatique)

B. Brake (freinage régénératif)

Bouton pour passer en marche avant automatique avec fonction de freinage régénératif (le bouton s'allume pour indiquer l'activation).

Affichage des informations au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état du sélecteur de mode de conduite s'affiche au combiné :

P Parking (stationnement).

R Reverse (marche arrière).

N Neutral (neutre).

D Drive (marche avant automatique)

B Brake (marche avant automatique avec fonction de freinage régénératif activée).

Fonctionnement

► En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion ; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

MISE EN ROUE LIBRE

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en mode roue libre (par exemple remorquage, sur route roulante, lavage automatique (mode Wash), transport ferroviaire ou maritime).

La procédure diffère en fonction des types de boîte de vitesses et de frein de stationnement.



Avertissement

Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lorsqu'il est en mode roue libre.



Note

Accès et Démarrage Mains Libres

Il est impératif de ne pas appuyer sur la pédale de frein pour la remise, puis la coupure du contact. Sinon, le

moteur démarre et il faut recommencer la procédure.

Avec boîte de vitesses automatique (EAT8 ou MHEV) ou sélecteur de mode de conduite et frein de stationnement électrique

Procédure de déblocage



- ▶ Véhicule à l'arrêt et moteur en marche, appuyer sur la pédale de frein et sélectionner le mode **N**.

Dans les 5 secondes :

- ▶ Appuyer et maintenir la pédale de frein enfoncée, puis en respectant cet ordre : couper le moteur et basculer le sélecteur impulsif vers l'avant ou vers l'arrière.
- ▶ Relâcher la pédale de frein, puis remettre le contact.
- ▶ Pied sur le frein, appuyer sur la commande du frein de stationnement électrique pour le desserrer.
- ▶ Relâcher la pédale de frein, couper le contact.



Avertissement

Un message apparaît sur le tableau de bord pour confirmer le déblocage des roues pendant 15 minutes.

Après 15 minutes ou pour revenir à un fonctionnement normal

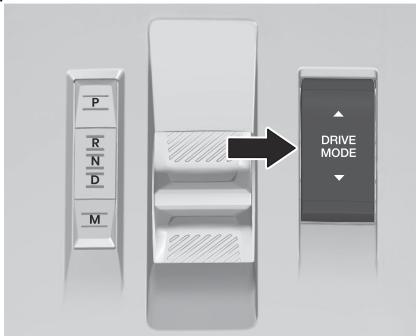
- ▶ Pied sur le frein, redémarrer le moteur et sélectionner le mode **P**.

Modes de conduite

Sélecteur de modes de conduite

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.

La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande suivante :



- ▶ Appuyer sur la commande pour afficher les modes au combiné d'instruments.

À l'extinction du message, le mode sélectionné est activé et reste affiché au combiné d'instruments (hors mode Normal).

Versions ICE, MHEV

À la mise du contact, le mode de conduite Normal est sélectionné par défaut.

Normal

Pour retrouver les réglages par défaut.

Éco

Pour réduire la consommation d'énergie en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver. Roue libre en mode **Éco** : selon version, avec la boîte de vitesses EAT8, le passage en "roue libre" est favorisé pour ralentir le véhicule sans utiliser le frein moteur. Le fait de relever progressivement puis complètement le pied de la pédale d'accélérateur pour anticiper les ralentissements permet d'économiser du carburant.

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique avec action sur l'accélérateur et le passage des vitesses avec une boîte de vitesses automatique.

La sélection du mode **Sport** désactive les fonctions Stop & Start.

e-Auto (MHEV)

Si la puissance demandée est suffisamment basse et que la batterie de traction est suffisamment chargée, ce mode coupe le moteur essence pour fonctionner en mode électrique uniquement. En cas d'augmentation de la puissance requise, le moteur essence redémarre.

Versions BEV

Chaque fois que le contact est mis, le mode Normal est sélectionné par défaut.

Normal

Permet d'optimiser l'autonomie et les prestations dynamiques.

Eco

Permet d'optimiser la consommation d'énergie (en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver) et en limitant le couple moteur ainsi que la puissance

Sport

Permet une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur et le passage des vitesses avec un sélecteur de conduite et la possibilité d'affichage au combiné d'instruments des paramètres dynamiques du véhicule.

INDICATEUR DE CHANGEMENT DE RAPPORT

(Selon motorisation)

Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapport(s).

Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système. Le système ne peut pas être désactivé.

**Note**

Avec une boîte de vitesses automatique, le système est actif uniquement en fonctionnement manuel.



L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche et du rapport conseillé.

**Note**

Le système adapte les instructions de changement de vitesse en fonction des conditions de conduite (par exemple, pente, charge) et du style de conduite (par exemple, demande de puissance, accélération, freinage).

Le système ne propose jamais :

- d'engager le premier rapport ;
- d'engager la marche arrière.

d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !

**Note**

Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant les normes B715001 (Essence) ou B715000 (Diesel) est autorisée.

Déplacement à l'étranger

Certains carburants pourraient endommager le moteur du véhicule.

Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier peut être imposée (indice d'octane spécifique, désignation commerciale spécifique, etc.) pour assurer le bon fonctionnement du moteur.

Pour plus d'informations, contacter le Réseau Après-vente STELLANTIS.

RAVITAILLEMENT

Capacité du réservoir : environ 50 litres.

Niveau de réserve : 6 litres environ.

Réserve de carburant

Lorsque le niveau mini de carburant est atteint, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste **environ 6 litres de carburant**.

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce voyant réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5% et 10% d'éthanol.

**Avertissement**

L'utilisation de tout autre type de (bio)carburant (ex. : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - Risques

signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de "0".

Faire rapidement un complément de carburant pour éviter la panne.



Note

Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.



Avertissement

Stop & Start/Mode e-Auto

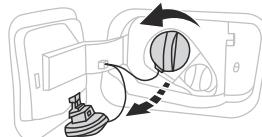
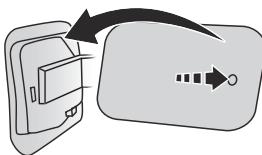
Ne jamais faire le plein en carburant avec le moteur en mode STOP ou en stand-by ; couper impérativement le contact.

Ravitaillement

Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 5 litres, véhicule arrêté, pour être pris en compte par la jauge de carburant. L'ouverture du bouchon peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression est normale, provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.

Pour effectuer le remplissage en toute sécurité :

► Arrêter impérativement le moteur.



- ▶ Véhicule déverrouillé, appuyer sur la partie arrière de la trappe pour l'ouvrir.
- ▶ Repérer la pompe correspondant au carburant conforme à la motorisation du véhicule (rappelé par l'étiquette sur la trappe).
- ▶ Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support (sur la trappe).
- ▶ Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (pour minimiser le risque d'éclaboussures).

Ne pas continuer après la troisième indication du pistolet. Cela pourrait provoquer des défauts.

- ▶ Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite.
- ▶ Refermer la trappe à carburant.



Avertissement

En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est

indispensable avant la mise en route du moteur.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que le pistolet à essence sans plomb.

Charge

CONSIGNES GÉNÉRALES

Ces recommandations et informations générales s'appliquent aux véhicules électriques :

- MHEV
- BEV

Système haute tension



Danger

La tension du système haute tension est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort. Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le Réseau recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.

- Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violet ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.
 - Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles de haute tension (violet ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
 - Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
 - Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.
- Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

Danger

Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le constructeur vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.

- Ne pas inhale les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.

Danger

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

Avertissement

Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bar.

Avertissement

En cas de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. S'éloigner du véhicule. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Avertissement

En cas d'accident avec déploiement d'un airbag

La batterie de traction est automatiquement déconnectée du circuit électrique pour éviter le déclenchement de courts-circuits et/ou d'incendies.

Avertissement

Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes.

Véhicules MHEV

La batterie de traction de 48 V, de type Li-Ion (Lithium-Ion), emmagasine l'énergie électrique dédiée au mouvement du véhicule.

Le circuit électrique du système MHEV est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :



La batterie de traction est automatiquement chargée pour garantir que le niveau de charge se situe toujours autour de 50% du niveau maximum, afin d'exploiter pleinement la fonctionnalité MHEV et, en même temps, de toujours disposer d'une certaine capacité disponible pour la récupération d'énergie. Elle est située en dessous du siège avant gauche.

L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, du parcours et du vieillissement de ses composants.

Note

Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.

Attention

Afin de préserver l'autonomie du véhicule et la longévité de la batterie de traction, le Constructeur recommande de :

- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C plus de 24 heures.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.

Note

Véhicule immobilisé plus de 1 mois

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et +30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Procéder au chargement de la batterie de traction (48 V) à l'aide de la batterie annexe (12 V) et le convertisseur DC/DC.

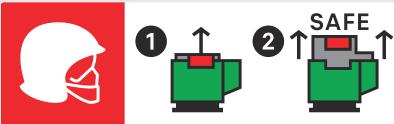
Se reporter à la rubrique **En cas d'urgence / Batterie d'accessoires** pour la recharge des batteries en suivant la procédure du chargeur de batterie.

Véhicules BEV

Avertissement

Ces étiquettes sont exclusivement réservées aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.

Personne d'autre ne doit pas toucher aux dispositifs illustrés sur cette étiquette :



Attention

Afin de préserver l'autonomie du véhicule et la longévité de la batterie, le Constructeur recommande de :

- Dans la mesure du possible, la batterie ne doit être chargée qu'à 80%.
- Ne jamais laisser la batterie se décharger jusqu'à 0%.
- En cas de stockage de longue durée (plus de 12 heures), lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou élevé, préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40%.
- Limiter l'utilisation de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C plus de 24 heures.
- Éviter de charger le véhicule lorsque la température est inférieure à 0°C (sauf si le véhicule a roulé pendant plus de 20 minutes) ou supérieure à +30°C.

- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme source d'énergie, sauf si le véhicule est équipé du système V2L (Vehicle to Load).

- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction du véhicule.

Attention

En cas de lavage

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée. Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

Batterie de traction

Surchauffe



Si les voyants d'avertissement suivants s'allument, accompagnés d'un message et d'un signal sonore, il convient de :

- Immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité.
- Couper le contact.
- Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.
- Appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

**Danger**

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

**Avertissement****En cas d'endommagement de la batterie de traction**

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.

Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.

S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour durer toute la vie du véhicule si les recommandations du Réseau sont respectées.

Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au Réseau pour obtenir des instructions sur son évacuation. Une évacuation incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement.

En conformité avec les réglementations, le Réseau assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Précautions

Les véhicules BEV ont été développés en respectant les recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - 1998 Guidelines).

**Avertissement**

Les porteurs d'un pacemaker ou équivalent doivent se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions éventuelles à prendre.

En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de recharge ou encore du boîtier de charge.

**Avertissement****En cas de doute****Charge domestique ou accélérée (mode 2 ou 3) :**

ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

Charge super rapide (Mode 4 ; Électrique) : ne pas l'utiliser soi-même et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public. Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.

CIRCUIT DE CHARGE

Le circuit électrique du système électrique est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :

**Danger****En cas de problème**

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles orange et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) !

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Câbles de charge, prises et chargeurs

Il est possible de charger la batterie de traction à l'aide de plusieurs types de câbles.

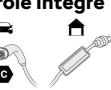
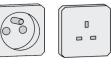
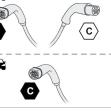
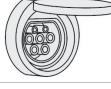
Les câbles de charge livrés avec le véhicule sont compatibles avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, se reporter aux tableaux suivants pour vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec les câbles de charge. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour se procurer le ou les câbles de charge adéquats.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.





Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge mode 2 avec boîtier de contrôle intégré  Étiquette d'identification C sur le connecteur de charge (côté véhicule)	Prise électrique classique (selon pays) 	Charge limitée à 10 A maximum
	Prise de type Green'Up 	Charge limitée à 16 A maximum
Câble de charge Mode 3  Étiquettes d'identification C sur le connecteur de charge	Prise de boîtier de charge accélérée. 	Charge limitée à 32 A maximum par phase.
	Boîtier de charge accélérée.	

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
(côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).		
Câble de charge Mode 4 	Station de charge super rapide DC	Jusqu'à 250 A.

Note
Le temps de charge estimatif est indiqué sur le tableau de bord au branchement du véhicule. Il varie en fonction de différents facteurs tels que la température extérieure ou la qualité de l'alimentation électrique.
Si la température extérieure est inférieure à -10 °C, il est recommandé de brancher le véhicule dès que possible, car le temps de charge peut augmenter significativement. La batterie de traction pourrait ne pas se charger complètement.

Attention Câble de charge domestique (mode 2)

Il est recommandé de faire contrôler le réseau électrique domestique par un professionnel avant de l'utiliser pour recharger le véhicule.

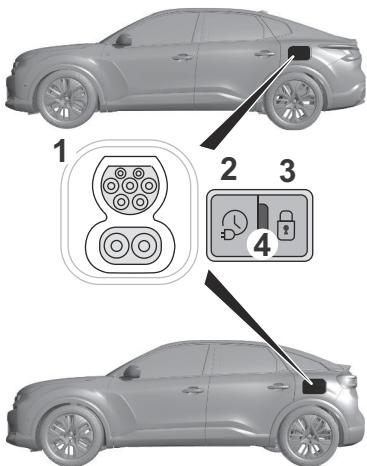
Il est impératif de ne pas détériorer le câble de charge et de le conserver intact. En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter le réseau ou un atelier qualifié pour le remplacer.

Attention Boîtier de charge accélérée (mode 3)

Ne pas démonter ou modifier le boîtier de charge accélérée - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Pour connaître les consignes d'utilisation, se reporter à la notice du boîtier de charge accélérée.

Trappe de charge

La trappe de charge est située sur le côté arrière gauche du véhicule.



1. Connecteur de charge
2. Bouton d'activation d'une charge différée
3. Témoin de verrouillage du pistolet
Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur.
Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.
4. Voyant de charge



État du voyant de charge	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge.
Blanc clignotant	Initialisation de la charge.
Bleu fixe	Charge différée.
Vert clignotant	Charge en cours.
Vert fixe	Charge terminée.
Rouge fixe	Défaillance.

Danger

En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.

Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

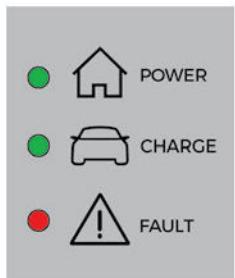
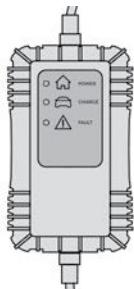
Avertissement

Veiller à ne pas faire passer le câble de charge sous le pare-chocs lors de son branchement ou débranchement, car cela pourrait ouvrir le hayon par inadvertance.

Boîtier de contrôle (mode 2)

Se référer au manuel fourni avec le boîtier de contrôle avant toute utilisation.

Si la réinitialisation de l'appareil ne fonctionne pas, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



S'allume fixe lorsque l'appareil est sous tension.



S'allume fixe lorsque la charge est terminée ou que la batterie est en phase de préconditionnement.
Clignote lorsque le véhicule est alimenté en électricité.



S'allume fixe pendant l'autotest ou en cas de défaut.

Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale.

Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale. Pour plus d'informations, consulter le Manuel d'utilisation fourni avec le boîtier de contrôle.

PROCÉDURE DE CHARGE



Note
Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales sur les véhicules électriques** et les **Recommandations spécifiques sur les véhicules BEV**.

Pour charger, connecter le véhicule au réseau domestique (charge domestique ou accélérée) ou à un chargeur rapide public (charge super rapide).

Pour une charge complète, suivre la procédure de charge souhaitée sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate ou différée (sauf en chargeur rapide public, mode 4).

Au branchement du véhicule, les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- État de charge de la batterie de traction (%).
- Autonomie restante (km ou miles).
- Temps de charge estimé (le calcul peut prendre quelques secondes).
- Vitesse de charge (km ou miles acquis par heure).

Après la mise en veille du combiné d'instruments, il est possible de ré-afficher ces informations en déverrouillant le véhicule ou en ouvrant une porte.

Pour interrompre la charge domestique ou accélérée, à tout moment, déverrouiller le véhicule et retirer le pistolet. Pour la charge super rapide, se reporter à la rubrique Chargeur rapide public.

Pour plus d'informations sur les affichages liés à la charge dans le combiné d'instruments et l'écran tactile, se reporter aux rubriques correspondantes.



Attention

Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule. Un avertissement s'affiche au combiné d'instruments.



Note

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur du compartiment moteur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.



Avertissement

Niveau de charge bas / Roulage

Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures. TOUJOURS s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.



Attention

Niveau de charge bas / Stationnement

Si la température extérieure est négative, il est recommandé de ne pas stationner son

véhicule à l'extérieur plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieur à 20%).



Attention

Véhicule immobilisé plus de 1 mois

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plus de 4 semaines) sans possibilité de le recharger au redémarrage, la décharge automatique peut rendre impossible le redémarrage si le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou très faible, spécialement à des températures ambiantes négatives. TOUJOURS s'assurer que la charge de la batterie de traction est comprise entre 20 et 40% si l'on prévoit de ne pas utiliser le véhicule pendant plusieurs semaines.

Ne pas brancher le câble de charge.

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Débrancher le câble de la borne (+) de la batterie d'accessoires dans le compartiment moteur.

Brancher un chargeur de batterie de 12 V aux bornes (+) et (-) de la batterie d'accessoires environ tous les 3 mois afin de recharger la batterie d'accessoires et conserver une tension de service.

Se reporter à la rubrique **Batterie de 12 V / Batterie d'accessoires** pour la procédure de débranchement des batteries.

Branchement

- Avant la charge, vérifier que le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**, sinon la charge est impossible.
- Appuyer sur les symboles sur l'arrière de la trappe de charge pour l'ouvrir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.



Attention

Avant la charge :

Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Utiliser de préférence le câble de charge disponible comme accessoire. Pour plus d'informations, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



Danger

Pendant la charge

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne larrêt de la charge. Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se reverrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.

Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même une heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

Charge domestique (Mode 2)



- Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement des voyants **CHARGE** verts dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects. L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

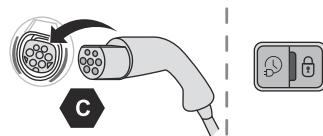


Note

Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte

conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné pendant une vingtaine de secondes.

Charge accélérée (Mode 3)



- Suivre les instructions d'utilisation du boîtier de charge accélérée..
- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge super rapide (Mode 4)



Note

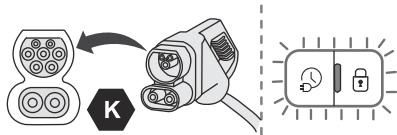
Avant la charge

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.

Si la température extérieure est inférieure à :

- 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.

- -20°C, la charge reste possible, mais les temps de charge sont encore plus longs (liés au réchauffement préalable de la batterie).



- Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.
- Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du témoin de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.
L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- Si le véhicule est déverrouillé, le **verrouiller puis le déverrouiller**.
- Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.

L'extinction du témoin rouge dans la trappe de charge confirme le déverrouillage du pistolet de charge.

- En modes 2 et 3, retirer le pistolet de charge dans les **30 secondes**.

Le voyant de charge s'allume en blanc.



Note

Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.



Note

Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.



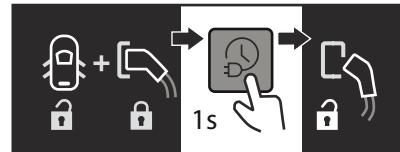
Danger

Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge. Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Déverrouillage manuel du connecteur de charge

Si le pistolet reste bloqué dans le port de charge, appuyer sur le bouton de charge différencié à l'intérieur de la trappe de charge et le maintenir enfoncé pour le déverrouiller.



CHARGE DIFFÉRÉE

La charge différée permet de fixer une heure précise pour le début de la charge. Par défaut, l'heure de début de la charge différée est paramétrée aux alentours de minuit. L'heure peut être modifiée.

Paramètres



- Dans l'application **Énergie** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Charge**.
- Définir l'heure de début de la charge.
- Appuyer sur **OK** pour confirmer.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.



Le paramétrage de la charge différée peut également être effectué depuis un smartphone via l'application **MyCitroën**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

LIMITEUR DE CHARGE DE LA BATTERIE

La fonction de limiteur de charge de la batterie fait partie des systèmes conçus pour préserver l'intégrité et les performances de la batterie pendant toute la durée de vie du véhicule. Cette limite est fixée à **80%** pour une utilisation quotidienne.

Pour modifier exceptionnellement la limite de charge, par exemple pour des trajets plus longs, désactiver cette limite et charger jusqu'à 100%.

Note

Cette limite ne s'applique pas à la charge rapide DC (mode 4).

Note

Lors de la livraison d'un nouveau véhicule, il est possible que le limiteur de charge ne soit pas activé. Vérifier et activer le limiteur si nécessaire.

Activation

Si la limite de charge de la batterie n'est pas activée, il est possible de l'activer manuellement.



- ▶ Ouvrir l'application **Énergie**
- ▶ Aller à l'onglet **Charge**
- ▶ Activer la **Limite de charge**.

Désactivation



- ▶ Ouvrir l'application **Énergie**

- ▶ Aller à l'onglet **Charge**
- ▶ Désactiver la **Limite de charge**.

Attention

Il n'est pas recommandé de laisser la limite de charge désactivée, car cela aura un impact négatif sur la santé de la batterie au fil du temps et réduira les performances globales.

PRÉCONDITIONNEMENT DE LA BATTERIE

Pour obtenir les meilleures performances de charge de la batterie et des temps de charge réguliers, la batterie doit atteindre une température spécifique.

Le préconditionnement de la batterie permet de chauffer la batterie jusqu'à cette température en préparation d'un arrêt de charge.

Activation automatique avant le départ

Si le véhicule est branché, fermé et verrouillé, la programmation d'une heure de départ sur l'écran ou via l'application smartphone permet de programmer le préconditionnement de l'habitacle et de la batterie afin d'atteindre les températures idéales prédéfinies avant de prendre le départ.

Note

Le préconditionnement de la batterie ne démarre pas si la charge de la batterie est inférieure à 90%.

Cette fonction est utile si l'on s'attend à ce que le véhicule soit chargé peu de temps après le départ.

VEHICLE TO LOAD (V2L)

La fonction V2L (Vehicle to Load) permet d'utiliser la batterie de traction pour alimenter ou charger des appareils externes tant que la charge de la batterie est supérieure à 30%. Si la batterie atteint 30%, le transfert d'énergie s'arrête automatiquement.

L'adaptateur se branche sur le port de charge du véhicule et offre une prise standard 230V / 16A pour connecter l'appareil externe.

Avertissement

Une mauvaise utilisation de l'adaptateur peut provoquer des chocs électriques ou un incendie.

Avertissement

L'appareil est étanche à la pluie, mais il est déconseillé de le brancher par mauvais temps, car cela pourrait endommager l'appareil externe. L'adaptateur V2L ne résiste pas à l'immersion.

Note

L'utilisation de l'appareil décharge la batterie, vérifier que le véhicule est suffisamment chargé pour atteindre un point de charge.

Note

Faire attention au véhicule et à l'appareil externe lors de l'utilisation du V2L afin que seules les personnes prévues utilisent le système.

**Note**

Pour plus d'informations, consulter le manuel fourni avec l'appareil V2L.

Activation

Lorsque le véhicule est déverrouillé et que le contact est mis :

- ▶ Brancher l'adaptateur dans la prise.
- ▶ Appuyer sur le bouton de l'adaptateur.
- ▶ Lorsque la LED de l'adaptateur est allumée en vert fixe, brancher l'appareil externe sur l'adaptateur

Lorsqu'il est connecté, l'écran d'infodivertissement ouvre une page dédiée au transfert d'énergie et les LED suivantes s'allument :



Vert clignotant



Fixe

**Désactivation**

- ▶ Appuyer sur le bouton de l'adaptateur pour arrêter l'alimentation de l'appareil externe
- ▶ Débrancher l'appareil externe
- ▶ Débrancher l'adaptateur et fermer le port de charge.

Chargement du véhicule**BARRES DE TOIT****Avertissement**

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.

Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

**Avertissement**

Charge maximale répartie sur les barres de toit transversales, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) : **80 kg**. Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit. Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule. Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

**Avertissement****Recommendations**

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.

Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.

Arrimer solidement la charge.

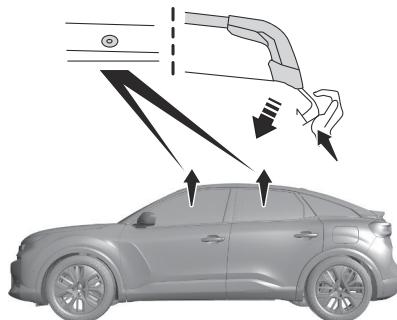
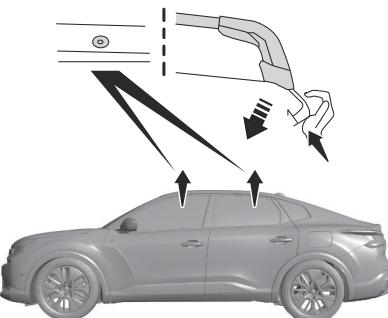
Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.

Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.

Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.

**Avertissement****Toit ouvrant**

Vérifier que le chargement ne passe pas au-dessous des barres de toit pour ne pas gêner les manœuvres du toit ouvrant - Risque de détérioration importante !

Pose directe sur pavillon**C4****C4-X**

Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon. Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsque les portes sont fermées.

Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

MODE DÉLESTAGE

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Dispositif d'attelage**Répartition des charges**

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.

**Note**

Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par CITROËN. Il est recommandé d'en confier le montage au Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

En cas de montage hors Réseau CITROËN, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du constructeur. Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

**Avertissement**

Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur, ainsi que dans la rubrique **Données techniques** de ce guide.

Avertissement

En cas d'utilisation d'accessoires fixés au dispositif de remorquage (p. ex., porte-vélos, coffre de remorquage) :

- Respecter le poids maximal autorisé sur flèche.
- Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos à assistance électrique.

Lors du chargement de vélos sur un porte-vélos sur boule d'attelage, veiller à toujours placer les vélos les plus lourds le plus près du véhicule.

Avertissement

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

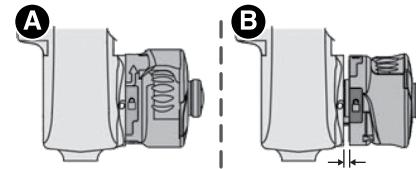
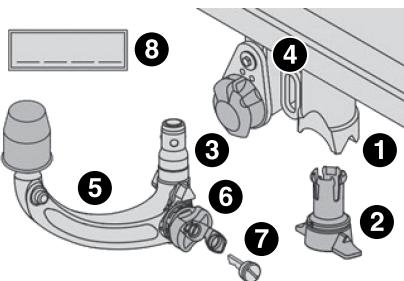
Note

Motorisation électrique

Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être équipé d'un dispositif d'attelage. Il n'est donc pas possible de tracter une remorque ou une caravane.

Présentation

L'installation et le retrait de ce dispositif d'attelage d'origine ne nécessitent pas d'outil.



1. Support de fixation
2. Obturateur de protection
3. Prise de raccordement
4. Anneau de sécurité
5. Rotule amovible
6. Molette de verrouillage / déverrouillage
7. Serrure à clé
8. Étiquette pour noter les références de la clé

- A.** Position **verrouillée** (les repères **verts** sont en regard l'un de l'autre) ; la molette est en contact avec la rotule (aucun espace).
- B.** Position **déverrouillée** (repère **rouge** en face du repère **vert**) ; la molette et la rotule ne sont plus en contact (espace d'environ 5 mm).

Note

Apposer l'étiquette jointe dans un endroit bien visible, à proximité du support ou à l'intérieur du coffre.

Avertissement

Les remorques avec feux à LED ne sont pas compatibles avec le faisceau électrique de ce dispositif.

**Note**

Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

**Avertissement****Avant toute utilisation**

Contrôler que la rotule est correctement montée en vérifiant les points suivants :

- Le repère vert de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule.
- La molette est en contact avec la rotule (position **A**).
- La serrure de sécurité est fermée et la clé retirée ; la molette ne peut plus être actionnée.
- La rotule ne doit absolument plus bouger dans son support ; essayer de la secouer avec la main.

Si la rotule n'est pas verrouillée, la remorque peut se détacher - Risque d'accident !

**Avertissement****Pendant l'utilisation**

Ne jamais déverrouiller le dispositif tant que l'attelage ou le porte-charge est installé sur la rotule.

Ne jamais dépasser la masse maximale roulante autorisée (MTRA) du véhicule. Respecter impérativement la charge maximale autorisée sur le dispositif d'attelage : en cas de dépassement, ce dispositif peut se détacher du véhicule - Risque d'accident !

Avant de rouler, vérifier le réglage du site des projecteurs et le fonctionnement des feux de remorque.

Pour plus d'informations sur le **Réglage du site des projecteurs**, se reporter à la rubrique correspondante.

**Avertissement****Après utilisation**

Lors de trajets effectués sans remorque ou porte-charge, retirer la rotule et insérer l'obturateur dans le support pour que la plaque minéralogique et/ou le dispositif d'éclairage soient bien visibles.

Remorquage**Avertissement**

La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

**Note**

Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

**Avertissement**

Véhicule neuf : ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.

**Note**

Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant la conduite**Poids sur flèche**

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point d'attelage du véhicule et de la remorque) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneus

- Vérifier la pression des pneus du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

- Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

**Note**

Si un dispositif d'attelage d'origine est utilisé, l'aide au stationnement arrière se désactive automatiquement pour éviter d'activer le signal sonore.

Pendant la conduite**Refroidissement**

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température

extérieure. La capacité de refroidissement du ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.
- Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage de ce voyant d'alerte et du voyant **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

Protection antivol

Antidémarrage électronique

Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.

Consulter le Réseau.

Conseils de conduite

- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.

- Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (exemple : réglages).
- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !

Avertissement
Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante. Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, comme le monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

Avertissement
En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

Avertissement
Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

Avertissement
Ne jamais garer le véhicule ni tourner le moteur sur une surface inflammable (par ex. herbe sèche, feuilles mortes). Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

Avertissement
Ne jamais rouler sur des surfaces recouvertes de végétaux (par ex. herbes hautes, accumulation de feuilles mortes, moissons, débris) tel qu'un champ, un chemin de campagne broussailleux, ou un accotement de route.

Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

Avertissement
S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

Avertissement
Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant. S'il faut quitter le véhicule moteur en marche, serrer le frein de stationnement et mettre la boîte de vitesses au point mort ou en position N ou P (selon le type de boîte de vitesses).

**Avertissement**

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur d'un véhicule.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur, la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- Désactiver la fonction Stop & Start.
- Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
- Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur.

En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein.

En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Environnement sonore (Électrique)**À l'extérieur**

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation. Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule.

Jusqu'à 30 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

**Note**

Refroidissement de la batterie de traction Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneus ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

Présentation des systèmes d'aide

Attention

Afin de respecter les réglementations européennes et pour des raisons de sécurité, ces fonctions se réactivent après chaque démarrage du véhicule, même si elles ont été précédemment désactivées :

- Informations sur les limitations de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)
- Freinage d'urgence actif / Alerte risque de collision
- Aide au maintien au centre de la voie
- Alerte d'attention du conducteur
- Capteurs de stationnement

Note

Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file. Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.



Note

Aides à la conduite

Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.



Note

Aides à la manœuvre

Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.



Note

Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.



Attention

Surtapis / Garnitures de pédales

L'utilisation de surtapis ou de garnitures de pédales non homologués peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.

- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.



Attention

Radar(s)

Le fonctionnement du ou des radars, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (comme la boue ou le givre), des conditions météorologiques extrêmes (par ex. forte pluie ou neige) ou en cas de pare-chocs endommagés.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radar(s).



Attention

Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.



Note

Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.



Avertissement

Capteurs de stationnement. Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (par ex. camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être encrassés.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un déréglage des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.



Note

Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation. Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Désactivation de ces fonctions



- ▶ Appuyer longuement sur ce bouton situé au combiné d'instruments.



- Toutes les fonctions précédemment sélectionnées sont désactivées jusqu'au redémarrage du véhicule (confirmée par un signal sonore).

Sélection des fonctions



- ▶ Appuyer sur ce bouton situé au combiné d'instruments pour afficher les onglets **ADAS**.

▶ Sélectionner l'onglet **Fonctions**.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour afficher la liste des fonctions disponibles.

▶ Sélectionner les fonctions à désactiver (par exemple Stop & Start, Aide au maintien au centre de la voie).



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Les fonctions à désactiver sont mémorisées dans le système.

RACCOURCIS DES AIDES À LA CONDUITE

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"

La liste complète des aides à la conduite disponibles se trouve dans l'onglet **Fonctions**. Il est possible d'accéder directement aux aides à la conduite pour les activer / désactiver rapidement.

Les aides à la conduite sont déjà stockées dans l'onglet **Raccourcis** (par exemple Stop & Start, Aide au maintien au centre de la voie).

D'autres aides à la conduite peuvent être ajoutées ou supprimées dans cet onglet.

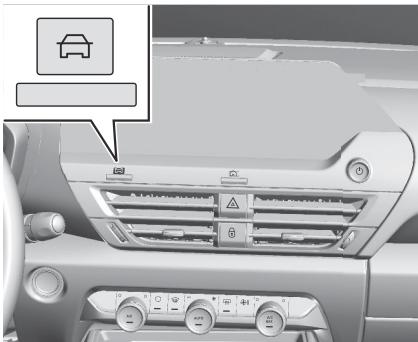


Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS > Fonctions** de l'écran tactile.



► Appuyer sur la touche correspondant à l'aide à la conduite concernée :

- Symbole plein : la fonction est ajoutée à l'onglet **Raccourcis**.
- Symbole vide : la fonction est supprimée de l'onglet **Raccourcis**.
- Vérifier le changement dans l'onglet **Raccourcis**.



- Appuyer sur ce bouton pour accéder directement à l'onglet **Raccourcis**

Système anti-collision



Note
Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système :

- prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste ;
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.



Note

La vitesse sera réduite de 20 km/h maximum (versions avec caméra seule) ou de 50 km/h maximum (versions avec caméra et radar).



Note

Le système prend également en compte les motocyclistes. Il peut également réagir en cas d'animaux. Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système réunit trois fonctions :

- Alerte Risque de collision
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA).
- Frein à sécurité actif (freinage d'urgence automatique).

Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar situé dans le pare-chocs avant.



Avertissement

Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

**Note**

Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Un léger bruit peut se faire entendre, la ventilation A/C peut s'arrêter quelques secondes et une légère sensation de décélération peut se faire ressentir.

CONDITIONS / LIMITES DE FONCTIONNEMENT

Véhicule roulant en marche avant sans remorque.

Système de freinage en état de fonctionnement.

Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.

Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinuuses.



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique post-collision n'est pas disponible.

Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier.

Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système, par exemple :

- Remorque attelée au véhicule (en particulier une remorque non équipée de son propre système de freinage).
- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Conduite avec chaînes à neige.

- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (par exemple changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Remorquage du véhicule.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.
- Après une déformation du pare-chocs avant, par exemple pendant le stationnement (version avec radar uniquement).

**Note**

Le système se désactive automatiquement si :

- Une roue de secours de diamètre trop petit est détectée ou si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.
- Un défaut du contacteur de pédale de frein ou des feux de stop droit ou gauche est détecté.
- Un défaut des capteurs dans le circuit électronique ou le système de freinage est détecté.
- Une forte collision (par ex. : avec déploiement de l'airbag) est détectée.

**Note**

Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).

**Avertissement**

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

**Avertissement**

Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter la limite MTAC et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

ALERTE RISQUE COLLISION

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Le seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"

Le paramétrage du seuil se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.



- Sélectionner un des trois seuils prédéfinis : "**Loin**", "**Normal**" ou "**Proche**".

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, différents

niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.

Le système prend en compte la dynamique du véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation du véhicule (par exemple actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte au moment le plus opportun.



Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui vous précède est très proche.
(orange)

Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.
(rouge)

Le message "**Freiner !**" s'affiche.

Niveau 3 : un micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision (en option).



Note

Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement.

Important : l'alerte de niveau 1 dépends du seuil de déclenchement sélectionné. Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.



Avertissement

Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et

attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.



Avertissement

En cas de sélection de "**Loin**" sur l'écran tactile, le système émet un avertissement plus tôt. Cela contribue à renforcer la sécurité, mais augmente également le nombre d'alertes si la distance légale de sécurité n'est pas respectée. Pour réduire le nombre d'alertes, régler le paramètre sur l'une des deux autres options.

ASSISTANCE AU FREINAGE D'URGENCE INTELLIGENT (IEBA)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision.

Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles en raison de :

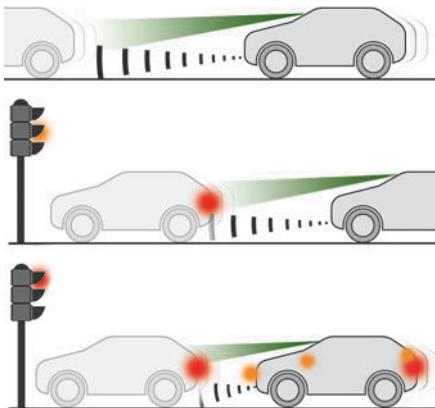
- Capteur recouvert de neige, de givre, de neige fondante, de boue ou de saleté
- Pare-brise endommagé ou maculé, avec une vue floue ou couvert d'éléments étrangers, par exemple des autocollants
- Pare-chocs avant endommagé (ou déformé dans le passé) ou recouvert d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- Caméra avant mal positionnée ou cache manquant
- Processus de refroidissement des disques de frein en cours
- En virages

- Processus d'initialisation du système après le débranchement de la batterie
- Soleil ou lumières qui brillent dans l'objectif de la caméra avant
- Conditions environnementales défavorables, par exemple la pluie, le brouillard ou la neige
- Véhicule qui précède créant des projections sur la route

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Système de stabilité du véhicule en cours
- Tension de la batterie du véhicule hors plage
- Route mouillée réfléchissant les éclairages
- Véhicules proches à l'avant
- Tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque
- Routes inclinées
- Des routes sinuuses ou vallonnées
- Mauvaises conditions d'éclairage
- Des changements d'éclairage brusques
- Modifications sur le véhicule, par exemple pneus

FREINAGE À SÉCURITÉ ACTIVE



Cette fonction, également appelée "Freinage à sécurité active", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

Activation / Désactivation

Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments si le système de freinage automatique est diminué ou dégradé.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Cela peut être dû à une visibilité réduite (par exemple pluie, brouillard, neige, éblouissement dû au soleil rasant...) ou à un blocage réel du capteur. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.



En cas de défaut, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Si ces voyants s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier le système.



Ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des voyants de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version). Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les plages de vitesses suivantes :

- Entre 5 km/h et 85 km/h lorsqu'un véhicule à l'arrêt est détecté.
- Entre 5 km/h et 82 km/h lorsqu'un piéton est détecté.

- Entre 5 km/h et 82 km/h lorsqu'un cycliste est détecté (versions avec caméra et radar uniquement).

- Entre 5 km/h et 140 km/h lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.



Ce voyant d'avertissement clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le voyant clignote, la fonction n'est pas disponible.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, en cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.



Note

À tout instant, le conducteur peut passer outre le freinage automatique d'urgence en exerçant une action franche sur le volant (manœuvre évasive) et/ou sur la pédale d'accélérateur.



Note

Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci. En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

Défaut



En cas de détection d'une anomalie du module audio, le voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message.

Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour le système d'assistance au conducteur.



Note

Ne pas poser les pieds sous la pédale de frein.

Pendant un freinage d'urgence automatique, la pédale de frein peut bouger et ne laisser qu'un espace libre de 5 cm sous la pédale de frein.

FREINAGE D'URGENCE ACTIF (AEB)

Assistance au freinage d'urgence (EBA)

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage.

Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



Le paramètre est modifié par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



Le paramètre est modifié dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce voyant d'avertissement, accompagné d'un message.



Note

Le système ne peut être désactivé qu'à l'arrêt au-dessus de 5 km/h (10 à 3mph).

Système d'aide à la stabilité du véhicule

SYSTÈME ANTIPATINAGE (TCS) / CONTRÔLE DYNAMIQUE DE STABILITÉ (CDS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore également la stabilité directionnelle du véhicule.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce voyant au combiné d'instruments).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (par exemple démarrage du véhicule embourré, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver le système TCS pour permettre aux roues de tourner librement et de retrouver de l'adhérence. Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



Le système TCS se désactive / se réactive dans le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



Le système TCS se désactive / se réactive dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La désactivation du système ASR est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Défaut



En cas de défaut, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Avertissement ASR / CDS

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est dans des conditions d'adhérence réduite (pluie, neige, verglas) que le risque de perte d'adhérence augmente. Il est donc important pour votre sécurité de maintenir ces systèmes activés dans toutes les conditions, et particulièrement dans des conditions difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneus et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du Réseau. Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est

recommandé d'utiliser des pneus neige ou 4 saisons.

Il est alors impératif d'équiper les quatre roues avec des pneus homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneus sont regroupées sur l'étiquette pneus / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ (ESC)

Le programme électronique de stabilité comprend les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (EBFD).
- Assistance au freinage d'urgence (EBA).
- Frein de sécurité post-collision (PCSB).
- Système antipatinage (TCS).
- Contrôle dynamique de stabilité (DSC).

Frein de sécurité post-collision (PCSB)

En cas d'accident, le véhicule déclenche un freinage automatique post-collision. Ce système vise à réduire le risque de suraccident si le conducteur ne réagit pas.

Le système n'est pas opérationnel en cas d'indisponibilité de la fonction de déclenchement et d'exécution du freinage automatique post-collision du véhicule ; cela peut arriver lors d'accidents destructeurs ou dans d'autres scénarios d'accidents spécifiques. Il est possible de passer outre le freinage automatique post-collision en appuyant sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Conditions de fonctionnement

Le système fonctionne si les conditions suivantes sont remplies :

- Les airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité ont été déclenchés lors de la collision.
- Les systèmes de freinage et les fonctions électriques restent continuellement opérationnels pendant et après la collision.
- Le conducteur n'a pas appuyé sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, l'un de ces voyants s'allument fixement au combiné d'instruments, accompagnés du voyant Service, d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système d'aide à la performance de freinage

RÉPARTITEUR DE FREINAGE ÉLECTRONIQUE (EBFD)

Le répartiteur électronique de la force de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

- **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**



L'allumage de ce voyant, couplé aux voyants **STOP** et **ABS**, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de force de freinage (EBFD).

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



Avertissement

En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.



Avertissement Après un choc

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

ANTIBLOCAGE DES ROUES (ABS)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.



Note

Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce voyant signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à vitesse modérée. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Avertissement

En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.



Avertissement

Après un choc

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

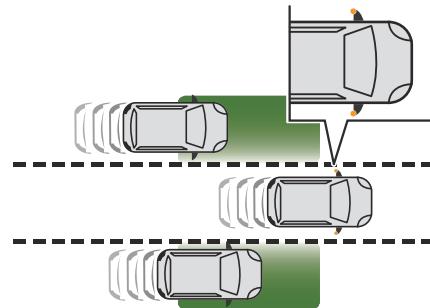
Système d'aide à l'amélioration de la visibilité

SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSM)

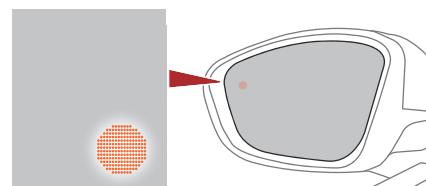


Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système avertit le conducteur d'un danger potentiel posé par la présence d'un autre véhicule (automobile, camion, moto) dans les angles morts du véhicule (zones masquées du champ de vision du conducteur) à l'aide de capteurs aménagés sur les côtés des pare-chocs.



Un voyant d'avertissement apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- **fixe**, de manière immédiate, lorsque l'on est doublé.

- **clignotant**, après un délai d'une seconde environ, lorsque l'on dépasse lentement un véhicule et que l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



Les paramètres sont modifiés par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

À chaque démarrage, le voyant s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.



Note

Le système est désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par le fabricant.

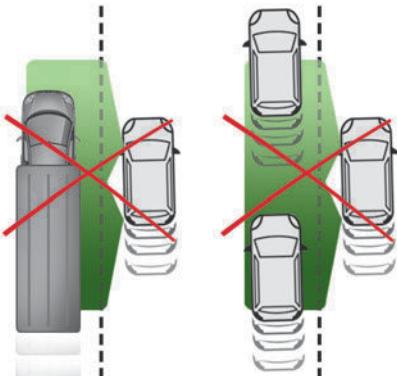
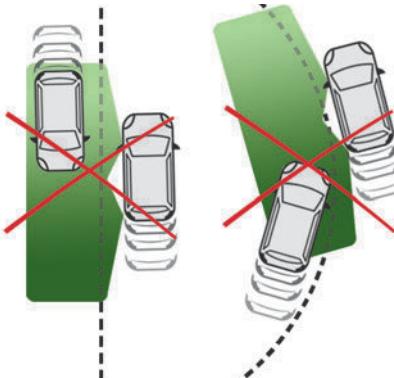
Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 12 km/h et 140 km/h (versions sans Aide au stationnement) ou entre 30 km/h

et 140 km/h (versions avec Aide au stationnement).

- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 10 km/h (6 mph).
- En étant dépassé par un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 25 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- Une manœuvre de dépassement se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts.
- Circulation sur une voie en ligne droite ou en légère courbe.
- Le véhicule ne tracte pas de remorque, de caravane...

Limites de fonctionnement



Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (par exemple véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- véhicules roulant en sens inverse.
- Sur routes sinuueuses ou cas de virages prononcés.
- En cas de dépassement d'un ou par un véhicule long (par ex : camion ou bus), détecté à la fois dans un angle mort à l'arrière et dans le champ de vision du conducteur à l'avant.
- Manœuvre de dépassement rapide.
- Circulation très dense : les véhicules, détectés à l'avant et à l'arrière, sont confondus avec un camion ou un objet fixe.
- Activation de la fonction d'aide au stationnement.

Défaut



En cas de défaut, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Note

Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (ex. : pluie, grêle). En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (ex. : présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).

Par mauvais temps ou par temps hivernal, s'assurer que les capteurs ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Système d'aide au maintien dans la voie

AIDE AU MAINTIEN DANS LA VOIE (LKA)

Selon version, seul le système d'avertissement de sortie de voie est actif, lorsqu'un défaut du système est présent qu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle électronique de stabilité n'est pas activé ou, par exemple, qu'une remorque est attelée.



Avertissement

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé lors de la personnalisation du véhicule que jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.



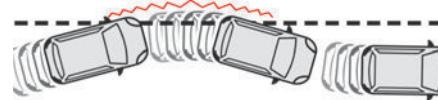
Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 et 180 km/h.
- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.
- Feux indicateurs de direction désactivés.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.



Avertissement

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'un des marquages au sol détectés au sol ou d'une limite de voie (par exemple accotement en herbe), il effectue la correction de trajectoire

nécessaire pour ramener le véhicule dans sa voie d'origine. Le conducteur s'aperçoit d'un mouvement de rotation du volant.



Ce voyant clignote pendant la durée de la correction de trajectoire.



Note

Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (ex. : durant une manœuvre d'urgence).

La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.

Situations de conduite et alertes associées

Le système informera le conducteur par un message et un signal sonore si une correction est en cours pendant plus de 10 s. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court instant.

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite.

L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Affichage	Commentaire
ON		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : <ul style="list-style-type: none"> - Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph). - Pas de reconnaissance de ligne. - ESC en cours de régulation. - Conduite "sportive".
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (par exemple, détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule, défaillance).
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h (40 mph).
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement de voie a été détecté. Les mains du conducteur sont sur le volant.
ON		"Tenez le volant" ou "Restez dans la voie" (selon version) Si, pendant la correction, le système détecte qu'elle sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier la correction de trajectoire. Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant. Plus les corrections se succèdent rapidement, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.

Limites de fonctionnement

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- Système ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph) ou supérieure à 180 km/h (112 mph).
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Activation des indicateurs de direction.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.
- Détection d'une voie étroite.
- Conduite dans des virages serrés et les chantiers.

! Avertissement

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Contraste insuffisant entre la chaussée et les bas-côtés (par exemple, ombre).
- Marquages au sol usés, masqués (neige, boue) ou multiples (par exemple, zones de travaux).

- Faible distance avec le véhicule qui précède (les marquages au sol ne peuvent pas être détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

! Avertissement

Selon la version, seul le système d'avertissement de sortie de voie est actif, lorsqu'un défaut du système est présent qu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle électronique de stabilité n'est pas activé ou, par exemple, qu'une remorque est attelée.

Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

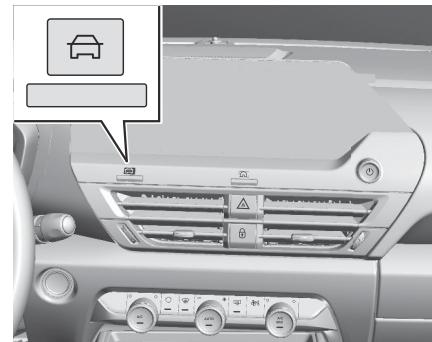
- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Désactivation / Activation

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que lors de la personnalisation du véhicule jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

Le système est désactivé par le conducteur lorsque le véhicule est remorqué. Par défaut, à chaque démarrage, le système est activé.

Avec le bouton de la planche de bord



- À tout moment, maintenir enfoncé ce bouton pour désactiver ou faire un appui court pour réactiver le système.



La désactivation est signalée par l'allumage du voyant du bouton et de ce voyant d'avertissement au combiné.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile ou par les **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Défaut



En cas de défaut, ces voyants s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.



En cas de détection d'une anomalie du module audio, le voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message.

Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour le système d'aide à la conduite.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Défaut



Ce symbole apparaît dans le centre d'information conducteur en cas de dysfonctionnement, accompagné d'un message et d'une sonnerie d'avertissement. Faire appel à l'assistance d'un atelier.



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts

de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Indisponibilité après déconnexion de la batterie

L'aide au maintien dans la voie peut être temporairement indisponible ou inactive lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée.

ALERTE DE FRANCHISSEMENT INVOLONTAIRE DE LIGNE (LDW)



Avertissement

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé dans la personnalisation du véhicule qu'au prochain démarrage. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

Le système d'avertissement de franchissement de ligne aide le conducteur à éviter une sortie de voie involontaire. La caméra avant observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule. Si le véhicule s'approche d'un bord de route ou d'un marquage de voie, le système avertit le conducteur.

Le système ne détecte pas une sortie de voie involontaire lorsque les clignotants sont actionnés et pendant quelques secondes après leur extinction.

Aucun avertissement ne sera émis en cas de conduite dynamique, c'est-à-dire en cas de

pression sur la pédale de frein ou de braquage brusque.

Le système informera le conducteur par un message et un signal sonore si une correction est en cours pendant plus de 10 s. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court instant.



Lorsque le système reconnaît une sortie de voie non intentionnelle, l'indicateur de contrôle clignote en jaune.

Activation / Désactivation

Si le système est activé, la LED du bouton n'est pas allumée.

Pour activer le système, appuyer sur le bouton. Selon version, le système est automatiquement réactivé au démarrage suivant du véhicule.

Désactivation



Pour désactiver le système, appuyer sur ce bouton et le maintenir enfoncé. La LED de ce bouton est allumée et le témoin apparaît en jaune au combiné d'instruments.

Le système est désactivé par le conducteur lorsque le véhicule est remorqué.

Conditions de fonctionnement

Pour un bon fonctionnement du système, les conditions suivantes doivent être remplies :

- La vitesse du véhicule doit être comprise entre environ 65 km/h et 180 km/h
- Les clignotants ne sont pas activés

- Pas de conduite dynamique c'est-à-dire de pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- Limites des voies clairement détectables par le système
- Le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- Aucune défaillance système pouvant empêcher les corrections

Limites de fonctionnement

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- Véhicules proches à l'avant
- Routes inclinées
- Des routes sinuuses ou vallonnées
- Mauvaises conditions d'éclairage
- Des changements d'éclairage brusques
- Rayons de soleil dirigés directement vers l'objectif de la caméra
- Conditions environnementales défavorables, par exemple fortes précipitations, brouillard ou neige
- Modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- Des routes avec des marquages de voies peu visibles
- Courbes raides et zones de construction

Défaut



En cas de défaut, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message.



En cas de détection d'une anomalie du module audio, le voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message.

Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour le système d'aide à la conduite.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Défaut



Ce symbole apparaît dans le centre d'information conducteur en cas de dysfonctionnement, accompagné d'un message et d'une sonnerie d'avertissement. Faire appel à l'assistance d'un atelier.



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : "Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou

de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

AIDE AU POSITIONNEMENT DANS LA VOIE (LPA)



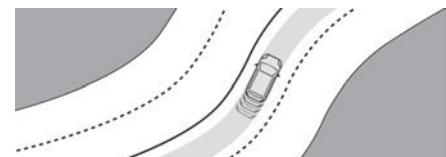
Avertissement

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé dans la personnalisation du véhicule qu'au prochain démarrage. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système identifie les délimitations de la voie de circulation et pilote le véhicule à l'intérieur de cette voie pour le maintenir dans la position latérale choisie par le conducteur.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise.

Ce système est principalement adapté à la conduite sur autoroutes et voies rapides.

Activation / Désactivation

Le système d'aide au maintien de la position dans la voie est activé automatiquement, après la sélection du mode Aide au conducteur sur l'autoroute.

Pour plus d'informations sur le système **Aide au conducteur sur l'autoroute**, se reporter à la rubrique correspondante.

La sélection est confirmée par l'affichage des pictogrammes au combiné d'instruments ou sur l'affichage tête haute (selon équipement), représentant le volant et les lignes latérales. La couleur des symboles dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris) Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert) Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange) Défaut du système.

Si le conducteur ne souhaite plus bénéficier durablement du système, il peut le désactiver en appuyant de nouveau sur le bouton (confirmé par la disparition du pictogramme).



Note

L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

Conditions de fonctionnement

- Régulateur de vitesse adaptatif actif.
- Système ESC en état de fonctionnement.

- Système ASR activé.
- Pas de remorque détectée.
- Pas d'utilisation de roue de secours de type "galette".
- Véhicule non soumis à de fortes accélérations latérales.
- Feux indicateurs de direction désactivés.

Régulation

Le conducteur doit tenir correctement le volant.

Lorsque la régulation s'active, les symboles s'affichent en vert : par de petites actions sur la direction, le système dirige le véhicule et le maintient à la position choisie par le conducteur, dans la voie de circulation. Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie.

Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

À tout moment, le conducteur peut modifier la position du véhicule en intervenant sur le volant et en maintenant la position jusqu'au constat de la prise en compte par le système. Si la position choisie est trop excentrée, une manœuvre de recentrage automatique peut intervenir. Le système régule sur la nouvelle position définie.

Mise en pause / Suspension du système



Avertissement

Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en

pause du système de régulateur de vitesse adaptatif entraînera également la mise en pause du système.



Avertissement

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.



Note

Après une suspension due au relâchement prolongé de l'effort de maintien du volant, il est impératif de réactiver la fonction en appuyant de nouveau sur le bouton.

Suspension automatique

- Déclenchement du système ESC.
- Détection insuffisante de la voie. Dans ce cas, la fonction d'Aide au maintien dans la voie peut prendre le relais et le système se réactivera dès que les conditions de fonctionnement seront de nouveau remplies.

Mise en pause sur action du conducteur

- Roulage en dehors des limites de la voie.
- Tenue trop ferme du volant ou action dynamique sur le volant.
- Action sur la pédale de frein (mise en pause jusqu'à réactivation du régulateur de vitesse) ou d'accélérateur (suspension pendant la durée de l'appui sur la pédale).
- Mise en pause du système de régulateur de vitesse adaptatif.

- Désactivation du système ASR.

Situations de conduite et alertes associées

Les tableaux ci-après décrivent les affichages liés aux principales situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

L'emplacement des pictogrammes varie selon le mode d'affichage sélectionné au combiné et suivant l'activation ou non de l'affichage tête haute (si véhicule équipé).

Symboles	Commentaire
	Régulateur en pause. Aide au maintien de la position dans la voie non sélectionnée. (gris)/(gris)
	Régulateur actif. Aide au maintien de la position dans la voie non sélectionnée. (vert)/(vert)
	Système d'aide au conducteur sur l'autoroute activé. Le système Aide au maintien de la position dans la voie fonctionne normalement (présence de correction au volant). (vert)/(vert)
	Mise en pause du système d'aide au conducteur sur l'autoroute sur action du conducteur (gris)/(gris)

	Système d'aide au conducteur sur l'autoroute activé. Toutes les conditions nécessaires au maintien dans la voie ne sont pas réunies. (vert)/(gris)
	Système d'aide au conducteur sur l'autoroute interrompu. Le régulateur de vitesse et le système Aide au maintien dans la voie sont interrompus. (gris)/(gris)

Messages	Situations de conduite
"Gardez les mains sur le volant"	Roulage prolongé avec le volant non tenu, mal tenu ou sans aucun effort appliqué.
"Tenez le volant"	Perte constatée ou à venir du maintien dans la voie.
"Reprenez le contrôle"	Perte simultanée du régulateur de vitesse et du maintien dans la voie.

Limites de fonctionnement



Note

Le système peut émettre une alerte lorsque le véhicule roule sur une longue voie rectiligne avec chaussée lisse même si

le conducteur pense tenir correctement le volant.

Le système peut ne pas fonctionner ou générer des corrections au volant inadaptées dans les situations suivantes :

- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinuuses.
- Présence de raccord de goudron sur la chaussée.

Risque de déclenchements indésirables



Avertissement

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.

- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Défaut



En cas de défaut, le voyant Service et ce pictogramme (orange) s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système d'aide au stationnement et à la marche arrière

VISION PANORAMIQUE

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"

Vision arrière de haut

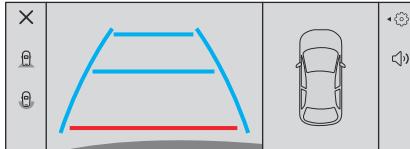


Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

À l'engagement de la marche arrière, moteur tournant, ce système affiche sur l'écran tactile des vues des alentours proches du véhicule

à l'aide d'une caméra, située à l'arrière du véhicule.



L'écran se divise en 3 parties avec un menu latéral, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs de stationnement complètent les informations fournies par la vue du dessus du véhicule.

Différentes vues contextuelles sont disponibles :

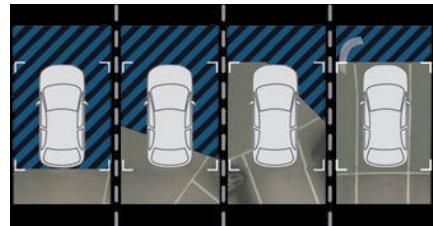
- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide de la caméra, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.

Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.

Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité.

Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

Un gicleur supplémentaire est implanté au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon version).

- Sur action du lave-vitre arrière, le lavage de la caméra de recul est enclenché.

Réglages



Dans le menu latéral, ce menu permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Régler le volume du signal sonore.
- Régler la luminosité.
- Régler le contraste.

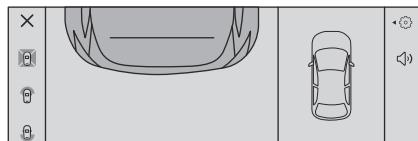
Activation / Désactivation

Pour activer la caméra, engager la marche arrière.

Le système est désactivé :

- Au retrait de la marche arrière.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique



La caméra arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants. À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement.



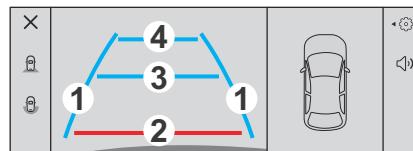
Note

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard



La zone située derrière le véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu **1** représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant. À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m.

Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral.

Vue panoramique



La vue panoramique permet de quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral.

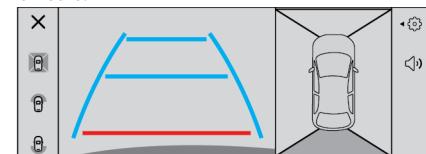
360 Vision



Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Ce système permet de visionner sur l'écran tactile les alentours proches du véhicule à l'aide de caméras, situées à l'avant et à l'arrière du véhicule.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs de stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule. En fonction de l'angle de vue choisi dans le menu latéral gauche, le système apporte une aide visuelle spécifique dans des conditions de conduite particulières comme s'engager dans un carrefour sans visibilité ou manœuvrer dans des zones à visibilité réduite.

Différentes vues contextuelles sont disponibles pour l'arrière ou pour l'avant :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

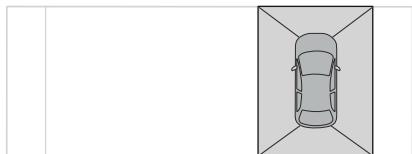
L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement

Vue reconstituée

Les caméras s'activent et une reconstitution d'une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche s'affiche sur l'écran tactile.

Vue en direct



Les vues avant et arrière apparaissent automatiquement dans la vue de dessus du véhicule.

Il est également possible d'afficher en direct n'importe quelle vue en sélectionnant la zone correspondante.

La vue avant peut être sélectionnée en marche avant jusqu'à 16 km/h.

Note

L'installation de l'écran grand froid peut altérer l'image transmise par la caméra avant.

Un gicleur supplémentaire est implanté au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon version).

- Sur action du lave-vitre arrière, le lavage de la caméra de recul est enclenché.

Réglages



Dans le menu latéral, ce menu permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Régler le volume du signal sonore.
- Régler la luminosité.
- Régler le contraste.

Activation / Désactivation

Automatique

Avec la caméra arrière, moteur tournant et véhicule à l'arrêt, la vision arrière s'affiche automatiquement si la marche arrière est engagée.

Avec la caméra avant, moteur tournant et vitesse inférieure à 16 km/h, la vision avant s'affiche automatiquement si une vitesse est engagée.

Manuel

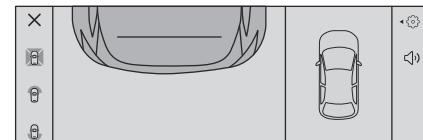


- Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Caméra panoramique**.

Le système est désactivé :

- Automatiquement pour l'arrière, au retrait de la marche arrière.
- Automatiquement pour l'avant, au-delà d'environ 16 km/h.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique



La caméra avant ou arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant ou arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant ou arrière, la vue agrandie automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre.

Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

Selon version, elle peut être activée / désactivée dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

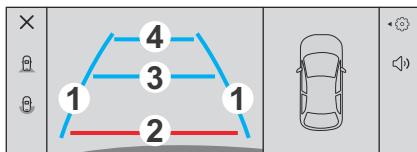


Note

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard

En fonction du contexte, la zone située derrière ou devant le véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu (à l'arrière) / en orange (à l'avant) **1** représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière ou avant, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (à l'arrière) / oranges (à l'avant) **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m. Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral gauche.

Vue panoramique

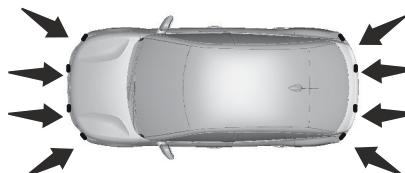
La vue panoramique arrière ou avant permet de quitter une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral gauche.

CAPTEURS DE STATIONNEMENT

Note
Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (par exemple piéton, véhicule, arbre, barrière) grâce à des capteurs situés dans le pare-chocs.

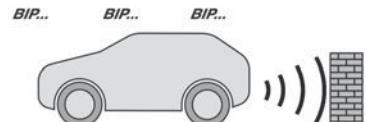
Capteurs de stationnement arrière

Le démarrage du système est disponible lorsque la marche arrière est engagée. Il est signalé par un signal sonore de confirmation et une indication sur l'écran.



Note
Si un obstacle est détecté dès l'engagement de la marche arrière, un signal sonore de détection est émis directement à la place du signal sonore de confirmation.

Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication de l'écran ne s'affiche pas ou si un message d'avertissement apparaît, cela signifie que le système a un problème.

Aide sonore

Le système signale la présence d'obstacles à la fois dans la zone de détection des capteurs et dans la trajectoire du véhicule définie par l'orientation du volant.

L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.

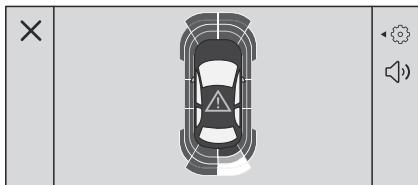
Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu. Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle.



Note
Réglage du signal audio (avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10")



Une pression sur ce bouton ouvre la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.

Aide graphique

Elle complète le signal sonore, sans tenir compte de la trajectoire du véhicule, par l'affichage à l'écran de segments qui représentent la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné, orange : proche, rouge : très proche).

Au plus près de l'obstacle, le symbole "Danger" s'affiche à l'écran.

Aide au stationnement avant

En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

**Note**

Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Aide au stationnement latéral

À l'aide de 4 capteurs supplémentaires aménagés sur les côtés des pare-chocs, le système enregistre la position des obstacles au cours de la manœuvre et les signale lorsqu'ils sont situés au niveau des côtés du véhicule.

**Avertissement**

Seuls les obstacles fixes sont indiqués correctement. Les obstacles mobiles détectés au début de la manœuvre pourront être signalés à tort alors que des obstacles mobiles qui surviennent sur les côtés du véhicule et qui n'auront pas été enregistrés au préalable ne seront pas signalés.

**Avertissement**

Les obstacles mémorisés au cours de la manœuvre ne le seront plus après la coupure du contact.

Désactivation / Activation

(Selon pays de commercialisation)

Avec radio sur l'écran tactile central 10"

Les paramètres sont modifiés par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"

Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



Si la fonction est désactivée, ce voyant s'allume au combiné.

L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

**Note**

L'aide au stationnement arrière est désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur.

Les capteurs de stationnement sont désactivés pendant la phase de mesure de place de la fonction **Aide au stationnement**.

Pour plus d'informations sur la fonction d'aide au stationnement, se reporter à la rubrique correspondante.

**Note**

Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement

disponibles après le démarrage de l'écran tactile.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, au passage de la marche arrière, ces voyants s'allument au combiné d'instruments, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore (bip court).

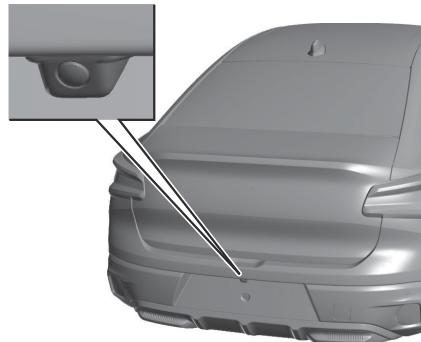
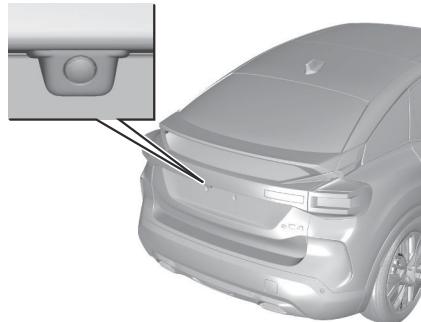
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

CAMÉRA ARRIÈRE (RVC)



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

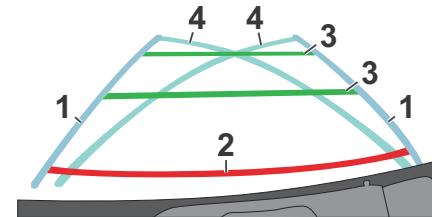


La caméra de recul s'active automatiquement au passage de la marche arrière.
L'image s'affiche sur l'écran tactile.



Note

La fonction caméra de recul peut être complétée par l'aide au stationnement.



Les traits bleus **1** représentent la direction du véhicule (l'écart correspond à la largeur de votre véhicule y compris les rétroviseurs).

Le trait rouge **2** représente la distance à 30 cm environ après la limite du pare-chocs arrière du véhicule.

Les traits verts **3** représentent les distances à 1 et 2 mètres environ après la limite du pare-chocs arrière du véhicule. Les courbes turquoises **4** représentent les rayons de braquage maximum.



Avertissement

C4

L'ouverture du volet de coffre entraîne la disparition de l'affichage.



Note

Nettoyez périodiquement la caméra de recul avec un chiffon doux, non humide.

Système de détection de perte d'attention du conducteur

Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système de détection de perte d'attention du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. Le contrôle de la vigilance du conducteur est basé sur les variations de trajectoire du véhicule par rapport au marquage des voies, et sur l'analyse du visage du conducteur (selon version).

Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur. La fonction comprend le système "Alerte attention conducteur" combiné d'instruments au système "Alerte attention conducteur par caméra".



Avertissement

En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant.

Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué.

Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Ces systèmes se réinitialisent si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Le contact est coupé pendant quelques minutes.

- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et la porte conducteur est ouverte.

ACTIVATION / DÉSACTIVATION

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.

AVEC RADIO SUR L'ÉCRAN TACTILE CENTRAL 10"



Les paramètres sont modifiés par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

AVEC NAVIGATION CONNECTÉE 3D SUR L'ÉCRAN TACTILE CENTRAL 10"



Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Alerte Attention Conducteur par minuterie



Le système déclenche une alerte lorsqu'il détecte que le conducteur n'a pas fait de pause après deux heures de conduite à vitesse supérieure à 70 km/h (43 mph). L'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à ce

que le véhicule soit arrêté, quelle que soit l'évolution de la vitesse du véhicule.

Le système se réinitialise si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Moteur tournant, le véhicule est immobilisé depuis plus de 15 minutes.
- Le contact est coupé pendant quelques minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et la porte conducteur est ouverte.

Note

Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 70 km/h, le système se met en veille.

Le temps de roulement est de nouveau comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 70 km/h.

Détection de la somnolence du conducteur (DDD)

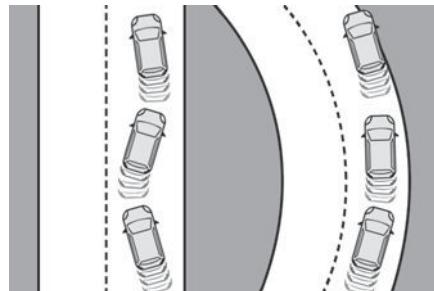
Selon version, le système utilise différentes caméras pour surveiller le niveau de vigilance du conducteur :

- Une caméra orientée vers l'avant à l'extérieur du véhicule sur le haut du pare-brise
- Une caméra de surveillance du conducteur sur le volant

**Avertissement**

Pour éviter le risque de lésion oculaire :
Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant.

ALERTE ATTENTION CONDUCTEUR PAR LA CAMÉRA AVANT



Le système évalue l'état de vigilance, de fatigue ou d'inattention du conducteur en identifiant les écarts de trajectoire par rapport aux marquages au sol.

Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise et une caméra placée sur la colonne de direction. Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 70 km/h). À un premier niveau d'alerte, le conducteur est averti par le message "**Soyez vigilant !**", accompagné d'un signal sonore.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec le message "**Conduite à risques : Faites une**

pause", accompagné d'un signal sonore plus prononcé.

**Note**

Dans certaines conditions de conduite (chaussée dégradée ou par vent fort), le système peut émettre des alertes indépendamment de l'état de vigilance du conducteur.

**Avertissement**

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Mauvaises conditions de visibilité (par exemple éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chutes de neige).
- Éblouissement (par exemple feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).
- zone du pare-brise située devant la caméra (encastrée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).
- Marquages au sol absents, usés, masqués (par exemple neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message, s'allume et un signal sonore retentit.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte associée à un message, accompagnée d'un signal sonore plus accentué et par

DÉTECTION DE SOMNOLENCE ET DE DISTRACTION DU CONDUCTEUR PAR LA CAMÉRA DE SURVEILLANCE DU CONDUCTEUR

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h (13 mph).

Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux. Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas non plus capable d'identifier le conducteur.

Les signes visuels de somnolence et de distraction du conducteur peuvent être les suivants :

- Le conducteur détourne plus longtemps et plus souvent son regard du trafic
- Ses paupières se ferment ou clignotent
- signes de micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements faciaux, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte est déclenchée.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore retentit.

De plus,  s'allume.

Si un niveau grave de somnolence ou de distraction est détecté, par exemple micro-sommeil, endormissement, le conducteur est immédiatement alerté par un message, accompagné de  et d'un signal sonore plus prononcé.

Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

RISQUE DE DÉCLENCHEMENTS

INDÉSIRABLES

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lorsque la roue de secours de type "galette" est montée.
- Lorsque le véhicule est remorqué.
- Conduite hors route.
- Conduite sur anneaux de vitesse.

RÉINITIALISATION

Selon version, la détection de somnolence et de distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- La vitesse reste inférieure à 65 km/h pendant quelques minutes

- La ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et la porte du conducteur a été ouverte
- Le conducteur a changé
- Le système est re-sélectionné

DÉSACTIVATION / ACTIVATION

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



Les paramètres sont modifiés par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



Avertissement

Alerte Attention Conducteur/Mode Sécurité

Si une somnolence du conducteur est détectée, les systèmes d'aide au maintien au centre de la voie et de frein de sécurité actif sont automatiquement réactivés (s'ils ont été désactivés par le conducteur dans l'application tactile **ADAS**) et le seuil de déclenchement de la fonction Alerta de risque de collision est réglé sur sa valeur la plus sensible.

Il est recommandé de désactiver la détection de distraction dans l'application **ADAS** de l'écran tactile dans les mêmes cas que ceux pour lesquels il est recommandé de désactiver les systèmes d'aide au maintien au centre de la voie et de frein de sécurité actif.

LIMITATIONS DU SYSTÈME

Le système avec caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de neige, de fortes précipitations, du brouillard dense, etc. Éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, lever/coucher de soleil, réflexions lumineuses les routes humides, sortie de tunnel, alternances d'ombre et de lumière, etc.
- Aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers
- Rapprochement des véhicules qui précédent
- Routes sinuées ou étroites
- Assistance avancée au maintien de trajectoire active
- Caméra avant recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saletés, ou affectée par des dommages du pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants

La caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Caméra de surveillance du conducteur recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- Conducteur portant des lunettes de soleil avec une transmission infrarouge solaire de moins de 70%
- Caméra de surveillance du conducteur exposée à des températures extrêmement élevées

DÉFAUT



S'allume sur le combiné lorsqu'un défaut est détecté, accompagné d'un message et d'un signal sonore.



S'allume sur le combiné lorsque le système d'avertissement sonore renvoie une anomalie.
Consulter un atelier.

En fonction du message, vérifier que :

- Les objectifs de la caméra sont propres.
- La caméra de surveillance du visage n'est pas perturbée par le port de lunettes de soleil par le conducteur.

Si le défaut ne peut être éliminé, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Système d'aide à la régulation de vitesse

LIMITEUR DE VITESSE



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.

La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h.

La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

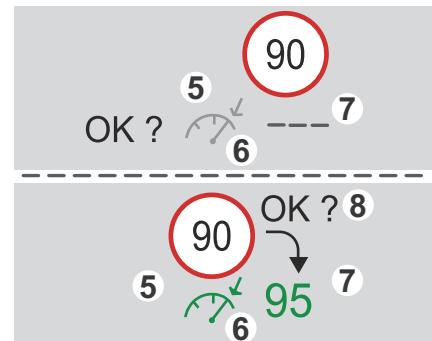
Commandes au volant



1. Sélection du limiteur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
4. Activation de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers

Pour plus d'informations sur la fonction de **Reconnaissance automatique des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Indication de sélection du mode limiteur de vitesse

6. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la limitation
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux routiers (selon version)

Mise en marche / Pause

- Moteur en marche, appuyer sur **1-LIMIT** pour sélectionner le mode limiteur de vitesse ; la fonction est en pause (gris).
- Si le seuil de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur **2-II>** ou **4-OK** pour mettre en marche le limiteur de vitesse (vert).
- Un nouvel appui sur **2-II>** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).



Note

En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse de consigne

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour changer le réglage de la vitesse :

- Pour des pas de +/- 1 km/h (1 mph), faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur 3 pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de +/- 5 km/h (5 mph), faire un appui maintenu vers le haut / bas sur 3 pour augmenter / diminuer.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux routiers affichée au combiné d'instruments :

- Au passage du panneau :

- Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée.

La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

- Après avoir dépassé le panneau :

- Appuyer sur **4-OK**. Le message "OK?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.

- Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne.

Lorsque le dépassement de vitesse n'est pas dû à l'action du conducteur (par exemple en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.



Avertissement

En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.

Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

En cas de dépassement de la vitesse de consigne de façon prolongée, un signal sonore se déclenche.

Éteint

- Appuyer sur **1-LIMIT** : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.
- Couper le moteur.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Recommandations spécifiques



Avertissement

Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisé et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.

Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement

très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir.

En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

Note

Dépassement de la vitesse de consigne.

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote).

Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

Avertissement

Limites de fonctionnement.

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinuose ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.

- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige ou d'enveloppes antidérapantes.

Note

La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

Commandes au volant



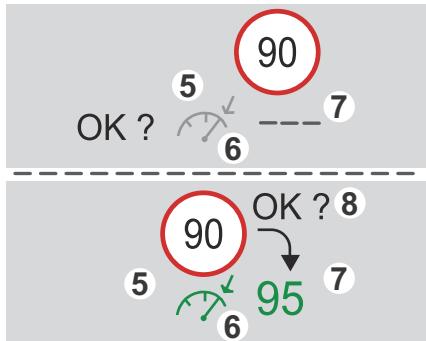
1. Sélection du régulateur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur activé)
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur désactivé)
4. Activation de la régulation à la vitesse en cours Prise en compte de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux

Note

Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

Pour plus d'informations sur la fonction de **Reconnaissance automatique des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Indication de sélection du mode régulateur
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) du régulateur de vitesse
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux routiers (selon version)

Mise en marche / Pause

- Appuyer sur **1** pour sélectionner le mode régulateur de vitesse ; la fonction est en mise en pause (gris).
- Appuyer sur **3** vers le haut / vers le bas ou sur **4-OK** pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité (vert).

- Un appui sur **2-1 >** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).
- Un nouvel appui sur **2-1 >**, ou **4-OK** permet de relancer le régulateur (vert).



Note

Le fonctionnement du Cruise control est aussi momentanément interrompu (pause) :

- par appui sur la pédale de frein
- automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC)
- par passage au point mort ou engagement de la marche arrière
- par appui sur la pédale d'embrayage plus de 5 secondes
- par utilisation du frein de stationnement électrique

Modification de la vitesse de consigne

Le régulateur de vitesse doit être actif.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.



Attention

L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **3** entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.



Attention

Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux routiers et affichée au combiné :

- **Au passage du panneau :**
- Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée.

La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé le panneau :

- Appuyer sur **4-OK**. Le message "OK?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Éteint

- Appuyer sur **1** : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Défaut

En cas de défaut, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédent (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.

Avec la **fonction Stop**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule.

Avec la **fonction Stop & Go**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule et redémarre ce dernier.



Avertissement

Toute décélération du véhicule effectuée par le système allume les feux de stop.

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.



Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et, selon

version, un radar implanté dans le pare-chocs avant.



Avertissement

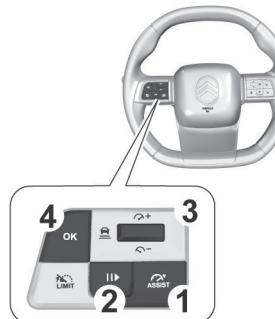
Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.



Note

Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

Commandes au volant



1. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse seul ou du système d'aide au conducteur sur l'autoroute (selon version)

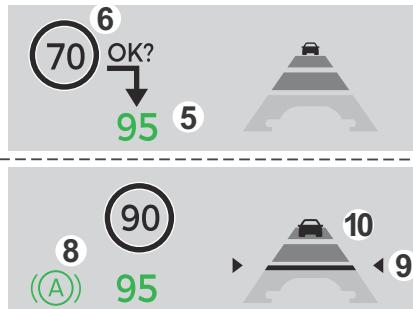
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée

Confirmation du redémarrage du véhicule après un arrêt automatique (version avec fonction Stop&Go)

3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur activé)
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur désactivé)
Affichage et réglage de la consigne de distance inter-véhicules
4. Activation de la régulation à la vitesse en cours Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux routiers

Pour plus d'informations sur la fonction de **Reconnaissance automatique des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Valeur de la vitesse de consigne
6. Vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux routiers
7. Véhicule maintenu à l'arrêt (version avec fonction Stop&Go)
8. Consigne de distance inter-véhicules
9. Position du véhicule détecté par le système

Utilisation

Sélection du système

- Moteur tournant, appuyer sur **1-ASSIST** pour sélectionner le mode régulateur de vitesse.

Mise en marche de la régulation

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, la vitesse doit être comprise entre 0 et 180 km/h.

L'activation du système est également soumise aux conditions suivantes :

- Porte conducteur fermée.
- Ceinture de sécurité conducteur bouclée.
- Mode **D** sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Frein de stationnement desserré.
- Si véhicule à l'arrêt, pédale de frein enfoncee.
- Appuyer sur **3** ou **4-OK** : la vitesse courante devient vitesse de consigne (minimum 30 km/h (19 mph)) et la régulation est active immédiatement (vert).

Modification de la vitesse de consigne

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h (1 mph), faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de +/- 5 km/h (5 mph), faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.



Avertissement

L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **(3)** entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux routiers et affichée au combiné :

- **Au passage du panneau :**
- Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée.

La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé le panneau :

- Appuyer sur **4-OK**. Le message "**OK?**" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Mise en pause / Relance de la régulation de vitesse

- Appuyer sur **2-1 I>** ou sur la pédale de frein. Le pictogramme devient gris.

La régulation de vitesse peut avoir été mise en pause également :

- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au neutre ou engagement de la marche arrière.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.
- Par débouclage de la ceinture de sécurité.
- Par ouverture de la porte conducteur.
- Appuyer sur **2-1 I>** ou **4-OK** pour relancer la régulation.

Avec une boîte de vitesses ou un sélecteur de mode de conduite, après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur **2-1 E>** ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.

**Note**

La régulation reste active après un changement de rapport.

**Avertissement**

Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message "**Activation impossible, conditions non réunies**" s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions requises non réunies).

Modification de la vitesse de consigne programmées avec la fonction de reconnaissance des panneaux routiers

- ▶ Appuyer sur **4-OK** pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction sur le tableau de bord, puis réappuyer pour valider.

**Avertissement**

Si la vitesse sélectionnée est éloignée de la vitesse actuelle du véhicule, une forte accélération ou décélération est ressentie.

Modifier la distance inter-véhicules

- ▶ Appuyer sur **3** pour afficher les seuils de consigne de distance ("**Loin**", "**Normal**" ou "**Proche**"), puis faire des appuis courts successifs vers le haut / bas pour sélectionner un seuil.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.

Le conducteur doit garder une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui le précède.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- ▶ Appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le système est suspendu tant que l'accélération est maintenue.

Désélection du système

- ▶ Appuyer sur **1-ASSIST** jusqu'à ce que les symboles disparaissent du combiné d'instruments.

Messages et alertes

**Note**

L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.



(symbole gris)

Régulateur sélectionné, mais non activable.

Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.



(symbole gris)

Régulateur sélectionné, en attente d'activation.

Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.



(symbole gris)

Régulateur en pause, mais non réactivable.

Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.



(pictogramme vert)

Régulateur actif, véhicule détecté.



(pictogramme vert)

Régulateur suspendu, suite à une accélération momentanée du conducteur.



(orange)

"Prenez le contrôle"

- ▶ Freiner ou accélérer, selon le contexte.



(rouge)

"Prenez le contrôle"

- ▶ Reprenez immédiatement le contrôle du véhicule : le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.



"Activation refusée, conditions inadaptées"

Le système refuse d'activer le régulateur de vitesse, car les conditions requises ne sont pas réunies.

Fonction Stop & Go



(pictogrammes verts)

"Régulateur en pause" (pendant quelques secondes).

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet. Le symbole "I I" s'affiche.

En dessous de 3 secondes d'arrêt, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement.

Au-delà de 3 secondes d'arrêt, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur **2-I I>** pour repartir.



Note

Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.



Avertissement

Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.



Avertissement

Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui ne sont pas pris en compte par le système. Le conducteur doit surveiller son environnement.

Limites de fonctionnement

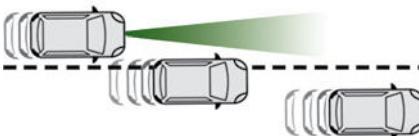
Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.

Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

Cas de non-prise en compte par le système :

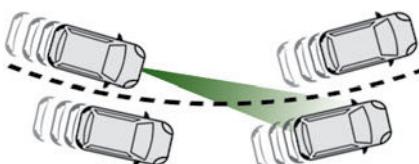
- Piétons, cyclistes, animaux.

- Véhicules à l'arrêt (par exemple embouteillage, panne).

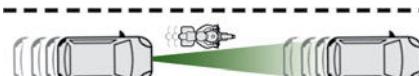


- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.

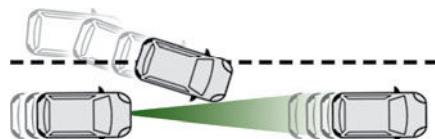


- En suivant un véhicule étroit.

Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.



Avertissement

Certains véhicules sur la route peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (par ex. un camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.



Avertissement

Faire particulièrement attention :

- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

Avertissement

Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser pas la fonction :

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant (versions avec radar).
- Feux de stop défectueux.

Avertissement

Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Remorquage.
- Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs).
- Obstruction du radar et/ou de la caméra.

Défaut

En cas de défaut, des tirets s'affichent en lieu et place de la vitesse de consigne.



L'allumage de ce voyant, accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le défaut.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

AIDE À LA CONDUITE SUR AUTOROUTE

Disponible uniquement sur les versions avec boîte de vitesses automatique et avec sélecteur de mode de conduite.

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en utilisant le régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go en combinaison avec l'assistance au positionnement dans la voie.

Ces deux fonctions doivent être activées et en fonctionnement.

Pour plus d'informations sur le **régulateur de vitesse adaptatif** et l'**assistance au maintien dans la voie**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Avertissement

Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

Avertissement

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

Sélection / Désélection du système



► Faire des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode Aide au conducteur sur l'autoroute au combiné d'instruments.

- Après quelques secondes, le mode d'aide au conducteur sur l'autoroute est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche au combiné d'instruments.



La couleur des symboles, représentant le volant et les lignes latérales, dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris)

Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert)

Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange)

Défaut du système.

- ▶ Faire de nouveau des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode **OFF** au combiné d'instruments.
- ▶ Après quelques secondes, le mode d'aide au conducteur sur l'autoroute est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente

SYSTÈME D'ASSISTANCE AU DÉMARRAGE EN CÔTE (HSA)

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Le système est actif uniquement lorsque :

- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

Avertissement

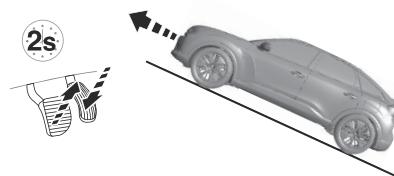
Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le voyant de frein de stationnement et le voyant P de la commande du frein de stationnement électrique sont allumés de manière fixe.

Avertissement

L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

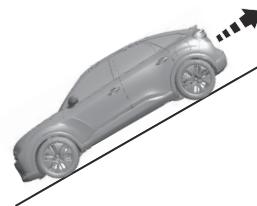
Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si le mode **D** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.

- Si le mode **D** ou **B** est sélectionné sur le sélecteur de marche.



En descente, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ces voyants s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

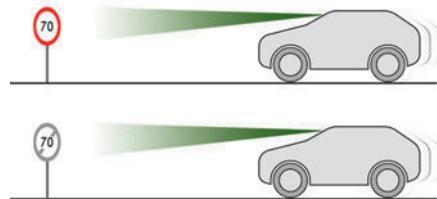
Caractéristiques de l'aide aux fonctions utilitaires

RECONNAISSANCE DES PANNEAUX ROUTIERS (TSR)



Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

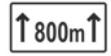


Ce système affiche au combiné d'instruments la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations de limitation de vitesse issues de la cartographie du système de navigation.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
Entrée dans une zone de rencontre Exemple : 	Sans navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10" 12 mph ou 20 km/h (selon l'unité du combiné d'instruments) Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10" Affichage de la vitesse en vigueur dans le pays de circulation.

- Certains panonceaux détectés par la caméra.

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples : 	Si la commande d'essuie-glace est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (exemple)
Limitation de vitesse en cas de remorquage 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (exemple)
Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemple : 	70 km/h (exemple)

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes 	90 km/h (56 mph) (exemple)
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3 °C : 30 km/h (exemple) avec un symbole de flocon de neige
Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple : 	30 km/h (exemple) avec un symbole d'horloge

Activation / Désactivation

i Note

Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement.

Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible.

Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité des services connectés.

Avertissement

Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie de la navigation embarquée.

Avertissement

L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays traversé. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée.

Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation.

Avertissement

La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes.

Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours

prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système.

Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

i Note

Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées.

L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



Les paramètres sont modifiés par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Affichage des informations au combiné d'instruments



- Indication de la limitation de vitesse détectée

2. Indication de la fin de limitation de vitesse (selon version)



Le système est activé, mais ne détecte pas les informations de limitation de vitesse ou les informations sur la vitesse ne sont pas connues.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.

Le signal sonore peut être désactivé au menu ADAS de l'écran tactile.



Pour une vitesse maximale proposée, la première fois que la vitesse du véhicule la dépasse de plus de 3 km/h (par exemple 95 km/h), la vitesse s'affiche en clignotant pendant 10 secondes (selon version).

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.

- Pneu réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Panneaux routiers masqués, non conformes à la norme, endommagés ou déformés.
- Cartographie obsolète ou erronée.

Réglages

Désactivation / Activation

Par défaut, l'alerte sonore d'excès de vitesse est automatiquement activée à chaque démarrage du moteur.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



Les paramètres sont modifiés par le menu Conduite de l'écran tactile.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



Note

Le système ne peut pas être désactivé. Le changement de limite de vitesse est mémorisé à la coupure du contact.



En cas de désactivation de l'alerte sonore d'excès de vitesse, ce voyant s'allume quelques secondes au combiné.

Sélection du pays

La liste des panneaux routiers détectés peut être mise à jour en sélectionnant un pays spécifique.



► Dans le menu **Conduite** de l'écran tactile, sélectionner **Sécurité > Panneaux**

Détection>Paramètres pays.

► Dans la liste **Sélectionner le pays**, sélectionner le pays souhaité.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



► Dans le menu **Conduite** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions de conduite > Réglages du pays**.

► Dans la liste **Sélectionner le pays**, sélectionner le pays souhaité.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



► Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Panneaux routiers > Réglages du pays**.

► Dans la liste **Sélectionner le pays**, sélectionner le pays souhaité.



Note

Le pays actuel s'affiche en dessous du nom de la fonction dans l'écran des paramètres.

La sélection du pays reste en mémoire à la coupure du contact.

Défaut



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments accompagné dans certains cas du message suivant : "Défault du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire" si le système d'avertissement sonore est en panne.

Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Préconisation de vitesse de consigne

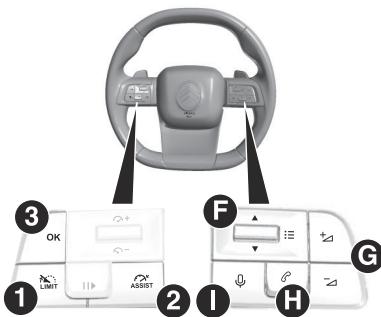
Le conducteur peut retenir la vitesse affichée par le système **Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)** comme vitesse de consigne pour le limiteur de vitesse, le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif à l'aide de la touche **OK**.

En cas de détection de pluie, le système propose au conducteur une vitesse de consigne inférieure à la vitesse lue / issue de la cartographie afin de s'adapter aux conditions météorologiques (par exemple sur autoroute, la vitesse proposée sera de 110 km/h au lieu de 130 km/h).

Note

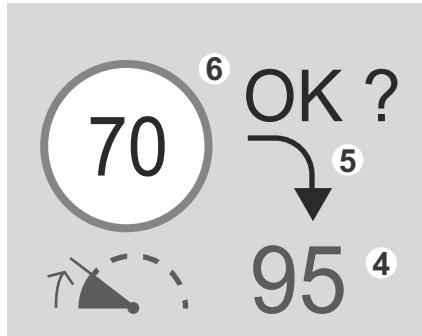
Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse**, le **Régulateur de vitesse** ou le **Régulateur de vitesse adaptatif**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Commandes au volant



1. Sélection du mode Limiteur de vitesse
2. Sélection du mode régulateur
3. Confirmation de limite de vitesse

Affichage des informations au combiné d'instruments



4. Vitesse de consigne actuelle

5. Invite de mémorisation de la vitesse

6. Indication de la limitation de vitesse en cours

Modification de la vitesse de consigne

- Mettre en marche le limiteur de vitesse **1- LIMIT** ou le régulateur de vitesse **2**.

Les informations liées au limiteur de vitesse ou au régulateur de vitesse s'affichent.

Lorsqu'un nouveau réglage de vitesse est détecté, le système affiche la valeur et "OK ?" clignote quelques secondes pour suggérer de l'enregistrer comme nouveau réglage de vitesse.

Note

En cas d'écart inférieur à 5 km/h entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance automatique des panneaux, le symbole « **OK ?** » ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

- Appuyer sur **3-OK** pour valider la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

Reconnaissance étendue des panneaux routiers

Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre

Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS).



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux routiers et les affiche au combiné d'instruments.

À son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné d'instruments.

Avertissement

Les panneaux de signalisation réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.

Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



Les paramètres sont modifiés dans l'application ADAS de l'écran tactile.

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE PRESSION DES PNEUS (TPMS)

Selon pays de commercialisation

Ce système alerte le conducteur si un ou plusieurs pneus subissent une baisse de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations transmises par les capteurs de vitesse de roues à des valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneus ou un changement de roue.

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneus soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

Avertissement

La détection de sous-gonflage des pneus ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneus (y compris celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.

Rouler en situation de sous-gonflage, en particulier en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- Degrade la tenue de route.
- Allonge les distances de freinage.
- Provoque l'usure prématuée des pneus.
- Augmente la consommation d'énergie.

Note

Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneus.

Pour plus d'informations sur les Éléments d'identification, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

Contrôle de la pression des pneus

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km (6 miles) effectué à vitesse modérée).

Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

Note

Châînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des châînes à neige.

Alerte de sous-gonflage



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce voyant, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

- Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.

Avertissement

La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneu.

Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneu,

contrôler à froid la pression des quatre pneus.

- S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneu ou la roue de secours (selon équipement).

Avertissement

Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale.

L'alerte ne se déclenche pas immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneu. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.

L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par un style de conduite dynamique.

Note

L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneus, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.

Avertissement

Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des quatre pneus est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneus.

Vérifier la pression des quatre pneus avant d'effectuer la réinitialisation.

Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait dans le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Réglage de pression des pneus**.

- Appuyer sur **OUI** pour confirmer.

Un signal sonore et un message confirment la réinitialisation.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments. Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.

Dans ce cas, la surveillance de sous-gonflage des pneus n'est plus assurée.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

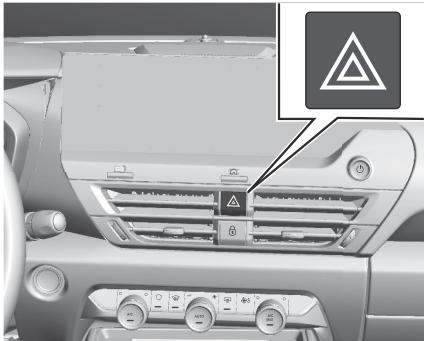
Note

Roue de secours non homogène ou de type "galette"

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance des pneus.

Dans ce cas, le voyant de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

Feux de détresse



- Appuyer sur ce bouton rouge, tous les feux indicateurs de direction clignotent.

Ils peuvent fonctionner contact coupé.

ALLUMAGE AUTOMATIQUE DES FEUX DE DÉTRESSE

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant de nouveau sur le bouton.

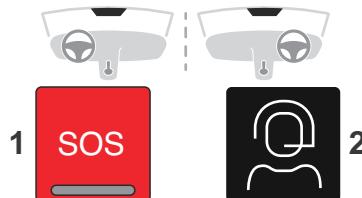
Assistance et SOS



Note

Pour être disponible et opérationnel, le système nécessite que le système électrique du véhicule, un service mobile et une liaison satellite GPS ou GLONASS fonctionnent.

Selon équipement, une batterie de secours est utilisée.



1. ASSISTANCE

2. eCall (SOS)

APPEL D'URGENCE (eCALL)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur le véhicule ou proposé en option. Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur le bouton 2. Selon pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc. Le système eCall (SOS) est activé par défaut.



Note

Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Fonctionnement du système

Véhicules équipés du système audio BLUETOOTH à écran tactile, Radio sur l'écran tactile central 10"

- À la mise du contact, le voyant s'allume en rouge puis en vert et s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant clignote en rouge : pile de secours à remplacer.
- Le voyant s'allume en rouge fixe : défaut du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il s'agit également d'un défaut du système. Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.



Note

Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

Dans les véhicules équipés de la navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"

- À la mise du contact, le voyant s'allume quelques secondes puis s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant clignote en rouge : pile de secours déchargée. Elle se recharge en roulant quelques minutes.

- Le voyant s'allume en rouge fixe : défaut du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il y a également un défaut du système.

Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.



Note

Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.



Note

Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.



Note

Traitement des données

Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD. Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de

la fonction eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence 112.

La fonction eCALL (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage.

Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

Pour plus d'informations sur eCall et les données personnelles, voir le chapitre **Informations du client**.



Note

Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.

Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.



Note

Accès aux données

Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué(e) conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacyrights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

Appel d'urgence manuel

- Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur le bouton 1 pendant plus de 2 secondes.

L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel a été passé aux services d'urgence.².

Le système eCALL (SOS) localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les services de secours compétents³.

- Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Appel d'urgence automatique



Avertissement

En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

APPEL D'ASSISTANCE

- En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur la touche 2 pour demander une assistance (confirmée par un message vocal)⁴.
- Un nouvel appui immédiat annule la demande.



Note

Le mode Privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre le véhicule et le Réseau CITROËN.

Il peut être configuré dans le menu **Paramètres** de l'écran tactile ou dans l'application, en fonction de l'équipement audio.

À défaut, selon équipement, désactiver/réactiver la géolocalisation par un appui simultané sur les 2 touches suivis d'un appui sur la touche "ASSISTANCE" pour valider.



Note

Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du CITROËN, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.



Note

Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.



Note

Si vous bénéficiez de l'offre Citroën Connect Box avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de

services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays. Pour toutes informations relatives au Pack SOS et Assistance, se reporter aux conditions générales relatives à ces services.



Avertissement

Dans les véhicules équipés de la navigation connectée 3D sur l'écran tactile central 10"

Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système ASSISTANCE est indisponible.

Triangle de présignalisation

KIT DU TRIANGLE DE PRÉSIGNALISATION

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.



Avertissement

Avant de descendre du véhicule.

Allumer les feux de détresse, puis enfiler le

² Conformément aux conditions générales d'utilisation du service, disponibles dans les points de vente, et sous réserve des limites technologiques et techniques

³ Suivant la couverture géographique des systèmes "eCALL (SOS)" et "ASSISTANCE".

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

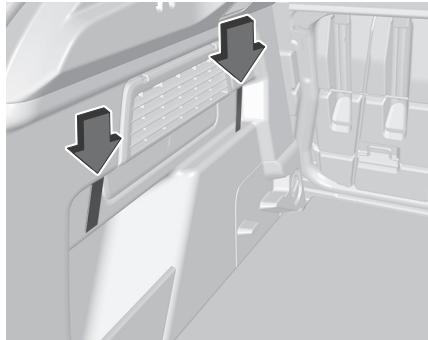
⁴ Selon la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

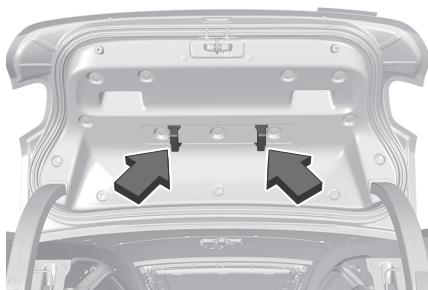
gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Rangement

C4



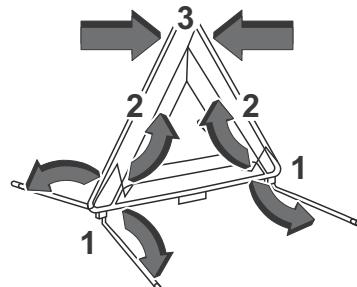
C4 X



- Des sangles situées contre la garniture latérale du coffre ou sur le hayon

permettent de ranger un triangle plié ou sa boîte de rangement.

ASSEMBLAGE DU TRIANGLE



Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.

Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

PLACEMENT DU TRIANGLE

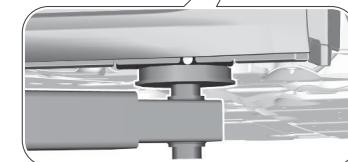
Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Mise sur cric du véhicule et changement de roue

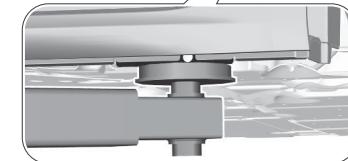
Les positions de mise sur cric affichées concernent l'utilisation de bras de levage et de cric accessoire utilisés pour remplacer les pneus hiver/été.

Position du cric arrière

C4



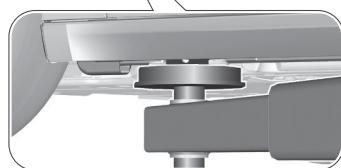
C4 X



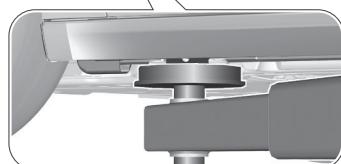
La position de bras arrière de la plateforme de levage est centrale sous le point concerné de levage du véhicule. Sur les véhicules BEV, il faut d'abord retirer le couvercle de protection.

Position des sièges avant

C4



C4 X



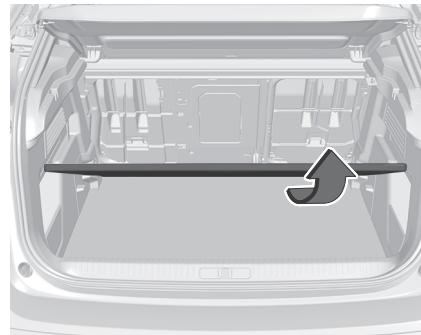
La position de bras avant de la plateforme de levage est centrale sous le point concerné de levage du véhicule.

KIT D'OUTILS POUR CHANGEMENT D'UNE ROUE

La trousse à outils se compose d'un ensemble d'outils fournis avec le véhicule.
Sa composition dépend de l'équipement du véhicule :

- Kit de dépannage provisoire de pneu ;
- Roue de secours.

Accès à l'outillage



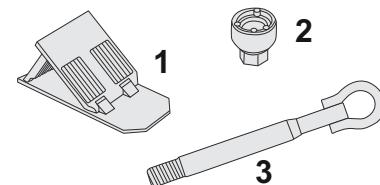
Selon version, l'outillage de bord est rangé dans une sacoche ou dans une boîte de rangement dans le coffre.



Avertissement

Ces outils sont spécifiques au véhicule et peuvent varier selon l'équipement.
Ne pas les utiliser pour d'autres usages.

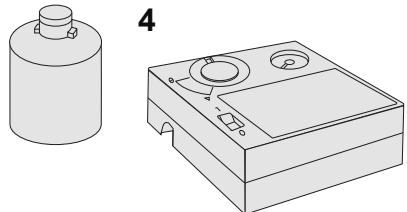
Détail de l'outillage



1. Cale pour immobiliser le véhicule (selon équipement).
2. Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants) (selon équipement). Pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".
3. Anneau de remorquage amovible⁵ et outil pour ouvrir les capots de protection avant et arrière (selon équipement).

⁵ Pour plus d'informations sur le "remorquage du véhicule" et l'utilisation de l'anneau de remorquage amovible, se reporter à la rubrique correspondante.

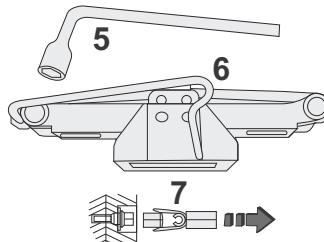
Coffret d'outillage avec kit de dépannage provisoire de pneu



- 4.** Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse. Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneu.

Pour plus d'informations sur le kit de dépannage provisoire de pneu, se reporter à la rubrique correspondante.

Coffret d'outillage avec roue de secours



- 5.** Clé démonte-roue pour retirer les boulons de roue.

- 6.** Cric avec poignée intégrée ; pour soulever le véhicule.
- 7.** Démonte cache-vis de roue (selon équipement) ; pour déposer les enjoliveurs de tête de vis sur les roues en alliage.



Avertissement

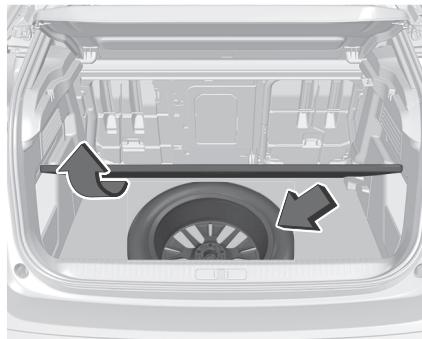
Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneu endommagé. Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule

Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter le Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié afin d'obtenir celui prévu par le Constructeur.

Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la directive Machines 2006/42/CE.

Le cric ne nécessite aucun entretien.

Accès à la roue de secours



La roue de secours est installée dans le coffre sous le plancher.



Note

Selon version, la roue de secours est homogène en tôle, non homogène ou de type « galette ».

ROUE DE SECOURS



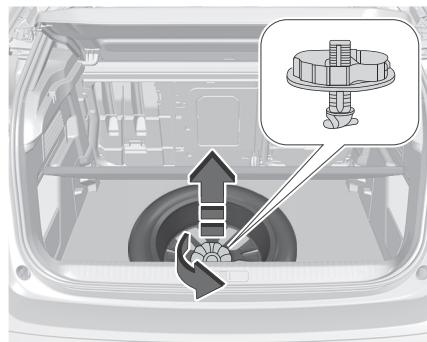
Note

Suivre ce lien pour visionner les vidéos explicatives :



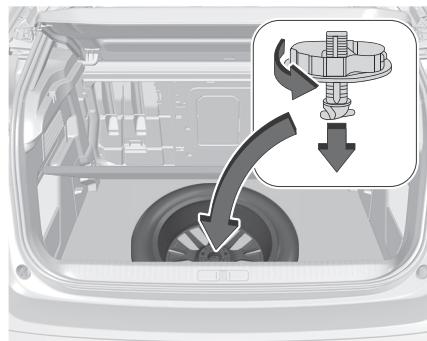
<https://shorturl.at/EVOSi>

Retrait de la roue de secours



- ▶ Dévisser l'écrou central.
- ▶ Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
- ▶ Relever la roue de secours vers soi par l'arrière.
- ▶ Retirer la roue du coffre.

Remise en place de la roue de secours



Avertissement

La roue crevée ne peut pas être mise sous le plancher de coffre.

- ▶ Remettre en place la roue de secours dans son logement.
- ▶ Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
- ▶ Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
- ▶ Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
- ▶ Selon version, remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

DÉMONTAGE D'UNE ROUE

Démontage d'une roue

Avertissement

Stationnement du véhicule

Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant.

Selectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

Vérifier l'allumage fixe des voyants de frein de stationnement au combiné d'instruments.

S'assurer impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et à l'abri dans une zone garantissant leur sécurité.

Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer.

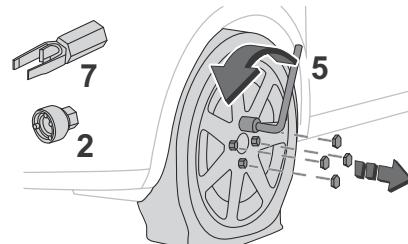
Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric ; utiliser une chandelle.

i Note

Roue avec enjoliveur

Lors du démontage de la roue, dégager au préalable l'enjoliveur à l'aide de la clé démonte-roue en tirant au niveau du passage de la valve.

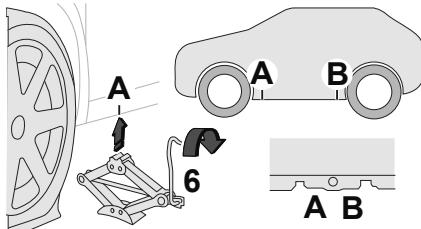
Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main. Les enjoliveurs sont identifiés par un marquage "LEFT" du côté gauche et "RIGHT" du côté droit. Ne pas les inverser en cas de démontage puis remontage de la roue.



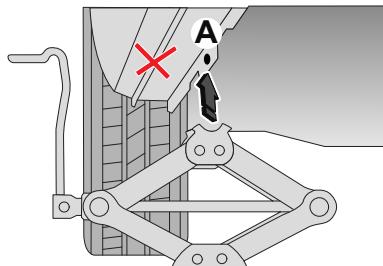
- ▶ Pour retirer le cache-vis de roue sur chacune des vis, utiliser l'outil **7** (roues aluminium).
- ▶ Monter la douille antivol **2** sur la clé démonte-roue **5** pour débloquer le boulon antivol.
- ▶ Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.

**Avertissement**

Ne jamais utiliser de clé à chocs sur la douille du boulon de sécurité.



- Positionner la semelle du cric **6** au sol et vérifier que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.

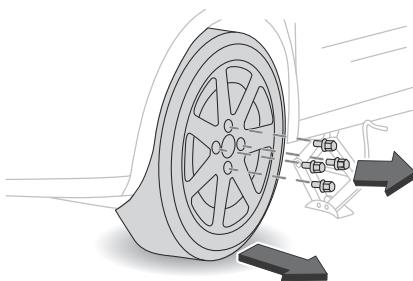


- Déployer le cric **6** à l'aide de la clé démonte-roue **5**, jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.

- Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

**Avertissement**

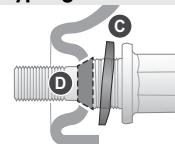
Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraper ou de s'affaisser - Risque de blessure ! Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !



- Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
- Dégager la roue.

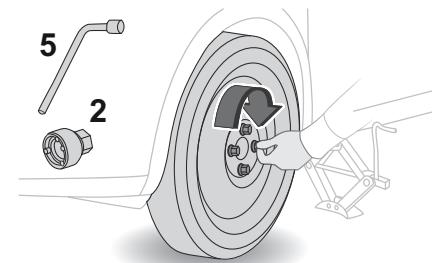
MONTAGE DES ROUES**Note**

Fixation de la roue de secours en acier ou de type "galette"

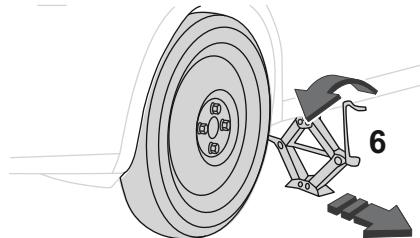


Dans le cas des roues en aluminium, les rondelles **C** ne viennent pas en contact avec la roue de secours en acier ou de type "galette".

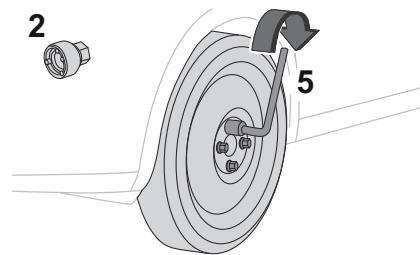
Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **D** de chaque vis.



- Mettre en place la roue sur le moyeu.
- Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- Effectuer un pré-serrage du boulon antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



- ▶ Remettre le véhicule au sol.
- ▶ Replier le cric **6** et le dégager.



- ▶ Bloquer le boulon antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- ▶ Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.
- ▶ Remonter le cache-boulons de roue sur chacun des boulons (selon équipement).
- ▶ Ranger l'outilage.

APRÈS CHANGEMENT D'UNE ROUE



Avertissement

Avec une roue de secours non standard ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, Régulateur de vitesse adaptatif, ...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h ou la distance maximale de 80 km.

Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.

Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

Avertissement

Se rendre dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.

Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

Kit de réparation des pneus

KIT DE RÉPARATION DES PNEUS



Note

Suivre ce lien pour visionner les vidéos explicatives :



<https://shorturl.at/EVOSI>

Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneu pour se rendre dans le garage le plus proche. Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

Note

Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé.

Avertissement

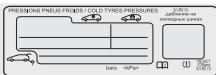
Seule la prise de 12 V située **à l'avant** du véhicule peut être utilisée pour le branchement du compresseur.

Note

Pour plus d'informations sur l'**Outilage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Note

La pression de gonflage des pneus est indiquée sur cette étiquette. Pour plus d'informations sur l'**identification du véhicule**, notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.



Avertissement

En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

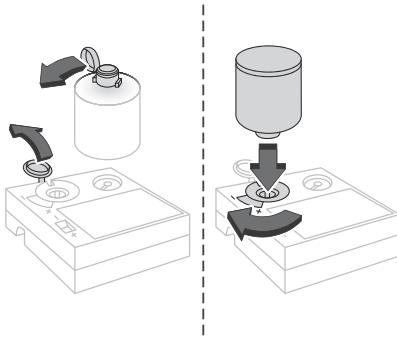
Pour d'informations sur le système de **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

PROCÉDURE DE RÉPARATION DES PNEUS

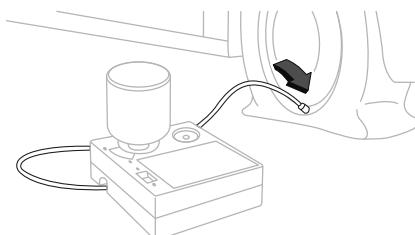
Avertissement

Ne pas retirer les corps étrangers (par ex. : clou, vis) ayant pénétré dans le pneu.

- ▶ Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
- ▶ Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- ▶ Couper le contact.



- ▶ Retirer le bouchon transparent du flacon de produit de colmatage.
- ▶ Soulever le cache de protection avant d'installer le flacon de produit de colmatage sur le compresseur.
- ▶ Retourner le flacon de produit de colmatage et le visser d'un quart de tour sur le compresseur.
- ▶ Retirer le bouchon de la valve du pneu à réparer et le conserver dans un endroit propre.



- ▶ Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.

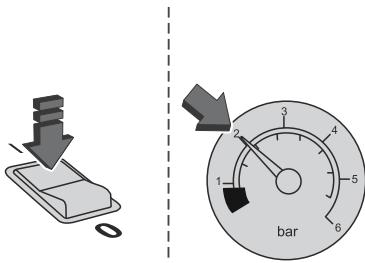
- ▶ Raccorder le tuyau du compresseur à la valve du pneu à réparer et serrer fermement.
- ▶ Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "O".
- ▶ Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- ▶ Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.
- ▶ Coller l'autocollant de limitation de vitesse.



Avertissement

L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

- ▶ Mettre le contact.



- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneu atteigne 2 bars. Le produit d'étanchéité est injecté sous pression dans le pneu ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

Avertissement

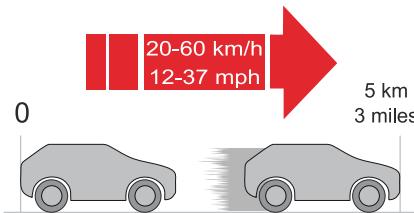
Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneu n'est pas réparable ; consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Basculer l'interrupteur sur la position "O".
- Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- Retirer le kit.
- Replacer le bouchon sur la valve.
- Retirer puis ranger la bouteille de produit d'étanchéité.

Avertissement

Le produit d'étanchéité est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux. Tenir ce produit hors de portée des enfants. La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur la bouteille.

Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau ou à un organisme chargé de sa récupération. Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.



- Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h), afin de colmater la crevaison.
- S'arrêter pour vérifier la réparation et contrôler la **pression** à l'aide du kit :
- Si la pression du pneu n'est pas correcte, contacter le Réseau Après-vente STELLANTIS pour faire remplacer le pneu.
- Si la pression du pneu est correcte, rouler de nouveau pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) ; arrêter le véhicule, puis contrôler de nouveau la pression du pneu à l'aide du kit pour être certain que la crevaison est réparée.

Avertissement

Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h (50 mph) et ne pas rouler plus de 200 km (125 miles) avec un pneu réparé à l'aide de ce type de kit.

Consulter impérativement un concessionnaire CITROËN ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire remplacer le pneu.

Contrôle/réglage de la pression des pneus

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneus.

- Retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre.
- Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "O".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.
- Mettre le contact.
- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

Avertissement

Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, le pneu n'est pas réparable ; consulter un concessionnaire CITROËN ou un atelier qualifié.

- Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "O".
- Retirer le kit, puis le ranger.
- Remplacer le bouchon sur la valve.

CONTRÔLE - RÉGLAGE DE LA PRESSION DES PNEUS

Il est possible d'utiliser le compresseur, sans injection de produit, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneus.

- Retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre.
- Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "O".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.
- Mettre le contact.
- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur

le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

Attention**Prudence**

Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, cela signifie que le pneu n'est pas réparable ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "O".
- Retirer le kit, puis le ranger.
- Remplacer le bouchon sur la valve.

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT PRESSION BASSE



Allumage fixe de ce voyant, accompagné d'un signal audio ; affichage d'un message (selon équipement).

- Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.
- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneu, contrôler et ajuster à froid la pression des quatre pneus.
- Si ce contrôle n'est pas possible, rouler prudemment à vitesse réduite.

- En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneu ou le voyant (selon équipement).

RÉINITIALISATION



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait dans l'application **Paramètres >Véhicule** de l'écran tactile.

Démarrage par câbles auxiliaires

Restriction

Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb). Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.

Avertissement

Si la batterie tombe en panne (après la fin de la garantie), la remplacer par une batterie de même spécification que celle utilisée dans le véhicule.

Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur <https://public.servicebox-parts.com/ACddb/>

Avertissement

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.

Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie.

Se laver les mains en fin d'opération.

Avertissement **Batterie gelée**

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !

Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

Avertissement **Boîte de vitesses automatique**

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

DÉMARRAGE AU MOYEN D'UNE AUTRE BATTERIE

Avertissement **Calculateurs électroniques / Projecteurs LED**

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.

Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou des projecteurs ! Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

Avertissement

Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires

Selectionner le mode P, couper le contact, vérifier que le combiné d'instruments est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

Note

Si la batterie de 12 V est complètement déchargée, les serrures électriques des portes ne fonctionneront pas et empêcheront l'accès au levier d'ouverture du capot.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Clés - Verrouillage centralisé inopérant**.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur. Se reporter à la rubrique **Compartiment moteur - Ouverture du capot**.

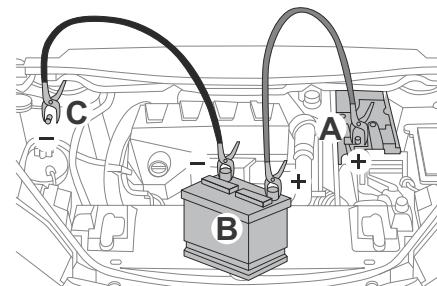
Connexion de la source d'alimentation externe

- ▶ Couper le contact.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces...).

Avertissement

Selon la source d'alimentation :

- ▶ Vérifier que le générateur est éteint avant de connecter les câbles.
- ▶ Vérifier que le véhicule dépanneur est éteint et qu'il n'est pas en contact avec le véhicule à dépanner.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.



- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne A (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours B ou du booster.
- ▶ Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours B ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
- ▶ Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse C.
- ▶ Mettre en marche le générateur ou démarrer le véhicule dépanneur.

Déconnexion de la source d'alimentation externe

Procéder dans l'ordre inverse pour déconnecter la source d'alimentation externe.

Versions ICE

Sur les versions ICE, la recharge des 12 V permet de démarrer le moteur.

- ▶ Connecter la source d'alimentation externe.
- ▶ Après quelques minutes, démarrer le véhicule.
- ▶ Laisser le moteur tourner au ralenti pendant plusieurs minutes.
- ▶ Effectuer les procédures de réinitialisation pour les équipements suivants (le cas échéant) :
 - ▶ Clé électronique.
 - ▶ Toit ouvrant.
 - ▶ Lève-vitres électriques.
 - ▶ Date et heure.
 - ▶ Stations radio mémorisées.
- ▶ Lorsque le véhicule est suffisamment rechargeé, débrancher les câbles et fermer le capot avant de repartir.



Note

Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel.

Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

Versions MHEV

Sur les versions MHEV, la recharge de la batterie 12 V permet de démarrer le moteur et de charger la batterie de traction 48 V via le convertisseur DC/DC :

- ▶ Connecter la source d'alimentation externe.
- ▶ Après quelques minutes, démarrer le véhicule.
- ▶ Laisser le moteur tourner au ralenti pendant plusieurs minutes.
- ▶ Effectuer les procédures de réinitialisation pour les équipements suivants (le cas échéant) :
 - ▶ Clé électronique.
 - ▶ Toit ouvrant.
 - ▶ Lève-vitres électriques.
 - ▶ Date et heure.
 - ▶ Stations radio mémorisées.
- ▶ Lorsque le véhicule est suffisamment rechargeé, débrancher les câbles et fermer le capot avant de repartir.



Note

Le système hybride démarre le véhicule, mais une alimentation 12 V est nécessaire. Le démarrage du véhicule peut être impossible pour plusieurs raisons.



Avertissement

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par exemple Mode e-Auto).



Avertissement

Ne pas tenter de charger directement le système hybride.

Le système hybride est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur DC/DC. Toute opération peut affecter le comportement général du système.



Avertissement

Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

Véhicules BEV

Si la batterie 12 V est déchargée, il devient impossible de démarrer ou de recharger le véhicule.

Pour réactiver la charge du véhicule :

- ▶ Connecter la source d'alimentation externe.
- ▶ Mettre le contact et attendre 1 minute pour que le système électrique se réinitialise.
- ▶ Si nécessaire, charger la batterie de traction à l'aide du chargeur embarqué.
- ▶ Effectuer les procédures de réinitialisation pour les équipements suivants (le cas échéant) :
 - ▶ Clé électronique.
 - ▶ Toit ouvrant.
 - ▶ Lève-vitres électriques.
 - ▶ Date et heure.
 - ▶ Stations radio mémorisées.

► Lorsque le véhicule est suffisamment rechargeé, débrancher les câbles et fermer le capot avant de repartir.

Avertissement

Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

RECHARGE D'UN AUTRE VÉHICULE

La procédure de charge d'un autre véhicule est identique à la procédure de "Dépannage", du point de vue du véhicule dépanneur.

Avertissement

Vérifier que la batterie de l'autre véhicule est complètement chargée et dans des conditions de fonctionnement optimales.

Avertissement

Avant de procéder, vérifier toujours qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

CHARGEUR BATTERIE 12 V

Avertissement

Avant de procéder, vérifier toujours qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

Avertissement

Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.

Avertissement

Utiliser uniquement un chargeur de batterie 12 V spécifique capable de maintenir 13,5 V à 40-50A (environ 600 W)

Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

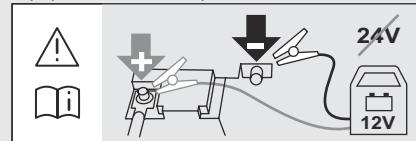
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Avertissement

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
Ne jamais inverser les polarités.

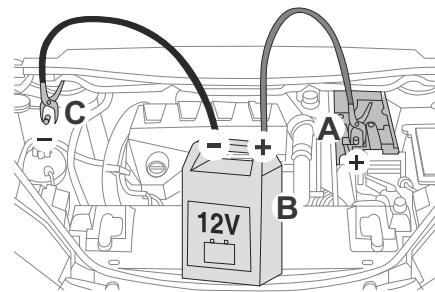
Avertissement

En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



Note

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

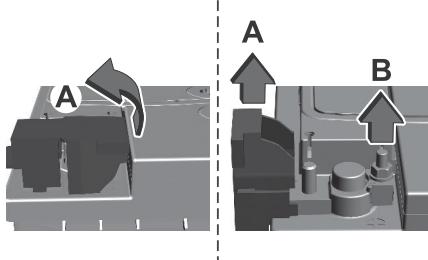


- Couper le contact.
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces...).
- Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- Vérifier le bon état des câbles du chargeur.

- Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- Connecter les câbles du chargeur (**B**) comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A** ;
 - le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.
- À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

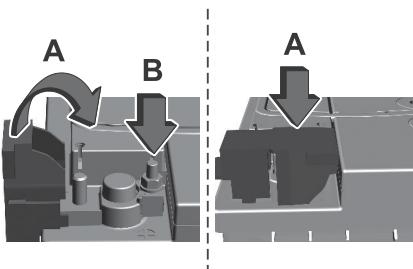
COSSE DE BATTERIE À VERROUILLAGE RAPIDE

Débranchement de la borne (+)



- Soulever le cache en plastique **A** de la borne (+).
- Utiliser une clé ou une douille de 10 mm pour revisser l'écrou **B** et décrocher le couvercle en plastique.
- Déposer le couvercle en plastique **A** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- Reposer le cache en plastique **A** de la borne (+).
- Utiliser une clé ou une douille de 10 mm pour revisser l'écrou **B**.
- Fermer le couvercle en plastique **A** des bornes.

APRÈS RECHARGE - REDÉMARRAGE

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer le moteur, pour permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le Réseau ou un atelier qualifié. En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- clé électrique ;
- toit ouvrant ;
- lève-vitres électriques ;
- date et heure ;
- stations radio préprogrammées.

Note

Après le rebranchement de la batterie, le message "Défaut système de détection du risque de collision" apparaît au combiné à la mise du contact. Ce fonctionnement est parfaitement normal. Le message disparaît en roulant.

Remorquage

Note

Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué. Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.



Avertissement

Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- en panne sur autoroute ou sur voie rapide
- impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer

- la direction, de desserrer le frein de stationnement
- impossibilité de tracter un véhicule à boîte de vitesses automatique, moteur en marche
- remorquage avec deux roues au sol seulement
- véhicule à quatre roues motrices
- absence de barre de remorquage homologuée



Avertissement

Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.



Note

Véhicules électriques

Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule.

Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.

Contraintes de remorquage

Contraintes de remorquage				
Type de véhicule (moteur / boîte de vitesses)	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
Combustion thermique/manuelle				
Thermique / Automatique				
BEV				

REMORQUAGE DU VÉHICULE



Note

En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau.

Accès à l'outillage

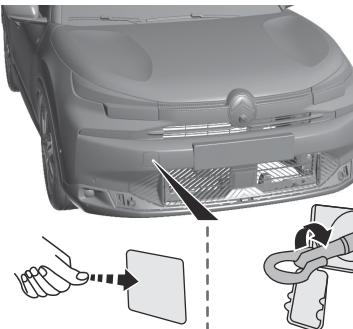
L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage de bord dans le coffre.

Pour plus d'informations sur l'accès à l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

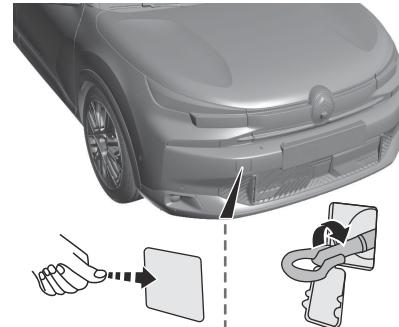
Remorquage du véhicule

Pour accéder au pas de vis avant :

C4



C4 X



- Déclipper le cache en appuyant sur sa partie gauche.
- Dégager le cache vers le bas.

Pour être remorqué :

- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- Installer la barre de remorquage.
- Mettre la boîte de vitesses au neutre.



Avertissement

Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (par ex. freinage, transmission) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.



Avertissement

Boîte de vitesses automatique.

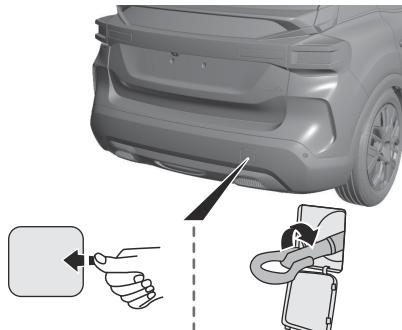
Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

- Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
- Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

REMORQUAGE D'UN AUTRE VÉHICULE

Pour accéder au pas de vis arrière :

C4

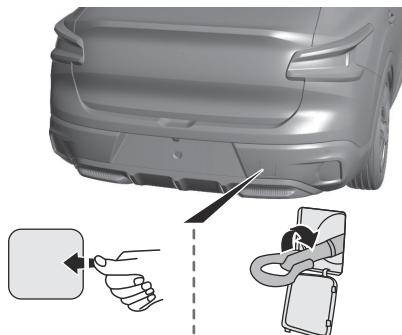


- Déclipper le cache en appuyant sur sa partie droite.
- Tirer le cache vers le bas.

Pour remorquer :

- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- Installer la barre de remorquage.
- Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

C4 X



Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Un entretien correct permet de préserver les performances et les caractéristiques de sécurité du véhicule, de respecter l'environnement et de réduire les coûts d'exploitation au fil du temps.

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.



Note

Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.
Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

MISE AU REBUT DES VÉHICULES HORS D'USAGE

Des informations sur les centres de reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sont disponibles sur notre site Web, selon les exigences légales. Ne confier cette tâche qu'à un centre de recyclage agréé.



Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour la durée de service du véhicule, sous réserve de respecter les recommandations du fabricant. Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au Réseau STELLANTIS pour obtenir des instructions sur sa mise au rebut. L'évacuation incorrecte entraîne des risques de brûlures graves, de chocs électriques et de dégradation de l'environnement. En conformité avec les réglementations, le Fabricant assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

INFORMATIONS SUR L'ENTRETIEN

Il est important pour la sécurité, la fiabilité ainsi que pour le maintien de la valeur de votre véhicule que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles prévus. Le dernier plan d'entretien détaillé du véhicule est disponible chez le concessionnaire STELLANTIS.

Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances

suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, utilisation de l'arrêt/démarrage, comme pour les taxis, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température. Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans l'affichage de service. Contacter le Réseau STELLANTIS pour établir un plan d'entretien personnalisé.

Entretien programmé

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction du moteur. Sinon, les faire contrôler par le Réseau Après-vente STELLANTIS ou par un atelier qualifié.



Avertissement

Utiliser uniquement des produits recommandés par CITROËN ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes.

Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, CITROËN propose des produits bien spécifiques.

VÉRIFICATION DES NIVEAUX DES LIQUIDES

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le Réseau STELLANTIS ou par un atelier qualifié.

Avertissement

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

Avertissement

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

Avertissement

Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau.

La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

Restriction

Ne pas jeter l'huile ni les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.

Vider l'huile usagée dans les récipients réservés à cet usage chez un concessionnaire CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Liquide de frein



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAX**". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du constructeur.

Avertissement

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. Utiliser uniquement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement moteur

ICE, MHEV

Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "**MAX**" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en dessous du repère "**MIN**", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur avant toute intervention.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

BEV

Avertissement

Pour les versions électriques



Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère **MIN**, il est impératif de consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Liquide de lave-glace



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver

les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

Avertissement

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irrémédiablement le système de lave-glace.

Compartiment moteur

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.

ACCÈS AU COMPARTIMENT

MOTEUR

Avertissement

Intervention dans le compartiment moteur

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

Avertissement

Moteur chaud, manipuler avec précaution le levier de sécurité extérieur et la béquille du capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.

Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.

Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

Avertissement

Refroidissement du moteur à l'arrêt.

Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.

Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !

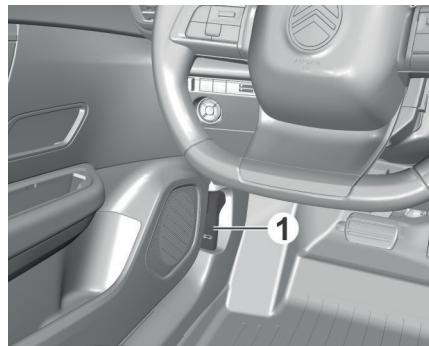
Note

L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

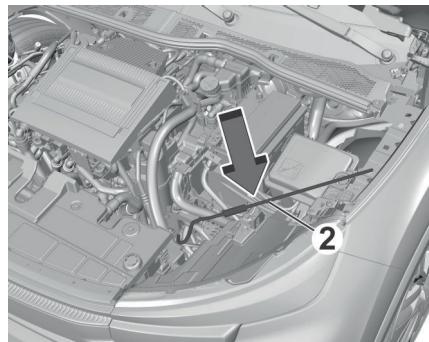
Ouverture

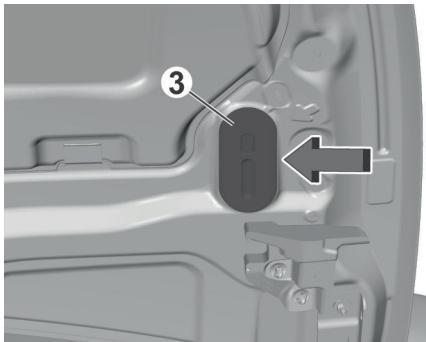
Agir comme suit :

- ouvrir la porte conducteur (pour les versions à conduite à gauche) ou la porte passager (pour les versions à conduite à droite)
- tirer une fois vers soi la commande intérieure (1), située en bas de l'encadrement de la porte pour déverrouiller le capot



- soulever le capot
- déclipper la béquille (2) de son logement et la fixer dans le cran (3) pour maintenir le capot ouvert





Fermeture

Agir comme suit :

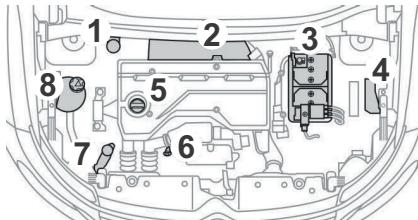
- tenir le capot vers le haut d'une main et, de l'autre, retirer la tige de l'encoche et la replacer dans le dispositif de verrouillage
- abaisser le capot et le lâcher en fin de course
- s'assurer que le capot est complètement fermé et qu'il n'est pas seulement fixé par le dispositif de verrouillage en essayant de l'ouvrir. S'il n'est pas parfaitement fermé, ne pas essayer d'enfoncer le capot, mais l'ouvrir et répéter la procédure.



Avertissement

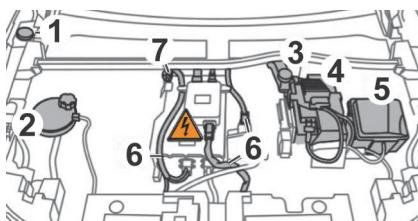
En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

ICE / MHEV



1. Réservoir du liquide de frein
2. Filtre à air
3. Batterie
4. Boîte à fusibles
5. Bouchon de remplissage d'huile moteur
6. Jauge d'huile moteur
7. Réservoir du liquide de lave-glace
8. Réservoir du liquide de refroidissement du moteur

BEV



1. Réservoir du liquide de lave-glace

2. Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)

3. Réservoir du liquide de frein

4. Batterie / Fusibles

5. Boîte à fusibles

6. Circuit électrique 400 V

7. Coupe-circuit d'urgence pour pompiers et services de maintenance

Pour plus d'informations sur le système de charge (BEV), consulter la rubrique correspondante.

CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE

(Moteur ICE)



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle.

Il est normal de faire des apponts d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appont si nécessaire, tous les 5000 km.



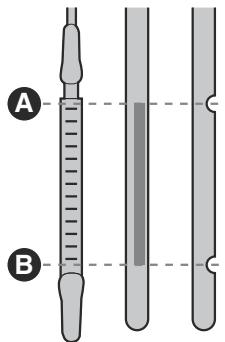
Avertissement

Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, consulter l'illustration correspondante du compartiment moteur.

- Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
- Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



- Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A (max)** et **B (min)**.

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère **A** : faire appel au Réseau Après-vente STELLANTIS ou à un atelier qualifié
- inférieur au repère **B** : faire impérativement l'appoint en huile moteur.



Avertissement

Caractéristiques de l'huile. Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile corresponde à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau Après-vente STELLANTIS ou d'un atelier qualifié).

L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Appoint en huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, consulter l'illustration du compartiment moteur correspondant.

- Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- Compléter le niveau, si nécessaire.
- Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et replacer la jauge dans son logement.

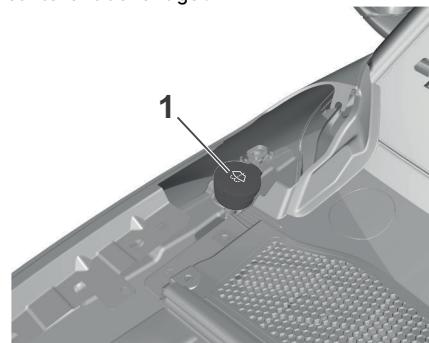


Note

Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

APPONT EN LIQUIDE LAVE-GLACE

Ouvrir le bouchon (1) et remplir le réservoir d'eau propre mélangée à une quantité appropriée de liquide de lave-glace homologué contenant de l'antigel.



La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

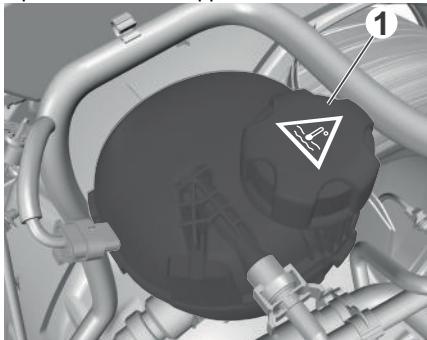
APPONT EN LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau de liquide de refroidissement trop bas risque d'endommager gravement le moteur. Ouvrir le bouchon (1). Le niveau du liquide de refroidissement doit être proche du repère

MAX sans jamais le dépasser. Si le niveau est proche ou en dessous du repère "MIN", il est impératif de faire un appont.



Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

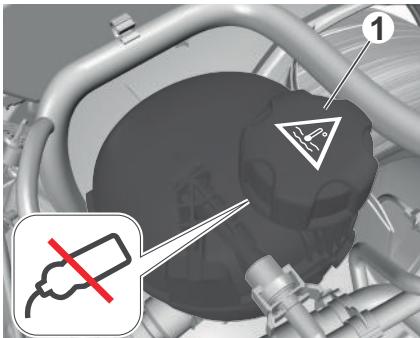
En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Version BEV

Le niveau du liquide de refroidissement du système de traction doit être vérifié lorsque le moteur est froid et doit se situer entre les repères MIN et MAX du réservoir.

Ne pas tenter d'ouvrir le bouchon (1) soi-même (voir figure) pour éviter des brûlures et/ou des dommages au circuit de refroidissement et aux composants électroniques.



Les opérations d'appont et de remplissage doivent être effectuées par du personnel qualifié du Réseau STELLANTIS.



Avertissement

Ne pas tenter d'ouvrir le bouchon soi-même pour éviter des brûlures et/ou des dommages au circuit de refroidissement et aux composants électroniques. Les opérations d'appont et de remplissage doivent être effectuées par du personnel qualifié chez un concessionnaire STELLANTIS.

CONTRÔLE DU LIQUIDE DE FREIN

Selon le style de conduite, l'usure des freins peut varier de façon importante.

L'usure des freins peut augmenter lorsque le véhicule parcourt de petites distances, par exemple en ville.

Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse

du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères MIN et MAX. Si le niveau de liquide est en dessous du niveau MIN, contacter un concessionnaire STELLANTIS.



Une fois que des garnitures de frein neuves ont été montées, ne pas effectuer de freinage d'urgence inutile pendant les premiers déplacements.

Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

Pour obtenir des renseignements sur la vérification de l'usure des disques de frein, contacter un concessionnaire STELLANTIS.



Avertissement

Le liquide de frein est hygroscopique (c'est-à-dire qu'il absorbe l'humidité). Pour cette raison, si la voiture est principalement utilisée dans des zones où l'humidité atmosphérique est élevée, le liquide doit être remplacé à des intervalles plus fréquents que ceux spécifiés dans le "Programme de service".

Avertissement

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée.

BATTERIE 12V

La batterie du véhicule ne nécessite aucun entretien, à condition que le style de conduite adopté garantisse une charge suffisante de la batterie.

Les petits trajets et les démaragements fréquents peuvent entraîner la décharge de la batterie. Éviter d'utiliser les consommateurs électriques non indispensables.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.
Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre semaines, la batterie peut se décharger. Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule.
Ne brancher et débrancher la batterie que quand le contact est coupé.

Avertissement

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage. Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie.
Se laver les mains en fin d'opération.

Avertissement**Calculateurs électroniques / Projecteurs LED**

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.

Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs !
Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

Avertissement

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Avertissement

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion ! Si la batterie a gelé, la faire contrôler par un concessionnaire STELLANTIS qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le boîtier ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

Versions BEV**i Note****En cas de batterie d'accessoires déchargée**

La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

Avertissement**Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires**

Selectionner le mode P, couper le contact, vérifier que le tableau de bord est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

Avertissement**Dépannage d'un autre véhicule**

Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

LAVAGE DES MOTEURS**Avertissement**

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

Avertissement

Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment

moteur - Risque d'endommager les organes électriques !
Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

Entretien du véhicule

REEMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

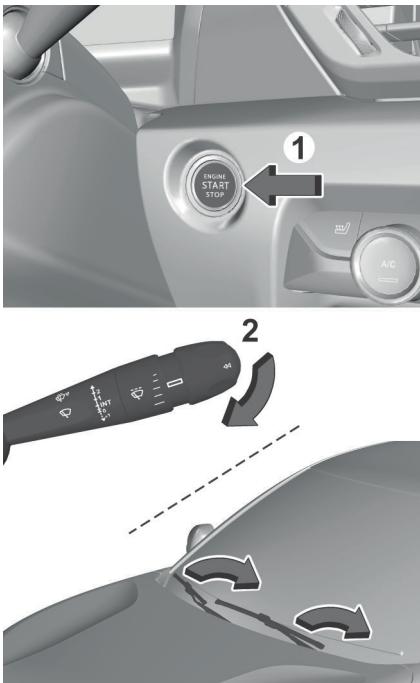
Attention

Ne jamais essayer de déplacer les essuie-glaces manuellement. Cela peut causer des dommages permanents au mécanisme.

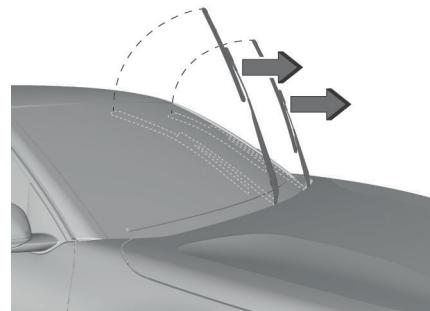
Pare-brise

Agir comme suit :

- couper le contact
- dans les 45 secondes qui suivent la coupure du contact, lever ou abaisser le levier de commande droit jusqu'à ce qu'il atteigne une position stable. Les balais d'essuie-glace sont placés verticalement sur le pare-brise.



Démontage / Remontage à l'avant



- ▶ Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
- ▶ En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.

Avertissement

Ne pas faire fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

- ▶ Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-glace.

Note

Ne pas appliquer de produits déperlants du type << Rain X >>.

- ▶ Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
- ▶ Installer le nouveau balai et le clipper.

- ▶ Répéter la procédure pour l'autre balai.
- ▶ En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

BATTERIE DE 12 V



La batterie est sans entretien.

Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.



Note

Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie de 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.



Avertissement

Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb de 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques.
Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

FILTRE À HUILE MOTEUR

(Versions ICE/ MHEV)



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

SÉLECTEUR DE MODE DE CONDUITE



Le sélecteur de mode de conduite est sans entretien.

FILTRE À AIR MOTEUR



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

FILTRE DU COMPARTIMENT



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

ENTRETIEN DE LA CLIMATISATION

Pour assurer un fonctionnement parfait et constant, faire fonctionner le système de refroidissement une fois par mois pendant quelques minutes, quel que soit le temps ou la saison.

Le refroidissement n'est pas possible quand la température extérieure est trop basse. En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), le changer si nécessaire deux fois plus souvent. Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier.

Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Note

Pour plus d'informations sur les **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

PLAQUETTES DE FREIN



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule.

Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.



Note

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

ÉTAT D'USURE DES DISQUES / TAMBOURS DE FREIN



Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques / tambours de frein, consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

ROUES ET PNEUS



Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneus, y compris de la roue de sec-

cours, doit être effectué "à froid".

Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneus sont valables pour des pneus "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres (6 miles) à plus de 50 km/h (31 mph), ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.



Avertissement

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématuée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneus usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneus (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve. Lorsque les voyants d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneus. L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route. Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.

Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneus qui seront stockés lors du montage des pneus hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneus hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

AMORTISSEURS



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le Réseau STELLANTIS par un atelier qualifié est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

KITS DE DISTRIBUTION ET D'ACCESSOIRES



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet. Il est normal qu'ils s'usent au fil du temps.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT

(Versions ICE/ MHEV)

Un entretien adéquat du système d'échappement du moteur représente la meilleure protection contre les fuites de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

**Avertissement**

Les émissions d'échappement sont très dangereuses et peuvent être mortelles. Elles contiennent du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore qui peut provoquer un évanouissement et un empoisonnement en cas d'inhalation.

**Avertissement**

Le système d'échappement peut atteindre des températures élevées et provoquer un incendie si le véhicule est stationné sur des matériaux inflammables. L'herbe sèche ou les feuilles peuvent également prendre feu si elles entrent en contact avec le système d'échappement. Ne pas stationner et ne pas utiliser la voiture dans un endroit où le système d'échappement pourrait entrer en contact avec des matériaux inflammables.

**Note**

Les véhicules équipés d'un convertisseur catalytique doivent être alimentés uniquement avec de l'essence sans plomb. L'essence au plomb endommagerait définitivement le convertisseur catalytique et éliminerait sa capacité à réduire les émissions polluantes, ce qui compromettrait sérieusement les performances du moteur qui serait irrémédiablement endommagé. Si le moteur ne fonctionne pas correctement, surtout s'il démarre irrégulièrement ou si une baisse de ses performances est constatée, se rendre immédiatement chez un concessionnaire STELLANTIS. Un fonctionnement prolongé et défectueux du moteur peut entraîner

une surchauffe du convertisseur et, par conséquent, des dommages possibles au convertisseur et au véhicule.

Fusibles

**Avertissement****Remplacement d'un fusible**

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par un tiers peut entraîner un dysfonctionnement grave du véhicule.

**Avertissement**

Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

**Note****Installation d'accessoires électriques**

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.

Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau agréé.

Remplacement des ampoules

**Note**

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

**Avertissement**

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !

**Avertissement**

Les projecteurs sont équipés de verres en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour

éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

Avertissement

Le changement d'une lampe doit se faire impérativement contact coupé et projecteur / feu éteint depuis plusieurs minutes - Risque de brûlure grave ! Ne pas toucher directement la lampe avec les doigts, utiliser des chiffons non pelucheux. Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV) afin de ne pas détériorer le projecteur.

Toujours remplacer une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes références et caractéristiques. Pour éviter un déséquilibre de l'éclairage, remplacer les lampes par paire.

Avertissement

Diodes électroluminescentes (LED)

Ne pas toucher aux feux à LED - Risque d'électrocution !

Pour le remplacement de ce type de feux, s'adresser impérativement au Réseau ou à un atelier qualifié.

Note

Remontage des feux

Effectuer les opérations dans l'ordre inverse du démontage.

Projecteurs et feux à diodes électroluminescentes (LED)

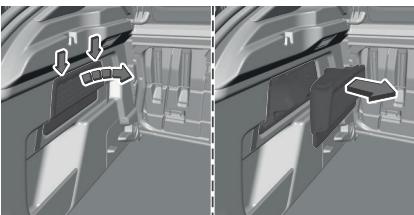
Selon version, les types de projecteurs / feux concernés sont :

- Projecteurs à technologie LED.
- Feux antibrouillard avant.
- Feux diurnes / de position.
- Répétiteurs latéraux d'indicateurs de direction.
- Spots latéraux.
- Feux de stop.
- Troisième feu de stop.
- Feux de position arrière.
- Indicateurs de direction arrière
- Feux de plaque minéralogique.

Avertissement

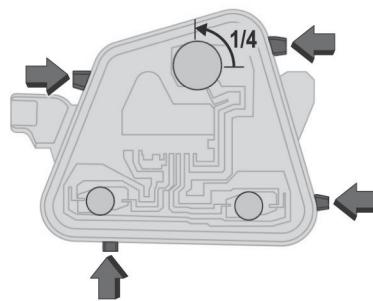
Pour le remplacement de ce type de feux, s'adresser impérativement au Réseau ou à un atelier qualifié. Ne pas toucher aux projecteurs ou feux à technologie Full LED - Risque d'électrocution !

Remplacement des ampoules C4



Les ampoules se changent depuis l'intérieur du coffre.

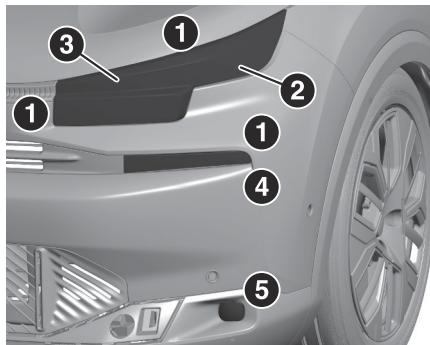
- Retirer la trappe d'accès sur la garniture latérale correspondante :
- Appuyer sur chacune des encoches de la partie supérieure de la trappe pour la déclipper.
- Basculer la trappe et son support puis extraire l'ensemble.
- Débrancher le connecteur du feu.
- Débloquer l'écrou à l'aide d'une clé à tube de 10 mm puis le dévisser et le retirer. Attention à ne pas le faire tomber.
- Démonter le feu et le sortir avec précaution en le tirant dans l'axe vers l'extérieur.



- Déclipper le porte-lampe et le retirer. Faire attention à ne pas débrancher le faisceau.
- Pour le feu de stop, tourner l'ampoule d'un quart de tour et la remplacer.
- Pour le feu de recul et l'indicateur de direction, tirer l'ampoule et la remplacer.

FEUX AVANT

Modèle avec projecteurs à LED

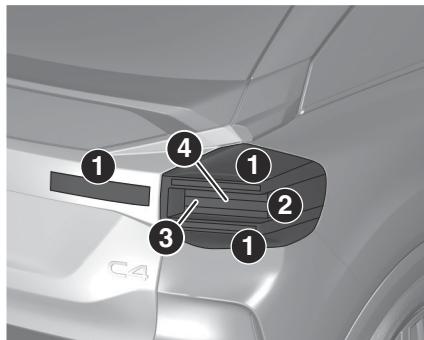


1. Feux diurnes / Feux de position
2. Feux de croisement
3. Feux de route
4. Indicateurs de direction
5. Feux antibrouillard (P21W ou LED)

FEUX ARRIÈRE

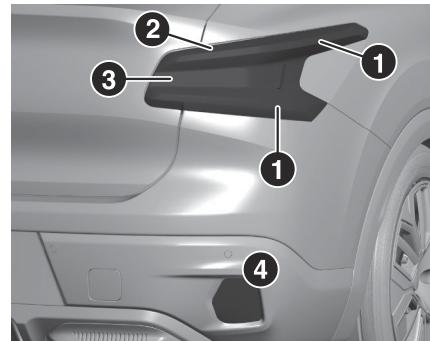
Feux arrière

C4

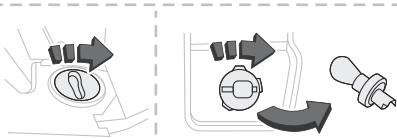


1. Feux de position (LED)
2. Feux de stop (P21W)
3. Feux de recul (W16W)
4. Indicateurs de direction (WY16W)

C4 X



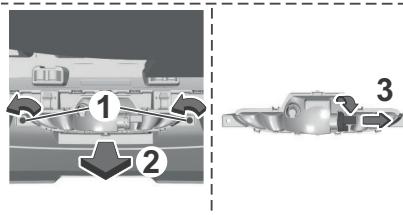
1. Feux de position (LED)
2. Feux de stop (LED)
3. Indicateurs de direction (LED)
4. Feu antibrouillard (P21W) ou Feu de recul (W16W)

Feu de recul / Feu antibrouillard**C4 X**

Ces ampoules se changent depuis l'extérieur du pare-chocs arrière.

Ces ampoules se changent depuis l'extérieur du pare-chocs arrière.

- Passer la main sous le pare-chocs.
- Selon version, déposer le cache en le tournant d'un quart de tour vers la gauche.
- Tourner le porte-ampoule d'un quart de tour vers la droite et le retirer.
- Tourner la lampe d'un quart de tour vers la gauche et la retirer.
- Remplacer la lampe.

C4**Avertissement**

Avant de changer l'ampoule, veiller à débrancher la batterie - risque d'électrocution.

Cette ampoule se change par le dessous du pare-chocs arrière.

- S'allonger sur le sol et passer la main dans l'ouverture située au milieu de la protection arrière de la carrosserie.
- Tourner le porte-ampoule dans le sens horaire et le retirer.
- Faire tourner l'ampoule dans le sens horaire et la retirer.

- Remplacer la lampe.

- Exécuter les étapes en sens inverse pour remettre l'ensemble en place.

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer le moteur, pour permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

**Note****Remontage des feux**

Effectuer les opérations dans l'ordre inverse du démontage.

**Avertissement**

Pour changer la lampe dans les minutes qui suivent la coupure du contact, faire attention de ne pas toucher le pot d'échappement - Risque de brûlures !

Pneus et roues

INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Les informations relatives à la sécurité des pneus couvrent les aspects suivants :

- Marquage des pneus
- Numéros d'identification des pneus
- Terminologie et définitions relatives aux pneus
- Pression et charge des pneus

MARQUAGES - DÉSIGNATIONS DES PNEUS

Ex. 205/55 R16 95V XL

- **205** : largeur des pneus (mm)
- **55** : rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu) (%)
- **R** : type de carcasse : Radiale
- **16** : diamètre des jantes (pouces)
- **95** : indice de capacité de charge (par exemple : 95 correspond à 690 kg)
- **V** : indicatif de vitesse

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur (75 kg) plus une charge utile de 125 kg.

PLAQUE D'INFORMATION SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

L'étiquette d'information sur la pression des pneus située sur le montant B gauche indique les pneus d'origine et les pressions correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.

Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.

Avertissement

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus. Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

Avertissement

Pour des pneus spécifiques, la pression de gonflage recommandée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale des pneus indiquée sur le pneu. Ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu.

PNEUS HIVER

Les pneus hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7°C et devraient donc être montés sur toutes les roues.

Disposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur selon la réglementation du pays.

Toutes tailles de pneus sont permises comme pneus hiver.

Les pneus hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce au symbole  apposé sur leurs flancs.

PRESSION DES PNEUS

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage. Ne pas oublier la roue de secours. Cela vaut

également pour les véhicules avec système de surveillance de la pression des pneus. L'étiquette d'information sur la pression des pneus présente dans le cadre de porte gauche ou droit indique l'équipement pneu d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver. Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.

Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.

La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

- Identifier la charge utile
- Identifier les pneus correspondants

Les tableaux de pression des pneus indiquent toutes les combinaisons de pneus possibles. Pour les pneus homologués pour le véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus.

Avertissement

Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la

bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

Avertissement

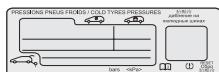
Pour des pneus spécifiques, la pression de gonflage recommandée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale des pneus indiquée sur le pneu.

Ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu.

Importance de la température

La pression des pneus dépend de la température des pneus. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'information et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C. La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.

Étiquette pression de gonflage



L'étiquette des pneus indique les pressions de gonflage à vide et en charge. Elle est collée au niveau de la porte côté conducteur.

Avertissement

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non conforme provoque l'usure

prématuée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident

PROFONDEUR DE SCULPTURES

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.

Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permutez régulièrement les roues avant avec les roues arrière. S'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.

Les pneus vieillissent même sans rouler. Il est recommandé de remplacer les pneus tous les 6 ans.

TAILLES ADMISSIBLES DE PNEUS ET JANTES

En cas d'utilisation d'une taille de pneus autre que celle montée d'origine, il faut, le cas échéant, reprogrammer le système de détection de sous-gonflage des pneus et procéder à d'autres modifications du véhicule. L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.

Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.

Avertissement

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

ENJOLIVEURS

Utiliser des enjoliveurs et des pneus homologués en usine pour le véhicule correspondant afin de répondre à toutes les exigences concernant chaque combinaison roue et pneu.

Si des enjoliveurs ou des pneus non homologués en usine sont utilisés, les pneus ne peuvent pas présenter de bourselet de protection de jante.

Les enjoliveurs ne doivent pas entraver le refroidissement des freins. Ne pas utiliser les enjoliveurs.

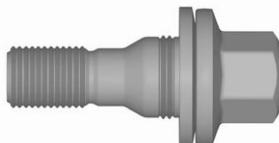
**Avertissement**

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule. Des pneus ou des enjoliveurs inadéquats peuvent conduire à un dégonflage soudain des pneus et donc à des accidents.

COUPLES DE SERRAGE**Avertissement**

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.

Selon version, il existe deux tailles de boulons :



Le couple de serrage des boulons M12 est 115 Nm.



Le couple de serrage des boulons M14 est 130 Nm environ.

CHAÎNES À NEIGE

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule au freinage.

**Avertissement**

Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

**Note**

Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneus d'origine	Type de chaînes
215/65 R16	Polaire XP9 120 (9mm)
215/60 R17	Polaire XP9 120 (9mm)
195/60 R18	Polaire PSS 112 (10 mm)

Pour plus d'informations sur les chaînes à neige, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- ▶ Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- ▶ Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- ▶ Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- ▶ Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- ▶ Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

**Note**

Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

Avertissement

Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneus du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Remisage du véhicule

REMISAGE DE LONGUE DURÉE

Si le véhicule doit être remisé pendant plusieurs mois :

- ▶ Laver le véhicule.
- ▶ Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
- ▶ Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
- ▶ Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
- ▶ Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement.
- ▶ Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.
- ▶ Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Enclencher la première ou engager P. Caler le véhicule pour l'empêcher de rouler.
- ▶ Ne pas serrer le frein de stationnement.
- ▶ Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

REMISAGE DE LONGUE DURÉE D'UN VÉHICULE HYBRIDE- ÉLECTRIQUE

Remisage du véhicule BEV pendant quatre semaines maximum

Brancher le câble de recharge.

Remisage du véhicule BEV pendant douze semaines maximum

- ▶ Décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30 % sur le voyant d'autonomie de batterie (symbole de batterie) du combiné d'instruments.
- ▶ Ne pas brancher le câble de recharge.
- ▶ Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre -10°C et 30°C (14°F et 86°F).
- ▶ Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
- ▶ Déposer le câble noir négatif (-) de la batterie 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batterie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (-) dans le compartiment moteur.
- ▶ Tous les trois mois, vérifier l'état de charge de la batterie haute tension. Si l'état de charge est inférieur à 30 %, recharger la batterie haute tension à 30 %.

Carrosserie - Entretien de l'extérieur

CONSIGNES GÉNÉRALES

Le véhicule est couvert par la garantie contre la perforation due à la rouille de tout élément d'origine de la structure ou de la carrosserie. Pour les conditions générales de cette garantie, se reporter au Livret de garantie. Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

**Avertissement**

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée. Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

**Avertissement**

Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie ! Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

**Avertissement**

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

**Avertissement**

Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

**Note**

Veiller à ne pas diriger le jet d'eau directement sur les modules de contrôle électroniques, les connecteurs et les câbles orange, y compris les zones adjacentes (circuit haute tension) et les vannes de ventilation. Faire effectuer cette opération par un atelier spécialisé. Après le lavage, vérifier que les différents composants de protection (par exemple, les protections en caoutchouc et les bouchons) n'ont pas été retirés ou endommagés.

**Note**

Ne pas utiliser des produits abrasifs, de dissolvant, d'essence ou des produits lustrants pour nettoyer le véhicule.. Les fientes d'oiseaux doivent être lavées immédiatement et soigneusement car l'acide qu'elles contiennent est particulièrement agressif. Éviter de stationner le véhicule sous des arbres (sauf si cela est absolument nécessaire). Enlever immédiatement toute matière végétale résineuse car, une fois qu'elle a séché, il peut être nécessaire d'utiliser des produits abrasifs ou de polissage pour les éliminer, qui sont fortement déconseillés car ils pourraient modifier les caractéristiques de la peinture. Ne pas utiliser de liquide de lave-glace pur pour nettoyer le pare-brise avant et la lunette arrière ; diluer à 50 % d'eau au moins. Utiliser uniquement

du liquide lave-glace pur lorsque cela est strictement nécessaire en raison de la température extérieure. Ne pas utiliser de produits chimiques ou d'acides pour dégivrer les vitres du véhicule, car ils pourraient endommager la peinture. Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

**Note**

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique. Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron). En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié. Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

**Note**

Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression pour nettoyer le compartiment moteur. Les précautions appropriées ont été prises pour protéger toutes les pièces et connexions, mais les pressions générées par ces dispositifs sont si élevées que la protection complète contre le suintement d'eau ne peut pas être garantie.

**Note**

S'il est nécessaire de laver le véhicule de l'extérieur, veiller à ne pas insister directement avec le jet d'eau sur la trappe de recharge.

**Note**

Utiliser toujours un produit de nettoyage dont le pH est compris entre 4 et 9. N'utiliser pas de produits de nettoyage sur des surfaces chaudes. Sécher le véhicule avec un cuir de chamois humide. Les produits abrasifs ou les produits à polir ne doivent pas être utilisés pour nettoyer le véhicule. Les fientes d'oiseaux doivent être lavées immédiatement et soigneusement car l'acide qu'elles contiennent est particulièrement agressif. Éviter (si possible) de stationner la voiture sous les arbres ; retirer immédiatement les résines végétales car, lorsqu'elles sont séchées, il peut être possible de les retirer uniquement avec des produits abrasifs ou des produits de polissage, ce qui est fortement déconseillé car ils pourraient altérer l'opacité typique de la peinture.

PEINTURE HAUTE BRILLANCE

Avertissement

Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.

Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !

Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

Note

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre. Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.

Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.

Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

DÉCALCOMANIES

(Selon version)

Avertissement

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

Note

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C).

Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.
Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Entretien de l'intérieur

CONSIGNES GÉNÉRALES

Avertissement

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant ! Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

INTRODUCTION AUX CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ne pas blanchir, teindre les ceintures de sécurité ou les nettoyer avec des solvants chimiques et des détergents abrasifs. Cela affaiblirait le tissu. Les dommages causés par le soleil peuvent également affaiblir le tissu. Si les ceintures de sécurité sont sales, les nettoyer avec une solution savonneuse neutre ou de l'eau tiède. Ne pas retirer les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Sécher avec un chiffon doux.

Remplacer les ceintures de sécurité si elles sont effilochées ou usées ou si les boucles ne fonctionnent pas correctement.

Avertissement

Une ceinture de sécurité effilochée ou déchirée peut se déchirer lors d'une collision et vous laisser sans protection. Inspecter régulièrement le système de ceinture de sécurité, en vérifiant qu'il n'y a pas de coupures, d'effilochages ou de pièces desserrées. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne pas démonter ou modifier le système de ceinture de sécurité. Si le véhicule est impliqué dans une collision, ou pour toutes questions concernant l'état des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, confier le véhicule pour inspection à un concessionnaire STELLANTIS agréé ou à un établissement agréé dans le cadre du programme STELLANTIS Certified Collision Care.

PIÈCES EN PLASTIQUE ET ENDUITES

Nettoyer les parties intérieures en plastique avec un chiffon humide (si possible en microfibre) et une solution d'eau et de détergent neutre et non abrasif.

Pour nettoyer les taches grasses ou persistantes, il convient d'utiliser des produits spécifiques exempts de solvants et conçus pour préserver l'aspect et la couleur d'origine des composants.

Éliminer la poussière à l'aide d'un chiffon en microfibre, éventuellement humidifié avec de l'eau. L'utilisation de mouchoirs en papier n'est pas recommandée car ils peuvent laisser des résidus.

**Note**

Le contact direct de désodorisants, d'insectifuges, de lotions solaires ou de désinfectants pour les mains avec les surfaces plastiques, peintes ou décorées de l'intérieur peut causer des dommages permanents. Essuyer immédiatement.

**Note**

Les dommages causés par ce type de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée sur le véhicule neuf.

COMBINÉ D'INSTRUMENTS ET ÉCRANS

Les lentilles situées devant les instruments de ce véhicule sont moulées en plastique transparent.

Lors du nettoyage des lentilles, veiller à ne pas rayer le plastique.

Nettoyer avec un chiffon doux et humide. Une solution savonneuse douce peut être utilisée, mais ne pas utiliser de nettoyants abrasifs ou à forte teneur en alcool. En cas d'utilisation de savon, nettoyer avec un chiffon propre et humide. Sécher avec un chiffon doux.

**Note**

Ne jamais utiliser d'alcool, d'essence ou de dérivés pour nettoyer le tableau de bord et les lentilles du tableau de bord.

SURFACES VITRÉES

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement à l'aide d'un nettoyant commercial pour vitres.

Ne pas utiliser de grattoirs ou d'autres instruments tranchants qui pourraient rayer les éléments.

Pour nettoyer le rétroviseur, vaporiser du nettoyant sur la serviette ou le chiffon utilisé.

Ne pas vaporiser le nettoyant directement sur le miroir.

**Note**

Ne jamais utiliser de nettoyant de type abrasif. Faire preuve de prudence pour nettoyer la vitre arrière intérieure équipée de dégivreurs électriques ou les vitres équipées d'antennes radio.

SURFACES EN CUIR

(selon version)

Le cuir est un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.

Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

Éliminer la saleté sèche avec une peau de chamois ou un chiffon légèrement humide, sans exercer trop de pression.

Éliminer les éventuelles taches de liquide ou de graisse à l'aide d'un chiffon sec et absorbant, sans frotter.

Nettoyer ensuite avec un chiffon doux ou une peau de chamois humidifiée avec de l'eau et un savon doux. Si la tache persiste, utiliser des produits spécifiques et respecter scrupuleusement les instructions.

**Avertissement**

Ne pas utiliser de produit d'entretien non adapté au nettoyage du cuir (par

exemple, solvant, détergent, essence, alcool pur).

Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (par exemple, perchloroéthylène).

Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

**Note**

Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.

Avant nettoyage, enlever tous les résidus susceptibles de rayer le cuir avec un chiffon humidifié d'eau déminéralisée et bien essoré.

Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre. Sécher avec un chiffon doux et sec.

MATÉRIAUX DE SOL

(selon version)

Se baser sur les recommandations suivantes pour une utilisation correcte des tapis de sol. Les tapis de sol d'origine ont été conçus pour votre véhicule. Si les tapis de sol doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés. Toujours veiller à ce que les tapis de sol n'interfèrent pas avec les pédales.

Utiliser le tapis de sol en l'orientant du bon côté. Ne pas le retourner.

Ne rien placer sur le tapis de sol du côté du conducteur.

N'utiliser qu'un seul tapis de sol du côté du conducteur.

Dépose

- ▶ Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible.
- ▶ Retirer le tapis.

Pose des tapis de sol

Le tapis de sol du côté du conducteur est maintenu en place par deux fixations. Pour installer une mise à jour de carte, procéder comme suit :

- ▶ reculer le siège au maximum
- ▶ aligner les fentes dans le tapis avec les attaches
- ▶ pousser le tapis sur le sol

Retrait des tapis de sol

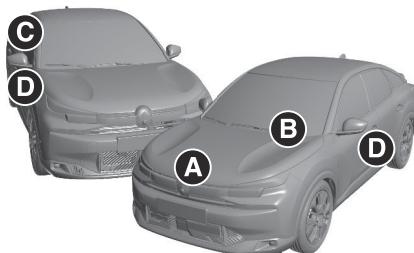
Pour retirer le tapis de sol, procéder comme suit :

- ▶ reculer le siège au maximum
- ▶ aligner les fentes dans le tapis avec les attaches
- ▶ pousser le tapis sur le sol

Identification du véhicule

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (VIN)

Diverses marques visibles pour l'identification et la recherche de véhicules.



A. Numéro d'identification du véhicule (VIN), sous le capot,

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (VIN), sur la planche de bord.

Imprimé sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit.

Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).

- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

ÉTIQUETTE D'INFORMATION SUR LES PNEUS

D. Étiquette pneus / peinture.

Collée au niveau de la porte côté conducteur. Reprend les informations suivantes sur les pneus :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également le code couleur de la peinture.



Note

Le véhicule peut être équipé d'origine de pneus à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).

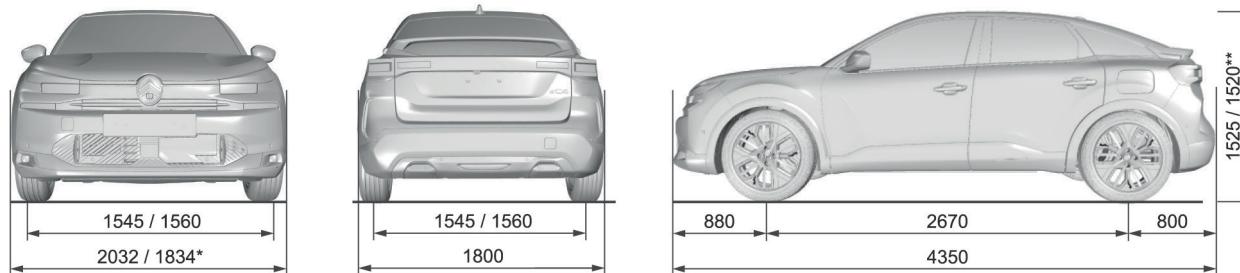
En cas de changement du type de pneus, consulter le réseau CITROËN pour connaître les montes de pneus homologuées pour le véhicule.

Données du véhicule

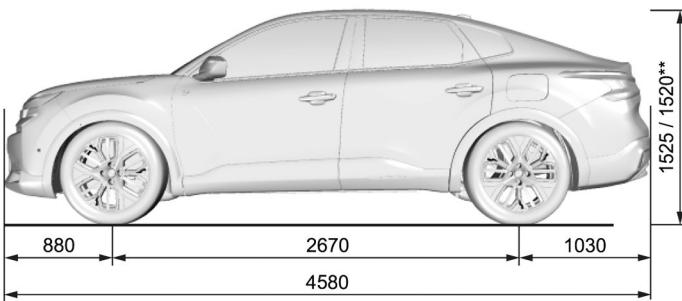
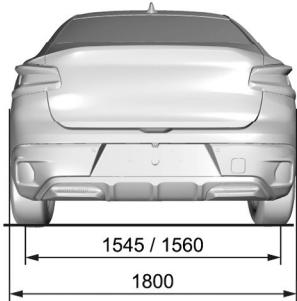
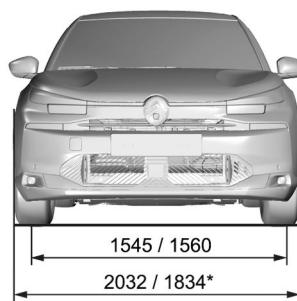
DIMENSIONS

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.

C4



C4 X



* Rétroviseurs rabattus

** Versions électriques

DONNÉES DU MOTEUR

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le Réseau Après-vente STELLANTIS ou un atelier qualifié.



Note

La puissance maxi correspond à la valeur homologuée au banc moteur, selon les conditions définies par la réglementation européenne (Directive 1999/99/CE).

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau Après-vente STELLANTIS ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale. Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau Après-vente STELLANTIS ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de PTR (poids total roulant) et de charge remorquée indiquées sont valables jusqu'à une altitude maximale de 1000 mètres. La valeur de la charge remorquée doit être réduite de 10% pour chaque tranche de 1000 mètres d'altitude supplémentaire.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.



Avertissement

Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.



Avertissement

Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route. Tracter une remorque augmente la distance de freinage. Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).



Attention

Pour les modèles hybrides (MHEV), la capacité de remorquage est limitée au-dessus de 2500m ASL, car elle peut affecter les performances du véhicule.

DONNÉES DE REMORQUAGE**ICE**

Moteur	Turbo 130 S&S	
Boîtes de vitesses	ATN8	
Codes	EB2ADTS ATN8 Euro 6.4	
Types variantes versions C4 : 1CLE... C4 X : 1CLP...	AHNSB	DHNSB
Silhouettes	C4	C4 X
Cylindrée (cm ³)	1199	
Puissance max. : EC standard (kW)	96	
Carburant	Sans Plomb	
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10 % ou 12 %	670	680
Remorque non freinée (kg)	1000	1200
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	61	

Moteurs	Turbo 130	
Boîtes de vitesses	EAT8 (Automatique 8 rapports)	
Codes	EB2ADTSM ATN8 Euro 6.1	
Types variantes versions C4 : 1CLE... C4 X : 1CLP...	BAHNLD	BDHNLD
Silhouettes	C4	C4 X
Cylindrée (cm³)	1199	
Puissance max. : EC standard (kW)	96	
Carburant	Sans Plomb	
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10 % ou 12 %	600	500
Remorque non freinée (kg)	600	500
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	61	

MHEV

Moteurs	Hybrid 110 e-DCS6	Hybrid 145 e-DCS6
Codes	EB2LTDH2 EDCT Euro 6.4	EB2LTDH2 EDCT Euro 6.4
Types variantes versions C4 : 1CLE... C4 X : 1CLP...	BAHPXA6	BAHPYA6 BDHPYA6
Silhouettes	C4	C4 / C4-X
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10 % ou 12 %	1000	1000/1200
Remorque non freinée (kg)	700	
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	61	
Moteur Essence	Turbo 100	Turbo 136
Boîte de vitesses	Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports	
Cylindrée (cm ³)	1199	
Puissance max. : EC standard (kW)	81	107
Carburant	Sans Plomb	
Moteur électrique		
Technologie	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents
Puissance max. : EC standard (kW)	21	
Batterie de traction		
Technologie	Lithium-Ion	
Puissance combinée ch / (kW)	102/110	107/145

BEV

Types variantes versions : C4 : 1CLE... C4 X : 1CLP...	Électrique 100 kW Auto CZKXC FZKXC	Électrique 100 kW Auto CZKXCRG1 FZKXCRG1
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10 % ou 12 %	0	
Remorque non freinée (kg)	0	
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	0	
Moteur électrique		
Technologie Synchrone à aimants permanents	MEL ZAE 100 ou MAE ZLE 100	MEL ZAE 100 ou MAE ZLE 100
Puissance max. : norme CE (kW)/(ch)	100/136	115/136
Batterie de traction		
Technologie	Lithium-Ion	
Capacité installée (kWh)	50	54
Câble de charge domestique		
Tension alternative (AC) Intensité (A)	Mode 2 230 (monophasé) 8 ou 16	
Charge accélérée		
Tension alternative (AC) Intensité (A)	Mode 3 230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32	
Charge super rapide		
Tension continue (DC)	400	BEV 350 BEV 420

Fluides et lubrifiants moteur

L'huile moteur utilisée sur le véhicule a été soigneusement développée et testée pour répondre aux exigences du plan d'entretien programmé. N'utiliser que les lubrifiants recommandés pour prolonger le fonctionnement et la durée de vie du moteur.



Avertissement

L'utilisation de produits autres que ceux indiqués ci-dessus peut endommager le moteur, dommages non couverts par la garantie.

Utilisa-tion	Caractéristiques	Spécifications	Fluides et lubrifiants d'origine
EB2ADTS	SAE 5W30	955535/03	QUARTZ FPW03
EB2ADTS M	SAE 5W30	955535/03	QUARTZ FPW03
EB2LTDH 2	SAE 0W20	955535/01	QUARTZ FPW01

Introduction

Des calculateurs électroniques sont installés dans le véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.
D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

Référence personnelle

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque minéralogique du véhicule, permettent de suivre les données au sujet du propriétaire ou du conducteur du véhicule. Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles

que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

Caractéristiques de fonctionnement du véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (par exemple vitesse, temps de trajet, accélération latérale, taux de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).
- Conditions environnementales (par exemple température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien, ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Caractéristiques techniques du véhicule

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par exemple niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par exemple : phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par exemple : déploiement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.
- Kilométrage exact ou horodatage des événements enregistrés (déttection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.), permettant de les localiser à temps.
- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, collisions ou activations des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, régime moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses, pression sur les pédales), et images potentiellement très

basse résolution de la vue à l'avant du véhicule (système Data Recorder (ADR) ADAS activé). Dans des circonstances particulières (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Opérations de maintenance et de réparation

Lors de l'entretien du véhicule (par exemple réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées, si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par exemple garages, constructeurs) ou des tiers (par exemple agents d'assistance routière) peuvent lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules

pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.

Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Système ADAS Data Recorder (ADR)

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système ADAS Data Recorder qui traite en permanence les images et les données de conduite, et les enregistre dans le véhicule au déclenchement des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) (par exemple Assistance au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-automatique, selon le cas). Ce système est destiné à mieux comprendre le comportement des ADAS, en collectant des données à chaque déclenchement des ADAS. Les données concernées sont des photos grisées basse résolution de la vue à l'avant du véhicule et de données de conduite dynamique (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), prises toutes les secondes juste avant et après l'événement. Le kilométrage exact et l'horodatage de l'événement sont également enregistrés. La résolution des images enregistrées est trop faible et ne permet pas de reconnaître les visages, de lire les plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux routiers.

Toutes ces informations ne peuvent être extraites que par un atelier agréé par le fabricant, à l'aide d'un équipement spécial connecté par câble à la prise OBD. Cette opération peut s'effectuer à la demande du conducteur qui souhaite une explication des ADAS ou dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant le véhicule. Ce système a uniquement pour but de fournir des explications relatives à l'activation des ADAS. Il ne peut être déclenché que par activation de systèmes ADAS spécifiques ; ce système ne se déclenche jamais suite à la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si les ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

Système Event Data Recorder (EDR)

De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations légales, le véhicule peut également être équipé d'un système Event Data Recorder qui enregistre les données en cas d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. Conformément au règlement (UE) 2022/545, le système EDR est une obligation légale au sein du Marché européen et dans d'autres pays liés par le règlement ONU n° 160 ; son but est de figer les données de conduite au moment des accidents ou des collisions.

Contrairement au système ADR décrit ci-dessus, les photos de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. Les données ne peuvent être lues que par une prise OBD à l'aide d'un équipement spécial, et utilisées par les forces de l'ordre pour analyser le contexte d'un accident qui implique le véhicule. Sauf

exception, les réparateurs ne possèdent pas cet équipement.

Pour plus d'informations sur le système **Event Data Recording**, se reporter à la rubrique "Sécurité" de ce document.

Fonctions de confort et d'infodivertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

L'utilisateur peut saisir ses propres données dans les fonctions du système audio et télématique du véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être stockées

localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil connecté au véhicule (par exemple smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment. Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à la demande de l'utilisateur, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages sélectionnés.

Intégration de smartphone (par ex. : Android Auto® ou Apple® CarPlay®)

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du

véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. La possibilité de définir des paramètres dépend de l'application en question et du système d'exploitation du smartphone.

Services en ligne - Connectivité "Over The Air"

Si le véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes.

La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans le véhicule ou à un appareil mobile prévu par l'utilisateur (par ex. : smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

En ce qui concerne les services en ligne du Fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par lui-même sur un support approprié (par ex. : manuel, site Internet du fabricant) et les informations sur la protection des données sont fournies.

Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données à caractère personnel

aux fins de l'élaboration des services sont effectués uniquement sur la base d'une autorisation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence légal ou d'un accord contractuel ou encore en vertu du consentement.

Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

En cas d'utilisation de services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard. Veiller par conséquent à vérifier la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Services en ligne sur la base de contrats

Votre véhicule peut divulguer et recevoir des données par la connectivité "over the air" pour la fourniture de services demandés explicitement par l'abonné au service. Tout au long du processus d'abonnement, nous vérifions par différents moyens la légitimité du demandeur, considéré comme le propriétaire du véhicule, d'activer des services sur le véhicule. Pour plus de détails sur ces services, demandez à l'abonné au service de vous communiquer

les Conditions générales acceptées. Vous les trouverez dans l'application mobile de la Marque ou sur le site Web de la Marque, après vous être connecté à un compte Stellantis.

Mesures de protection contre les cyberattaques

Selon le modèle, votre véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'intérieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule. En cas de détection d'événements de cybersécurité (par ex. : établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, de redémarrages imprévus ou de toutes configurations anormales), des fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans votre véhicule puis transmis aux infrastructures du Fabricant par connectivité "over the air". Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Sécurité Operational Center (SOC) du fabricant afin d'identifier les mesures appropriées pour protéger les véhicules contre toutes interactions malicieuses avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware.

Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules.

Il participe aussi directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet l'exécution correcte des services en ligne activés sur votre véhicule. Les moyens d'exercer vos droits en matière de confidentialité

concernant ce traitement sont décrits dans la politique de confidentialité européenne de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule.

Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.

Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de chaque pays traversé. Peu importe où vous avez acheté votre véhicule ou où il est immatriculé. En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro

d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux Services Publics d'Urgence d'évaluer et de gérer votre situation. Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs.

Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.

Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif. Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

Ce SERVICE est fourni 15 ans suivant la première mise en circulation du véhicule. Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service de régulation permet à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) de collecter des données sur les véhicules liées à leur utilisation (telles que le VIN, la distance totale parcourue, le carburant total consommé, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant).

L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant

et d'énergie, ainsi que les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.

Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule à des fins réglementaires OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Informations sur les limites de vitesse

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen. Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.

Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AlV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).

La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule. La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (par ex. : météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule. Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de

couper la transmission des données pour le trajet en cours.

Affichage du kilométrage sur l'association Car-Pass

(uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)

Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir du 01/01/2020). Elles sont fournies à vie, tant que l'association Car-Pass demande les données.

Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.

Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy>).

Utilisation des données – Amélioration de la qualité des produits

Vous reconnaissiez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la

géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits.

De plus amples informations à ce sujet et les moyens d'exercer vos droits en matière de confidentialité concernant ce traitement sont décrits dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

Politique de confidentialité européenne des véhicules connectés de Stellantis

La présente Politique de confidentialité pour les Véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés via notre Véhicule, Nos Sites Web ou Application qui ont signé les Conditions Générales en tant que Client ou qui sont autorisés par un Client à accéder et utiliser les Services connectés. Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous permettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations.

Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la manière dont nous traitons les Données personnelles et les Définitions renvoyant à des explications plus détaillées (à la fin de cette Politique de confidentialité). Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande

à : dataprotectionofficer@stellantis.com Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.

Déclaration de conformité

Ce véhicule est équipé d'équipements radio qui émettent et/ou reçoivent des ondes radio soumises à la directive 2014/53/UE.

Les fabricants des équipements radio ci-dessous déclarent qu'ils sont conformes à la directive 2014/53/UE.

Aucune restriction régionale ne s'applique à la mise en service de l'équipement conformément à l'article 10, § 10, de la directive 2014/53/UE.



Note

Le texte intégral de la déclaration de conformité UE est disponible à l'adresse Internet suivante :
<https://service.citroen.com/ACddb/index.html>

Système d'infodivertissement PSA AIO2

Fabricant :

Robert Bosch GmbH

Robert-Bosch-Straße 200 31139 Hildesheim, Allemagne

- **BT :**

Fréquences de fonctionnement : 2402 MHz à 2480 MHz
 Puissance max. : 4dBm

- **WiFi :**

Fréquences de fonctionnement : 2402 - 2422 MHz, 5735 - 5755MHz, 5735 - 5775MHz
 Puissance max. : 17 dBm max. pour 2.4G WLAN 802.11 b/G/n, 6dBm max. pour WLAN 802.11a/n/ac

Antidémarrage :

Fabricant :
Valeo Schalter und Sensoren GmbH,
Laiernstrasse 12, 74321 Bietigheim-Bissingen,
Allemagne

Fréquences de fonctionnement : NA
 Puissance max. : NA

Antenne intelligente :

Fabricant :
Continental Automotive GmbH,
Siemensstrasse 12, D-93055 Regensburg,
Allemagne

- **GSM / LTE :**

Fréquences de fonctionnement :
 1710-1785 / 1805-1880
 2500-2570 / 2620-2690
 880-915 / 925-960
 832-862 / 791-821
 703-748 / 758-803

- **GSM :**

Puissance max. : 33 dBm +/- 2 dB

- **LTE :**

Puissance max. : 23 dBm +/- 2 dB

- **WiFi :**

Fréquences de fonctionnement : 4GHz et 5GHz
 Puissance max. : 23 dBm +/- 2 dB

Système d'infodivertissement IVI :

Fabricant :
Marelli Europe S.p.A, Viale A. Borletti 61/63,
Corbetta, Italie

- **BT :**

Fréquences de fonctionnement : 2400 - 2483,5 MHz
 Puissance max. : 0,3 dBm

- **WiFi :**

Fréquences de fonctionnement : 5725 - 5875 MHz
 Puissance max. : 13,44 dBm

Radar :

Fabricant :
ZF Autocruise France SAS, 760 Avenue du Technopôle, 29280 Plouzané, France
 Fréquences de fonctionnement : 76 - 77 GHz
 Puissance max. : 28,1 dBm max., 17,8 dBm RMS

Antenne radio :

Fabricant :
Continental Advance Antenna GmbH,
Roemerring 1, 31137 Hildesheim, Allemagne
 Fréquences de fonctionnement : 76 - 108 MHz,
 174-240 MHz, 150 - 281 kHz de 520 - 1620 kHz
 Puissance max. : NA



Index

A

ABS	160
AEB	159
Aide à la conduite sur autoroute	188
Aide au maintien dans la voie (LKA)	163
Aide au positionnement dans la voie (LPA)	168
Airbags	31, 160
Airbagsavant	32
Airbagslatéraux	32
Airbagsrideaux	33
Alarme	17
Alerte Attention Conducteur par minuterie	1, 177
Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW)	167
Alerte Risque de collision	155
Allumage automatique des feux	48
Aménagements arrière	56
avant	55
Antipatinage des roues (ASR)	159
Antivol / Antidémarrage	17
Appel d'assistance	109, 200
Appel d'urgence	199
Application mobile	120
Applications	83
Appoint en liquide de refroidissement	222
Appoint en liquide lave-glace	222
Arrêt d'urgence	124
Assistance au freinage d'urgence	159
ASSISTANCE AU FREINAGE D'URGENCE 159	
Assistance au freinage d'urgence (EBA) ...	160

Assistance et SOS	1, 198
automatique d'urgence	155
Avertisseur sonore	43

B

Banquette arrière	1, 27
Batterie 12V	224
Bluetooth	
mains libres	113
téléphone	113
Boîte à gants	55
Boîte de vitesses, automatique	134
Boîtier de charge accélérée	144
Boîtier de contrôle	144
Bouches d'aération	5, 77

C

Câble de charge	141
Caméra de recul	176
Capot	220
Capteur d'ensoleillement	48
Capteurs de stationnement	174
Capteurs de stationnement arrière	174
avant	175
sonore et visuel	171
Carrosserie - Entretien de l'extérieur	1, 235
Ceintures de sécurité	1, 30
arrière	30
Chaînes à neige	234

Changement de la taille des pneus et des roues	1, 201
Charge de la batterie de traction	143
Charge domestique	144
Clé	
électronique	17

Clé non reconnue	124
CléRemplacement de la pile	1, 11
Clés	1, 7
Climatisation	21
Combiné d'instruments et écrans (entretien)	238
Compartiment moteur	1, 220
Connectivité	112, 113
Connexion Bluetooth	112
Consommations	62
Contrôle de stabilité (ESC)	160
Contrôle du liquide de frein	223
Contrôle du niveau d'huile	221
Contrôle dynamique de la stabilité (DSC) 160	
Contrôle dynamique de stabilité (CDS)	159
Contrôle électronique de stabilité	160
Contrôles périodiques	218
Cric du véhicule	1, 201

D

Date réglage	120
Décalcomanies	237
Dégivrage arrière	20
Démarrage par câbles auxiliaires	1, 209
Dépose du surtapis	57

Désactivation de l'airbag passager	35
Désembuage	20, 24
arrière	24
Détection de la somnolence du conducteur (DDD)	1, 177
Détection de sous-gonflage des pneus	196
Déverrouillage	17
Déverrouillage des portes	17
Déverrouillage du coffre	17, 19
Déverrouillage du hayon	17
diagnostic	250
Dimensions	242
Données de remorquage	244
Données du moteur	243
E	
eCall (SOS)	198
Éclairage	
extérieur	46
Éclairage d'accompagnementGuide	
Me Home	51
Éclairage extérieur	46
Éclairaged'accueil	51
éco-conduite	4
Écran	
anti-givre	21
Écran anti-givre	
Pare-neige	21
Enfant	34
Enfants	33
Enregistrement des données du véhicule et confidentialité	249
Entrée d'air	21
Entretien de l'intérieur	1, 237
Entretien du véhicule	1, 225
Entretien programmé	1, 218

Environnement	249
ESC	160
Essuie-glaces	43
Essuie-glaces, sensibles à la pluie automatique	43
Etiquettes	
identification	140
EV Routing	112
F	
Fermeture des portes	17
Fermeture du coffre	17
Feux de détresse	1, 198
Feux extérieurs	1, 46
Feuxde route	49
Filtre à air moteur	226
Filtre à huile moteur	226
Fonctionnement	
automatique des feux	48
Fonctions de conduite favorites	155
Frein à sécurité active	155
Frein de sécurité post-collision	160
Freinage	155
Freinage à sécurité active	158
Freinage d'urgence actif	159
Freins	159
Fusibles	1, 228
H	
Heure (réglage)	120

K	
Kit	
mains libres	113
Kit d'outils pour changement d'une roue	202
Kit de réparation des pneus	206
L	
Lavage des moteurs	224
Levier de commande	
essuie-glaces	43
Liquide de refroidissement moteur	219
M	
Marquages	
identification	240
Matériaux de sol	238
Mémorisation	
des positions de conduite	46
Mémorisation des positions de conduite	46
Menu	
raccourcis	155
MHEV	138
Mise au rebut des véhicules hors d'usage	218
Mise en roue libre	134
Mode ECO	73
Mode économie d'énergie	102
N	
Nettoyage	44
Numéro de série	
véhicule	240

O

Ordinateur de bord 61

P

Pare-neige 21

Passive Entry 1, 7, 10, 14

Peinture haute brillance 237

PEPS 1, 10, 14

Pièces en plastique et enduites (entretien) 237

Plafonniers 52

planificateur d'itinéraire 112

Plaques

- identification 240

Pneus et roues 1, 231

PortUSB 55

Préconditionnement de la batterie 146

Prétension des sécurité

- ceintures de 29

Prise murale (réseau domestique) 140

Protection des enfants 34

R

radio

- Fréquence 117

Radio 116, 118

Reconnaissance des panneaux routiers 190

Reconnaissance étendue des

panneaux routiers 190

Réglage

- du volant 42

Réglage de l'angle du siège 27

Réglage de l'heure

Réglage de l'heure (*Suite*)

Mise à jour de l'heure 120

Réglage du siège 46

Réinitialisation de la télécommande 17

Réinitialisation du système de

détection de sous-gonflage 197

Remisage du véhicule 1, 235

Remorquage 1, 213

Remorque 159

Répartiteur de freinage électronique

(EBFD) 160

Rétroviseur

- vue arrière 25

Rétroviseurs

- extérieurs 24

Roue de secours 203

S

Sécurité

- enfants 33

Sécurité enfants 7

Sélecteur de mode de conduite (BEV) 134

Sélecteur, mode de conduite 134

Sièges 1, 26

Sièges enfants 1, 33, 34

- conventionnels 37

- Désactivation de l'airbag passager 33

- ISOFIX 39

Smartphone 114, 115, 117

Sous-gonflage

- détection 196

Spots de lecture 52

Station

- de radio 116

Surfaces vitrées (entretien) 238

Surtapis 57

Surveillance des angles morts (BSM) 161

Système antipatinage 159

Système d'assistance au démarrage en

côte 189

Système hybride 3

Systèmes de contrôle de trajectoire 159

T

TCS 159

Télécommande 1, 7

Téléphone 118

Trappe

- charge 141

Triangle de présignalisation 200

TSR 190

V

V2L 146

Vehicle To Load 146

Véhicule électrique à batterie 4

Véhicule électrique hybride léger 3

Vérification des niveaux des liquides 219

Verrouillage

- automatique 14

Verrouillage centralisé 17

Vision panoramique 171

Volant de direction 42

Voyant d'avertissement

- Ceinture de sécurité conducteur

- non bouclée 30

Voyants d'avertissement, jauge et

indicateurs 1, 63

Matières recyclées / Véhicules hors d'usage

Automobiles CITROËN atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et de la réglementation n° 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation d'Automobiles CITROËN.

Automobiles CITROËN,
société par actions simplifiée au capital social de 159.000.000 euros dont le siège social
est situé 43 rue Jean-Pierre TIMBAUD, 78300 POISSY, FRANCE, et immatriculée auprès
du RCS de Versailles sous le numéro 642 050 199.
www.citroen.com

Imprimé en UE
12-25





QUARTZ
ENGINE OIL



Stimuler l'innovation pour demain.

Depuis plus de 50 ans, **TotalEnergies et Stellantis partagent une vision commune de la performance, de l'innovation et de la mobilité pour l'avenir.**

Ce partenariat de longue date repose sur une étroite collaboration technique, de la conception des produits au service après-vente sur les réseaux officiels. En combinant leur expertise, les deux sociétés ont développé des technologies de lubrification de pointe adaptées aux besoins changeants des groupes motopropulseurs Citroën.

Les gammes **Quartz Mopar** et **Quartz EV3R Mopar** co-marquées reflètent cette expertise partagée. Spécialement conçues et **approuvées par Citroën**, elles comprennent des **huiles moteur haute performance** couvrant chaque groupe motopropulseur Citroën. Chaque formulation aide à garder les moteurs propres, à réduire l'usure et à soutenir l'efficacité énergétique, assurant un fonctionnement en douceur kilomètre après kilomètre, même dans les conditions les plus exigeantes.

Nous poussons l'innovation plus loin avec **Quartz EV3R Mopar**, qui introduit l'**approche 3R (Réduire, Réutiliser, Régénérer)** en utilisant des huiles de base régénérées et une bouteille recyclable, tout en offrant les mêmes performances que les huiles Quartz standard, avec un impact moindre par rapport à nos produits conventionnels.

Votre réparateur Citroën agréé vous recommandera l'huile adaptée à votre modèle et à votre plan d'entretien. Disponible et **commandée au sein des réseaux après-vente autorisés Citroën**, Quartz Mopar offre confiance, durabilité et une technologie éprouvée soutenue par des décennies de partenariat.



C00C4CO2512fr-1

